

# **ANNEXE 1**

Etude foudre



Bruno GONZALEZ  
E.C.B.E  
166 rue Maurice Béjart  
Parc club " La Devèze"  
34500 Béziers

## Analyse du risque Foudre (ARF) pour une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement en application de l'arrêté du 4 octobre 2010

### Rapport d'ARF pour une ICPE

**SCI INTERNON**  
**11100 Narbonne**

Date : 20/04/2017  
Affaire n° : 1611EL7P0000058/1000  
Référence : 099R0B17083

Votre interlocuteur

Léo DELAUNAY  
Spécialiste en risque foudre

SOCOTEC  
titulaire de la  
certification  
Global  
n° F2C/04



*Vous avez fait appel à nos services et nous vous en remercions.  
Pour tout complément d'information, votre interlocuteur SOCOTEC est à votre disposition*

Rév.	Date	Nb pages	Nature de la modification
A	20/04/2017	18	Version initiale du document
B			
C			

## AVANT PROPOS

Notre mission d'analyse du risque foudre concerne exclusivement les installations soumises à autorisation au titre de la législation des installations classées sur lesquelles une agression de la foudre est susceptible de porter gravement atteinte à l'environnement et à la sécurité des personnes, conformément à la section III, de l'arrêté du 4 octobre 2010 [1].

Il appartient au destinataire de cette analyse de risque, de vérifier que l'ensemble des hypothèses prises en compte pour la réalisation des calculs de niveau de protection est juste et que la liste des dangers retenus est exhaustive.

### Limites de la prestation :

L'Analyse du Risque Foudre (ARF) est la première étape qui conduit à une protection contre les effets de la foudre d'une structure. Elle est suivie par une étude technique qui définit précisément les caractéristiques des protections foudres et leur modalité d'installation, et la notice de vérification et maintenance.

L'étude technique et la rédaction de la notice de vérification et maintenance ne font pas l'objet du présent rapport.

La vérification de la conformité des protections existantes sur le site n'est pas réalisée lors de la mission d'ARF.

## SOMMAIRE

1. OBJET DU RAPPORT .....	4
2. DOCUMENTS UTILISES POUR L'ANALYSE .....	4
3. METHODE D'ANALYSE .....	4
4. PRESENTATION DU SITE .....	5
4.1 ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT .....	5
4.2 SPECIFICITE LOCALE .....	5
4.3 INCIDENTS LIES A LA Foudre .....	5
5. BATIMENT HANGAR .....	6
5.1 DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE .....	6
5.2 PRINCIPAUX PARAMETRES D'EVALUATION .....	6
5.3 DESCRIPTIF DE LA PROTECTION EN PLACE .....	7
5.4 ZONES ELECTROMAGNETIQUES DANS LA STRUCTURE .....	7
5.5 RESULTAT DE L'ANALYSE DU RISQUE Foudre POUR CE BATIMENT .....	7
6. SYNTHESE DES RESULTATS .....	8
7. ANNEXES .....	9

## 1. OBJET DU RAPPORT

La mission confiée à SOCOTEC a pour objet la réalisation une analyse du risque foudre (ARF) visée à l'article 18 de l'arrêté du 4 octobre 2010 [1] et, à ce titre, l'ARF prend en compte le risque de perte de vie humaine et les défaillances des réseaux électriques et électroniques.

Ce rapport d'ARF identifie les équipements et installations pour lesquels une protection doit être assurée. L'évaluation des risques conduit à définir les niveaux de protection nécessaires aux installations.

## 2. DOCUMENTS UTILISES POUR L'ANALYSE

Désignation	Date	Référence
Données Google Maps		

TABLEAU 1

## 3. METHODE D'ANALYSE

L'ARF est réalisée conformément à la norme NF EN 62305-2 [3].

Un logiciel est utilisé pour les calculs (notes de calcul en annexe) et la représentation des résultats.

Les calculs sont réalisés pour les structures dans lesquelles un danger lié à la foudre est identifié.

En complément, une protection des équipements électriques identifiés comme Moyen de Maîtrise des Risques (MMR) est préconisée.

Dans le cadre de sa mission d'ARF, SOCOTEC réalise les tâches suivantes :

- Û Prise en compte des évènements redoutés dus aux effets de la foudre identifiés par l'exploitant (à partir de l'étude de dangers, si elle nous est fournie, ou lors d'un échange avec l'exploitant) pour estimer les pertes consécutives à une agression de la foudre,
- Û Evaluation du risque R1 (pertes de vies humaines) conformément à la norme [3].
- Û Prise en compte des mesures de protection et prévention existantes <sup>note 1</sup> dans la démarche de réduction du risque R1 lorsque ce dernier est supérieur au risque tolérable.
- Û Détermination du niveau de protection nécessaire pour les structures, les lignes et les équipements.
- Û Rédaction du rapport d'ARF.

Note <sup>1</sup> La prise en compte des protections existantes est faite en supposant que ces dernières sont conformes aux normes en vigueur. La vérification de conformité n'est pas réalisée lors de notre mission d'ARF.  
 Rapport ARF - Version 3 - 09-2016

## 4. PRESENTATION DU SITE

---

### 4.1 ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT

L'activité principale de « *SCI INTERNON implantée à Narbonne (CP 11100) Rue Lavoisier, ZI La coupé* » est le stockage de marchandise vinicole.

L'établissement est une ICPE soumise à déclaration, les rubriques des installations classées soumise, sont :

- Stockage de matières, produits ou substances combustibles dans des entrepôts couverts – Rubrique 1510

### 4.2 SPECIFICITE LOCALE

- *Zone d'implantation*

Le plan en annexe 2 permet de localiser les structures du site.

- *Densité de foudroiement*

Pour estimer l'occurrence des agressions de la foudre dans l'établissement, la densité de foudroiement retenue dans l'ARF est celle fournie sur le site Météorage (voir annexe 3).

La densité de foudroiement retenue pour l'ARF : 1,13

- *Nature du terrain*

La résistivité du sol prise en compte dans l'ARF est de 500 Ohms mètres (valeur par défaut proposée dans la norme [3] utilisée lorsque l'exploitant du site n'a pas fourni de mesures spécifiques).

### 4.3 INCIDENTS LIES A LA FOUDRE

Il n'a pas été signalé d'incident lié à la foudre.

## 5. BATIMENT HANGAR

### 5.1 DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

La structure est un ancien Hangar logistique dont les activités tel quel les chambres froides ont été mise hors service.

La structure est d'une surface de 22 000 m<sup>2</sup>, la structure est destinée à stocker du vin et des spiritueux.

Les dimensions de la structure, l'environnement au voisinage de la structure, les caractéristiques des lignes extérieures et l'immunité des équipements sont indiqués en annexe dans le listing de calcul pour cette structure.

### 5.2 PRINCIPAUX PARAMETRES D'EVALUATION

Ce paragraphe présente les paramètres de l'évaluation du risque repris dans les calculs en annexe.

Caractéristique	Valeur retenue	Commentaire
Occupation du bâtiment	0,01	Valeur par défaut dans le guide UTE C17-100-2 pour une zone extérieure.
Risque d'incendie / explosion	0,001	Risque incendie faible <400 MJ/m <sup>2</sup> (A faire valider par l'exploitant) Absence de Zonage ATEX
Protection anti- incendie	0,5	Extincteurs, Sphère à poudre
Danger particulier	1	Structure avec un seul niveau et occupation inférieure à 100 Personnes Risque de panique faible

TABLEAU 2

NB : les valeurs retenues sont définies dans la norme [3].

Service relié à la structure pouvant véhiculer un courant de foudre	Longueur estimée (m)	Commentaire
Arrivée BT	500	Liaison EDF
Arrivée ligne téléphonique	500	Liaison France Telecom

TABLEAU 3

Equipements et installations importants pour la sécurité	Localisation	Commentaire
Ligne téléphonique	Hangar	

TABLEAU 4

### 5.3 DESCRIPTIF DE LA PROTECTION EN PLACE

Un SPF composé de 4 Paratonnerres à dispositif d'amorçage et de conducteurs de descentes et mis en place sur le bâtiment.

### 5.4 ZONES ELECTROMAGNETIQUES DANS LA STRUCTURE

La norme [3] offre la possibilité de compartimer un bâtiment lorsque les environnements électromagnétiques diffèrent ou lorsque les dangers sont différents. Ceci permet un calcul plus fin du risque (moins majorant éventuellement).

Lorsque le compartimentage en zone est pertinent, le listing en annexe identifie les zones 1, zone 2, zone 3.... (NB : Ceci est indépendant d'un éventuel zonage ATEX).

Pour le bâtiment objet de ce chapitre, le nombre de zone retenu dans le calcul est de : 1

### 5.5 RESULTAT DE L'ANALYSE DU RISQUE Foudre POUR CE BATIMENT

Les résultats de l'analyse du risque foudre selon la norme NF EN 62305-2 [3] pour ce bâtiment vis-à-vis du risque R1 (pertes de vies humaines) sont les suivants :

Bâtiment	Protection pour les structures	Protection pour les lignes
Hangar	Non nécessaire	Non nécessaire

TABLEAU 5



## 6. SYNTHÈSE DES RESULTATS

L'analyse du risque foudre selon la norme NF EN 62305-2 [3] montre la nécessité ou non de protéger les structures du site pour réduire le risque R1 (pertes de vies humaines) à une valeur inférieure au risque tolérable  $R_T = 10^{-5}$ .

Bâtiment	Protection pour les structures	Protection pour les lignes
Entrepot SCI Internon	Non nécessaire	Non nécessaire

Tableau 6 : Synthèse du besoin de protection des bâtiments

Les équipements électriques identifiés comme Moyen de Maîtrise des Risques (MMR) doivent rester opérationnels lors d'un foudroiement. Pour cela nous préconisons systématiquement une protection de la ligne d'alimentation de ces dispositifs lorsqu'ils sont déclarés par l'exploitant.

Equipements et installations importants pour la sécurité	Localisation
Téléphone	Bâtiment administratif

Tableau 7 : Synthèse du besoin de protection des équipements

Il conviendra de faire valider par l'exploitant toute les hypothèses et notamment le potentiel calorifique (induisant un risque d'incendie faible).

## 7. ANNEXES

---

ANNEXE 1 : CONTEXTE REGLEMENTAIRE .....	10
ANNEXE 2 : PLAN DU SITE .....	11
ANNEXE 3 : ACTIVITE ORAGEUSE LOCALE .....	12
ANNEXE 4 : BATIMENT HANGAR .....	14

## ANNEXE 1 : CONTEXTE REGLEMENTAIRE

---

### REGLEMENTATION FRANÇAISE

SOCOTEC France est certifié F2C pour réaliser cette mission selon les exigences réglementaires suivantes :

- [1] Arrêté du 4 octobre 2010 modifié par l'arrêté du 19 juillet 2011 relatif à la prévention des risques accidentels au sein des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation - section III « Dispositions relatives à la protection contre la foudre »
- [2] Circulaire du 24 avril 2008 relative à la protection contre la foudre de certaines installations classées par le 30 mai 2008.

### NORMES APPLICABLES

- [3] NF EN 62305-2 : Protection contre la foudre – Partie 2 : évaluation du risque (novembre 2006).
- [4] NF EN 62305-3 : Protection contre la foudre – Partie 3 : dommages physiques sur les structures et risques humains.
- [5] NF EN 62305-4 : Protection contre la foudre – Partie 4 : réseaux de puissance et de communication dans les structures.
- [6] UTE C 15-443 : Installations électriques à basse tension – Guide pratique – Protection des installations électriques basse tension contre les surtensions d'origine atmosphérique ou dues à des manœuvres – Choix et installation des parafoudres.
- [7] NF C17-102 : Protection contre la foudre – Protection des structures et des zones ouvertes contre la foudre par paratonnerre à dispositif d'amorçage.

## ANNEXE 2 : PLAN DU SITE

---



FIGURE 1

## ANNEXE 3 : ACTIVITE ORAGEUSE LOCALE



### STATISTIQUES DU FOUOROIEMENT

#### Résumé



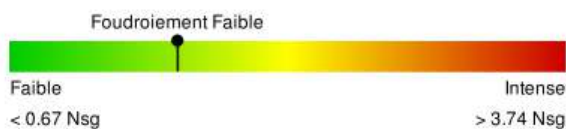
**Ville :**  
NARBONNE (11262)

**Superficie :**  
176,24 km<sup>2</sup>

**Période d'analyse :**  
2007-2016

#### Statistiques du foudroiement

➔ **N<sub>SG</sub> : 1,13 impacts/km<sup>2</sup>/an**



Indice de confiance statistique : **Excellent**

L'intervalle de confiance à 95% est : [1,08 - 1,18].

➔ **Nombre de jours d'orage : 13 jours par an**

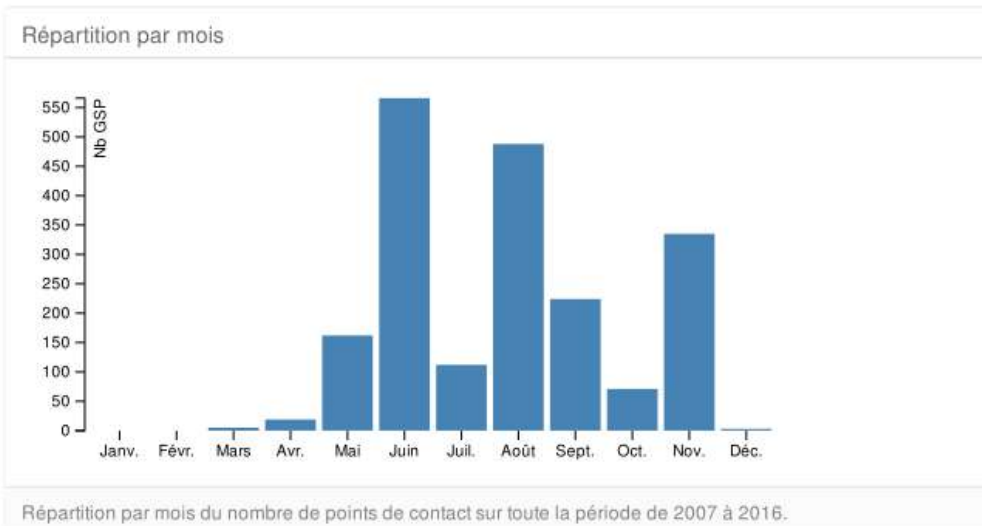
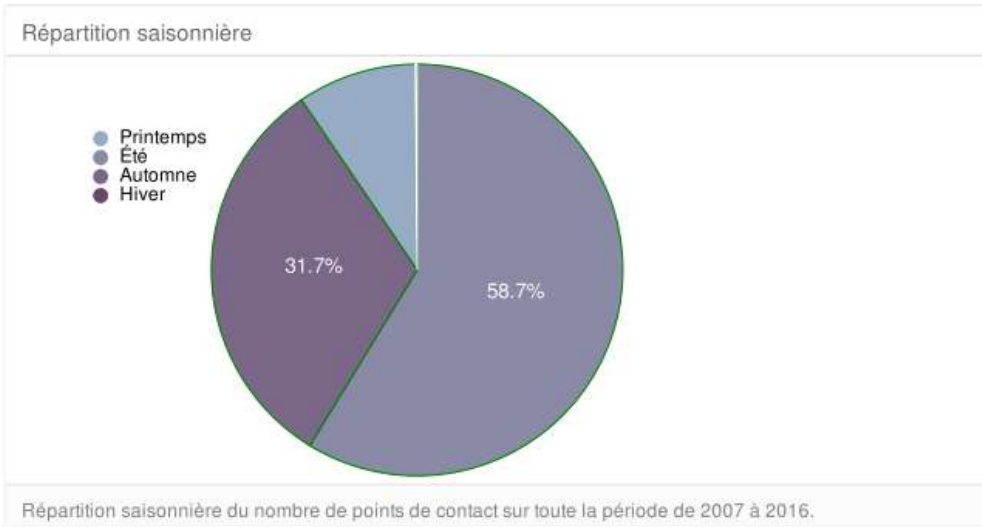
N<sub>SG</sub> : valeur normative de référence (NF EN 62858 – NF C 17-858)

#### Records

**Année record :** 2015 (2,63 impacts/km<sup>2</sup>/an)

**Mois record :** Juin 2015

**Jour record :** 12 juin 2015



Les résultats ci-dessus sont fournis par Météorage à partir des données du réseau de détection des impacts de foudre pour la période 2007-2016.

La meilleure représentation actuelle de l'activité orageuse est la densité de points de contact qui est le nombre de points de contact par km<sup>2</sup> et par an.

La valeur moyenne de la densité de foudroiement ( $N_{SG}$ ) en France est de 1,12 impacts/km<sup>2</sup>/an.

[Cliquez ici pour en savoir plus sur l'évolution des statistiques de foudroiement.](#)

**COPYRIGHT METEORAGE**

Cette fourniture est régie par les conditions générales de vente disponibles ici :

<http://www.meteorage.fr/informations/conditions-generales-de-vente>

## ANNEXE 4 : BATIMENT ENTREPOT

---

### Evaluation selon la norme NF EN 62305-2

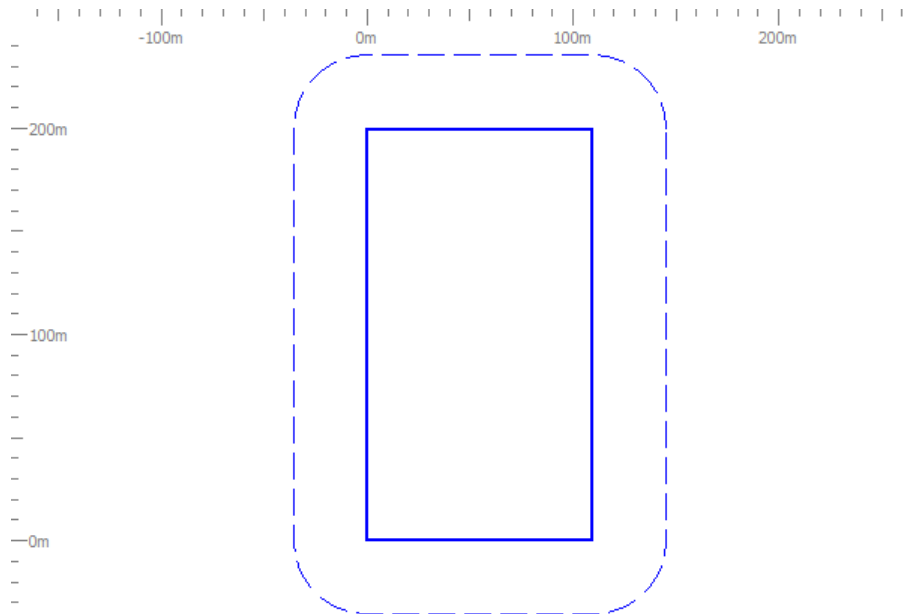
#### 1- Paramètres géographiques et paramètres du bâtiment

La densité de foudroiement  $N_g$  est la base de l'analyse des risques en fonction de NF EN 62305-2:2006. Il définit le nombre de coups de foudre en 1 / an / km<sup>2</sup>. Une valeur de 1,13 coups de foudre / an / km<sup>2</sup> a été déterminée pour l'emplacement de la structure Hangar SCI INTERNON grâce à la carte de densité de foudroiement au sol. En conséquence, il y a un nombre calculé de 11,30 jours d'orage par an pour l'emplacement du projet.

Les dimensions du bâtiment sont importantes pour le risque de coups de foudre direct. Les surfaces d'expositions des coups de foudre directs / indirects sont déterminées en fonction de ces dimensions. La structure Hangar SCI INTERNON a les dimensions suivantes:

$L_b$	Longueur:	110,00 m
$W_b$	Largeur:	200,00 m
$H_b$	Hauteur:	12,00 m
$H_{pb}$	Point culminant (le cas échéant):	0,00 m

Il en résulte une zone d'exposition calculée pour les coups de foudre directs de 48 391,00 m<sup>2</sup> et pour les coups de foudre indirects (à proximité d'une structure) de 373 349,00 m<sup>2</sup>.



L'environnement entourant la structure est un facteur important pour déterminer le nombre possibles de coups de foudre directs / indirects. Il est défini comme suit pour la structure Hangar SCI INTERNON:  
 Emplacement relatif  $C_D$ : 0,50

Si la densité de foudroiement au sol se réfère aux objets environnants et à l'environnement de la structure, une fréquence de nombre d'évènements dangereux dus aux:

- coups de foudre direct pour une structure  $ND = 0,0273$  coups de foudre / an,
- coups de foudre à proximité d'une structure  $NM = 0,3945$  coups de foudre / an,

## 2- Division de la structure en zones / zones de protection contre la foudre

La structure Entrepot n'était pas divisée en zones de protection contre la foudre / zones.



### 3- Lignes d'alimentation

Tous les services entrants et sortants de la structure doivent être pris en considération dans l'analyse des risques. Les conduits ne doivent pas être pris en considération si elles sont reliées à la barre principale de terre de la structure. Si ce n'est pas le cas, le risque des conduits entrants devrait être considéré dans l'analyse des risques (la liaison équipotentielle est obligatoire).

Les services suivants ont été considérés pour la structure Aire de Entrepot dans l'analyse des risques :

- Liaison Téléphone
- Liaison Tarif Jaune

#### Paramètre d'entrée

- Facteur d'installation (enterré / aérien)
- Longueur du conducteur (à l'extérieur du bâtiment)
- Environnement
- Structure connectée
- Type de câblage interne (blindé / non blindé)
- Tension de tenue du réseau interne (rigidité diélectrique de l'équipement terminal) ont été déterminées pour chaque conducteur.

Sur cette base, le risque pour la structure et le contenu résultant des coups de foudre et à proximité des services a été déterminée et évaluée dans l'analyse des risques.

#### - Ligne TARIF JAUNE

Type de conducteur:	Enterré
Résistivité du sol:	500,00
Emplacement:	Structure entourée par des objets plus hauts
Environnement:	Urbain (Hauteur des bâtiments 10 m à 20 m)
Transformateur:	Service de puissance HT (avec transformateur HT/BT)

La longueur du conducteur extérieur à la structure vers le noeud suivant est de 500,00 m.

Sur cette base, les zones d'exposition suivantes ont été déterminés pour la ligne d'alimentation:

- Surface d'exposition des coups de foudre directs sur le service: 10 375,00 m<sup>2</sup>
- Surface d'exposition des coups de foudre au sol à proximité du service: 279 508,00 m<sup>2</sup>

La rigidité diélectrique de l'équipement électrique qui est relié à la Ligne TARIF JAUNE est  $2,5 \text{ kV} < U_w \leq 4,0 \text{ kV}$ .

#### - **Ligne Telecom**

Type de conducteur:	Enterré
Résistivité du sol:	500,00
Emplacement:	Structure entourée par des objets plus hauts
Environnement:	Urbain (Hauteur des bâtiments 10 m à 20 m)
Transformateur:	Service de puissance BT, de communication ou de transmission de données (Ligne sans transformateur)

La longueur du conducteur extérieur à la structure vers le noeud suivant est de 500,00 m.

Sur cette base, les zones d'exposition suivantes ont été déterminés pour la ligne d'alimentation:

- Surface d'exposition des coups de foudre directs sur le service:	10 375,00 m <sup>2</sup>
- Surface d'exposition des coups de foudre au sol à proximité du service:	279 508,00 m <sup>2</sup>

La rigidité diélectrique de l'équipement électrique qui est relié à la Ligne Telecom est  $1,0 \text{ kV} < U_w \leq 1,5 \text{ kV}$ .

#### **4- Risque d'incendie**

Le risque d'incendie dans une structure est un facteur important pour déterminer les mesures de protection nécessaires. Le risque d'incendie de la structure Entrepot a été défini comme suit:

- Faible

#### **5- Mesures visant à réduire les conséquences d'un incendie**

Les mesures suivantes ont été sélectionnées pour réduire les conséquences d'un incendie:

- Une des dispositions suivantes : extincteurs, installations d'extinction fixes déclenchées manuellement, installations manuelles d'alarme, prises d'eau, compartiments étanches, voies d'évacuation protégées

#### **6- Dangers particuliers dans le bâtiment pour les personnes**

En raison du nombre de personnes, le risque éventuel de panique pour la structure Entrepot a été défini comme suit:

- Faible niveau de panique

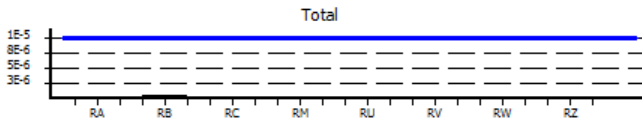
## 7- Analyse des risques

Comme décrit dans 4.1, les risques suivants selon 5. ont été évalués. La barre bleue indique la valeur de risque tolérable et la barre verte / rouge indique le risque déterminé.

### a. Risque R1, vie humaine

Le risque suivant a été déterminé pour les personnes à l'extérieur et à l'intérieur de la structure Hangar SCI INTERNON:

Risque tolérable $R_T$ :	1,00E-05
Calcul du risque R1 (sans protection):	1,55E-06



Le bâtiment est considéré comme autoprotégé.

# **ANNEXE 2**

Calcul D9

DESCRIPTION SOMMAIRE DU RISQUE				
Désignation des bâtiments, locaux ou zones constituant la surface de référence	U LOG SV1 C1a, C1b, C2, C3, sous-sol, local de charge			
Principales activités	1510			
Stockages (quantité et nature des principaux matériaux combustibles/inflammables)				
CRITERES	COEFFICIENTS ADDITIONNELS	COEFFICIENTS RETENUS POUR LE CALCUL		COMMENTAIRES/ JUSTIFICATIONS
		Stockage		
<b>HAUTEUR DE STOCKAGE</b> <sup>(1)(2)(3)</sup>				
- Jusqu'à 3 m	0	+ 0,2		jusqu'à 10 m à confirmer
- Jusqu'à 8 m	+ 0,1			
- Jusqu'à 12 m	+ 0,2			
- Jusqu'à 30 m	+ 0,5			
- Jusqu'à 40 m	+ 0,7			
- Au delà de 40 m	+ 0,8			
<b>TYPE DE CONSTRUCTION</b> <sup>(4)</sup>				
- Résistance mécanique de l'ossature ≥ R 60	- 0,1	0		structure béton > R60
- Résistance mécanique de l'ossature ≥ R 30	0			
- Résistance mécanique de l'ossature < R 30	+ 0,1			
<b>MATERIAUX AGGRAVANTS</b>				
Présence d'au moins un matériau aggravant <sup>(5)</sup>	+ 0,1	+ 0,1		baradage extérieur combustible (isolant en
<b>TYPES D'INTERVENTIONS INTERNES</b>				
- Accueil 24h/24 (présence permanente à l'entrée)	- 0,1	0		Detection incendie à confirmer
- DAI généralisée reportée 24h/24 7j/7 en télésurveillance ou au poste de secours 24h/24 lorsqu'il existe, avec des consignes d'appels <sup>(6)</sup>	- 0,1	- 0,1		
- Service sécurité incendie 24h/24 avec moyens appropriés équipe de seconde intervention, en mesure d'intervenir 24h/24 <sup>(7)</sup>	- 0,3	0		
<b>Σ des Coefficients</b>		+ 0,2	0	
<b>1 + Σ des Coefficients</b>		+ 1,2	+ 1,0	
<b>Surface (S en m²)</b>		18800		C2 CF 120 sur 4 faces à confirm
$Q_i = 30 \times \frac{S}{500} \times (1 + \sum coeff)$ <sup>(8)</sup>		1353,6	0	
<b>Catégorie de risque</b> <sup>(9)</sup>		2		
Risque faible : $Q_{RF} = Q_i \times 0,5$		2030,4	Définir catégorie de risque	R16
Risque 1 : $Q_1 = Q_i \times 1$				
Risque 2 : $Q_2 = Q_i \times 1,5$				
Risque 3 : $Q_3 = Q_i \times 2$				
<b>Risque protégé par une installation d'extinction automatique à eau</b> <sup>(10)</sup> :		OUI		
$Q_{RF}, Q_1, Q_2$ ou $Q_3 \div 2$		1015,2	0	
<b>DÉBIT CALCULÉ</b> <sup>(11)</sup> (Q en m³/h)		1015,2		
<b>DÉBIT RETENU</b> <sup>(12) (13)(14)</sup>		<b>720</b>		Nota (13)

***NB : Résultat arrondi au multiple de 30 m<sup>3</sup>/h le plus proche***

- (1) Sans autre précision, la hauteur de stockage doit être considérée comme étant égale à la hauteur du bâtiment moins 1 m (cas des bâtiments de stockage).
- (2) En cas de présence exclusive de liquides inflammables ou combustibles (point d'éclair inférieur à 93 °C) dans des contenants de capacité unitaire > 1 m<sup>3</sup>, retenir un coefficient égal à 0 (valable pour les stockages et les activités).
- (3) Pour les activités, retenir un coefficient égal à 0
- (4) Pour ce coefficient, ne pas tenir compte de l'installation d'extinction automatique à eau.
- (5) Les matériaux aggravants à prendre en compte sont :
- fluide caloporteur organique combustible d'une capacité de plus de 1 m<sup>3</sup> ;
  - panneaux sandwichs à isolant combustible présentant un classement de réaction au feu B s1 d0 ou inférieur selon l'arrêté du 21 novembre 2002 ;
  - bardage extérieur combustible (bois, matières plastiques) ;
  - revêtement d'étanchéité bitumé sur couverture (sauf couverture en béton) ;
  - aménagements intérieurs en bois (planchers, sous toiture, etc.) ;
  - matériaux d'isolation thermique combustibles en façade et en toiture (matières plastiques, matériaux biosourcés, etc.) ;
  - panneaux photovoltaïques.
- Si la catégorie de risque retenue est déjà majorée du fait de la présence de panneaux sandwichs (voir chapitre 4.1.2), ceux-ci ne sont plus considérés comme des matériaux aggravants.
- (6) Une installation d'extinction automatique à eau de type sprinkleur peut faire office de détection automatique d'incendie
- (7) La présence seule d'équipiers de première intervention ou d'un service de sécurité utilisant uniquement des moyens de première intervention (extincteurs, RIA) ne permet pas de retenir cette minoration.
- (8) Qi : débit intermédiaire du calcul en m<sup>3</sup>/h
- (9) La catégorie de risque RF, 1, 2 ou 3 est fonction du classement des activités et stockages référencés en annexe 1.  
Pour le risque RF, voir également le chapitre 4.1.2.
- (10) Un risque est considéré comme protégé par une installation d'extinction automatique à eau si :
- protection autonome, complète (couvrant l'ensemble de la surface de référence) et dimensionnée en fonction de la nature du stockage et de l'activité réellement présente en exploitation, en fonction des règles de l'art et des référentiels existants ;
  - Installation entretenue et vérifiée régulièrement
  - Installation en service en permanence.
- (11) Le débit calculé correspond à la somme des débits liés aux activités et aux stockages dans la surface de référence considérée.
- (12) Aucun débit ne peut être inférieur à 60 m<sup>3</sup>/h
- (13) Le débit retenu sera limité à 720 m<sup>3</sup>/h en cas de risque protégé par un système d'extinction automatique à eau. Tout résultat supérieur sera ramené à cette valeur.
- (14) La quantité d'eau nécessaire sur le réseau sous pression (voir chapitre 5, alinéa 9) doit être distribuée par des points d'eau incendie situés à moins de 100 m des accès principaux des bâtiments et distants entre eux de 150 m maximum. Par ailleurs, les points d'eau incendie seront positionnés dans la mesure du possible de telle sorte que l'exposition au flux thermique du personnel amené à intervenir ne puisse excéder 5 kW/m<sup>2</sup>.

# **ANNEXE 3**

## Calcul D9a

Besoins pour la lutte		Résultat guide pratique D9 :	1440	
Moyens de lutte intérieure contre l'incendie	Sprinkleurs	Volume réserve intégrale de la source principale <b>ou</b> besoins x durée théorique maximale de fonctionnement	460	Cuve du sprinkler
	Rideau d'eau	Besoins x 90 min		
	RIA	A négliger	0	
	Mousse HF et MF	Débit de solution moussante x temps de noyage (en général 15-25 min)		
	Brouillard d'eau et autres systèmes	Débit x temps de fonctionnement requis		
	Colonne humide	Débit x temps de fonctionnement requis		
Volumes d'eau liés aux intempéries		10 l/m <sup>2</sup> de surface de drainage	457	
Présence stock de liquide		20 % du volume contenu dans le local contenant le plus grand volume		
<b>Volume total de liquide à mettre en rétention (m<sup>3</sup>)</b>			<b>2357</b>	



# **ANNEXE 4**

## Note de calcul Flumilog

# FLUMilog

Interface graphique v.5.6.1.0

Outil de calculV5.61

## Flux Thermiques Détermination des distances d'effets

Utilisateur :	
Société :	
Nom du Projet :	BIB
Cellule :	
Commentaire :	
Création du fichier de données d'entrée :	10/05/2023 à 09:50:45 avec l'interface graphique v. 5.6.1.0
Date de création du fichier de résultats :	10/5/23

## I. DONNEES D'ENTREE :

### Donnée Cible

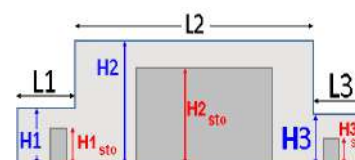
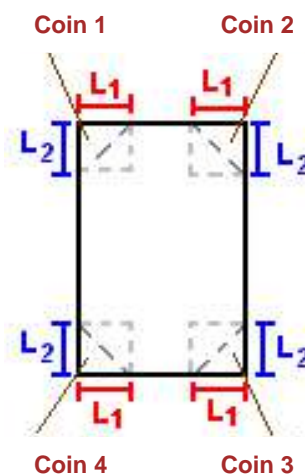
Hauteur de la cible : **1,8 m**

### Données murs entre cellules

REI C1/C2 : **1 min**

### Géométrie Cellule1

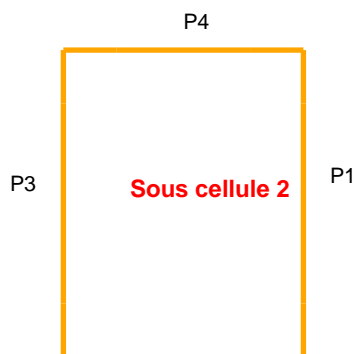
Nom de la Cellule :Sous cellule 2				
Longueur maximum de la cellule (m)		<b>20,0</b>		
Largeur maximum de la cellule (m)		<b>177,4</b>		
Hauteur maximum de la cellule (m)		<b>10,2</b>		
Coin 1	<b>non tronqué</b>	L1 (m)	<b>0,0</b>	
		L2 (m)	<b>0,0</b>	
Coin 2	<b>non tronqué</b>	L1 (m)	<b>0,0</b>	
		L2 (m)	<b>0,0</b>	
Coin 3	<b>non tronqué</b>	L1 (m)	<b>0,0</b>	
		L2 (m)	<b>0,0</b>	
Coin 4	<b>non tronqué</b>	L1 (m)	<b>0,0</b>	
		L2 (m)	<b>0,0</b>	
Hauteur complexe				
	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	
L (m)	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	
H (m)	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	
H sto (m)	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	



### Toiture

Résistance au feu des poutres (min)	<b>15</b>
Résistance au feu des pannes (min)	<b>15</b>
Matériaux constituant la couverture	<b>metallicque multicouches</b>
Nombre d'exutoires	<b>12</b>
Longueur des exutoires (m)	<b>3,0</b>
Largeur des exutoires (m)	<b>2,0</b>

## Parois de la cellule : Sous cellule 2



	Paroi P1	Paroi P2	Paroi P3	Paroi P4
<b>Composantes de la Paroi</b>	<b>Multicomposante</b>	<b>Monocomposante</b>	<b>Monocomposante</b>	<b>Monocomposante</b>
<b>Structure Support</b>	<b>Poteau Acier</b>	<b>Poteau Acier</b>	<b>Poteau beton</b>	<b>Poteau bois</b>
<b>Nombre de Portes de quais</b>	<b>0</b>	<b>23</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Largeur des portes (m)</b>	<b>0,0</b>	<b>2,5</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Hauteur des portes (m)</b>	<b>4,0</b>	<b>4,0</b>	<b>4,0</b>	<b>0,0</b>
	<i>Partie en haut à gauche</i>	<i>Un seul type de paroi</i>	<i>Un seul type de paroi</i>	<i>Un seul type de paroi</i>
<b>Matériau</b>	<b>bardage double peau</b>	<b>bardage double peau</b>	<b>Beton Arme/Cellulaire</b>	<b>Parpaings/Briques</b>
<b>R(i) : Résistance Structure(min)</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>120</b>	<b>1</b>
<b>E(i) : Etanchéité aux gaz (min)</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>120</b>	<b>1</b>
<b>I(i) : Critère d'isolation de paroi (min)</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>120</b>	<b>1</b>
<b>Y(i) : Résistance des Fixations (min)</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>120</b>	<b>1</b>
<b>Largeur (m)</b>	<b>10,0</b>			
<b>Hauteur (m)</b>	<b>6,2</b>			
	<i>Partie en haut à droite</i>			
<b>Matériau</b>	<b>bardage double peau</b>			
<b>R(i) : Résistance Structure(min)</b>	<b>15</b>			
<b>E(i) : Etanchéité aux gaz (min)</b>	<b>15</b>			
<b>I(i) : Critère d'isolation de paroi (min)</b>	<b>15</b>			
<b>Y(i) : Résistance des Fixations (min)</b>	<b>15</b>			
<b>Largeur (m)</b>	<b>10,0</b>			
<b>Hauteur (m)</b>	<b>6,2</b>			
	<i>Partie en bas à gauche</i>			
<b>Matériau</b>	<b>Parpaings/Briques</b>			
<b>R(i) : Résistance Structure(min)</b>	<b>15</b>			
<b>E(i) : Etanchéité aux gaz (min)</b>	<b>15</b>			
<b>I(i) : Critère d'isolation de paroi (min)</b>	<b>15</b>			
<b>Y(i) : Résistance des Fixations (min)</b>	<b>15</b>			
<b>Largeur (m)</b>	<b>10,0</b>			
<b>Hauteur (m)</b>	<b>4,0</b>			
	<i>Partie en bas à droite</i>			
<b>Matériau</b>	<b>Parpaings/Briques</b>			
<b>R(i) : Résistance Structure(min)</b>	<b>15</b>			
<b>E(i) : Etanchéité aux gaz (min)</b>	<b>15</b>			
<b>I(i) : Critère d'isolation de paroi (min)</b>	<b>15</b>			
<b>Y(i) : Résistance des Fixations (min)</b>	<b>15</b>			
<b>Largeur (m)</b>	<b>10,0</b>			
<b>Hauteur (m)</b>	<b>4,0</b>			

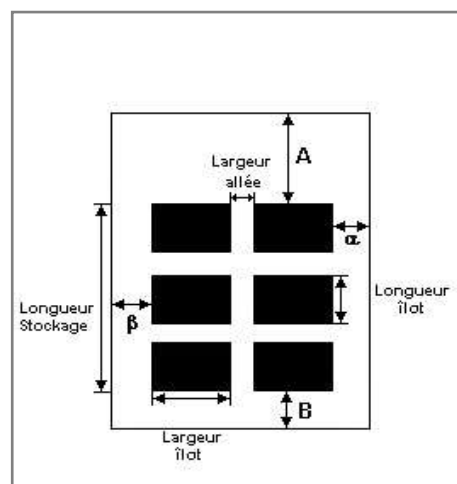
## Stockage de la cellule : Sous cellule 2

Mode de stockage

Masse

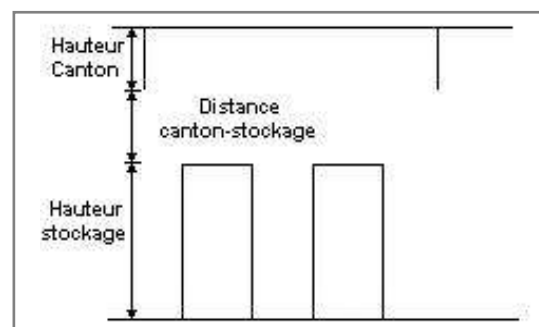
### Dimensions

Longueur de préparation A	3,2 m
Longueur de préparation B	5,8 m
Déport latéral a	5,0 m
Déport latéral b	28,4 m
Hauteur du canton	2,0 m



### Stockage en masse

Nombre d'îlots dans le sens de la longueur	1
Nombre d'îlots dans le sens de la largeur	3
Largeur des îlots	46,0 m
Longueur des îlots	11,0 m
Hauteur des îlots	3,6 m
Largeur des allées entre îlots	3,0 m



## Palette type de la cellule Sous cellule 2

### Dimensions Palette

Longueur de la palette :	1,2 m
Largeur de la palette :	0,8 m
Hauteur de la palette :	1,8 m
Volume de la palette :	1,7 m <sup>3</sup>
Nom de la palette :	Palette vin

Poids total de la palette : 685,6 kg

### Composition de la Palette (Masse en kg)

Carton	PVC	Palette Bois	Eau	NC	NC	NC
0,2	0,4	25,0	660,0	0,0	0,0	0,0

NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

NC	NC	NC	NC
0,0	0,0	0,0	0,0

### Données supplémentaires

Durée de combustion de la palette :	6,8 min
Puissance dégagée par la palette :	198,0 kW

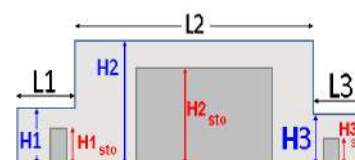
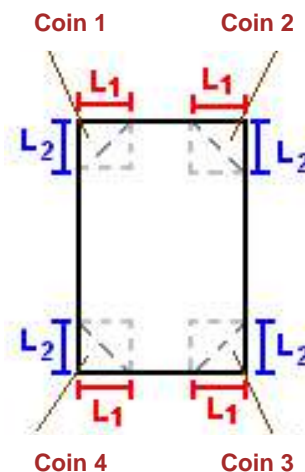
## I. DONNEES D'ENTREE :

### Donnée Cible

Hauteur de la cible : **1,8 m**

### Géométrie Cellule2

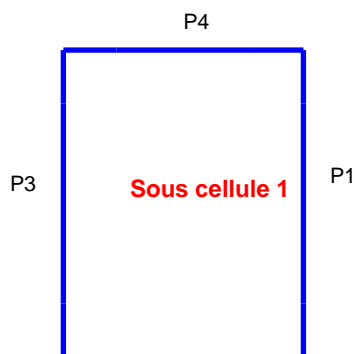
Nom de la Cellule :Sous cellule 1				
Longueur maximum de la cellule (m)		<b>86,0</b>		
Largeur maximum de la cellule (m)		<b>177,4</b>		
Hauteur maximum de la cellule (m)		<b>10,2</b>		
Coin 1	<b>non tronqué</b>	L1 (m)	<b>0,0</b>	
		L2 (m)	<b>0,0</b>	
Coin 2	<b>non tronqué</b>	L1 (m)	<b>0,0</b>	
		L2 (m)	<b>0,0</b>	
Coin 3	<b>non tronqué</b>	L1 (m)	<b>0,0</b>	
		L2 (m)	<b>0,0</b>	
Coin 4	<b>non tronqué</b>	L1 (m)	<b>0,0</b>	
		L2 (m)	<b>0,0</b>	
Hauteur complexe				
	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	
L (m)	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	
H (m)	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	
H sto (m)	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	



### Toiture

Résistance au feu des poutres (min)	<b>15</b>
Résistance au feu des pannes (min)	<b>15</b>
Matériaux constituant la couverture	<b>metallicque multicouches</b>
Nombre d'exutoires	<b>51</b>
Longueur des exutoires (m)	<b>3,0</b>
Largeur des exutoires (m)	<b>2,0</b>

## Parois de la cellule : Sous cellule 1



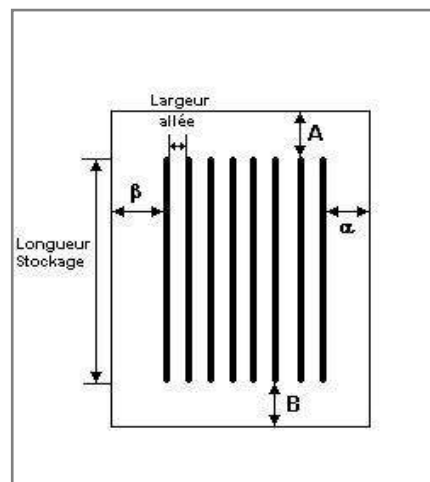
	Paroi P1	Paroi P2	Paroi P3	Paroi P4
<b>Composantes de la Paroi</b>	<b>Multicomposante</b>	<b>Monocomposante</b>	<b>Monocomposante</b>	<b>Multicomposante</b>
<b>Structure Support</b>	<b>Poteau Acier</b>	<b>Poteau bois</b>	<b>Poteau beton</b>	<b>Poteau Acier</b>
<b>Nombre de Portes de quais</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Largeur des portes (m)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Hauteur des portes (m)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
	<i>Partie en haut à gauche</i>	<i>Un seul type de paroi</i>	<i>Un seul type de paroi</i>	<i>Partie en haut à gauche</i>
<b>Matériau</b>	<b>bardage double peau</b>	<b>Parpaings/Briques</b>	<b>Beton Arme/Cellulaire</b>	<b>Beton Arme/Cellulaire</b>
<b>R(i) : Résistance Structure(min)</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>120</b>	<b>120</b>
<b>E(i) : Etanchéité aux gaz (min)</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>120</b>	<b>120</b>
<b>I(i) : Critère d'isolation de paroi (min)</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>120</b>	<b>120</b>
<b>Y(i) : Résistance des Fixations (min)</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>120</b>	<b>120</b>
<b>Largeur (m)</b>	<b>5,0</b>			<b>4,0</b>
<b>Hauteur (m)</b>	<b>6,2</b>			<b>5,1</b>
	<i>Partie en haut à droite</i>			<i>Partie en haut à droite</i>
<b>Matériau</b>	<b>Beton Arme/Cellulaire</b>			<b>bardage double peau</b>
<b>R(i) : Résistance Structure(min)</b>	<b>120</b>			<b>15</b>
<b>E(i) : Etanchéité aux gaz (min)</b>	<b>120</b>			<b>15</b>
<b>I(i) : Critère d'isolation de paroi (min)</b>	<b>120</b>			<b>15</b>
<b>Y(i) : Résistance des Fixations (min)</b>	<b>120</b>			<b>15</b>
<b>Largeur (m)</b>	<b>81,0</b>			<b>173,4</b>
<b>Hauteur (m)</b>	<b>5,1</b>			<b>6,2</b>
	<i>Partie en bas à gauche</i>			<i>Partie en bas à gauche</i>
<b>Matériau</b>	<b>Parpaings/Briques</b>			<b>Beton Arme/Cellulaire</b>
<b>R(i) : Résistance Structure(min)</b>	<b>15</b>			<b>120</b>
<b>E(i) : Etanchéité aux gaz (min)</b>	<b>15</b>			<b>120</b>
<b>I(i) : Critère d'isolation de paroi (min)</b>	<b>15</b>			<b>120</b>
<b>Y(i) : Résistance des Fixations (min)</b>	<b>15</b>			<b>120</b>
<b>Largeur (m)</b>	<b>5,0</b>			<b>4,0</b>
<b>Hauteur (m)</b>	<b>4,0</b>			<b>5,1</b>
	<i>Partie en bas à droite</i>			<i>Partie en bas à droite</i>
<b>Matériau</b>	<b>Beton Arme/Cellulaire</b>			<b>Parpaings/Briques</b>
<b>R(i) : Résistance Structure(min)</b>	<b>120</b>			<b>15</b>
<b>E(i) : Etanchéité aux gaz (min)</b>	<b>120</b>			<b>15</b>
<b>I(i) : Critère d'isolation de paroi (min)</b>	<b>120</b>			<b>15</b>
<b>Y(i) : Résistance des Fixations (min)</b>	<b>120</b>			<b>15</b>
<b>Largeur (m)</b>	<b>81,0</b>			<b>173,4</b>
<b>Hauteur (m)</b>	<b>5,1</b>			<b>4,0</b>

## Stockage de la cellule : Sous cellule 1

Nombre de niveaux	3
Mode de stockage	Rack

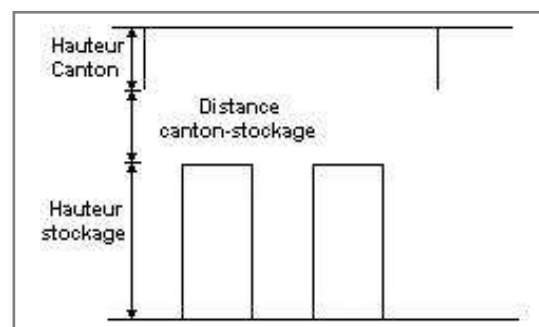
### Dimensions

Longueur de stockage	78,0 m
Déport latéral a	1,0 m
Déport latéral b	1,0 m
Longueur de préparation A	2,5 m
Longueur de préparation B	5,5 m
Hauteur maximum de stockage	8,0 m
Hauteur du canton	2,0 m
Ecart entre le haut du stockage et le canton	0,2 m



### Stockage en rack

Sens du stockage	dans le sens de la paroi 1
Nombre de double racks	37
Largeur d'un double rack	2,2 m
Nombre de racks simples	2
Largeur d'un rack simple	1,1 m
Largeur des allées entre les racks	2,4 m



## Palette type de la cellule Sous cellule 1

### Dimensions Palette

Longueur de la palette :	1,1 m
Largeur de la palette :	0,8 m
Hauteur de la palette :	2,4 m
Volume de la palette :	2,1 m <sup>3</sup>
Nom de la palette :	Palette vin

Poids total de la palette : 685,6 kg

### Composition de la Palette (Masse en kg)

Carton	PVC	Palette Bois	Eau	NC	NC	NC
0,2	0,4	25,0	660,0	0,0	0,0	0,0

NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

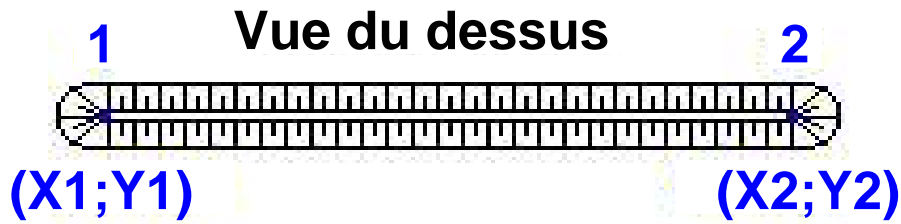
NC	NC	NC	NC
0,0	0,0	0,0	0,0

### Données supplémentaires

Durée de combustion de la palette :	5,5 min
Puissance dégagée par la palette :	242,6 kW



Merlons



Merlon n°	Hauteur (m)	Coordonnées du premier point		Coordonnées du deuxième point	
		X1 (m)	Y1 (m)	X2 (m)	Y2 (m)
1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
10	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
11	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
12	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
13	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
14	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
15	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
16	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
17	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
18	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
19	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
20	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

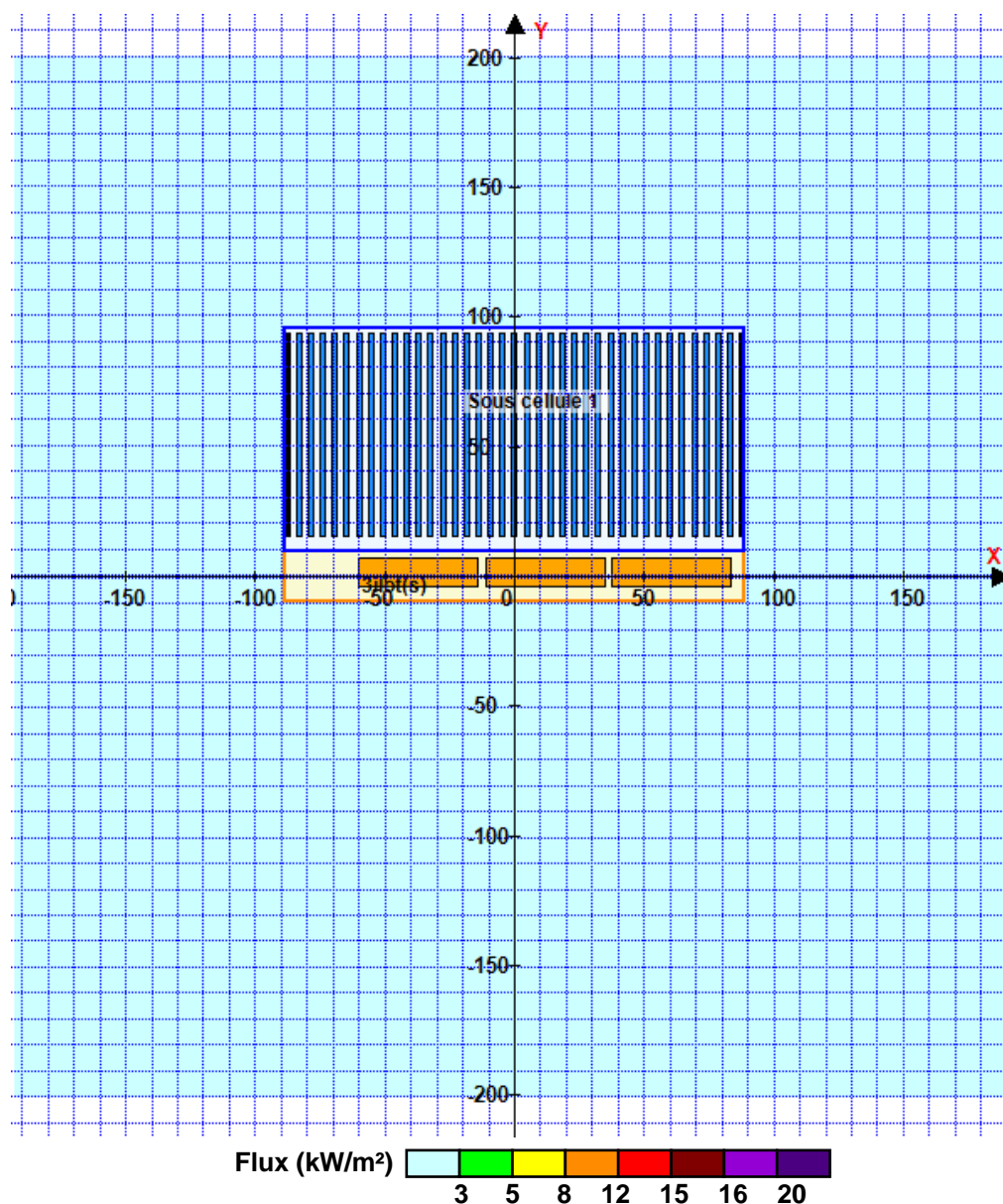
## II. RESULTATS :

Départ de l'incendie dans la cellule : **Sous cellule 1**

Durée de l'incendie dans la cellule : Sous cellule 2 **54,0** min

Durée de l'incendie dans la cellule : Sous cellule 1 **42,0** min

### Distance d'effets des flux maximum



**Avertissement:** Dans le cas d'un scénario de propagation, l'interface de calcul Flumilog ne vérifie pas la cohérence entre les saisies des caractéristiques des parois de chaque cellule et la saisie de tenue au feu des parois séparatives indiquée en page 2 de la note de calcul.

Pour information : Dans l'environnement proche de la flamme, le transfert convectif de chaleur ne peut être négligé. Il est donc préconisé pour de faibles distances d'effets comprises entre 1 et 5 m de retenir une distance d'effets de 5 m et pour celles comprises entre 6 m et 10 m de retenir 10 m.

# FLUMilog

Interface graphique v.5.6.1.0

Outil de calculV5.61

## Flux Thermiques Détermination des distances d'effets

Utilisateur :	
Société :	
Nom du Projet :	BIB
Cellule :	
Commentaire :	
Création du fichier de données d'entrée :	10/05/2023 à 09:50:45 avec l'interface graphique v. 5.6.1.0
Date de création du fichier de résultats :	10/5/23

## I. DONNEES D'ENTREE :

### Donnée Cible

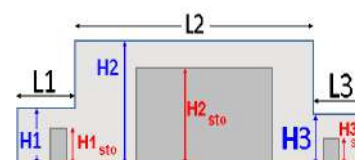
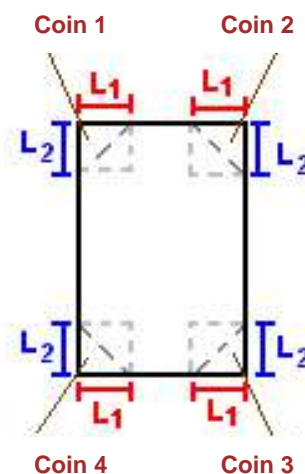
Hauteur de la cible : **1,8 m**

### Données murs entre cellules

REI C1/C2 : **1 min**

### Géométrie Cellule1

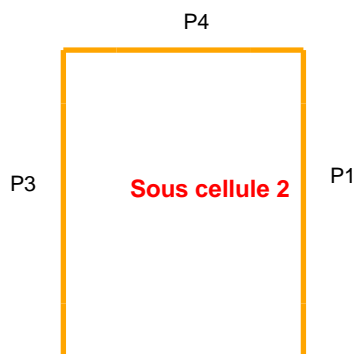
Nom de la Cellule :Sous cellule 2			
Longueur maximum de la cellule (m)	<b>20,0</b>		
Largeur maximum de la cellule (m)	<b>177,4</b>		
Hauteur maximum de la cellule (m)	<b>10,2</b>		
Coin 1	<b>non tronqué</b>	L1 (m)	<b>0,0</b>
		L2 (m)	<b>0,0</b>
Coin 2	<b>non tronqué</b>	L1 (m)	<b>0,0</b>
		L2 (m)	<b>0,0</b>
Coin 3	<b>non tronqué</b>	L1 (m)	<b>0,0</b>
		L2 (m)	<b>0,0</b>
Coin 4	<b>non tronqué</b>	L1 (m)	<b>0,0</b>
		L2 (m)	<b>0,0</b>
Hauteur complexe			
	1	2	3
L (m)	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
H (m)	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
H sto (m)	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>



### Toiture

Résistance au feu des poutres (min)	<b>15</b>
Résistance au feu des pannes (min)	<b>15</b>
Matériaux constituant la couverture	<b>metallicque multicouches</b>
Nombre d'exutoires	<b>12</b>
Longueur des exutoires (m)	<b>3,0</b>
Largeur des exutoires (m)	<b>2,0</b>

## Parois de la cellule : Sous cellule 2



	Paroi P1	Paroi P2	Paroi P3	Paroi P4
<b>Composantes de la Paroi</b>	<b>Multicomposante</b>	<b>Monocomposante</b>	<b>Monocomposante</b>	<b>Monocomposante</b>
<b>Structure Support</b>	<b>Poteau Acier</b>	<b>Poteau Acier</b>	<b>Poteau beton</b>	<b>Poteau bois</b>
<b>Nombre de Portes de quais</b>	<b>0</b>	<b>23</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Largeur des portes (m)</b>	<b>0,0</b>	<b>2,5</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Hauteur des portes (m)</b>	<b>4,0</b>	<b>4,0</b>	<b>4,0</b>	<b>0,0</b>
	<i>Partie en haut à gauche</i>	<i>Un seul type de paroi</i>	<i>Un seul type de paroi</i>	<i>Un seul type de paroi</i>
<b>Matériau</b>	<b>bardage double peau</b>	<b>bardage double peau</b>	<b>Beton Arme/Cellulaire</b>	<b>Parpaings/Briques</b>
<b>R(i) : Résistance Structure(min)</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>120</b>	<b>1</b>
<b>E(i) : Etanchéité aux gaz (min)</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>120</b>	<b>1</b>
<b>I(i) : Critère d'isolation de paroi (min)</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>120</b>	<b>1</b>
<b>Y(i) : Résistance des Fixations (min)</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>120</b>	<b>1</b>
<b>Largeur (m)</b>	<b>10,0</b>			
<b>Hauteur (m)</b>	<b>6,2</b>			
	<i>Partie en haut à droite</i>			
<b>Matériau</b>	<b>bardage double peau</b>			
<b>R(i) : Résistance Structure(min)</b>	<b>15</b>			
<b>E(i) : Etanchéité aux gaz (min)</b>	<b>15</b>			
<b>I(i) : Critère d'isolation de paroi (min)</b>	<b>15</b>			
<b>Y(i) : Résistance des Fixations (min)</b>	<b>15</b>			
<b>Largeur (m)</b>	<b>10,0</b>			
<b>Hauteur (m)</b>	<b>6,2</b>			
	<i>Partie en bas à gauche</i>			
<b>Matériau</b>	<b>Parpaings/Briques</b>			
<b>R(i) : Résistance Structure(min)</b>	<b>15</b>			
<b>E(i) : Etanchéité aux gaz (min)</b>	<b>15</b>			
<b>I(i) : Critère d'isolation de paroi (min)</b>	<b>15</b>			
<b>Y(i) : Résistance des Fixations (min)</b>	<b>15</b>			
<b>Largeur (m)</b>	<b>10,0</b>			
<b>Hauteur (m)</b>	<b>4,0</b>			
	<i>Partie en bas à droite</i>			
<b>Matériau</b>	<b>Parpaings/Briques</b>			
<b>R(i) : Résistance Structure(min)</b>	<b>15</b>			
<b>E(i) : Etanchéité aux gaz (min)</b>	<b>15</b>			
<b>I(i) : Critère d'isolation de paroi (min)</b>	<b>15</b>			
<b>Y(i) : Résistance des Fixations (min)</b>	<b>15</b>			
<b>Largeur (m)</b>	<b>10,0</b>			
<b>Hauteur (m)</b>	<b>4,0</b>			

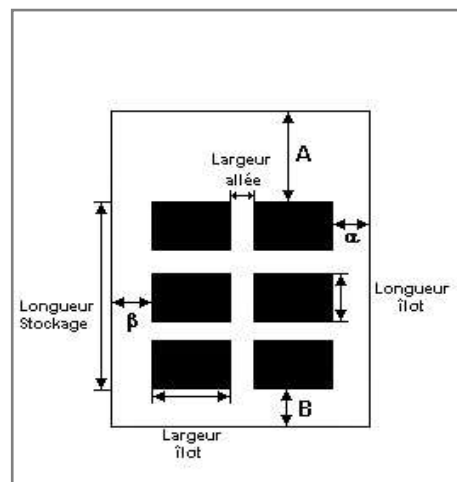
## Stockage de la cellule : Sous cellule 2

Mode de stockage

Masse

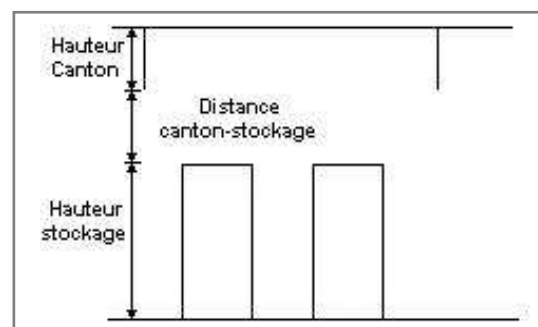
### Dimensions

Longueur de préparation A	3,2 m
Longueur de préparation B	5,8 m
Déport latéral a	5,0 m
Déport latéral b	28,4 m
Hauteur du canton	2,0 m



### Stockage en masse

Nombre d'îlots dans le sens de la longueur	1
Nombre d'îlots dans le sens de la largeur	3
Largeur des îlots	46,0 m
Longueur des îlots	11,0 m
Hauteur des îlots	3,6 m
Largeur des allées entre îlots	3,0 m



## Palette type de la cellule Sous cellule 2

### Dimensions Palette

Longueur de la palette :	1,2 m
Largeur de la palette :	0,8 m
Hauteur de la palette :	1,8 m
Volume de la palette :	1,7 m <sup>3</sup>
Nom de la palette :	Palette vin

Poids total de la palette : 685,6 kg

### Composition de la Palette (Masse en kg)

Carton	PVC	Palette Bois	Eau	NC	NC	NC
0,2	0,4	25,0	660,0	0,0	0,0	0,0

NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

NC	NC	NC	NC
0,0	0,0	0,0	0,0

### Données supplémentaires

Durée de combustion de la palette :	6,8 min
Puissance dégagée par la palette :	198,0 kW

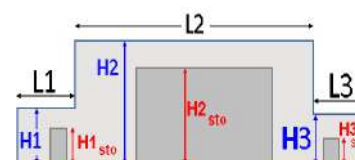
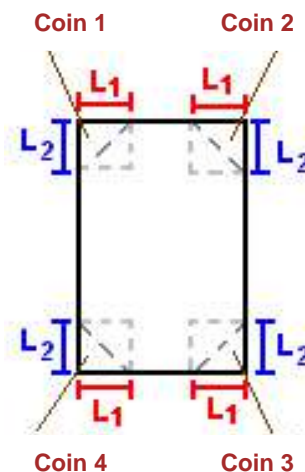
## I. DONNEES D'ENTREE :

### Donnée Cible

Hauteur de la cible : **1,8 m**

### Géométrie Cellule2

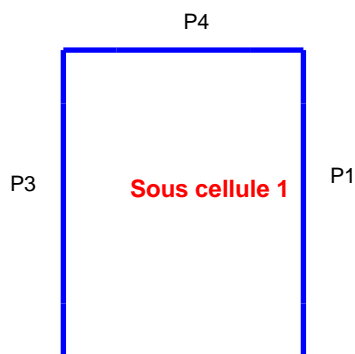
Nom de la Cellule :Sous cellule 1				
Longueur maximum de la cellule (m)		<b>86,0</b>		
Largeur maximum de la cellule (m)		<b>177,4</b>		
Hauteur maximum de la cellule (m)		<b>10,2</b>		
Coin 1	<b>non tronqué</b>	L1 (m)	<b>0,0</b>	
		L2 (m)	<b>0,0</b>	
Coin 2	<b>non tronqué</b>	L1 (m)	<b>0,0</b>	
		L2 (m)	<b>0,0</b>	
Coin 3	<b>non tronqué</b>	L1 (m)	<b>0,0</b>	
		L2 (m)	<b>0,0</b>	
Coin 4	<b>non tronqué</b>	L1 (m)	<b>0,0</b>	
		L2 (m)	<b>0,0</b>	
Hauteur complexe				
	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	
L (m)	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	
H (m)	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	
H sto (m)	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	



### Toiture

Résistance au feu des poutres (min)	<b>15</b>
Résistance au feu des pannes (min)	<b>15</b>
Matériaux constituant la couverture	<b>metallicque multicouches</b>
Nombre d'exutoires	<b>51</b>
Longueur des exutoires (m)	<b>3,0</b>
Largeur des exutoires (m)	<b>2,0</b>

## Parois de la cellule : Sous cellule 1



	Paroi P1	Paroi P2	Paroi P3	Paroi P4
<b>Composantes de la Paroi</b>	<b>Multicomposante</b>	<b>Monocomposante</b>	<b>Monocomposante</b>	<b>Multicomposante</b>
<b>Structure Support</b>	<b>Poteau Acier</b>	<b>Poteau bois</b>	<b>Poteau beton</b>	<b>Poteau Acier</b>
<b>Nombre de Portes de quais</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Largeur des portes (m)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Hauteur des portes (m)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
	<i>Partie en haut à gauche</i>	<i>Un seul type de paroi</i>	<i>Un seul type de paroi</i>	<i>Partie en haut à gauche</i>
<b>Matériau</b>	<b>bardage double peau</b>	<b>Parpaings/Briques</b>	<b>Beton Arme/Cellulaire</b>	<b>Beton Arme/Cellulaire</b>
<b>R(i) : Résistance Structure(min)</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>120</b>	<b>120</b>
<b>E(i) : Etanchéité aux gaz (min)</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>120</b>	<b>120</b>
<b>I(i) : Critère d'isolation de paroi (min)</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>120</b>	<b>120</b>
<b>Y(i) : Résistance des Fixations (min)</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>120</b>	<b>120</b>
<b>Largeur (m)</b>	<b>5,0</b>			<b>4,0</b>
<b>Hauteur (m)</b>	<b>6,2</b>			<b>5,1</b>
	<i>Partie en haut à droite</i>			<i>Partie en haut à droite</i>
<b>Matériau</b>	<b>Beton Arme/Cellulaire</b>			<b>bardage double peau</b>
<b>R(i) : Résistance Structure(min)</b>	<b>120</b>			<b>15</b>
<b>E(i) : Etanchéité aux gaz (min)</b>	<b>120</b>			<b>15</b>
<b>I(i) : Critère d'isolation de paroi (min)</b>	<b>120</b>			<b>15</b>
<b>Y(i) : Résistance des Fixations (min)</b>	<b>120</b>			<b>15</b>
<b>Largeur (m)</b>	<b>81,0</b>			<b>173,4</b>
<b>Hauteur (m)</b>	<b>5,1</b>			<b>6,2</b>
	<i>Partie en bas à gauche</i>			<i>Partie en bas à gauche</i>
<b>Matériau</b>	<b>Parpaings/Briques</b>			<b>Beton Arme/Cellulaire</b>
<b>R(i) : Résistance Structure(min)</b>	<b>15</b>			<b>120</b>
<b>E(i) : Etanchéité aux gaz (min)</b>	<b>15</b>			<b>120</b>
<b>I(i) : Critère d'isolation de paroi (min)</b>	<b>15</b>			<b>120</b>
<b>Y(i) : Résistance des Fixations (min)</b>	<b>15</b>			<b>120</b>
<b>Largeur (m)</b>	<b>5,0</b>			<b>4,0</b>
<b>Hauteur (m)</b>	<b>4,0</b>			<b>5,1</b>
	<i>Partie en bas à droite</i>			<i>Partie en bas à droite</i>
<b>Matériau</b>	<b>Beton Arme/Cellulaire</b>			<b>Parpaings/Briques</b>
<b>R(i) : Résistance Structure(min)</b>	<b>120</b>			<b>15</b>
<b>E(i) : Etanchéité aux gaz (min)</b>	<b>120</b>			<b>15</b>
<b>I(i) : Critère d'isolation de paroi (min)</b>	<b>120</b>			<b>15</b>
<b>Y(i) : Résistance des Fixations (min)</b>	<b>120</b>			<b>15</b>
<b>Largeur (m)</b>	<b>81,0</b>			<b>173,4</b>
<b>Hauteur (m)</b>	<b>5,1</b>			<b>4,0</b>

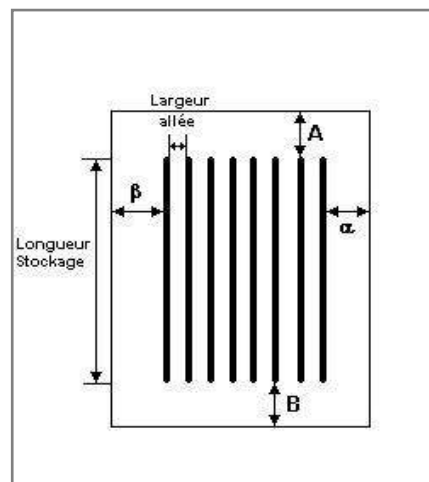


## Stockage de la cellule : Sous cellule 1

Nombre de niveaux	<b>3</b>
Mode de stockage	<b>Rack</b>

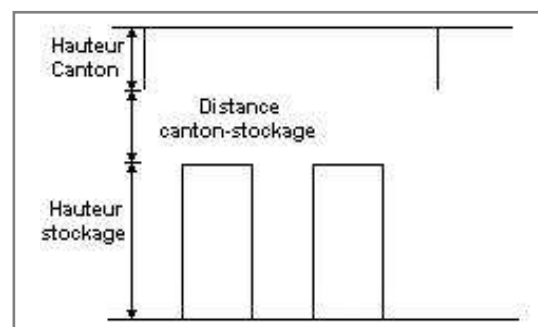
### Dimensions

Longueur de stockage	<b>78,0</b> m
Déport latéral a	<b>1,0</b> m
Déport latéral b	<b>1,0</b> m
Longueur de préparation A	<b>2,5</b> m
Longueur de préparation B	<b>5,5</b> m
Hauteur maximum de stockage	<b>8,0</b> m
Hauteur du canton	<b>2,0</b> m
Ecart entre le haut du stockage et le canton	<b>0,2</b> m



### Stockage en rack

Sens du stockage	<b>dans le sens de la paroi 1</b>
Nombre de double racks	<b>37</b>
Largeur d'un double rack	<b>2,2</b> m
Nombre de racks simples	<b>2</b>
Largeur d'un rack simple	<b>1,1</b> m
Largeur des allées entre les racks	<b>2,4</b> m



## Palette type de la cellule Sous cellule 1

### Dimensions Palette

Longueur de la palette :	<b>1,1</b> m
Largeur de la palette :	<b>0,8</b> m
Hauteur de la palette :	<b>2,4</b> m
Volume de la palette :	<b>2,1</b> m <sup>3</sup>
Nom de la palette :	<b>Palette vin</b>

Poids total de la palette : **685,6** kg

### Composition de la Palette (Masse en kg)

<b>Carton</b>	<b>PVC</b>	<b>Palette Bois</b>	<b>Eau</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>
<b>0,2</b>	<b>0,4</b>	<b>25,0</b>	<b>660,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

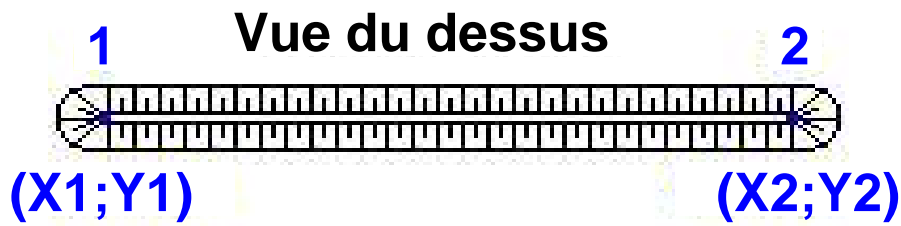
<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>
<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>
<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

### Données supplémentaires

Durée de combustion de la palette :	<b>5,5</b> min
Puissance dégagée par la palette :	<b>242,6</b> kW

## Merlons



Merlon n°	Hauteur (m)	Coordonnées du premier point		Coordonnées du deuxième point	
		X1 (m)	Y1 (m)	X2 (m)	Y2 (m)
1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
10	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
11	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
12	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
13	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
14	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
15	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
16	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
17	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
18	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
19	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
20	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

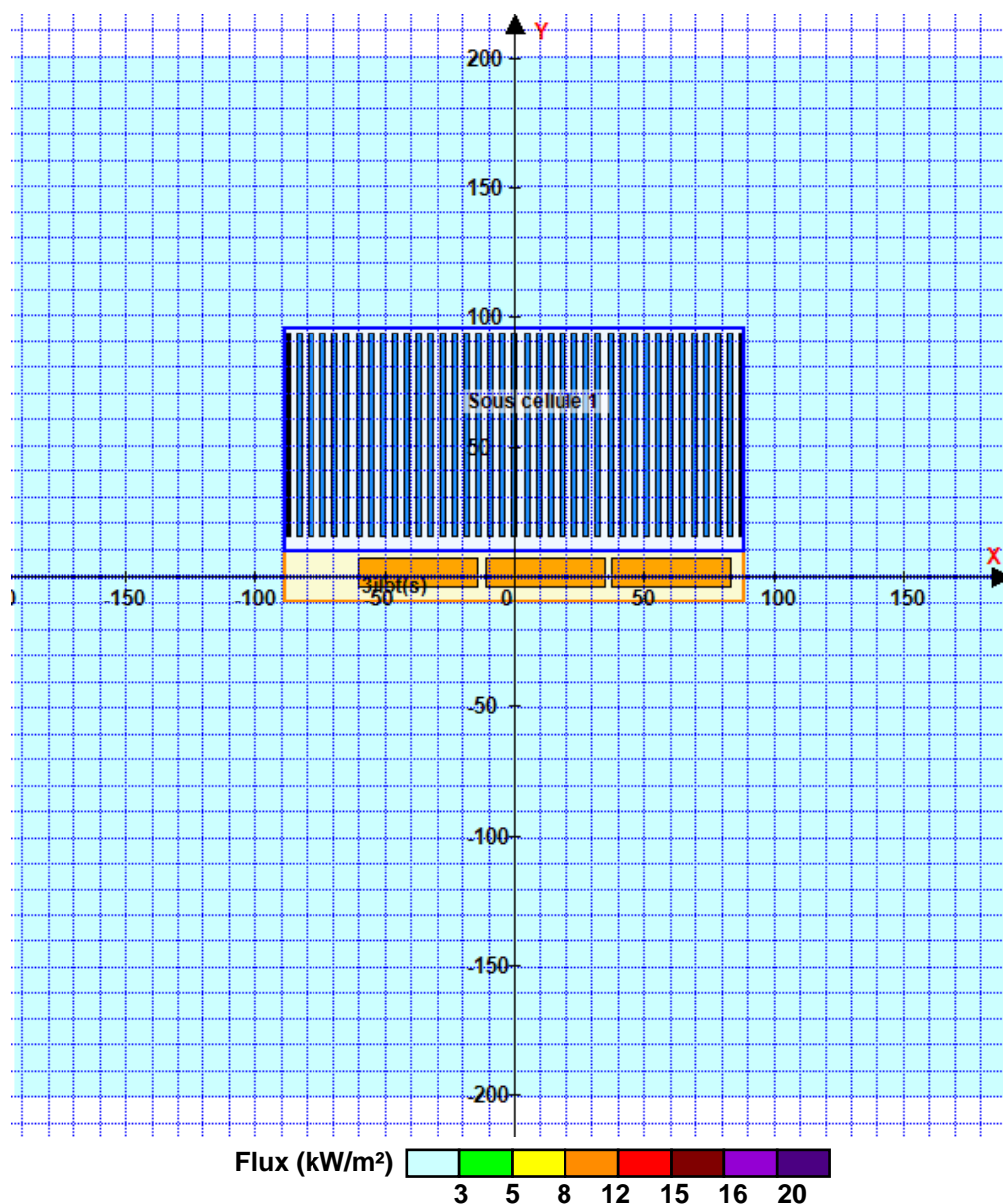
## II. RESULTATS :

Départ de l'incendie dans la cellule : **Sous cellule 1**

Durée de l'incendie dans la cellule : Sous cellule 2 **54,0** min

Durée de l'incendie dans la cellule : Sous cellule 1 **42,0** min

### Distance d'effets des flux maximum



**Avertissement:** Dans le cas d'un scénario de propagation, l'interface de calcul Flumilog ne vérifie pas la cohérence entre les saisies des caractéristiques des parois de chaque cellule et la saisie de tenue au feu des parois séparatives indiquée en page 2 de la note de calcul.

Pour information : Dans l'environnement proche de la flamme, le transfert convectif de chaleur ne peut être négligé. Il est donc préconisé pour de faibles distances d'effets comprises entre 1 et 5 m de retenir une distance d'effets de 5 m et pour celles comprises entre 6 m et 10 m de retenir 10 m.

# FLUMilog

Interface graphique v.5.6.1.0

Outil de calculV5.61

## Flux Thermiques Détermination des distances d'effets

Utilisateur :	
Société :	
Nom du Projet :	SCIInternon
Cellule :	
Commentaire :	
Création du fichier de données d'entrée :	20/02/2023 à 15:30:40 avec l'interface graphique v. 5.6.1.0
Date de création du fichier de résultats :	20/2/23

# I. DONNEES D'ENTREE :

## Donnée Cible

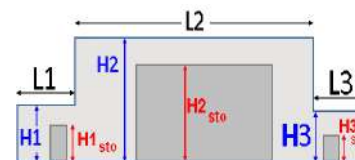
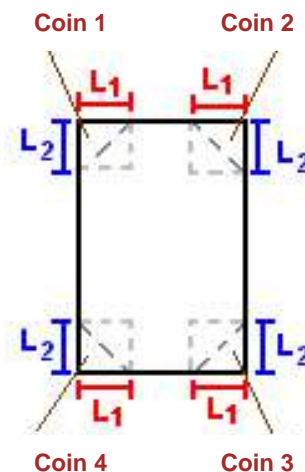
Hauteur de la cible : **1,8 m**

## Données murs entre cellules

REI C1/C2 : **1 min**

## Géométrie Cellule1

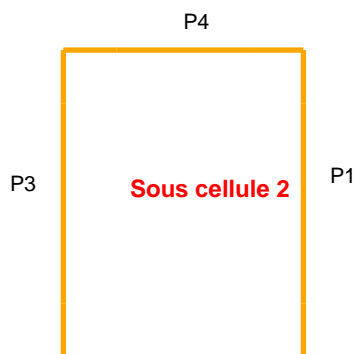
Nom de la Cellule :Sous cellule 2				
Longueur maximum de la cellule (m)		<b>20,0</b>		
Largeur maximum de la cellule (m)		<b>177,4</b>		
Hauteur maximum de la cellule (m)		<b>10,2</b>		
Coin 1	<b>non tronqué</b>	L1 (m)	<b>0,0</b>	
		L2 (m)	<b>0,0</b>	
Coin 2	<b>non tronqué</b>	L1 (m)	<b>0,0</b>	
		L2 (m)	<b>0,0</b>	
Coin 3	<b>non tronqué</b>	L1 (m)	<b>0,0</b>	
		L2 (m)	<b>0,0</b>	
Coin 4	<b>non tronqué</b>	L1 (m)	<b>0,0</b>	
		L2 (m)	<b>0,0</b>	
Hauteur complexe				
	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	
L (m)	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	
H (m)	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	
H sto (m)	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	



## Toiture

Résistance au feu des poutres (min)	<b>15</b>
Résistance au feu des pannes (min)	<b>15</b>
Matériaux constituant la couverture	<b>metallicque multicouches</b>
Nombre d'exutoires	<b>12</b>
Longueur des exutoires (m)	<b>3,0</b>
Largeur des exutoires (m)	<b>2,0</b>

**Parois de la cellule : Sous cellule 2**



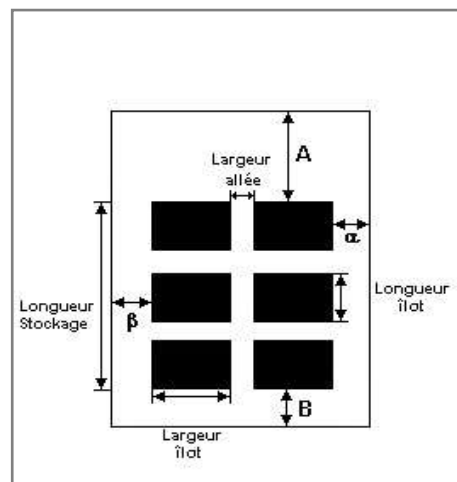
	Paroi P1	Paroi P2	Paroi P3	Paroi P4
<b>Composantes de la Paroi</b>	<b>Multicomposante</b>	<b>Monocomposante</b>	<b>Monocomposante</b>	<b>Monocomposante</b>
<b>Structure Support</b>	<b>Poteau Acier</b>	<b>Poteau Acier</b>	<b>Poteau beton</b>	<b>Poteau bois</b>
<b>Nombre de Portes de quais</b>	<b>0</b>	<b>23</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Largeur des portes (m)</b>	<b>0,0</b>	<b>2,5</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Hauteur des portes (m)</b>	<b>4,0</b>	<b>4,0</b>	<b>4,0</b>	<b>0,0</b>
	<i>Partie en haut à gauche</i>	<i>Un seul type de paroi</i>	<i>Un seul type de paroi</i>	<i>Un seul type de paroi</i>
<b>Matériau</b>	<b>bardage double peau</b>	<b>bardage double peau</b>	<b>Beton Arme/Cellulaire</b>	<b>Parpaings/Briques</b>
<b>R(i) : Résistance Structure(min)</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>120</b>	<b>1</b>
<b>E(i) : Etanchéité aux gaz (min)</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>120</b>	<b>1</b>
<b>I(i) : Critère d'isolation de paroi (min)</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>120</b>	<b>1</b>
<b>Y(i) : Résistance des Fixations (min)</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>120</b>	<b>1</b>
<b>Largeur (m)</b>	<b>10,0</b>			
<b>Hauteur (m)</b>	<b>6,2</b>			
	<i>Partie en haut à droite</i>			
<b>Matériau</b>	<b>bardage double peau</b>			
<b>R(i) : Résistance Structure(min)</b>	<b>15</b>			
<b>E(i) : Etanchéité aux gaz (min)</b>	<b>15</b>			
<b>I(i) : Critère d'isolation de paroi (min)</b>	<b>15</b>			
<b>Y(i) : Résistance des Fixations (min)</b>	<b>15</b>			
<b>Largeur (m)</b>	<b>10,0</b>			
<b>Hauteur (m)</b>	<b>6,2</b>			
	<i>Partie en bas à gauche</i>			
<b>Matériau</b>	<b>Parpaings/Briques</b>			
<b>R(i) : Résistance Structure(min)</b>	<b>15</b>			
<b>E(i) : Etanchéité aux gaz (min)</b>	<b>15</b>			
<b>I(i) : Critère d'isolation de paroi (min)</b>	<b>15</b>			
<b>Y(i) : Résistance des Fixations (min)</b>	<b>15</b>			
<b>Largeur (m)</b>	<b>10,0</b>			
<b>Hauteur (m)</b>	<b>4,0</b>			
	<i>Partie en bas à droite</i>			
<b>Matériau</b>	<b>Parpaings/Briques</b>			
<b>R(i) : Résistance Structure(min)</b>	<b>15</b>			
<b>E(i) : Etanchéité aux gaz (min)</b>	<b>15</b>			
<b>I(i) : Critère d'isolation de paroi (min)</b>	<b>15</b>			
<b>Y(i) : Résistance des Fixations (min)</b>	<b>15</b>			
<b>Largeur (m)</b>	<b>10,0</b>			
<b>Hauteur (m)</b>	<b>4,0</b>			

## Stockage de la cellule : Sous cellule 2

Mode de stockage **Masse**

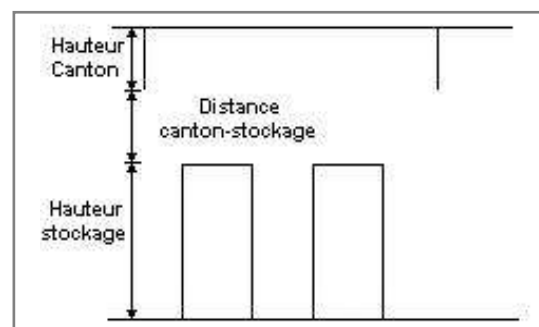
### Dimensions

Longueur de préparation A **3,2 m**  
 Longueur de préparation B **5,8 m**  
 Déport latéral a **5,0 m**  
 Déport latéral b **28,4 m**  
 Hauteur du canton **2,0 m**



### Stockage en masse

Nombre d'îlots dans le sens de la longueur **1**  
 Nombre d'îlots dans le sens de la largeur **3**  
 Largeur des îlots **46,0 m**  
 Longueur des îlots **11,0 m**  
 Hauteur des îlots **3,6 m**  
 Largeur des allées entre îlots **3,0 m**



## Palette type de la cellule Sous cellule 2

### Dimensions Palette

Longueur de la palette : **1,2 m**  
 Largeur de la palette : **0,8 m**  
 Hauteur de la palette : **1,8 m**  
 Volume de la palette : **1,7 m<sup>3</sup>**  
 Nom de la palette : **Palette vin**

Poids total de la palette : **761,4 kg**

### Composition de la Palette (Masse en kg)

PE	Carton	PVC	Palette Bois	Synthétique	Verre	NC
5,0	26,0	343,4	25,0	47,0	315,0	0,0

NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

NC	NC	NC	NC
0,0	0,0	0,0	0,0

### Données supplémentaires

Durée de combustion de la palette : **55,4 min**  
 Puissance dégagée par la palette : **792,9 kW**

# I. DONNEES D'ENTREE :

## Donnée Cible

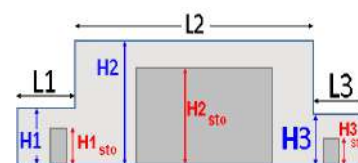
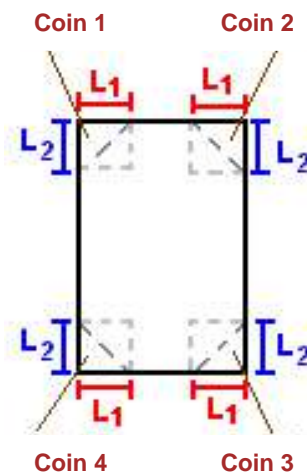
Hauteur de la cible : **1,8 m**

## Géométrie Cellule2

Nom de la Cellule :Sous cellule 1				
Longueur maximum de la cellule (m)	<b>86,0</b>			
Largeur maximum de la cellule (m)	<b>177,4</b>			
Hauteur maximum de la cellule (m)	<b>10,2</b>			
Coin 1	<b>non tronqué</b>	L1 (m)	<b>0,0</b>	
		L2 (m)	<b>0,0</b>	
Coin 2	<b>non tronqué</b>	L1 (m)	<b>0,0</b>	
		L2 (m)	<b>0,0</b>	
Coin 3	<b>non tronqué</b>	L1 (m)	<b>0,0</b>	
		L2 (m)	<b>0,0</b>	
Coin 4	<b>non tronqué</b>	L1 (m)	<b>0,0</b>	
		L2 (m)	<b>0,0</b>	

Hauteur complexe			
	1	2	3
L (m)	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
H (m)	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
H sto (m)	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

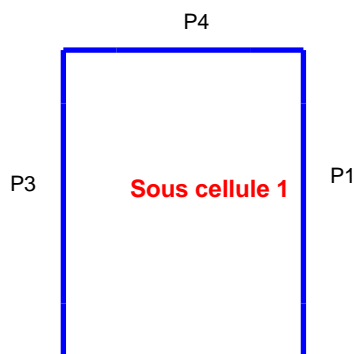


## Toiture

Résistance au feu des poutres (min)	<b>15</b>
Résistance au feu des pannes (min)	<b>15</b>
Matériaux constituant la couverture	<b>metallicque multicouches</b>
Nombre d'exutoires	<b>51</b>
Longueur des exutoires (m)	<b>3,0</b>
Largeur des exutoires (m)	<b>2,0</b>



**Parois de la cellule : Sous cellule 1**



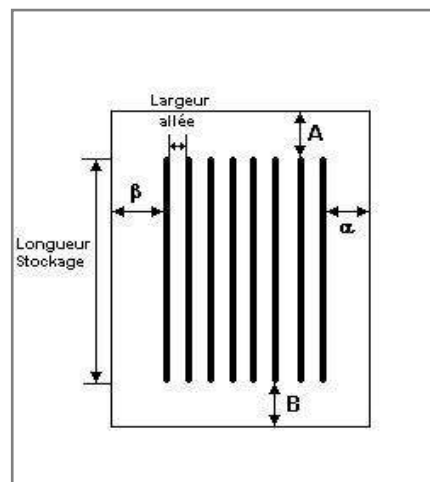
	Paroi P1	Paroi P2	Paroi P3	Paroi P4
<b>Composantes de la Paroi</b>	<b>Multicomposante</b>	<b>Monocomposante</b>	<b>Monocomposante</b>	<b>Multicomposante</b>
<b>Structure Support</b>	<b>Poteau Acier</b>	<b>Poteau bois</b>	<b>Poteau beton</b>	<b>Poteau Acier</b>
<b>Nombre de Portes de quais</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Largeur des portes (m)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Hauteur des portes (m)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
	<i>Partie en haut à gauche</i>	<i>Un seul type de paroi</i>	<i>Un seul type de paroi</i>	<i>Partie en haut à gauche</i>
<b>Matériau</b>	<b>bardage double peau</b>	<b>Parpaings/Briques</b>	<b>Beton Arme/Cellulaire</b>	<b>Beton Arme/Cellulaire</b>
<b>R(i) : Résistance Structure(min)</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>120</b>	<b>120</b>
<b>E(i) : Etanchéité aux gaz (min)</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>120</b>	<b>120</b>
<b>I(i) : Critère d'isolation de paroi (min)</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>120</b>	<b>120</b>
<b>Y(i) : Résistance des Fixations (min)</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>120</b>	<b>120</b>
<b>Largeur (m)</b>	<b>5,0</b>			<b>4,0</b>
<b>Hauteur (m)</b>	<b>6,2</b>			<b>5,1</b>
	<i>Partie en haut à droite</i>			<i>Partie en haut à droite</i>
<b>Matériau</b>	<b>Beton Arme/Cellulaire</b>			<b>bardage double peau</b>
<b>R(i) : Résistance Structure(min)</b>	<b>120</b>			<b>15</b>
<b>E(i) : Etanchéité aux gaz (min)</b>	<b>120</b>			<b>15</b>
<b>I(i) : Critère d'isolation de paroi (min)</b>	<b>120</b>			<b>15</b>
<b>Y(i) : Résistance des Fixations (min)</b>	<b>120</b>			<b>15</b>
<b>Largeur (m)</b>	<b>81,0</b>			<b>173,4</b>
<b>Hauteur (m)</b>	<b>5,1</b>			<b>6,2</b>
	<i>Partie en bas à gauche</i>			<i>Partie en bas à gauche</i>
<b>Matériau</b>	<b>Parpaings/Briques</b>			<b>Beton Arme/Cellulaire</b>
<b>R(i) : Résistance Structure(min)</b>	<b>15</b>			<b>120</b>
<b>E(i) : Etanchéité aux gaz (min)</b>	<b>15</b>			<b>120</b>
<b>I(i) : Critère d'isolation de paroi (min)</b>	<b>15</b>			<b>120</b>
<b>Y(i) : Résistance des Fixations (min)</b>	<b>15</b>			<b>120</b>
<b>Largeur (m)</b>	<b>5,0</b>			<b>4,0</b>
<b>Hauteur (m)</b>	<b>4,0</b>			<b>5,1</b>
	<i>Partie en bas à droite</i>			<i>Partie en bas à droite</i>
<b>Matériau</b>	<b>Beton Arme/Cellulaire</b>			<b>Parpaings/Briques</b>
<b>R(i) : Résistance Structure(min)</b>	<b>120</b>			<b>15</b>
<b>E(i) : Etanchéité aux gaz (min)</b>	<b>120</b>			<b>15</b>
<b>I(i) : Critère d'isolation de paroi (min)</b>	<b>120</b>			<b>15</b>
<b>Y(i) : Résistance des Fixations (min)</b>	<b>120</b>			<b>15</b>
<b>Largeur (m)</b>	<b>81,0</b>			<b>173,4</b>
<b>Hauteur (m)</b>	<b>5,1</b>			<b>4,0</b>

### Stockage de la cellule : Sous cellule 1

Nombre de niveaux **3**  
 Mode de stockage **Rack**

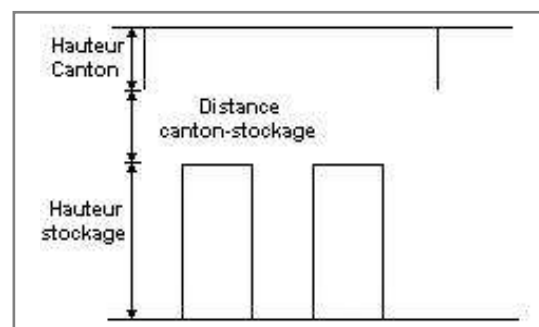
#### Dimensions

Longueur de stockage **78,0 m**  
 Déport latéral a **1,0 m**  
 Déport latéral b **1,0 m**  
 Longueur de préparation A **2,5 m**  
 Longueur de préparation B **5,5 m**  
 Hauteur maximum de stockage **8,0 m**  
 Hauteur du canton **2,0 m**  
 Ecart entre le haut du stockage et le canton **0,2 m**



#### Stockage en rack

Sens du stockage **dans le sens de la paroi 1**  
 Nombre de double racks **37**  
 Largeur d'un double rack **2,2 m**  
 Nombre de racks simples **2**  
 Largeur d'un rack simple **1,1 m**  
 Largeur des allées entre les racks **2,4 m**



### Palette type de la cellule Sous cellule 1

#### Dimensions Palette

Longueur de la palette : **1,1 m**  
 Largeur de la palette : **0,8 m**  
 Hauteur de la palette : **2,4 m**  
 Volume de la palette : **2,1 m<sup>3</sup>**  
 Nom de la palette : **Palette vin**

Poids total de la palette : **761,4 kg**

#### Composition de la Palette (Masse en kg)

PE	Carton	PVC	Palette Bois	Synthétique	Verre	NC
5,0	26,0	343,4	25,0	47,0	315,0	0,0

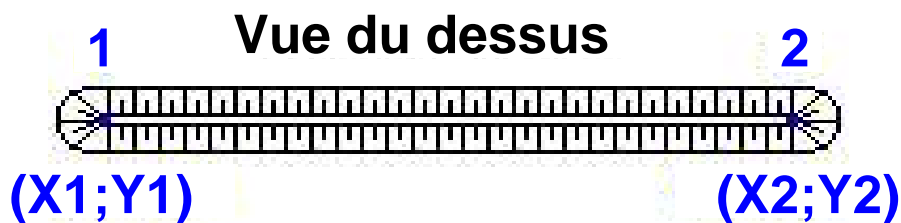
NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

NC	NC	NC	NC
0,0	0,0	0,0	0,0

#### Données supplémentaires

Durée de combustion de la palette : **73,4 min**  
 Puissance dégagée par la palette : **1342,5 kW**

Merlons



Merlon n°	Hauteur (m)	Coordonnées du premier point		Coordonnées du deuxième point	
		X1 (m)	Y1 (m)	X2 (m)	Y2 (m)
1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
10	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
11	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
12	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
13	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
14	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
15	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
16	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
17	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
18	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
19	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
20	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

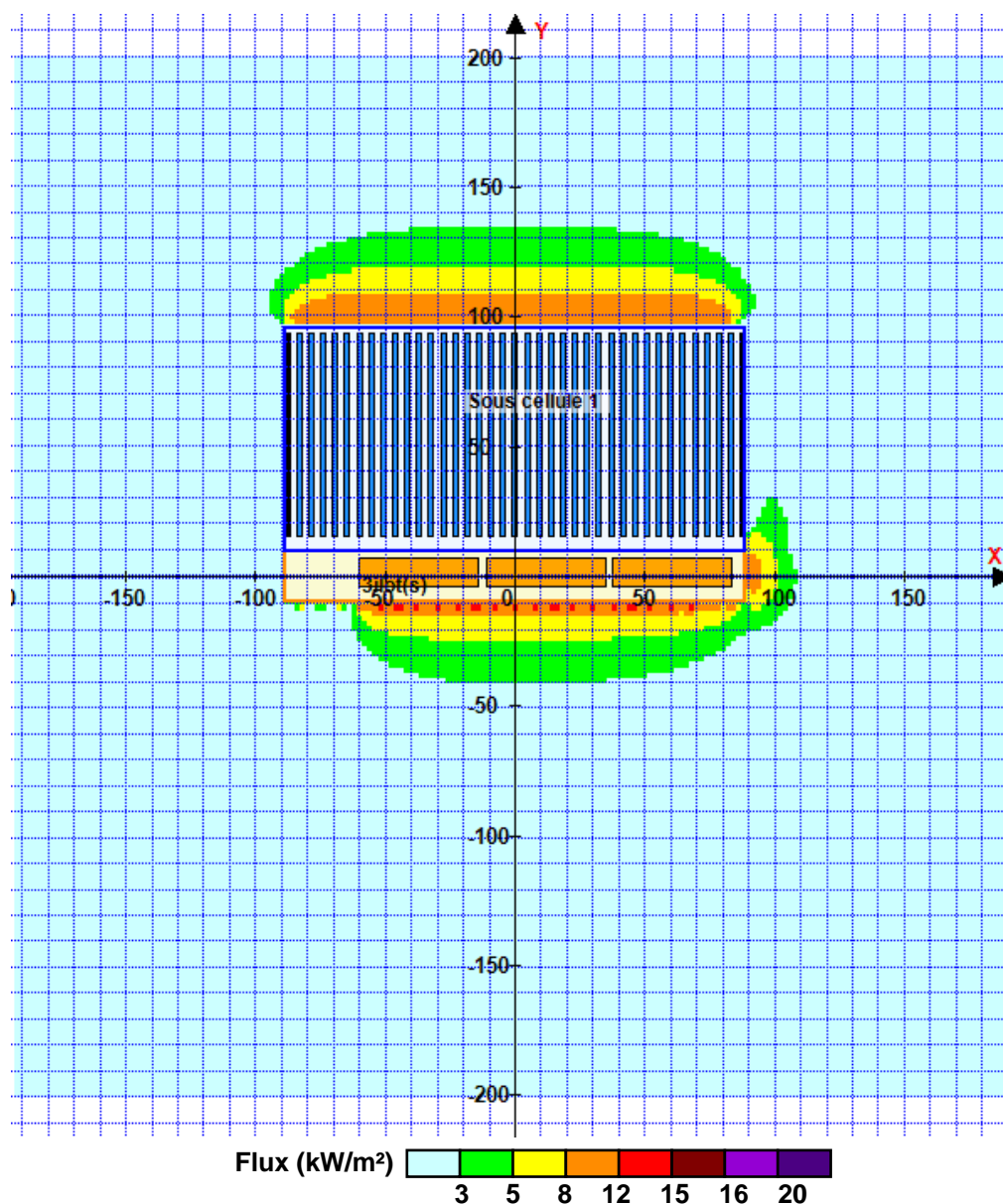
## II. RESULTATS :

Départ de l'incendie dans la cellule : **Sous cellule 1**

Durée de l'incendie dans la cellule : Sous cellule 2 **122,0 min**

Durée de l'incendie dans la cellule : Sous cellule 1 **146,0 min**

### Distance d'effets des flux maximum



**Avertissement:** Dans le cas d'un scénario de propagation, l'interface de calcul Flumilog ne vérifie pas la cohérence entre les saisies des caractéristiques des parois de chaque cellule et la saisie de tenue au feu des parois séparatives indiquée en page 2 de la note de calcul.

Pour information : Dans l'environnement proche de la flamme, le transfert convectif de chaleur ne peut être négligé. Il est donc préconisé pour de faibles distances d'effets comprises entre 1 et 5 m de retenir une distance d'effets de 5 m et pour celles comprises entre 6 m et 10 m de retenir 10 m.

# FLUMilog

Interface graphique v.5.6.1.0

Outil de calculV5.61

## Flux Thermiques Détermination des distances d'effets

Utilisateur :	Mattioda
Société :	
Nom du Projet :	semence_1682318406
Cellule :	
Commentaire :	
Création du fichier de données d'entrée :	21/04/2023 à 16:26:30 avec l'interface graphique v. 5.6.1.0
Date de création du fichier de résultats :	24/4/23

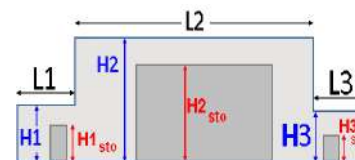
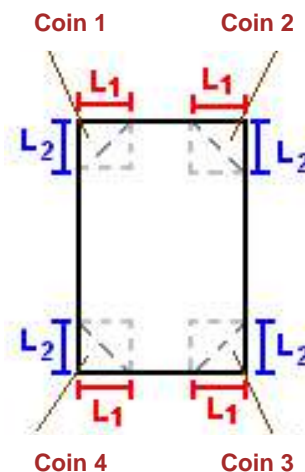
## I. DONNEES D'ENTREE :

### Donnée Cible

Hauteur de la cible : **1,8 m**

### Géométrie Cellule1

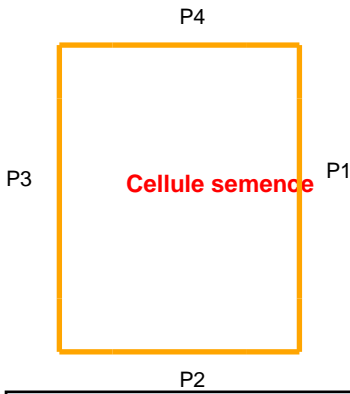
Nom de la Cellule :Cellule semence				
Longueur maximum de la cellule (m)		<b>16,7</b>		
Largeur maximum de la cellule (m)		<b>39,1</b>		
Hauteur maximum de la cellule (m)		<b>4,9</b>		
Coin 1	<b>non tronqué</b>	L1 (m)	<b>0,0</b>	
		L2 (m)	<b>0,0</b>	
Coin 2	<b>non tronqué</b>	L1 (m)	<b>0,0</b>	
		L2 (m)	<b>0,0</b>	
Coin 3	<b>non tronqué</b>	L1 (m)	<b>0,0</b>	
		L2 (m)	<b>0,0</b>	
Coin 4	<b>non tronqué</b>	L1 (m)	<b>0,0</b>	
		L2 (m)	<b>0,0</b>	
Hauteur complexe				
	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	
L (m)	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	
H (m)	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	
H sto (m)	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	



### Toiture

Résistance au feu des poutres (min)	<b>15</b>
Résistance au feu des pannes (min)	<b>15</b>
Matériaux constituant la couverture	<b>metallicque multicouches</b>
Nombre d'exutoires	<b>2</b>
Longueur des exutoires (m)	<b>3,0</b>
Largeur des exutoires (m)	<b>2,0</b>

## Parois de la cellule : Cellule semence



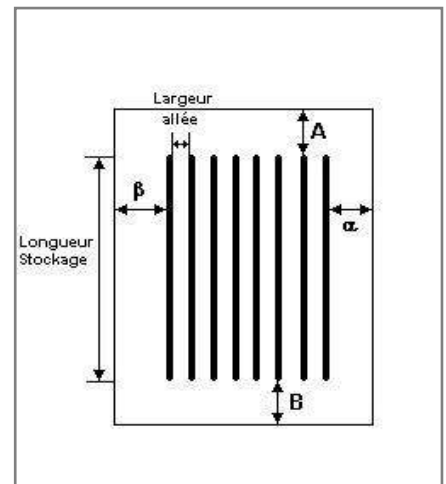
	Paroi P1	Paroi P2	Paroi P3	Paroi P4
<b>Composantes de la Paroi</b>	<b>Monocomposante</b>	<b>Monocomposante</b>	<b>Monocomposante</b>	<b>Monocomposante</b>
Structure Support	Poteau Acier	Poteau Acier	Poteau Acier	Poteau Acier
Nombre de Portes de quais	0	0	0	0
Largeur des portes (m)	0,0	0,0	0,0	0,0
Hauteur des portes (m)	4,0	0,0	0,0	0,0
	<i>Un seul type de paroi</i>	<i>Un seul type de paroi</i>	<i>Un seul type de paroi</i>	<i>Un seul type de paroi</i>
<b>Matériau</b>	<b>bardage double peau</b>	<b>bardage double peau</b>	<b>bardage double peau</b>	<b>bardage double peau</b>
R(i) : Résistance Structure(min)	15	15	15	15
E(i) : Etanchéité aux gaz (min)	15	15	15	15
I(i) : Critère d'isolation de paroi (min)	15	15	15	15
Y(i) : Résistance des Fixations (min)	15	15	15	15

### Stockage de la cellule : Cellule semence

Nombre de niveaux : **1**  
 Mode de stockage : **Rack**

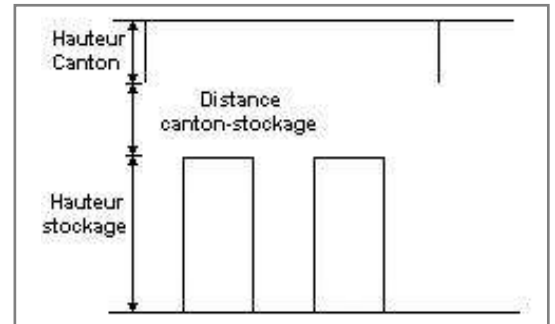
**Dimensions**

Longueur de stockage : **8,0 m**  
 Déport latéral a : **0,0 m**  
 Déport latéral b : **0,0 m**  
 Longueur de préparation A : **8,0 m**  
 Longueur de préparation B : **0,7 m**  
 Hauteur maximum de stockage : **3,9 m**  
 Hauteur du canton : **1,0 m**  
 Ecart entre le haut du stockage et le canton : **0,0 m**



**Stockage en rack**

Sens du stockage : **dans le sens de la paroi 1**  
 Nombre de double racks : **18**  
 Largeur d'un double rack : **1,3 m**  
 Nombre de racks simples : **0**  
 Largeur d'un rack simple : **0,7 m**  
 Largeur des allées entre les racks : **0,9 m**



### Palette type de la cellule Cellule semence

**Dimensions Palette**

Longueur de la palette : **Adaptée aux dimensions de la palette**  
 Largeur de la palette : **Adaptée aux dimensions de la palette**  
 Hauteur de la palette : **Adaptée aux dimensions de la palette**  
 Volume de la palette : **Adaptée aux dimensions de la palette**  
 Nom de la palette : **Palette type 1510**      Poids total de la palette : **Par défaut**

**Composition de la Palette (Masse en kg)**

NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

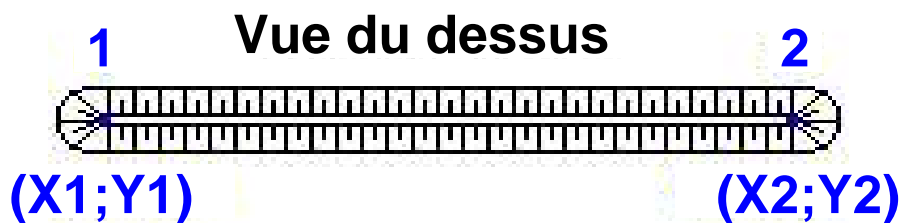
NC	NC	NC	NC
0,0	0,0	0,0	0,0

**Données supplémentaires**

Durée de combustion de la palette : **45,0 min**  
 Puissance dégagée par la palette : **Adaptée aux dimensions de la palette**  
 Rappel : les dimensions standards d'une Palette type 1510 sont de 1,2 m \* 0,8 m x 1,5 m, sa puissance est de 1525,0 kW



Merlons



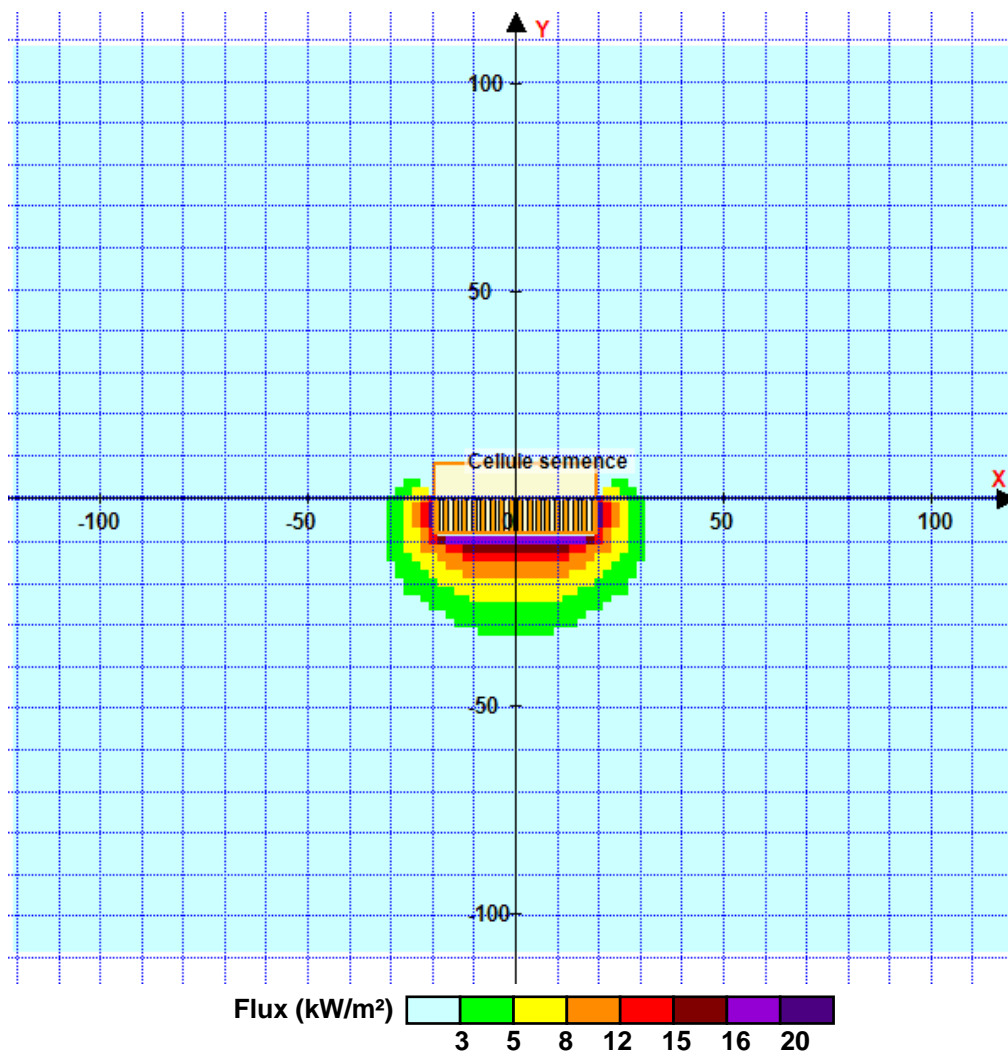
Merlon n°	Hauteur (m)	Coordonnées du premier point		Coordonnées du deuxième point	
		X1 (m)	Y1 (m)	X2 (m)	Y2 (m)
1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
10	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
11	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
12	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
13	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
14	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
15	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
16	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
17	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
18	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
19	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
20	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

## II. RESULTATS :

Départ de l'incendie dans la cellule : **Cellule semence**

Durée de l'incendie dans la cellule : **Cellule semence 71,0 min**

### Distance d'effets des flux maximum



Pour information : Dans l'environnement proche de la flamme, le transfert convectif de chaleur ne peut être négligé. Il est donc préconisé pour de faibles distances d'effets comprises entre 1 et 5 m de retenir une distance d'effets de 5 m et pour celles comprises entre 6 m et 10 m de retenir 10 m.

# **ANNEXE 5**


Rapport de mesure de bruit

## SCI INTERNON

A l'attention de NONDEDEO Stéphane  
14, rue Laurent Lavoisier  
12782 NARBONNE

# RAPPORT DE MESURES DE BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT

## *Contrôle des émissions sonores d'une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement*

Adresse de visite	Le chargé de mission
<b>SCI INTERNON</b> 14, rue Laurent Lavoisier, 11782 NARBONNE	Christophe BAZECK Responsable Activité Mesures 

N° D'AFFAIRE : 2103E61B1000038  
CODE MISSION : MEAE  
DATE D'INTERVENTION : 27/04/2021  
DATE DU RAPPORT : 03/05/2021  
REFERENCE DU RAPPORT : E61B1\_21\_190

Nombre de pages : 32

Version 1 - 20190621

### Pôle Environnement & Sécurité Sud-est

#### Agence de Montpellier

1140 avenue Albert Einstein

34000 MONTPELLIER

Tel : 04 67 99 87 94 – [hse.montpellier@socotec.com](mailto:hse.montpellier@socotec.com)

**SOCOTEC ENVIRONNEMENT** – S.A.S au capital de 3 600 100 euros – 834 096 497 RCS Versailles

Siège social : 5 place des Frères Montgolfier – CS 20 732 – Guyancourt – 78 182 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Cedex – France

[www.socotec.fr](http://www.socotec.fr)

# SOMMAIRE

<b>1. OBJET .....</b>	<b>3</b>
<b>2. PROBLEMATIQUE .....</b>	<b>3</b>
2.1 IMPLANTATION DU SITE .....	3
2.2 FONCTIONNEMENT DU SITE .....	3
2.3 ENVIRONNEMENT SONORE .....	3
<b>3. REFERENTIEL REGLEMENTAIRE ET NORMATIF .....</b>	<b>4</b>
<b>4. CONDITIONS DE MESURES .....</b>	<b>4</b>
4.1 PLAN DE MESURAGE .....	4
4.2 MATERIEL DE MESURE .....	6
4.3 ACTIVITE DU SITE .....	6
<b>5. SYNTHESE DES RESULTATS DE MESURES .....</b>	<b>7</b>
5.1 NIVEAUX DE BRUIT AMBIANT EN LIMITE DE PROPRIETE DU SITE .....	7
5.2 EMERGENCES EN ZONES A EMERGENCE REGLEMENTEE .....	8
5.3 RECHERCHE DE TONALITE MARQUEE : .....	8
<b>6. CONCLUSIONS ET COMMENTAIRES .....</b>	<b>9</b>

## ANNEXES (9 Pages)

Annexe 1 : Prescriptions réglementaires

Annexe 2 : Fiches de mesures

Annexe 3 : Matériel de mesures

Annexe 4 : Conditions météorologiques

Annexe 5 : Définitions

# 1. OBJET

---

A la demande de la société **SCI INTERNON**, SOCOTEC a réalisé une analyse acoustique réglementaire dans l'environnement sur le site PROVILOG de Narbonne (11).

Le 27 avril 2021, SOCOTEC ENVIRONNEMENT a réalisé une campagne de mesure de bruit dans l'environnement pour **SCI INTERNON** sur le site PROVILOG de Narbonne afin d'évaluer l'impact acoustique de l'activité du site, et de vérifier la conformité des résultats avec les prescriptions réglementaires.

Cette campagne de mesure a été réalisée selon le contrat référencé DEV1908E61B100000132.

## 2. PROBLEMATIQUE

---

### 2.1 Implantation du site

Le site de PROVILOG est implanté 14 rue Lavoisier à Narbonne, en bordure d'une zone résidentielle. Une vue aérienne du site et de son environnement est présentée en chapitre 4.1.1, situant les bâtiments et donnant la position des points de mesures.

Les alentours proches du site sont constitués de la manière suivante :

- A l'est, au sud et à l'ouest: par des entreprises diverses de la zone industrielle de la Coupe,
- Au Nord : par des maisons d'habitation.

### 2.2 Fonctionnement du site

Les mesures ont été réalisées en limite de propriété et en zone à émergence réglementée du site de PROVILOG durant les horaires d'ouverture du site.

Le dépôt est ouvert de 8h00 à 19h00. Exceptionnellement ouverture à 7h00 du matin.

Des poids-lourds sont susceptibles de circuler sur le site en dehors de ces horaires.

Des remorques frigorifiques peuvent être stationnées sur les quais sud de l'entrepôt.

### 2.3 Environnement sonore

Les principales sources de bruit du site sont :

- La circulation des véhicules sur le site,
- Les remorques frigorifiques stationnées sur les quais sud.
- Les travaux sur le site en journée

Les sources sonores impactant principalement le bruit résiduel sont :

- La circulation des véhicules autour du site,
- L'activité des entreprises voisines,
- Les bruits de la nature.

## 3. REFERENTIEL REGLEMENTAIRE ET NORMATIF

---

Les installations concernées relèvent de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (Livre V titre 1<sup>er</sup> du code de l'Environnement) soumises à autorisation.

Ces mesures ont été réalisées par rapport à :

- L'arrêté du 23 Janvier 1997 relatif à la limitation des bruits émis dans l'environnement par les installations classées pour la protection de l'environnement.

On trouvera en annexe 1 le récapitulatif des valeurs de niveaux sonores à respecter en limite de propriété du site ainsi que les émergences à ne pas dépasser dans les ZER située à proximité du site.

- La norme NFS 31-010 relative à la caractérisation et au mesurage des bruits de l'environnement, sans déroger à aucune de ses dispositions.

La méthode mise en œuvre est celle dite d'expertise de la norme NFS31-010, complétée par les dispositions décrites en annexe de l'arrêté ministériel du 23 janvier 1997.

## 4. CONDITIONS DE MESURES

---

### 4.1 Plan de mesurage

#### 4.1.1 Localisation des points de mesures

L'impact sonore du site a été apprécié en 2 points situé en limite de propriété et 2 points situés en zone à émergence réglementée, en période diurne et en période nocturne.

La localisation des points de mesures est précisée sur la vue aérienne ci-après :

Point 1 : limite de propriété sud, face aux quais sud.

Point 2 : limite de propriété est, près de la station de lavage.

Point A : Zone à émergence réglementée, habitation rue Saint Hyppolyte, au nord du dépôt.

Point B : Zone à émergence réglementée, habitation rue Lavoisier face à l'entrée du dépôt.

Les mesures du bruit résiduel ont été réalisées sur des points complémentaires (Point A' et B') situés à l'abri des bruits de PROVILOG par effet de masque.

Point A' : Point complémentaire pour la mesure du bruit résiduel du point A, intersection de la rue Lavoisier et de la rue Appert.

Point B' : Point complémentaire pour la mesure du bruit résiduel du point A, intersection de la rue Saint Hyppolyte et de la rue Charles Baudelaire.

En chaque point de mesure, le microphone équipé d'une boule anti-vent est situé à environ 1,50m du sol, à au moins 1 m de toute surface réfléchissante.





#### 4.1.2 Déroulement des mesures

Les mesures de bruit ambiant ont réalisées de jour et de nuit durant l'activité normale du dépôt :

Pour la période diurne (7h-22h) : le 27 avril 2021 de 14h30 à 17h00.

Pour la période nocturne (22h-7h) : le 27 avril 2021 de 22h00 à 0h00.

Les mesures de bruit résiduel ont réalisées de jour et de nuit sur des points complémentaires :

Pour la période diurne (7h-22h) : le 27 avril 2021 de 16h00 à 17h00.

Pour la période nocturne (22h-7h) : le 27 avril 2021 de 22h30 à 00h00.

### 4.2 Matériel de mesure

La liste du matériel de mesure utilisé est indiquée en annexe 3. :

Les données ont été exploitées à l'aide du logiciel « dB Trait 32 » de 01dB.

### 4.3 Activité du site

Lors de la campagne de mesure des bruits ambiants, l'activité de PROVILOG était représentative de l'activité normale du dépôt. Des travaux étaient en cours au sud du dépôt.

Conditions météorologiques

Les conditions météorologiques durant la période de mesure sont indiquées en annexe 4.

## 5. SYNTHÈSE DES RESULTATS DE MESURES

On trouvera en annexe 2 le détail des résultats de mesures dont le tableau suivant fait la synthèse. Les valeurs affichées sont exprimées en dB(A) et arrondies à plus ou moins 0,5, conformément à la norme NFS 31-010.

### 5.1 Niveaux de bruit ambiant en limite de propriété du site

Point de mesure N°	Période	Niveau sonore dB(A)		Avis
		L <sub>Aeq</sub> OU L <sub>50</sub>	L <sub>Aeq</sub> admissible	
1	Diurne	61,5	70	C
2	Diurne	58,0	70	C
1	Nocturne	45,5	60	C
2	Nocturne	46,5	60	C

**C : Conforme**

**NC : Non Conforme**

## 5.2 Emergences en Zones à Emergence Réglementée

Les émergences sont calculées par différence entre les niveaux sonores ambiants (installations en fonctionnement) et résiduels (installations à l'arrêt).

Ces calculs doivent être effectués à partir des niveaux moyens continus équivalents LAeq lorsque l'écart entre le LAeq et le L50 des bruits résiduels est inférieur à 5 dB(A). Dans le cas contraire, les indices L50 sont utilisés pour évaluer l'émergence afin de tenir compte de la fluctuation du bruit résiduel. Le L50 correspond au niveau sonore qui a été dépassé pendant 50% du temps de mesurage. Les valeurs du critère acoustique retenu pour le calcul d'émergence sont indiquées en gras dans le tableau ci-dessous.

Points de mesures N°	Période	Type	Niveau sonore en dB(A)		Émergence en dB(A)		Avis
			LAeq	L50	mesurée	admissible	
A	Diurne	Ambiant	67,0	<b>57,5</b>	1,0	5	C
		Résiduel	63,5	<b>56,5</b>			
B	Diurne	Ambiant	59,0	<b>48,5</b>	0,5	5	C
		Résiduel	57,5	<b>48,0</b>			
A	Nocturne	Ambiant	51,0	<b>40,0</b>	2,5	4	C
		Résiduel	55,0	<b>37,5</b>			
B	Nocturne	Ambiant	58,5	<b>41,0</b>	1,5	4	C
		Résiduel	61,5	<b>39,5</b>			

**C : Conforme**

**NC : Non Conforme**

## 5.3 Recherche de tonalité marquée :

Aucune tonalité marquée n'a été détectée durant les mesures de bruit ambiant en ZER de jour et de nuit.

## 6. CONCLUSIONS ET COMMENTAIRES

---

- En limite de propriété du site :

Les niveaux sonores mesurés sur les points 1 et 2, de jour et de nuit, sont conformes à la valeur limite fixée par l'arrêté ministériel du 23 janvier 1997.

- En zone à émergence réglementée :

Les émergences mesurées sur les points A et B sont conforme à la valeur limite fixée par l'arrêté préfectoral du site de jour et de nuit.

L'Acousticien,  
C. BAZECK



- Fin du rapport -

## ANNEXES

**Annexe 1 : Prescriptions réglementaires**

**Annexe 2 : Fiches de mesures**

**Annexe 3 : Matériel de mesures**

**Annexe 4 : Conditions météorologiques**

**Annexe 5 : Définitions**

## ANNEXE 1

### Prescriptions réglementaires

L'arrêté du 23 janvier 1997 fixe, pour chacune des périodes (diurne et nocturne), les niveaux de bruit à ne pas dépasser en limites de propriété de l'établissement, déterminé de manière à assurer le respect des valeurs d'émergence admissibles.

Les valeurs fixées par l'arrêté ne peuvent excéder :

- 70 dB(A) pour la période diurne
- 60 dB(A) pour la période nocturne,

Sauf si le bruit résiduel pour la période considérée est supérieur à cette limite.

- En limite de propriété du site :

Les niveaux de bruit à ne pas dépasser en limite de propriété de l'établissement sont les suivantes :

Zones concernées (se référer au plan en §4.1)	Niveau limite en dB (A)	
	De 7h00 à 22h00, sauf dimanches et jours fériés	De 22h00 à 7h00, ainsi que les dimanches et jours fériés
Point 1	70 dB (A)	60 dB (A)
Point 2	70 dB (A)	60 dB (A)

- **En Zones à Emergence Réglementée :**

Les émissions sonores émises par l'installation ne doivent pas être à l'origine, dans la Zone à Émergence Réglementée, d'une émergence supérieure aux valeurs admissibles précisées dans le tableau suivant :

Niveau de bruit ambiant existant dans les zones à émergence réglementée (incluant le bruit de l'installation)	Émergence admissible pour la période allant de 7h00 à 22h00, sauf dimanches et jours fériés	Émergence admissible pour la période allant de 22h00 à 7h00, ainsi que les dimanches et jours fériés
Supérieur à 35 et inférieur ou égal à 45 dB (A)	6 dB (A)	4 dB (A)
Supérieur à 45 dB (A)	5 dB (A)	3 dB (A)

Dans le cas où le bruit particulier de l'établissement est à tonalité marquée au sens du point 1.9 de l'annexe de l'arrêté du 23 janvier 1997 relatif à la limitation des bruits émis dans l'environnement par les installations classées pour la protection de l'environnement, de manière établie ou cyclique, sa durée d'apparition ne peut excéder 30 % de la durée de fonctionnement de l'établissement dans chacune des périodes diurne ou nocturne définies dans le tableau ci-dessus.

La tonalité marquée est détectée dans un spectre non-pondéré de tiers d'octave quand la différence de niveau entre la bande de tiers d'octave et les quatre bandes de tiers d'octave les plus proches (les deux bandes immédiatement inférieures et les deux bandes immédiatement supérieures) atteint ou dépasse les niveaux indiqués dans le tableau ci-après pour la bande considérée :

Cette analyse se fera à partir d'une acquisition minimale de 10 s		
50 Hz à 315 Hz	400 Hz à 1250 Hz	1600 Hz à 8000 Hz
10 dB	5 dB	5 dB

Les bandes sont définies par fréquence centrale de tiers d'octave.

## **ANNEXE 2**

### **Fiches de mesures**



## Points en limite de propriété

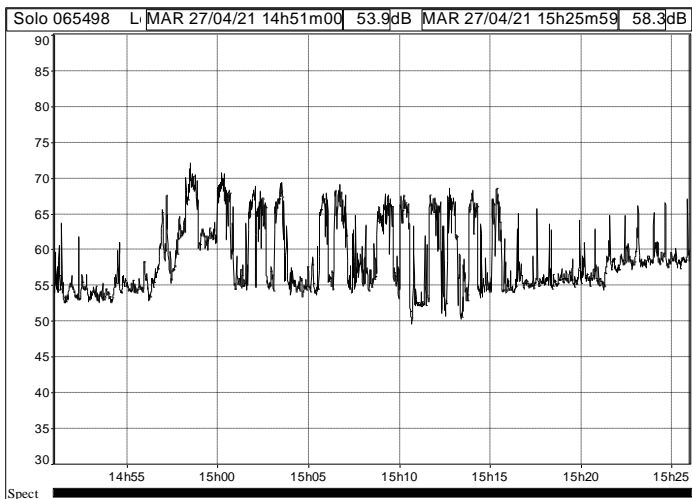
# FICHE DE MESURE ACOUSTIQUE

Point 1 – Limite de propriété sud - Bruit ambiant - DIURNE

## Localisation



## Evolution temporelle



## Résultats et indices statistiques

Fichier	065498_210427_145100000.CMG										
Début	27/04/21 14:51:00										
Fin	27/04/21 15:26:00										
Voie	Type	Pond.	Unité	Leq	Lmin	Lmax	L95	L90	L50	L10	L5
Solo 065498	Leq	A	dB	61,6	49,6	72,0	53,0	53,8	57,0	66,3	67,4

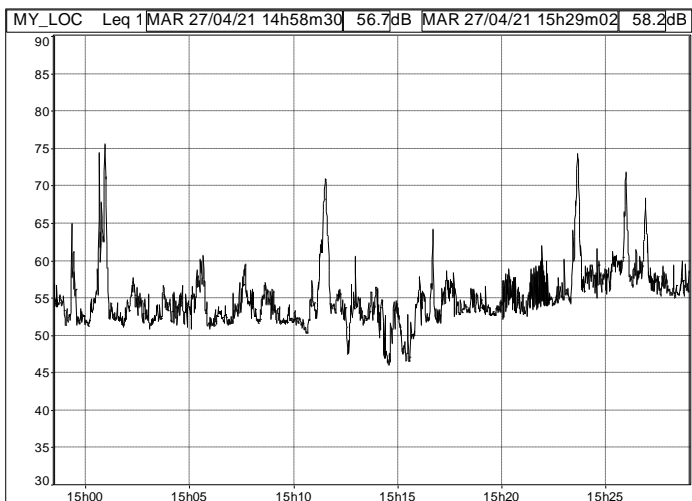
# FICHE DE MESURE ACOUSTIQUE

Point 2 – Limite de propriété est - Bruit ambiant - DIURNE

## Localisation



## Evolution temporelle



## Résultats et indices statistiques

Fichier	20210427_145830_152903.cmg										
Début	27/04/21 14:58:30										
Fin	27/04/21 15:29:03										
Voie	Type	Pond.	Unité	Leq	Lmin	Lmax	L95	L90	L50	L10	L5
MY_LOC	Leq	A	dB	58,2	46,0	75,6	50,9	51,5	54,1	59,1	61,3

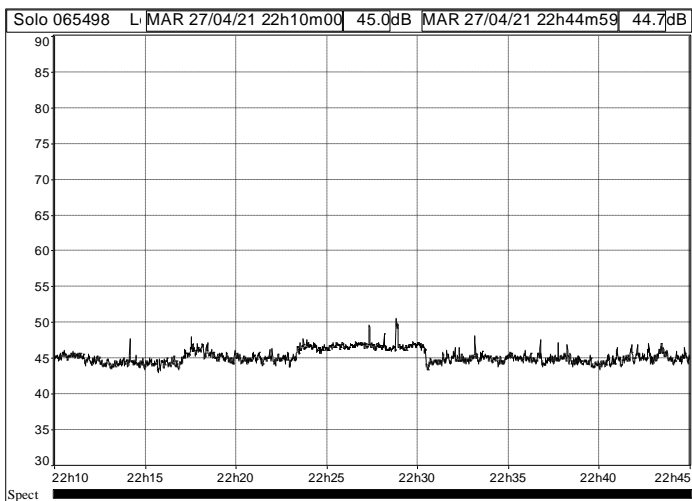
# FICHE DE MESURE ACOUSTIQUE

Point 1 – Limite de propriété sud - Bruit ambiant - NOCTURNE

## Localisation



## Evolution temporelle



## Résultats et indices statistiques

Fichier	065498_210427_221000000.CMG										
Début	27/04/21 22:10:00										
Fin	27/04/21 22:45:00										
Voie	Type	Pond.	Unité	Leq	Lmin	Lmax	L95	L90	L50	L10	L5
Solo 065498	Leq	A	dB	45,3	43,0	50,5	43,9	44,0	44,9	46,5	46,7

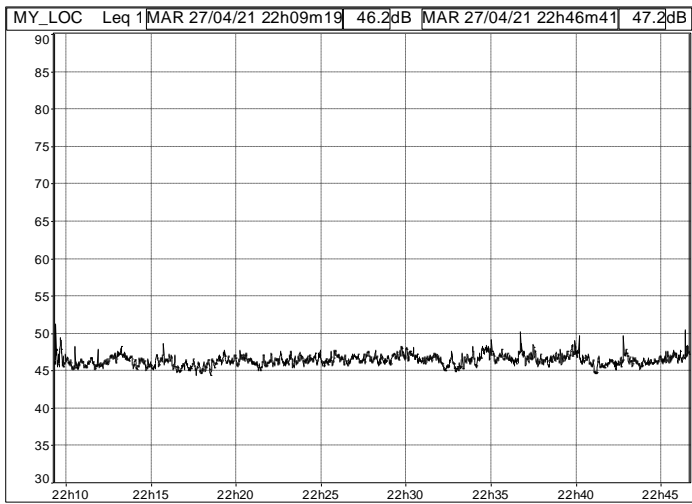
# FICHE DE MESURE ACOUSTIQUE

Point 2 – Limite de propriété est - Bruit ambiant - NOCTURNE

## Localisation



## Evolution temporelle



## Résultats et indices statistiques

Fichier	20210427_220919_224642.cmg										
Début	27/04/21 22:09:19										
Fin	27/04/21 22:46:42										
Voie	Type	Pond.	Unité	Leq	Lmin	Lmax	L95	L90	L50	L10	L5
MY_LOC	Leq	A	dB	46,4	44,3	51,2	45,2	45,4	46,2	47,1	47,5

**Zones à émergence  
réglementée**

# FICHE DE MESURE ACOUSTIQUE

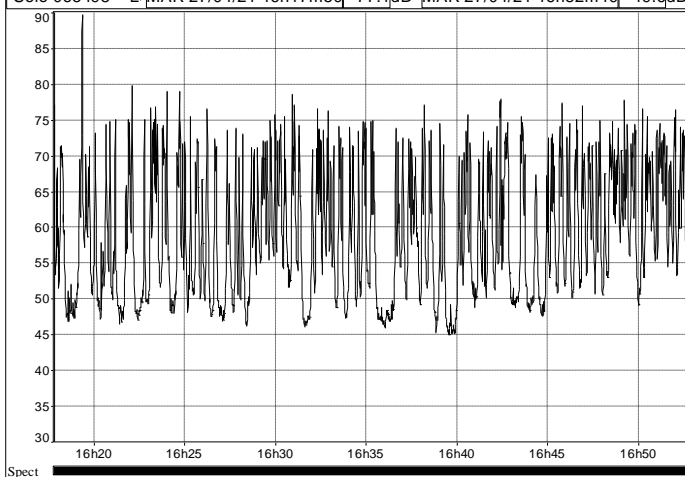
Point A – Zone à émergence réglementée - Bruit ambiant - DIURNE

## Localisation



## Evolution temporelle

Solo 065498 L MAR 27/04/21 16h17m50 77.1dB MAR 27/04/21 16h52m49 49.6dB



Spect

## Résultats et indices statistiques

Fichier	065498_210427_161750000.CMG										
Début	27/04/21 16:17:50										
Fin	27/04/21 16:52:50										
Voie	Type	Pond.	Unité	Leq	Lmin	Lmax	L95	L90	L50	L10	L5
Solo 065498	Leq	A	dB	66,8	45,0	89,7	47,2	48,2	57,5	71,1	73,1

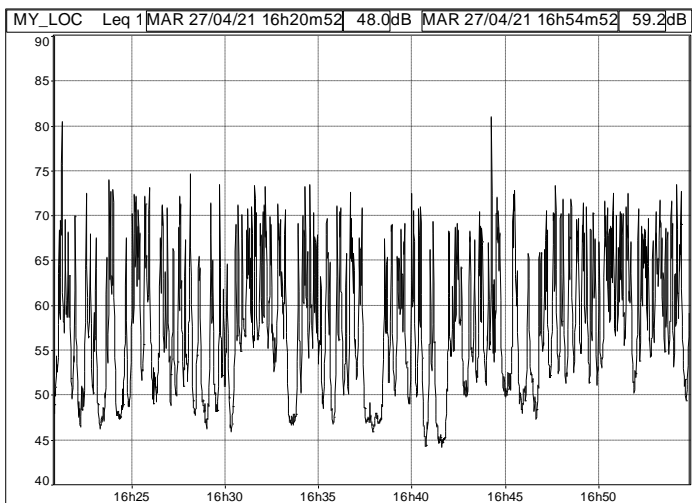
# FICHE DE MESURE ACOUSTIQUE

Point A' – Zone à émergence réglementée - Bruit résiduel du point A - DIURNE

## Localisation



## Evolution temporelle



## Résultats et indices statistiques

Fichier	20210427_162052_165453.cmg										
Début	27/04/21 16:20:52										
Fin	27/04/21 16:54:53										
Voie	Type	Pond.	Unité	Leq	Lmin	Lmax	L95	L90	L50	L10	L5
MY_LOC	Leq	A	dB	63,4	44,1	81,0	47,0	48,0	56,6	68,0	69,8



# FICHE DE MESURE ACOUSTIQUE

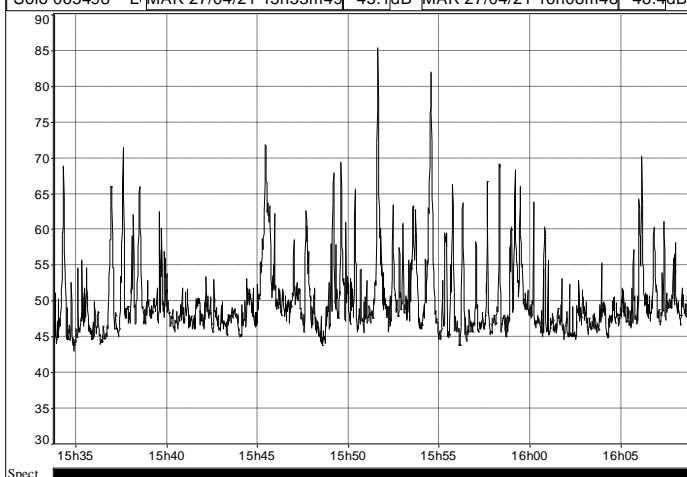
Point B – Zone à émergence réglementée - Bruit ambiant - DIURNE

## Localisation



## Evolution temporelle

Solo 065498 L MAR 27/04/21 15h33m49 45.1dB MAR 27/04/21 16h08m48 48.4dB



## Résultats et indices statistiques

Fichier	065498_210427_153349000.CMG										
Début	27/04/21 15:33:49										
Fin	27/04/21 16:08:49										
Voie	Type	Pond.	Unité	Leq	Lmin	Lmax	L95	L90	L50	L10	L5
Solo 065498	Leq	A	dB	59,2	43,0	85,3	45,0	45,6	48,3	57,4	61,5

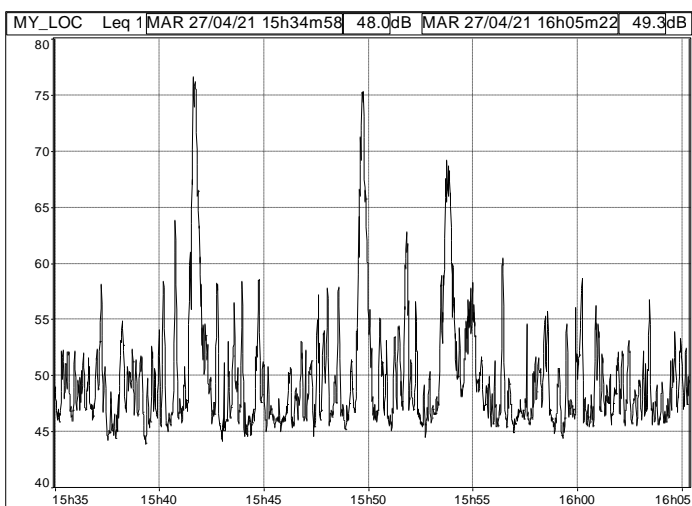
# FICHE DE MESURE ACOUSTIQUE

Point B' – Zone à émergence réglementée - Bruit résiduel du point B - DIURNE

## Localisation



## Evolution temporelle



## Résultats et indices statistiques

Fichier	20210427_153458_160523.cmg										
Début	27/04/21 15:34:58										
Fin	27/04/21 16:05:23										
Voie	Type	Pond.	Unité	Leq	Lmin	Lmax	L95	L90	L50	L10	L5
MY_LOC	Leq	A	dB	57,5	43,9	76,6	45,3	45,6	48,0	55,0	59,4

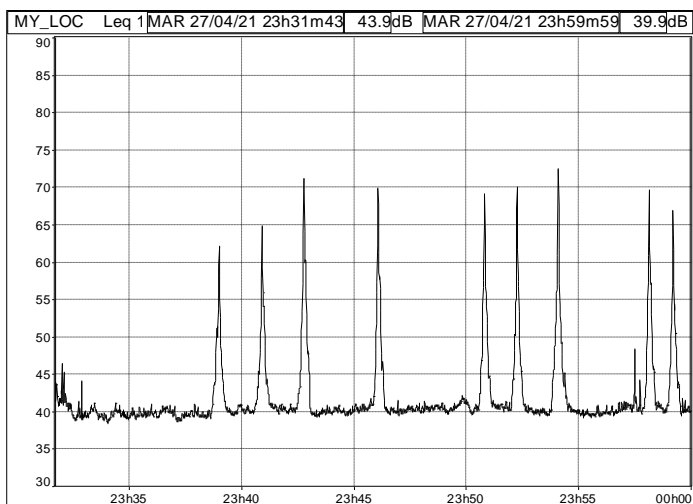
## FICHE DE MESURE ACOUSTIQUE

Point A – Zone à émergence réglementée - Bruit ambiant - NOCTURNE

### Localisation



### Evolution temporelle



### Résultats et indices statistiques

Fichier	20210427_233143_000000.cmg										
Début	27/04/21 23:31:43										
Fin	28/04/21 00:00:00										
Voie	Type	Pond.	Unité	Leq	Lmin	Lmax	L95	L90	L50	L10	L5
MY_LOC	Leq	A	dB	50,9	38,4	72,4	39,1	39,3	40,1	45,9	53,2

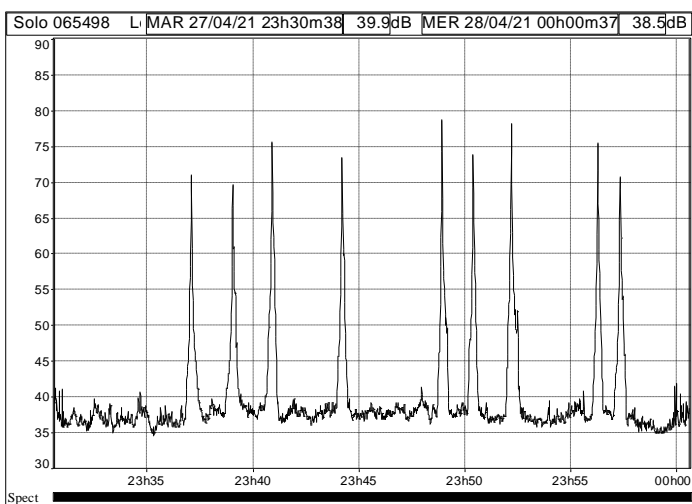
## FICHE DE MESURE ACOUSTIQUE

Point A' – Zone à émergence réglementée - Bruit résiduel du point A - NOCTURNE

### Localisation



### Evolution temporelle



### Résultats et indices statistiques

Fichier	065498_210427_233038000.CMG										
Début	27/04/21 23:30:38										
Fin	28/04/21 00:00:38										
Voie	Type	Pond.	Unité	Leq	Lmin	Lmax	L95	L90	L50	L10	L5
Solo 065498	Leq	A	dB	55,1	34,6	78,7	35,6	36,0	37,5	47,3	55,1

## FICHE DE MESURE ACOUSTIQUE

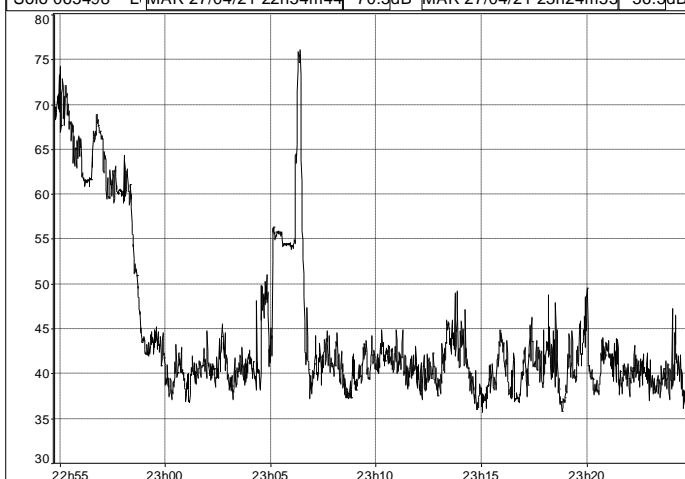
Point B – Zone à émergence réglementée - Bruit ambiant - NOCTURNE

### Localisation



### Evolution temporelle

Solo 065498 L MAR 27/04/21 22h54m44 70.3dB MAR 27/04/21 23h24m53 36.3dB



### Résultats et indices statistiques

Fichier	dBTraité										
Début	27/04/21 22:54:44										
Fin	27/04/21 23:24:54										
Voie	Type	Pond.	Unité	Leq	Lmin	Lmax	L95	L90	L50	L10	L5
Solo 065498	Leq	A	dB	58,6	33,4	76,1	37,3	38,0	41,1	61,4	66,2

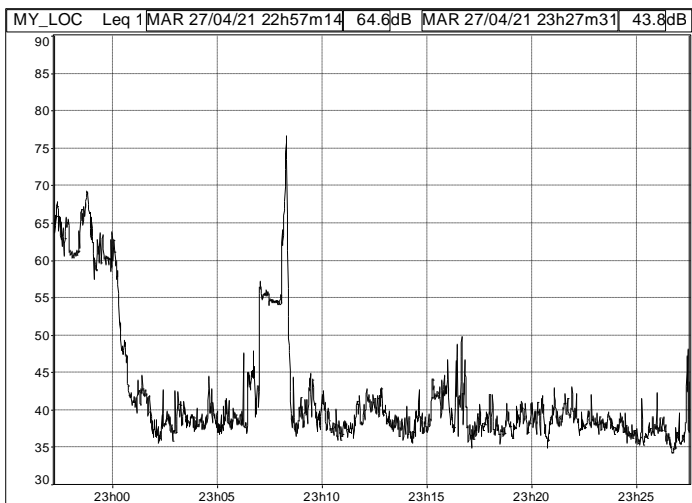
## FICHE DE MESURE ACOUSTIQUE

Point B' – Zone à émergence réglementée - Bruit résiduel du point B - NOCTURNE

### Localisation



### Evolution temporelle



### Résultats et indices statistiques

Fichier	20210427_225234_232731.cmg										
Début	27/04/21 22:52:34										
Fin	27/04/21 23:27:32										
Voie	Type	Pond.	Unité	Leq	Lmin	Lmax	L95	L90	L50	L10	L5
MY_LOC	Leq	A	dB	61,4	34,2	80,4	36,2	36,7	39,3	65,5	67,0

## ANNEXE 3

### Matériel de mesures

Marque	Type	N° Série	Classe	Type et n° de série du micro	Calibreur associé	Date de fin de validé
01 dB	Solo	65498	1	MCE 212 de 01 dB N° 80686	De 01 dB CAL21 n°00930833	03/09/2021
01 dB	Fusion	21969	1	MCE 212 de 01 dB N° 271251	De 01 dB CAL31 n° 86049	21/06/2021

Les résultats des mesures en chaque point ont été validés en vérifiant que l'écart entre les valeurs lues lors des deux calibrages des sonomètres effectués sur site avant et après chaque série de mesure était inférieur à 0,5 dB.

*Tous les matériels de mesures de la pression acoustique référencés et utilisés lors des mesurages font l'objet d'un suivi métrologique :*

- ils sont auto-vérifiés tous les six mois conformément à la procédure SOCOTEC définie dans le fascicule 27.82.10.00 ;*
- ils font l'objet d'une vérification périodique par un laboratoire agréé, et les résultats de cette vérification sont consignés dans le carnet métrologique des appareils.*

# ANNEXE 4

## Conditions météorologiques

L'amendement NF S 31-010/A1-2<sup>ème</sup> tirage 2009-01-F définit l'influence des conditions météorologiques sur les résultats de mesures.

Les conditions météorologiques peuvent influencer sur le résultat de deux manières :

- par perturbation du mesurage en agissant, localement, sur le microphone ;
- par modification des conditions de propagation entre la source et le récepteur

L'influence des conditions météorologiques :

- est détectable dès que la distance Source- Récepteur est supérieure à 40 mètres
- devient significative au-delà de 100 mètres
- est d'autant plus importante que l'on s'éloigne de la source

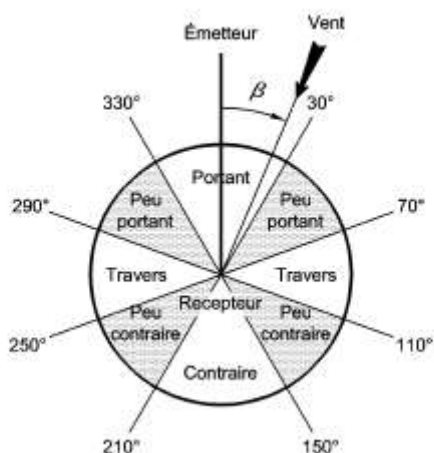
Il convient d'estimer des conditions aérodynamiques "U" pour le vent et des conditions thermiques "T" pour la température, la couverture nuageuse et le sol à partir desquels des conditions de propagation seront données :

Définitions des conditions aérodynamiques U :

	Contraire	Peu contraire	De travers	Peu portant	portant
Vent fort	U1	U2	U3	U4	U5
Vent moyen	U2	U2	U3	U4	U4
Vent faible	U3	U3	U3	U3	U3

On peut admettre les valeurs conventionnelles suivantes, définies à une hauteur de 2 m au-dessus du sol :

- vent fort      vitesse du vent > 3 m/s ;
- vent moyen    1 m/s < vitesse du vent < 3 m/s ;
- vent faible    vitesse du vent < 1 m/s.





Définitions des conditions thermiques T :

Période	Rayonnement/couverture nuageuse	Humidité	Vent	Ti	
Jour	Fort	Sol sec	Faible ou moyen	T1	
			Fort	T2	
	Moyen	Sol humide	Faible ou moyen ou fort	T2	
			Sol sec	Faible ou moyen ou fort	T2
		Sol humide	Faible ou moyen	T2	
				Fort	T3
Période de lever ou de coucher du soleil				T3	
Nuit	Ciel nuageux		Faible ou moyen ou fort	T4	
	Ciel dégagé		Moyen ou fort	T4	
			Faible	T5	

L'estimation qualitative de l'influence des conditions météorologiques se fait par l'intermédiaire de la grille ci-dessous :

	U1	U2	U3	U4	U5
T1		--	-	-	
T2	--	-	-	Z	+
T3	-	-	Z	+	+
T4	-	Z	+	++	++
T5		+	+	++	

- Conditions défavorables pour la propagation sonore,
- Conditions défavorables pour la propagation sonore,
- Z Conditions homogènes pour la propagation sonore,
- + Conditions favorables pour la propagation sonore,
- ++ Conditions favorables pour la propagation sonore,

Les couples (T2, U5), (T3, U4 ou U5), (T4, U3, ou U4 ou U5), (T5, U2, ou U3 ou U4), sont ceux qui offrent la meilleure reproductibilité.

Les conditions météorologiques sur le site étaient les suivantes pendant la campagne de mesures :

	01/04/2021 - Diurne	01/04/2021 - Nocturne
<b>Force du vent</b>	FAIBLE	FAIBLE
<b>Direction du vent</b>	Sud	Sud-ouest
<b>Nébulosité</b>	couvert	couvert
<b>Précipitations</b>	Non	Non
<b>Surfaces</b>	Sèches	humides
<b>Température</b>	17,0°C	14,0°C

L'influence des conditions météorologiques aux différents points de mesures étaient donc les suivantes :

<b>Indice qualitatif</b>	<b>Période diurne</b>	<b>Condition de propagation sonore</b>	<b>Période nocturne</b>	<b>Condition de propagation sonore</b>
<b>Point 1</b>	U3T2	Conditions défavorables	U3T5	Conditions favorables
<b>Point 2</b>	U3T2	Conditions défavorables	U3T5	Conditions favorables
<b>Point 3</b>	U3T2	Conditions défavorables	U3T5	Conditions favorables
<b>Point A</b>	U3T2	Conditions défavorables	U3T5	Conditions favorables
<b>Point B</b>	U3T2	Conditions défavorables	U3T5	Conditions favorables

## ANNEXE 5

### Définitions

#### **Zones à émergence réglementée ( ZER ) :**

- habitations (avec parties extérieures) et bureaux existants à la date de l'arrêté,
- zones constructibles sur document d'urbanisme existant à la date de l'arrêté,
- habitations implantées après la date de l'arrêté dans les zones constructibles (à l'exclusion des zones destinées à recevoir des activités artisanales ou industrielles).

**Emergence** : différence entre les niveaux de pression continue équivalents pondérés A du bruit ambiant (établissement en fonctionnement) et du bruit résiduel (en l'absence de bruit généré par l'établissement) ; dans le cas d'un établissement faisant l'objet d'une modification autorisée, le bruit résiduel exclut le bruit généré par l'ensemble de l'établissement modifié.

**dB(A)** : pondération A qui permet d'adapter le résultat de la mesure de niveau sonore à la sensibilité de l'oreille humaine en apportant une correction à certaines fréquences.

#### **Leq et indices statistiques :**

- Leq : niveau sonore équivalent d'un bruit stationnaire dont l'énergie émise est identique à celle du bruit fluctuant étudié sur la période d'enregistrement,
- Lmin : Leq court (1s) le plus faible enregistré,
- Lmax : Leq court (1s) le plus fort enregistré,
- L95, ....., L5 : niveau sonore dépassé 95%, ....., 5% du temps pendant l'enregistrement.

**Graphe de l'évolution temporelle** : ce graphe représente l'évolution chronologique des Leq courts (1s) pondérés A. Il permet de visualiser les variations du niveau sonore ainsi que la durée de chaque événement. Le bruit de fond apparaît aussi sur la courbe. Abscisse : heure - Ordonnée : décibels A.

**Tonalité marquée** : Une tonalité marquée est caractérisée par une émergence spectrale du niveau sonore dans une bande de tiers d'octave particulière vis-à-vis des bandes de tiers d'octave adjacente. Un bruit comprenant une tonalité marquée est plus facilement perceptible dans le voisinage du fait de sa signature particulière (sifflement, bourdonnement,...)

# **ANNEXE 6**

## Avis précédent SDIS

## Compte rendu – Dossier de demande d’enregistrement

### Note de réponse à la l’avis du SDIS concernant le dossier d’enregistrement de la SCI Internon

#### SOMMAIRE

1. Contexte et objet .....	1
2. Avis du SDIS.....	1

#### 1. CONTEXTE ET OBJET

Le site Internon de Narbonne (11) a fait l’objet du dépôt d’un dossier de demande d’enregistrement. Ce dossier a fait l’objet d’un avis du SDIS.

L’objet du présent compte rendu est de répondre à l’ensemble des demandes de compléments présentées dans le courrier du SDIS du 22/07/2022.

#### 2. AVIS DU SDIS

##### > Voie engins

Constat in situ : Une reconnaissance de l’échelle aérienne du Centre de Secours de Narbonne a été effectuée le 07/06/2022, il s’avère la circulation autour de l’entrepôt s’effectue aisément, le rayon intérieur existant de 8 m ne pose pas de problèmes particuliers.

Prescription : le rayon intérieur existant de 8 m peut suffire à la giration des engins de secours si et seulement si aucun stockage et/ ou stationnement ne vient gêner la circulation conformément à l’arrêté du 24 Septembre 2020 modifiant l’arrêté du 11 Avril 2017 relatif aux prescriptions générales applicables aux entrepôts couverts soumis à la rubrique 1510. Un marquage au sol dans les zones de giration est recommandé.

Aucun stockage ou stationnement ne viendra gêner la circulation des engins sur le périmètre de l’entrepôt. Les véhicules disposent de zones de stationnement dédié et les stockages sont limités à des zones définies. Un marquage au sol « sapeur pompiers » sera mis en œuvre dans les zones de giration.

##### > Moyens de lutte contre l’incendie

Constat in situ : La distance entre les poteaux d'incendie 555 et 556 est de 161 mètres. De plus, le débit du poteau 833 (en orange) est inconnu des Services de Secours.

#### Prescriptions :

- Envisager d'implanter un poteau incendie sur la face ouest de l'entrepôt, situé entre les poteaux 555 et 556 et à plus de 8 mètres de la façade (flux thermique et risque d'effondrement de structure). Un procès-verbal de réception avec le numéro d'ordre du P.I communiqué par le S.D.I.S. sera transmis par le propriétaire au service public de D.E.C.I de la commune de Narbonne ainsi qu'au S.D.I.S. à l'adresse courriel [deci@sdis11.fr](mailto:deci@sdis11.fr)
- Faire contrôler le poteau 833. Un procès-verbal de réception avec le numéro d'ordre du P.I communiqué par le S.D.I.S. sera transmis par le propriétaire au service public de D.E.C.I de la commune de Narbonne ainsi qu'au S.D.I.S. à l'adresse courriel [deci@sdis11.fr](mailto:deci@sdis11.fr)

Le poteau incendie sera contrôlé et les résultats seront communiqués au service public de DECI de la commune de Narbonne et au SDIS 11. La mise en œuvre d'un poteau incendie supplémentaire sera étudiée par l'exploitant.

#### > Observations

La rubrique 1510 relative aux grands entrepôts couverts acte que « le service d'incendie et de secours peut, au regard des caractéristiques de l'installation (dimensions, configuration, dispositions constructives ...) ainsi que des matières stockées (nature, quantités, mode de stockage...), être confronté à une impossibilité opérationnelle de limiter la propagation d'un incendie.

Cette observation n'amène aucune remarque complémentaire.

#### > Conclusion

Suite à l'étude, il est proposé d'émettre un avis favorable au projet assorti de prescriptions :

- Aucun stockage ou stationnement venant gêner la circulation des engins de secours autour du bâtiment.
- Faire un marquage au sol « sapeurs-pompiers » dans les zones de giration.
- Envisager d'implanter un poteau incendie sur la face ouest de l'entrepôt, situé entre les poteaux 555 et 556 et à plus de 8 mètres de la façade (flux thermique et risque d'effondrement de structure).
- Faire contrôler le poteau 833.

Les éléments présentés ci-avant répondent favorablement aux demandes du SDIS 11.

# **ANNEXE 7**


Rapport de non ruine en chaîne

0	28/08/2020	EMISSION ORIGINALE
INDICE	DATE	MODIFICATIONS
DATE	PLAN N°	
28/08/2020	AN 02	
ECHELLE	INDICE	
..	0	

**ANALYSE COMPORTEMENT STRUCTURE  
SOUS DIFFERENTS FOYERS D'INCENDIES  
CELLULE 2**

<b>C L I E N T</b>	<p><b>INTERNON</b></p> <p><b>REAMENAGEMENT INTERIEUR</b></p> <p>Z.I. LA COUPE - rue Lavoisier - 11000 NARBONNE</p>
--	--

M.D'OUVRAGE	...
MAITRISE D'OEUVRE	

<b>BUREAU D'ETUDES</b>	 <p>ETUDES CONCEPTIONS BATIMENT ASSISTANCE LE VILLON 7 Rue A. DEPORT 34500 BEZIERS CODE APE: 742C SIRET: 393 525 126 00016 TEL:04.87.1123.11 E-mail: ecba@wanadoo.fr</p>
------------------------	---

**E.C.B.E.**  
 LE PARC CLUB  
 166 RUE MAURICE BEJART  
 14500 BEZIERS  
 TEL: 04 99 43 90 06

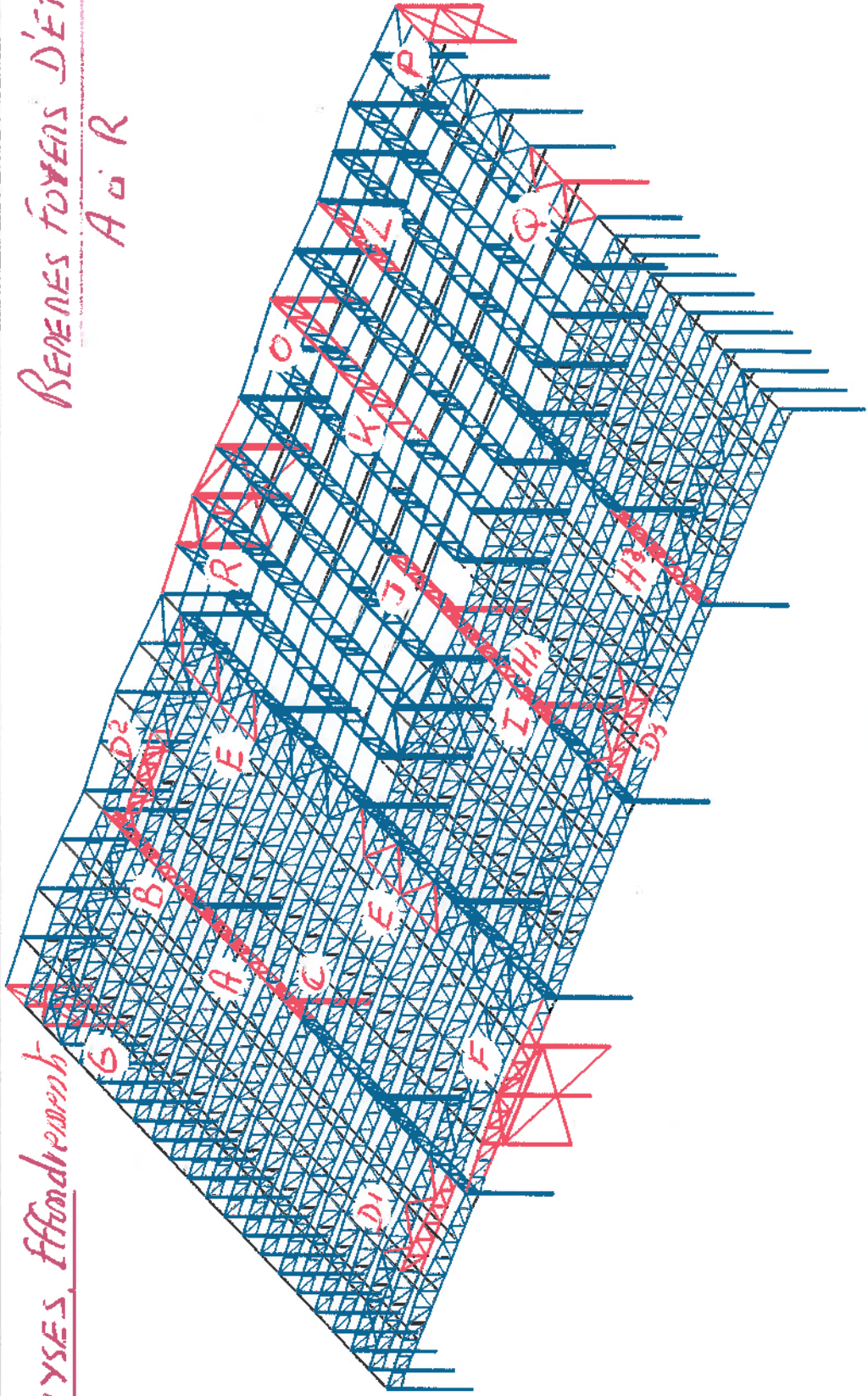


Vue - Cast 1 (Charge permanente)

ZONES INCENDIEES - FOYENS INDEPENDANTS

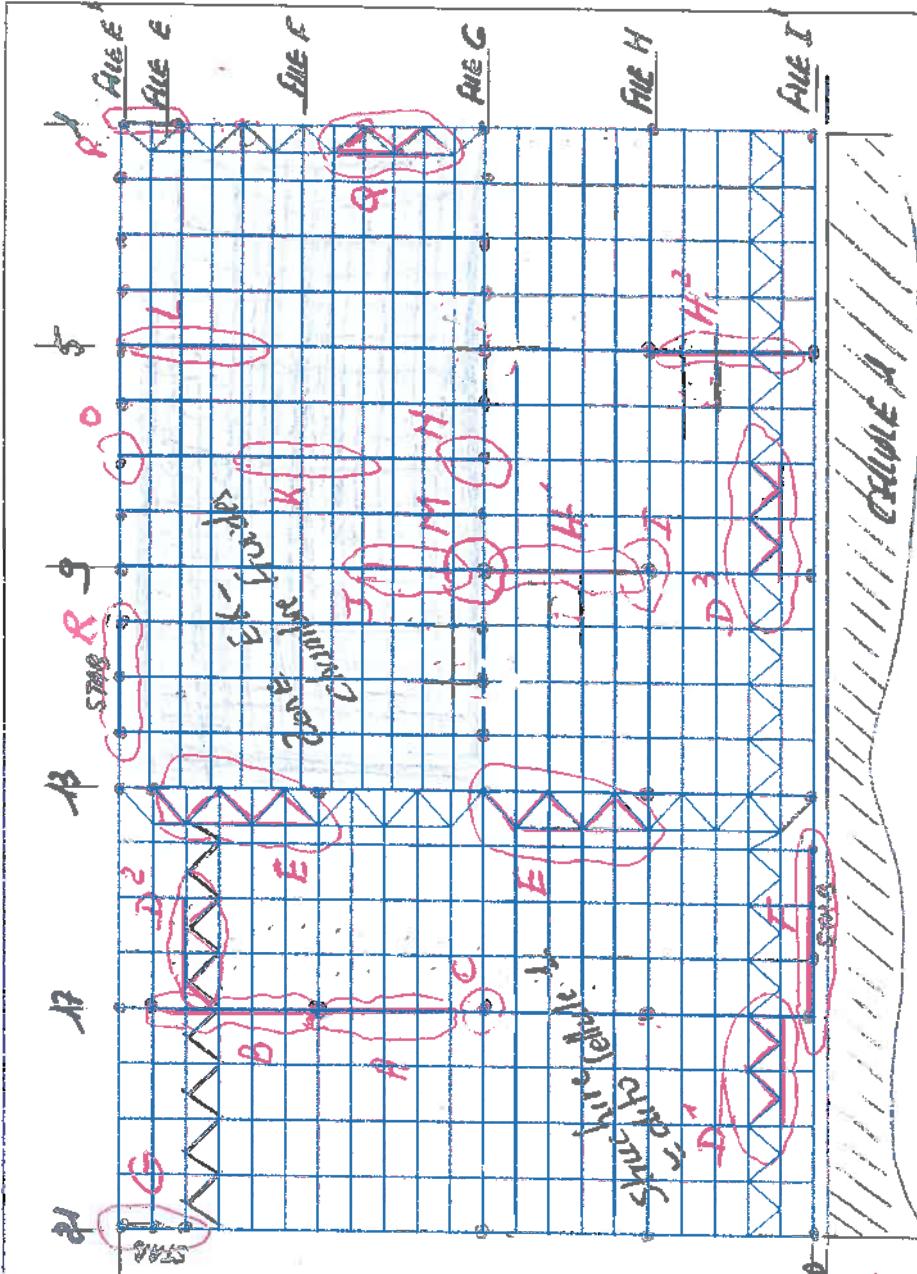
ANALYSES EFFONDREMENT

RENEES FOYENS DETUDES  
A & R



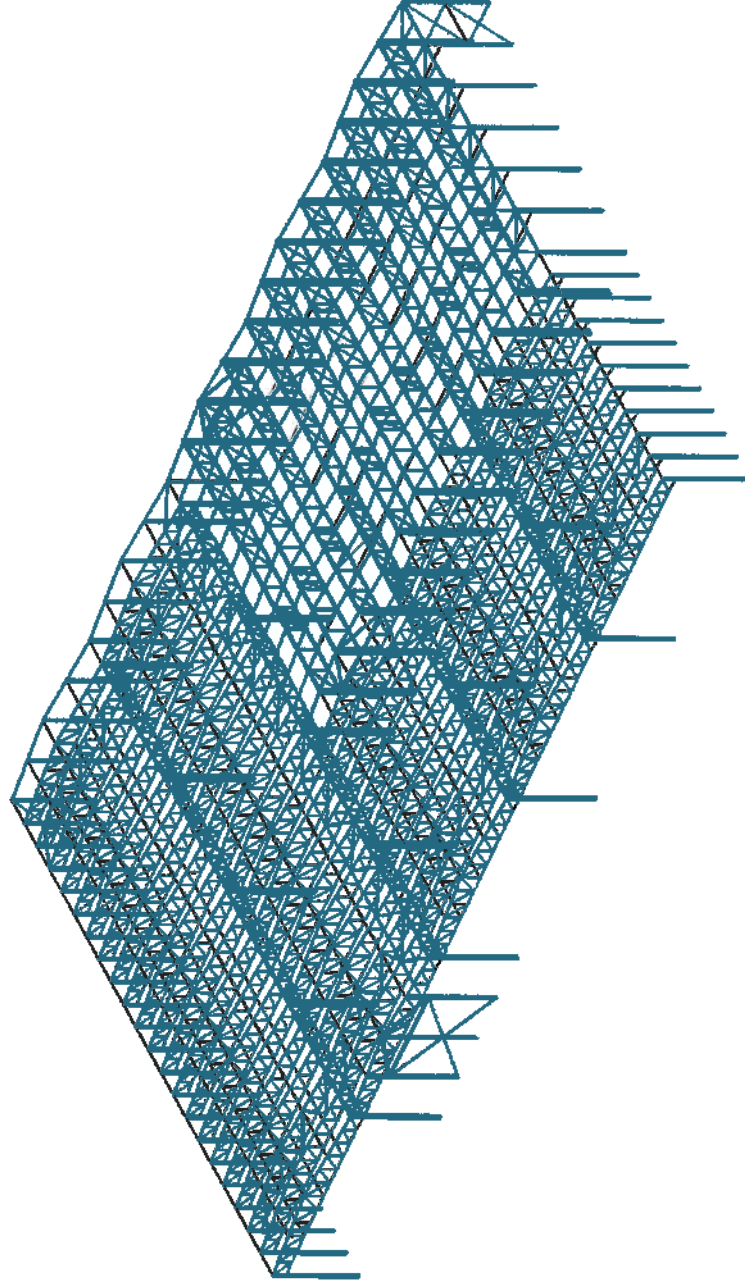
# CELLULE 2 REPERAGE ZONES LOCALISATION INCENDIEES

- ZONE A - Poutre File 17 Fa 6
- ZONE B - Poutre File 17 Ea F
- ZONE C - Poutre - G 17
- ZONE D<sup>1</sup> - Lucrue File I Ha 24
- D<sup>2</sup> - Lucrue File E Ba 17
- D<sup>3</sup> - Lucrue File I Sa 9
- ZONE E - Lucrue File B Ea F
- File B3 Ga H
- ZONE F - STABILITE File I Ba 17
- ZONE G - STABILITE File 24 Ea E
- ZONE H<sup>1</sup> - POUTRE File 9 Ga H
- ZONE H<sup>2</sup> - POUTRE File 5 Ha I
- ZONE I - POUTRE H 9
- ZONE J - POUTRE File 9 Fa 6
- ZONE K - POUTRE File 5/9 = F
- ZONE L - POUTRE File 5 Ea F
- ZONE M - POUTRE G 9
- ZONE N - POUTRE G 5/9
- ZONE O - MONTANT E 1 5/9
- ZONE P - STABILITE File 1 Ea E
- ZONE Q - Lucrue File 2 Fa 6
- ZONE R - STABILITE File E 1 9a B3



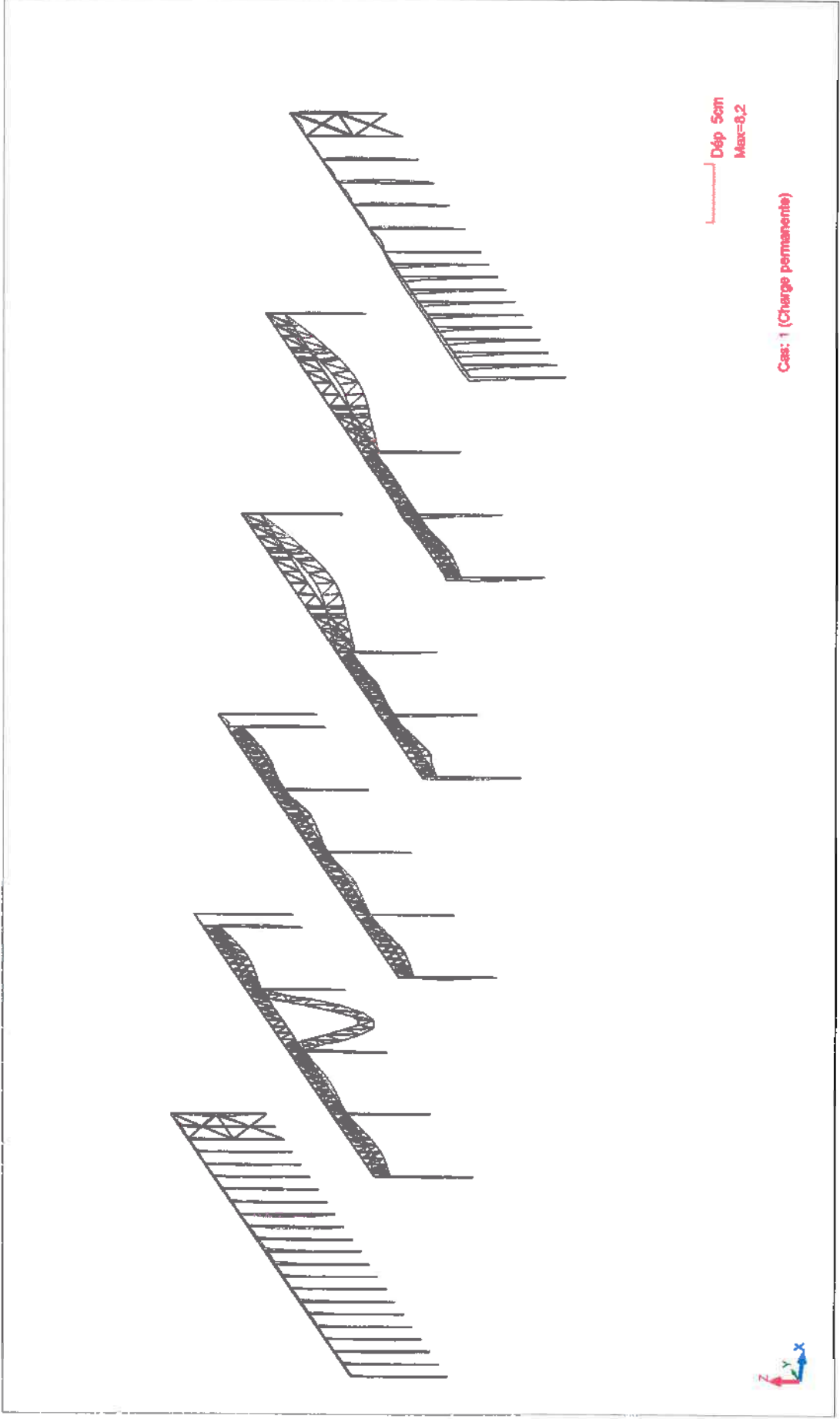
Vue - Case 1 (Charge permanente)

FOYER ZONE A



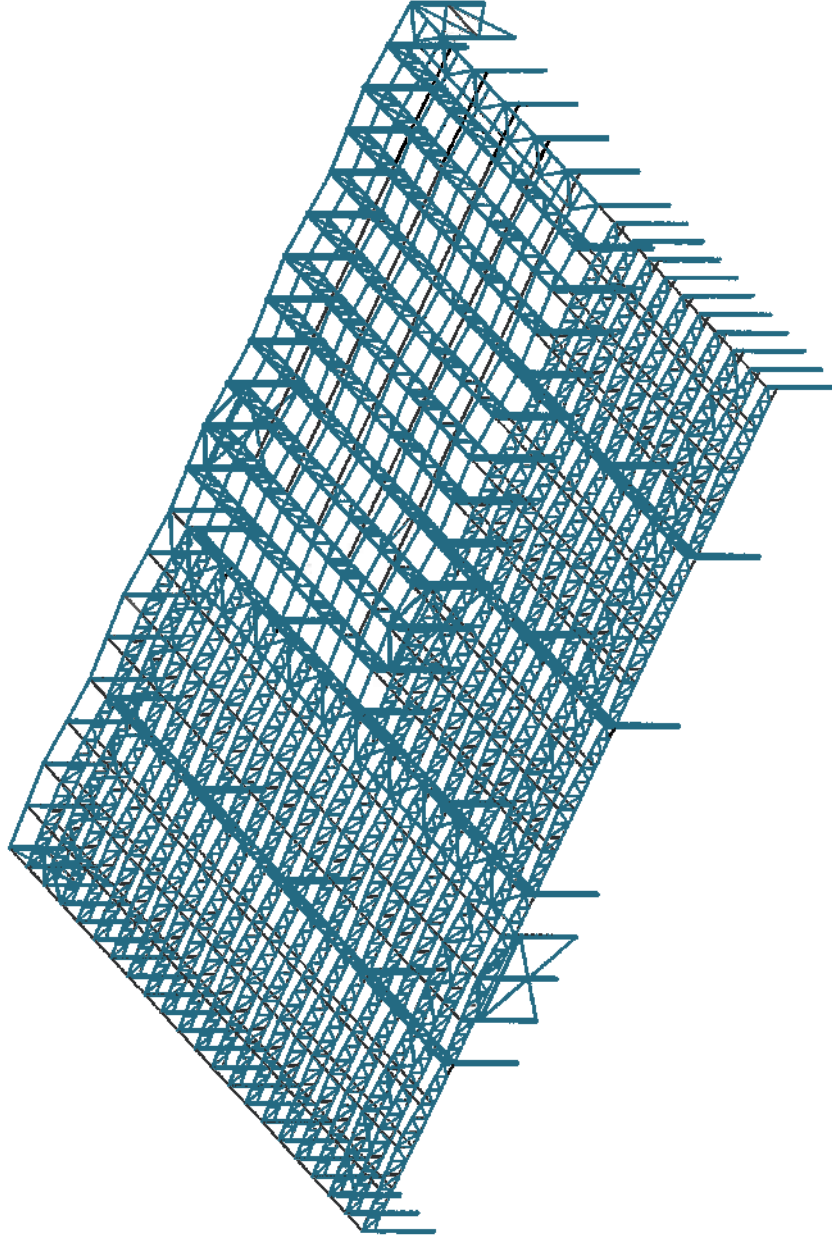
Diagrammes:5 - Déformée: Cas: 1 (Charge permanente)

# CELULE 2 Foyer INCENDIE ZONE A



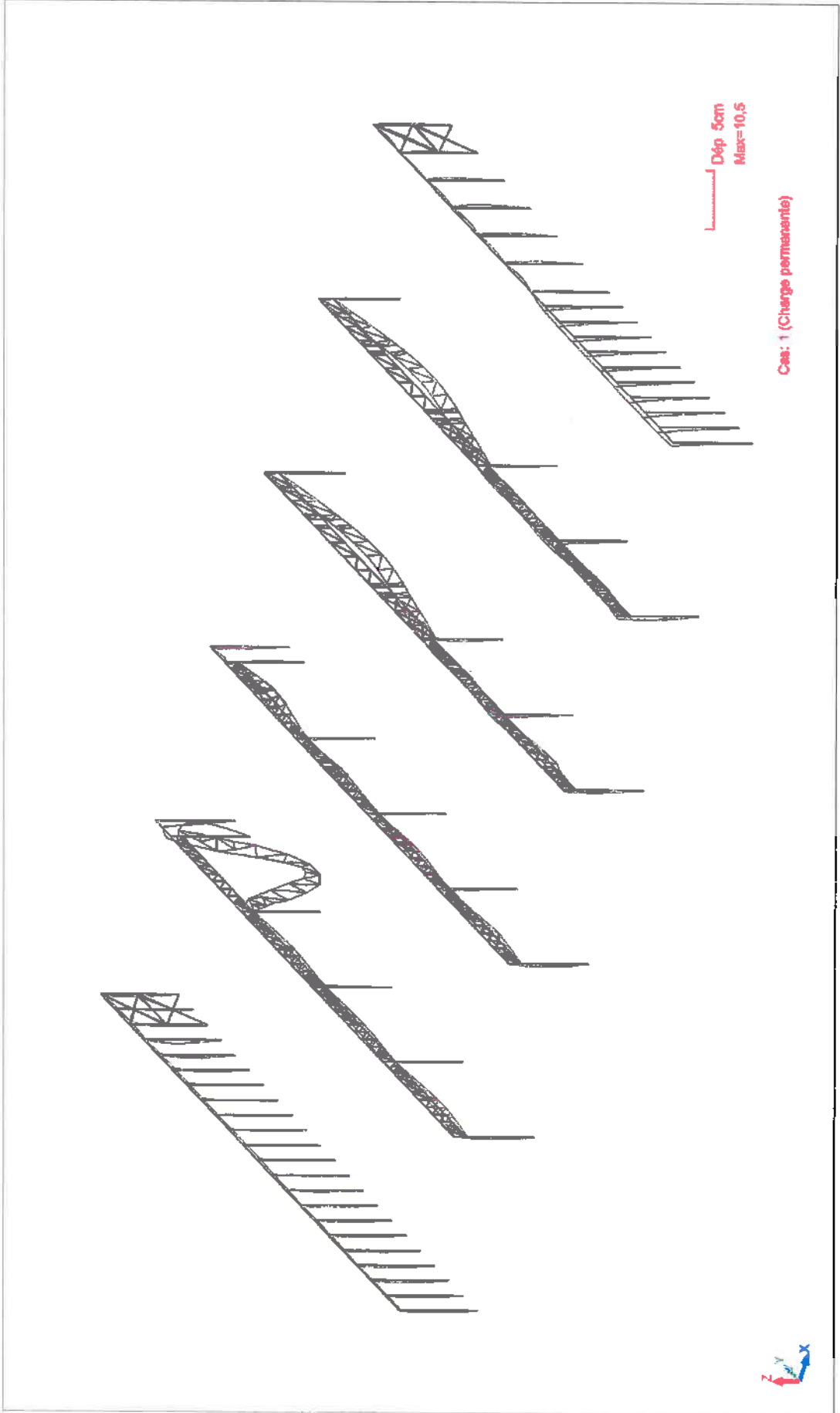
Vue - Cas 1 (Charge permanente)

FOYER ZONE B



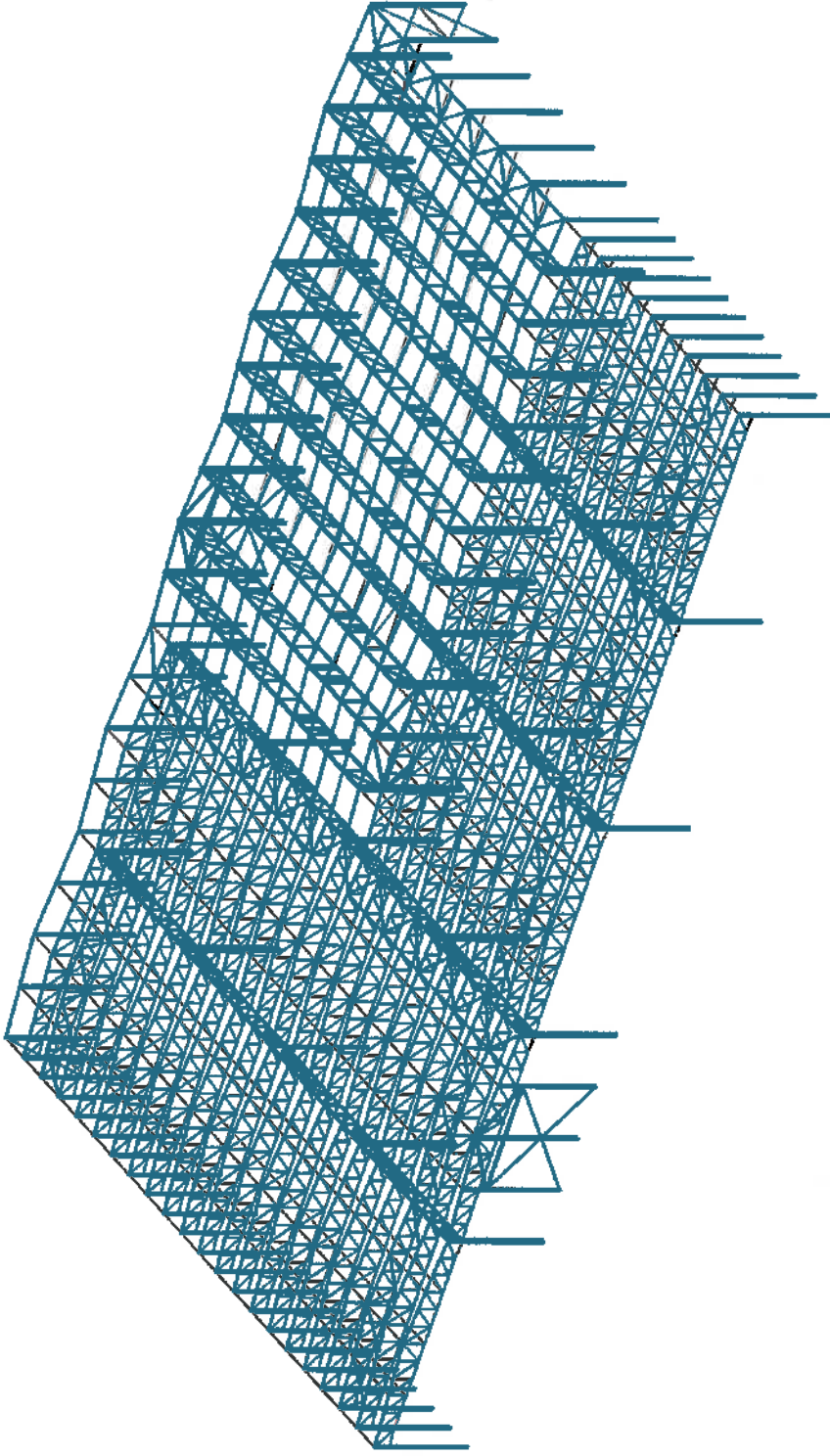
# CELLULE 2 Foyer INCENDIE ZONE B

Diagrammes:5 - Déformée; Cas: 1 (Charge permanente)



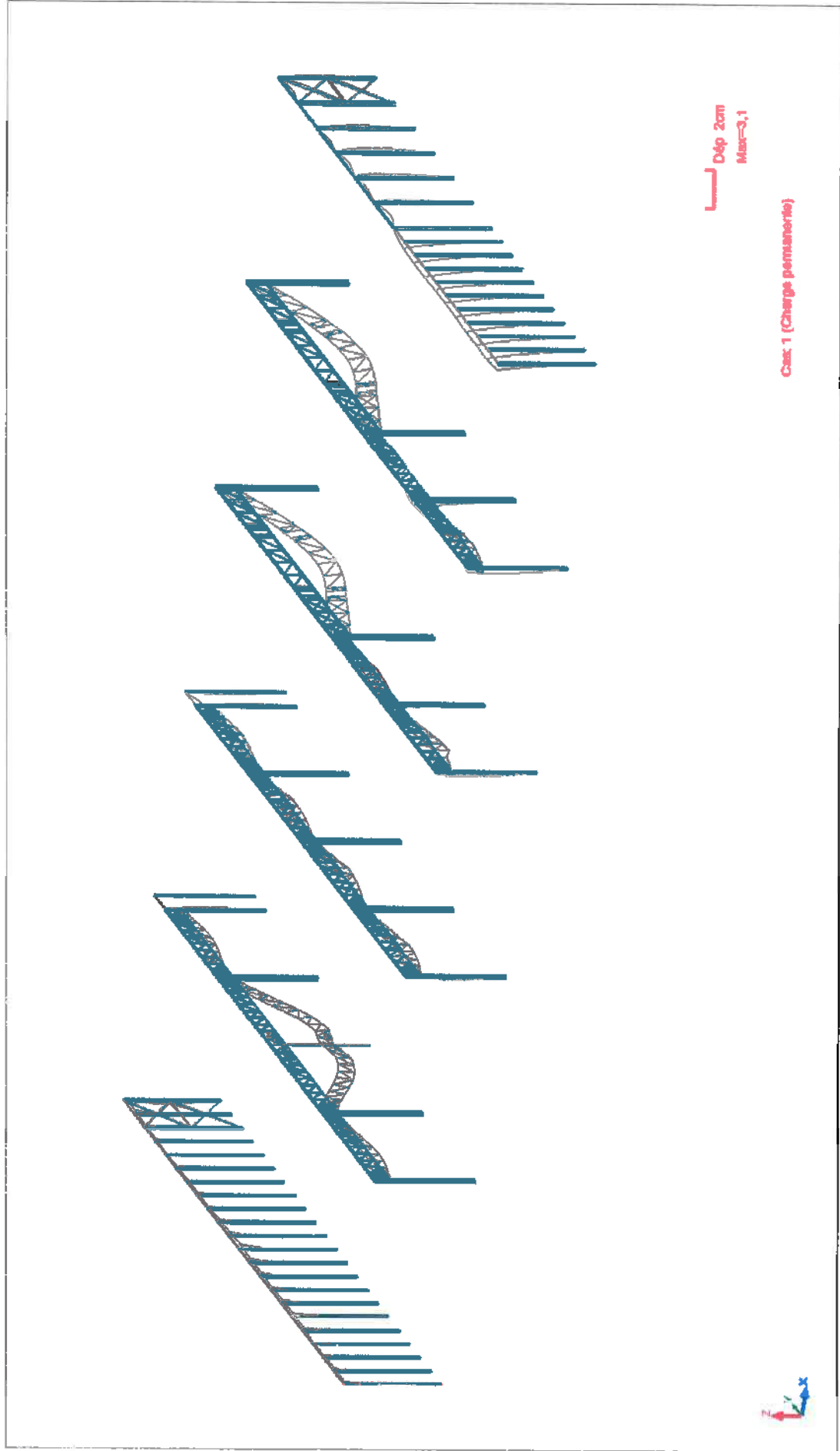
Vue - Cas: 1 (Charge permanente)

FOYER ZONE C



# CELLULE 2 Foyer INCENDIE ZONE C

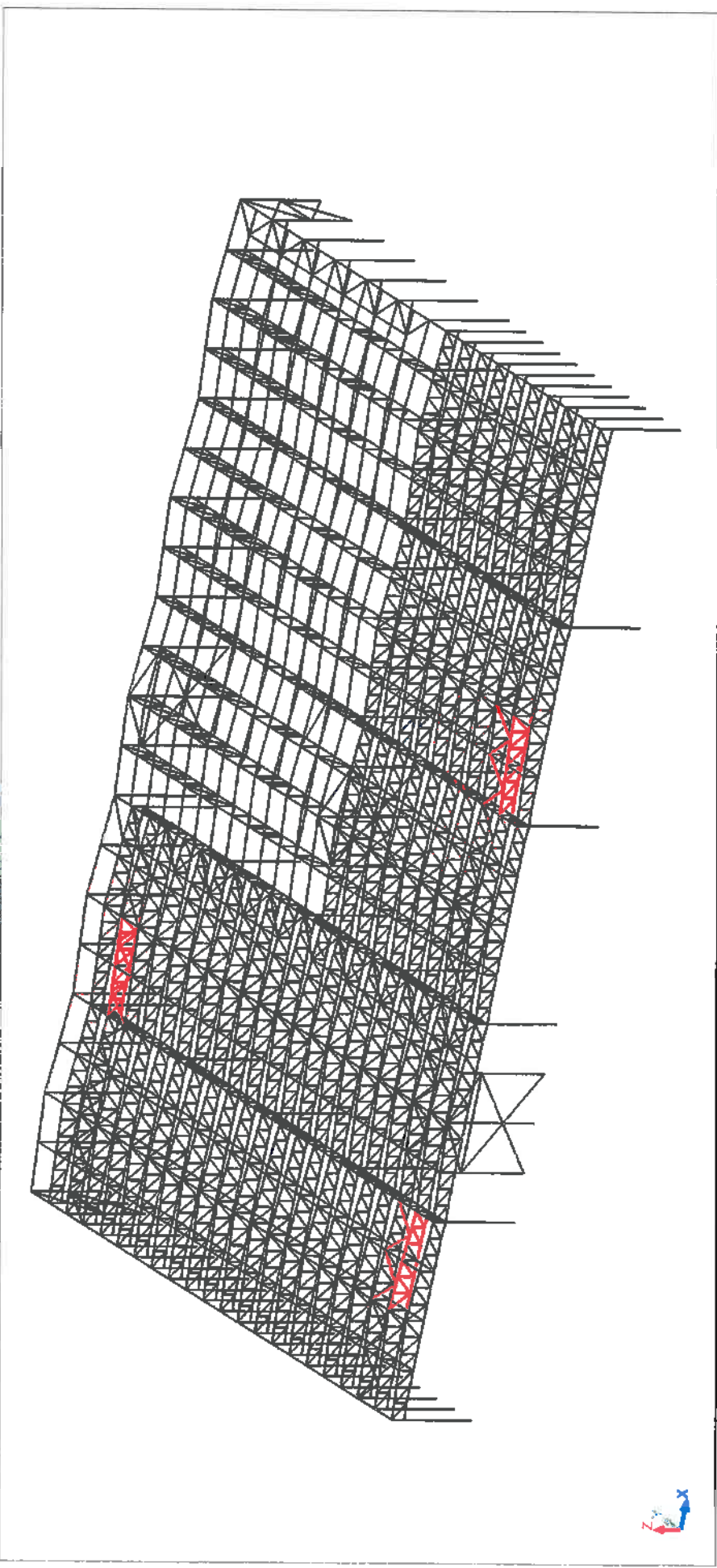
Diagrammes - Déformées; Cas 1 (Charge permanente)





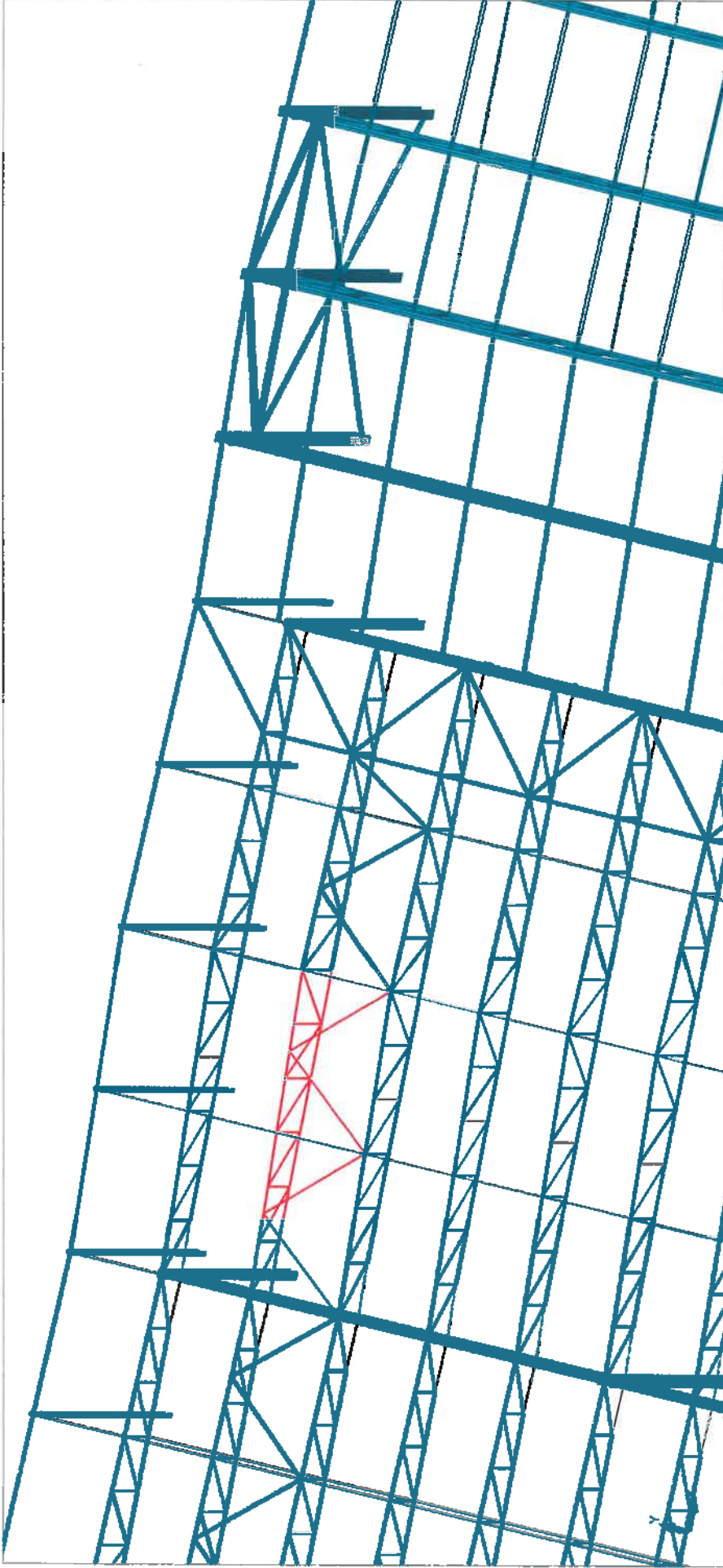
*FOYERS ZONE D Global*

Vue - Cas 1 (Charge permanente)



Vue - Cast 1 (Charge permanente)

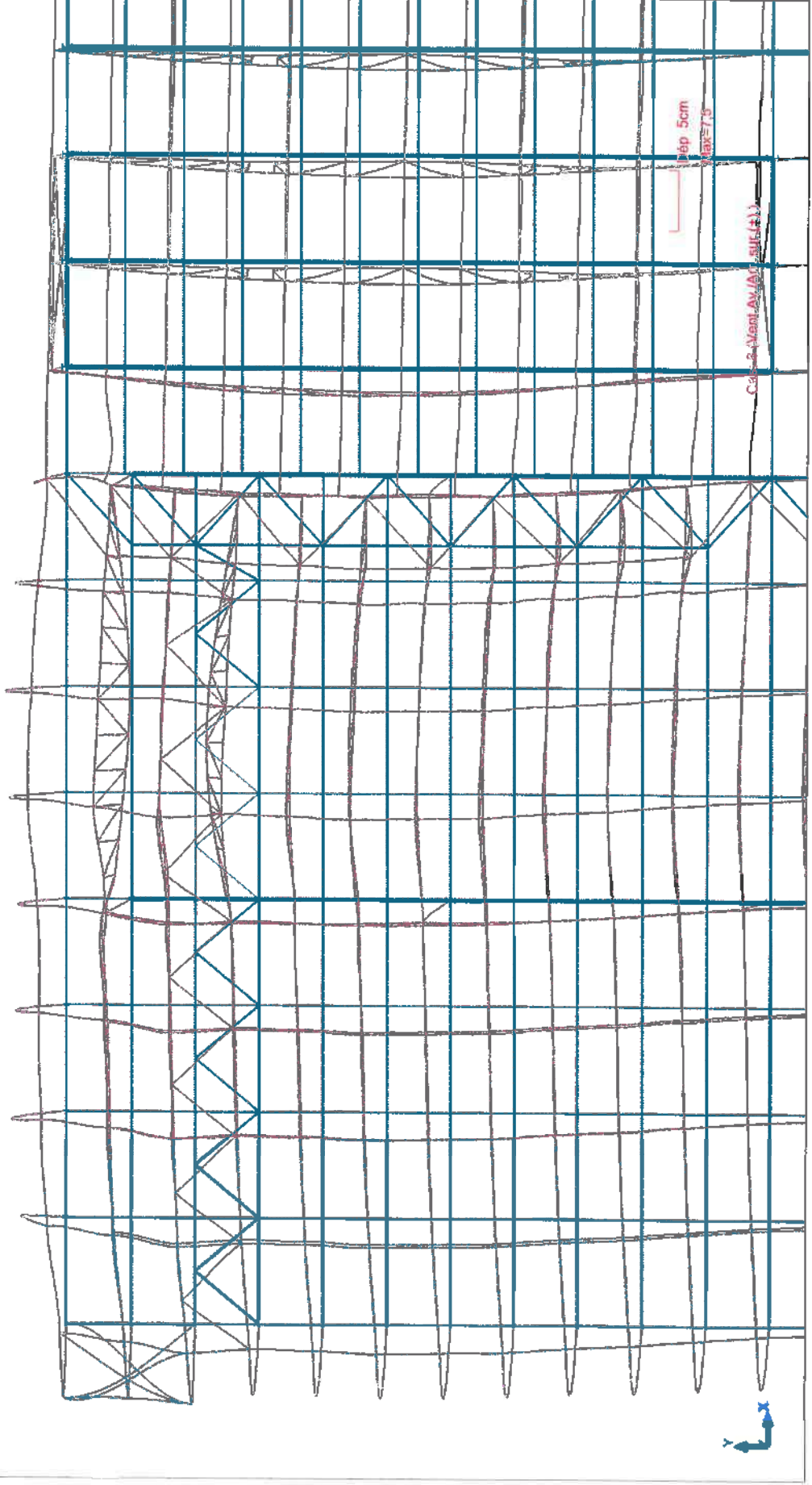
FOYER ZONES D  
Locale



Diagrammes# - Déformées Cas: 8 (Vent Av/Arr. sur/(\*))

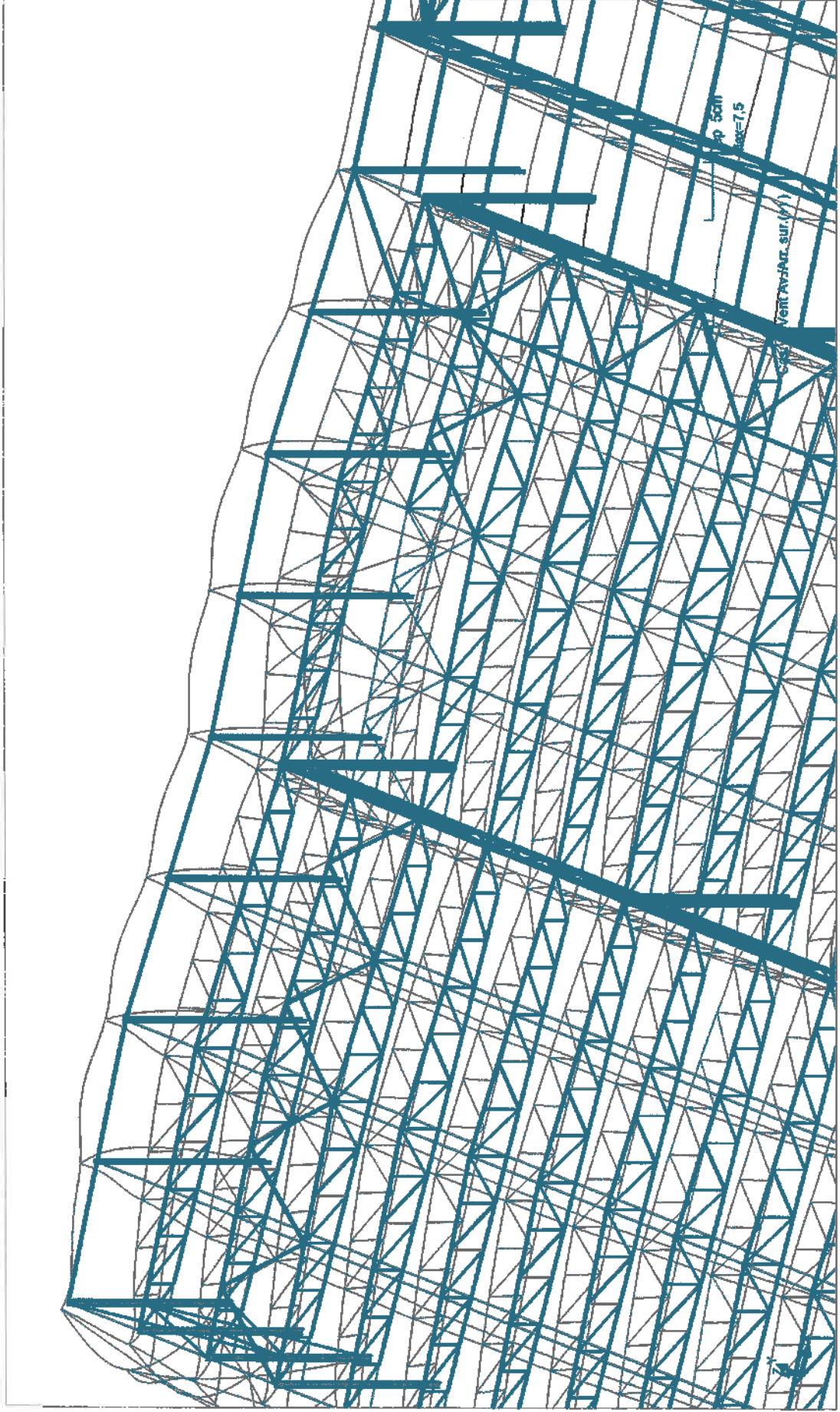
CÉLULE 2 FOYERS INDUSTRIE ZONES D

VOE EN PLAN



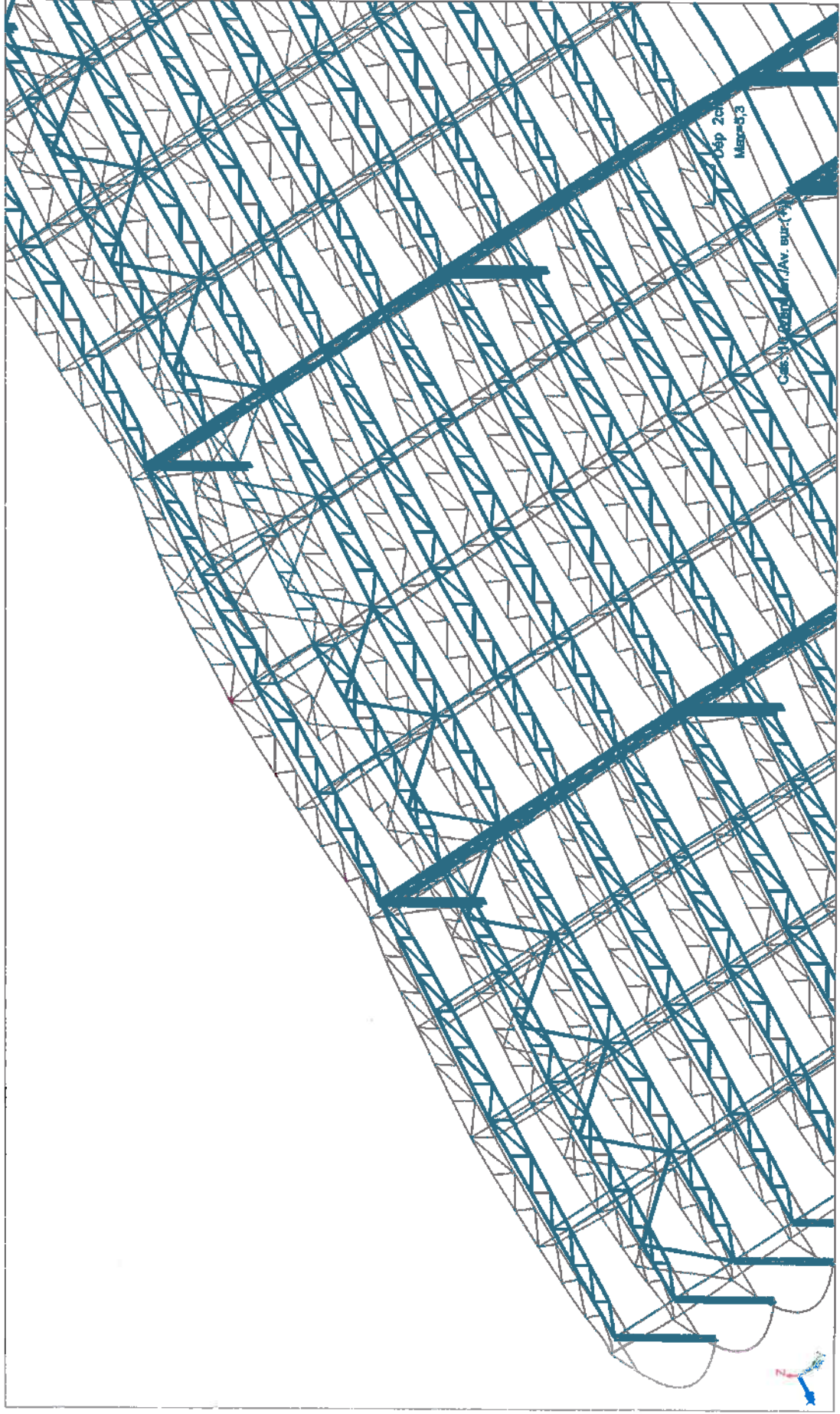
*CELLULE 2 FOYERS INCENDIÉS ZONE D ?*

Diagrammes5 - Déformées Cas 8 (Vent Av./Arr. sur.(+))



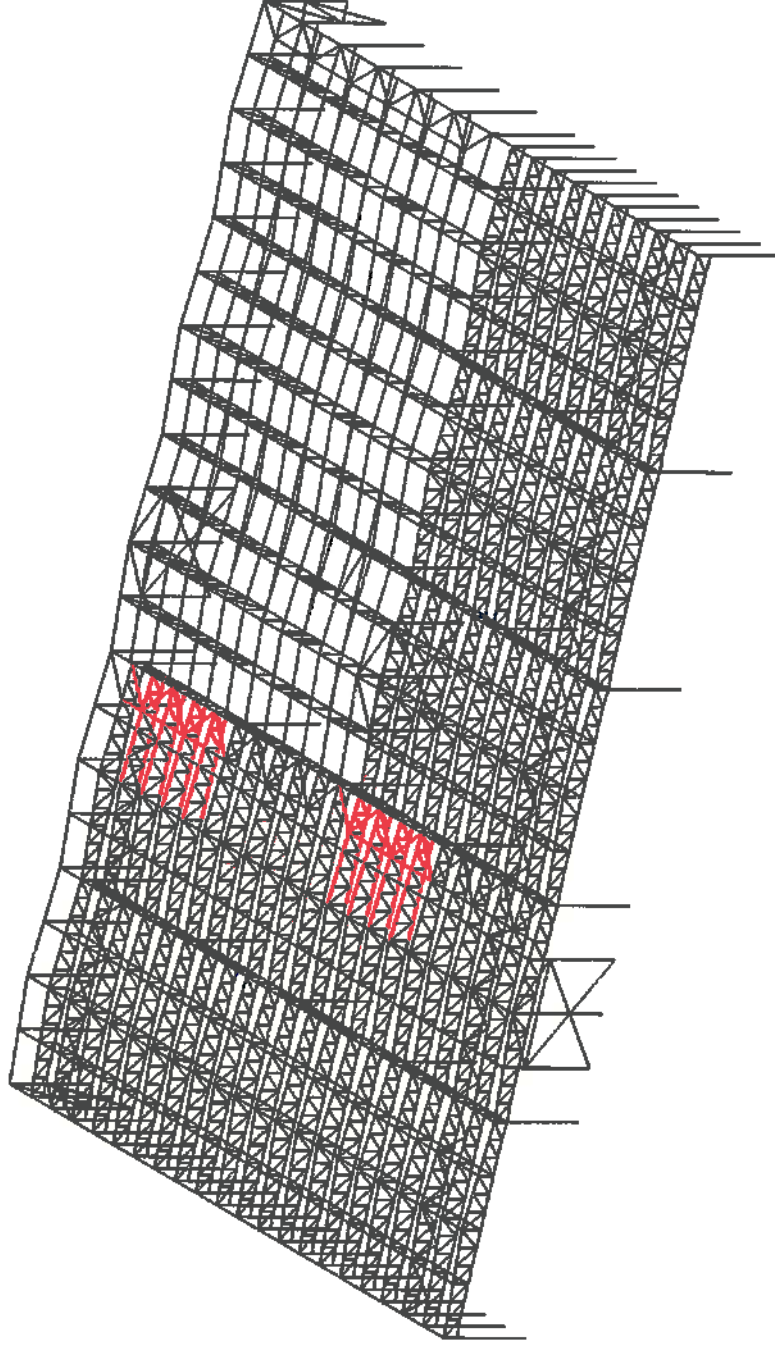
# CELLULE 2 FOYERS INTERMEDIRES CONE D ?

Diagramme de Déformée: Cas: 10 (Vent Arr./Av. sur (+))



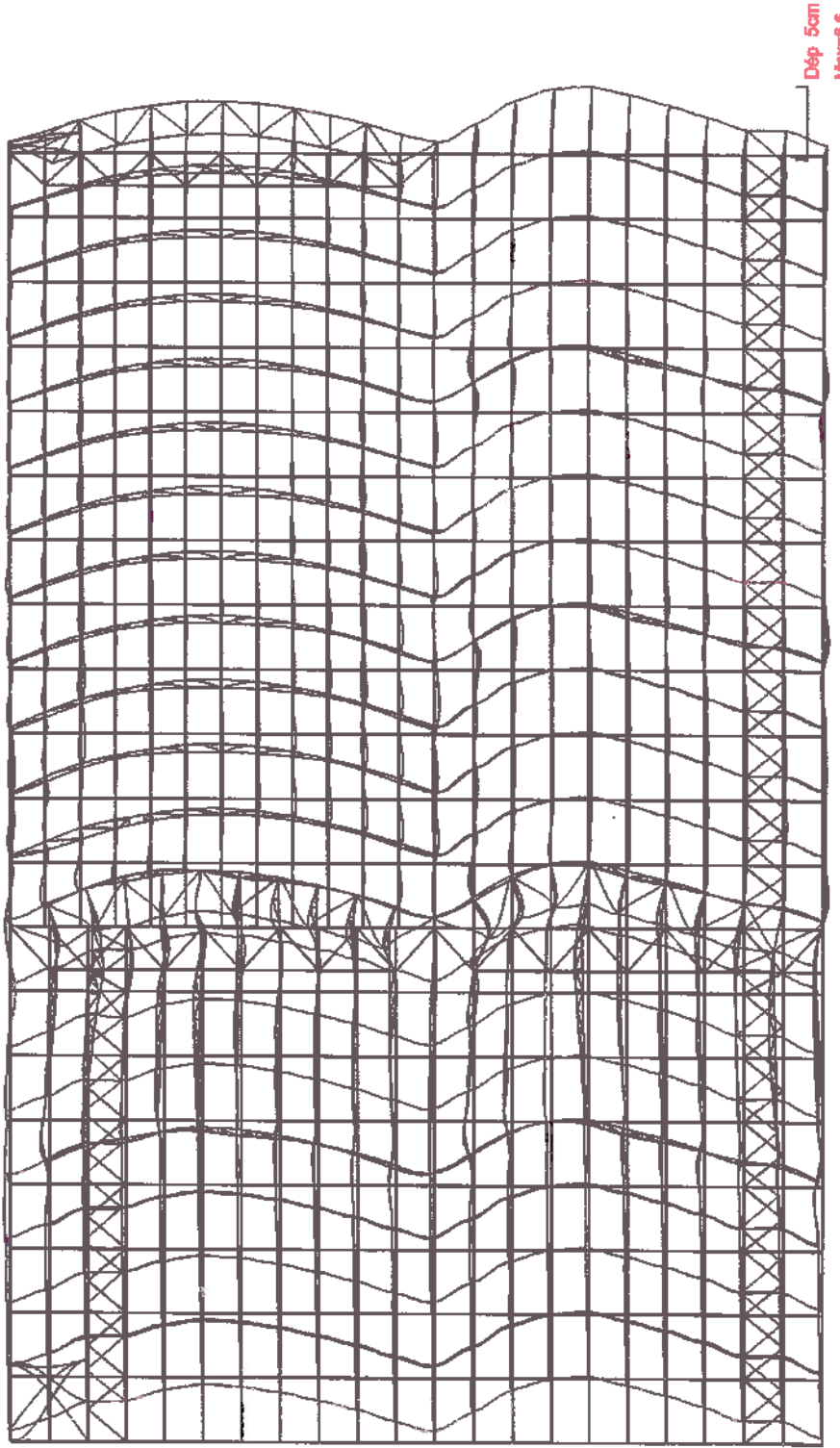
Vue - Cas: 1 (Charge permanente)

FOYERS ZONES E



Diagrammes-5 - Déformées Cas 3 (Vent G/D dép.(-))

CELLULE 2 FOYERS INCENDIES ZONE E

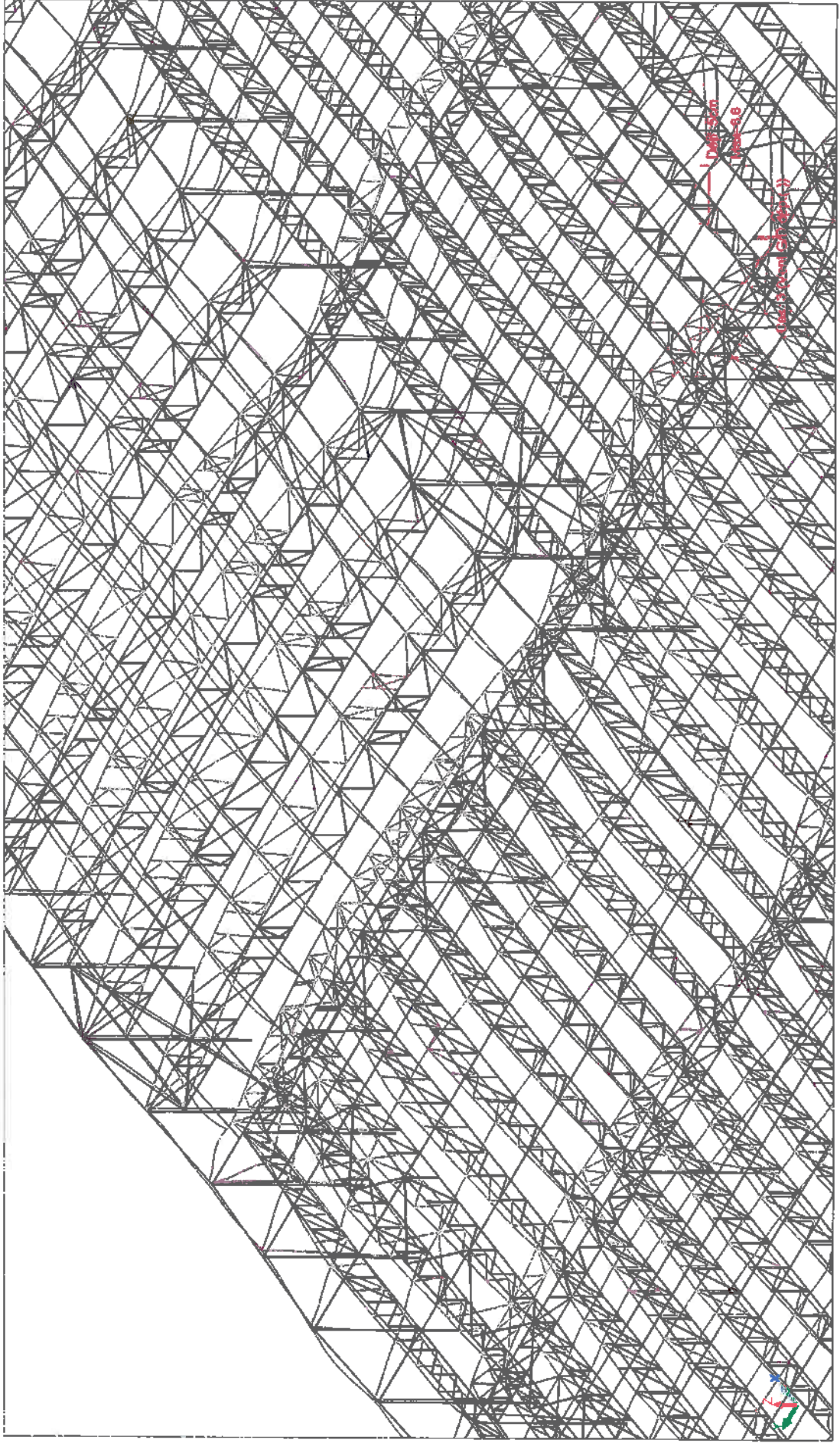


Dép 5cm  
Max=6,6

Cas: 3 (Vent G/D dép.(-))

Diagrammes3 - Déformée; Cas: 3 (Vent GD dép(-))

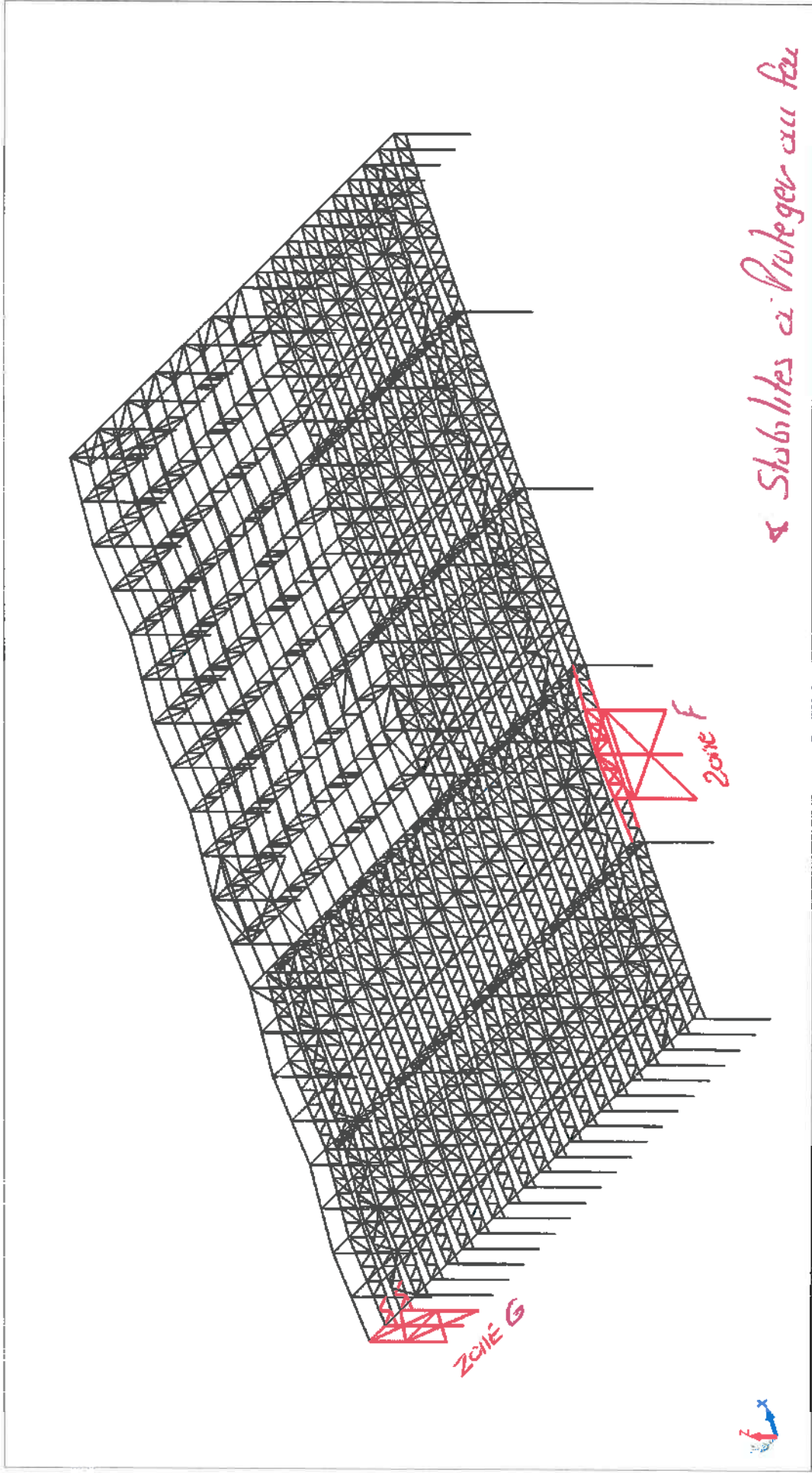
CELLULE 2 FOYERS INCENDIÉS ZONES E





Vue - Case 1 (Charge permanente)

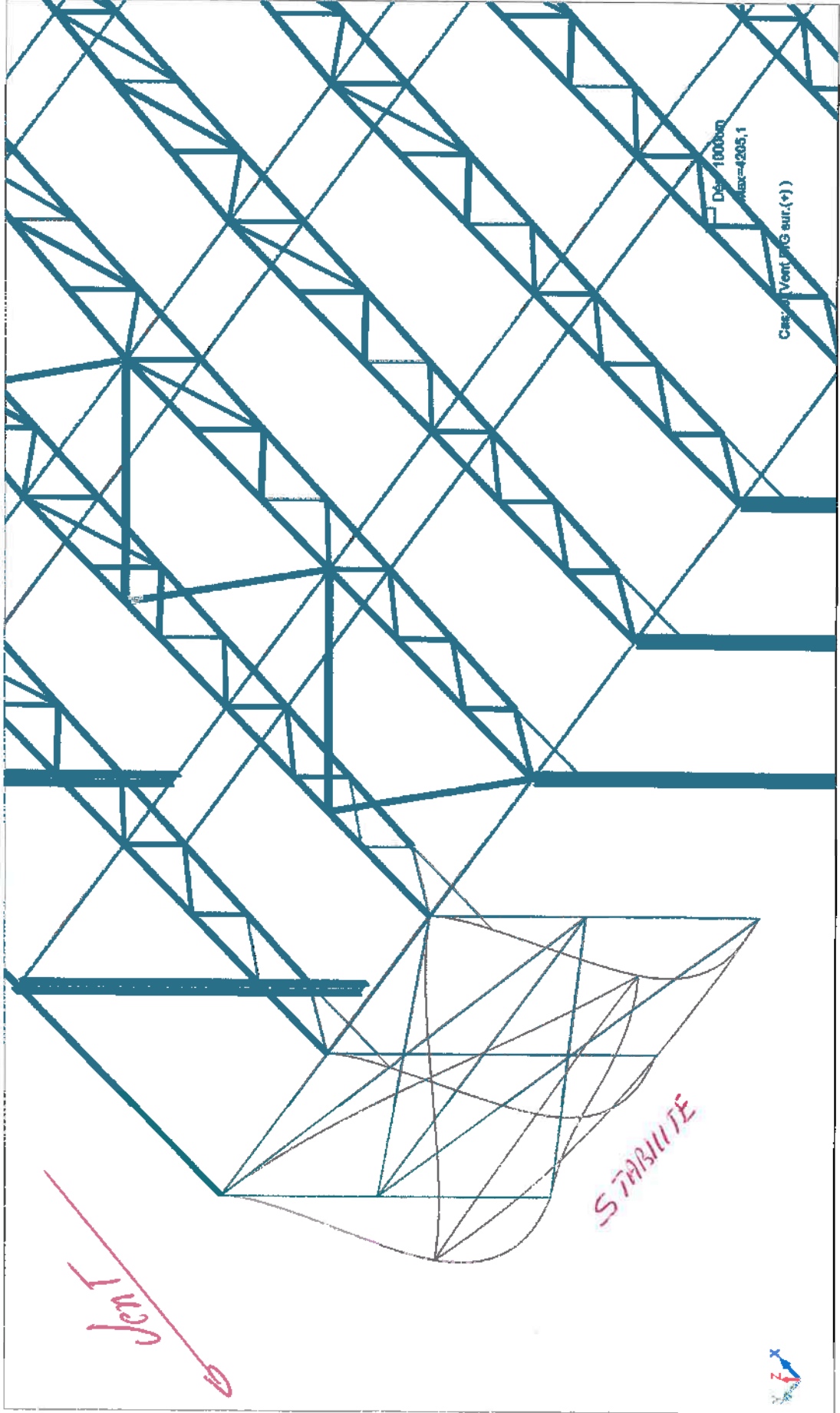
FOYERS ZONES G et F



& Stabilités et Proteger au feu

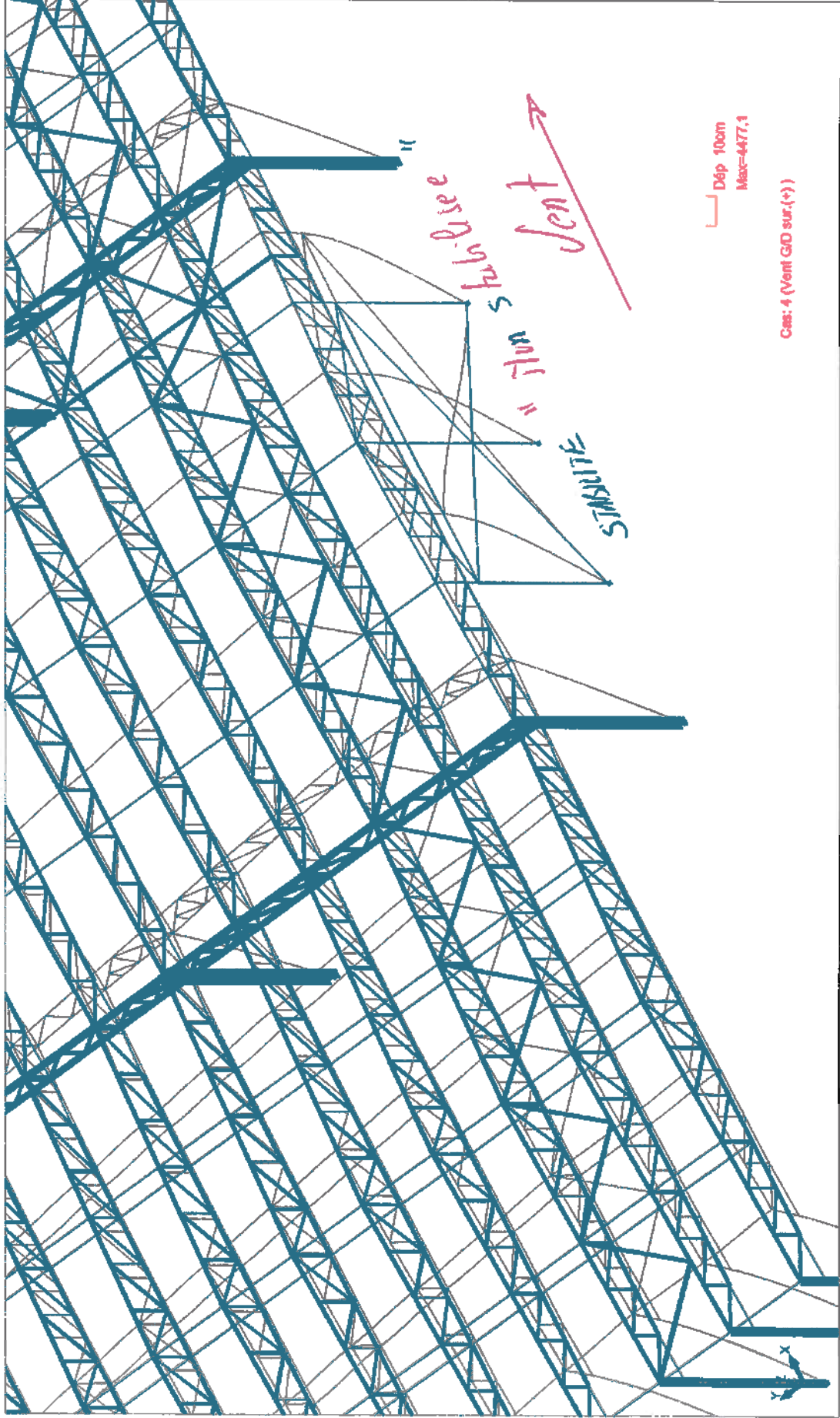
*CELLULE 2 : FOYER INCENDIE ZONE G*

Diagrammes5 - Déformée; Cas 6 (Vent D/G sur.(+))



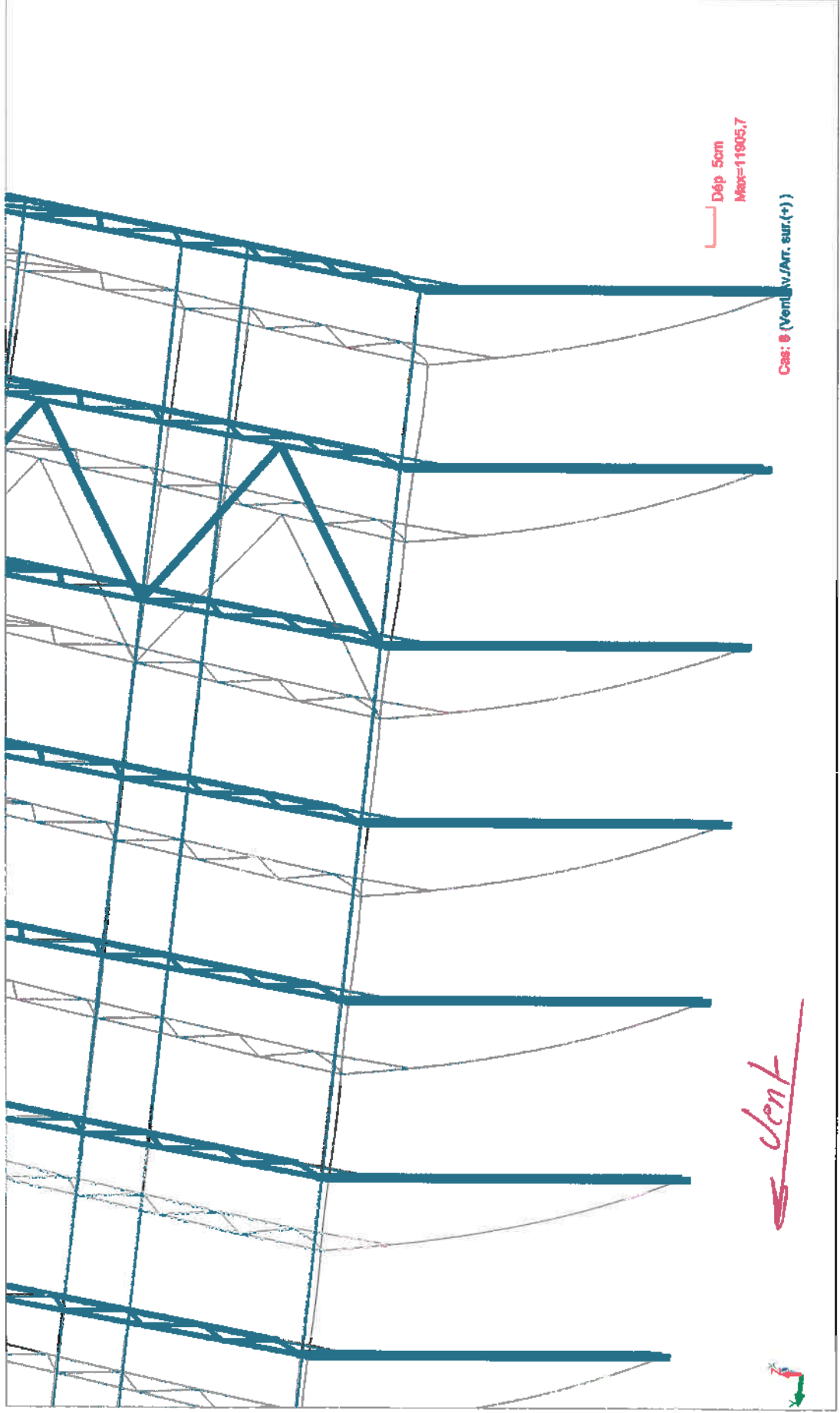
# CELLULE 2 Foyer INCENDIE ZONE F

Diagrammes - Déformées Cas 4 (Vent GD sur. (+))



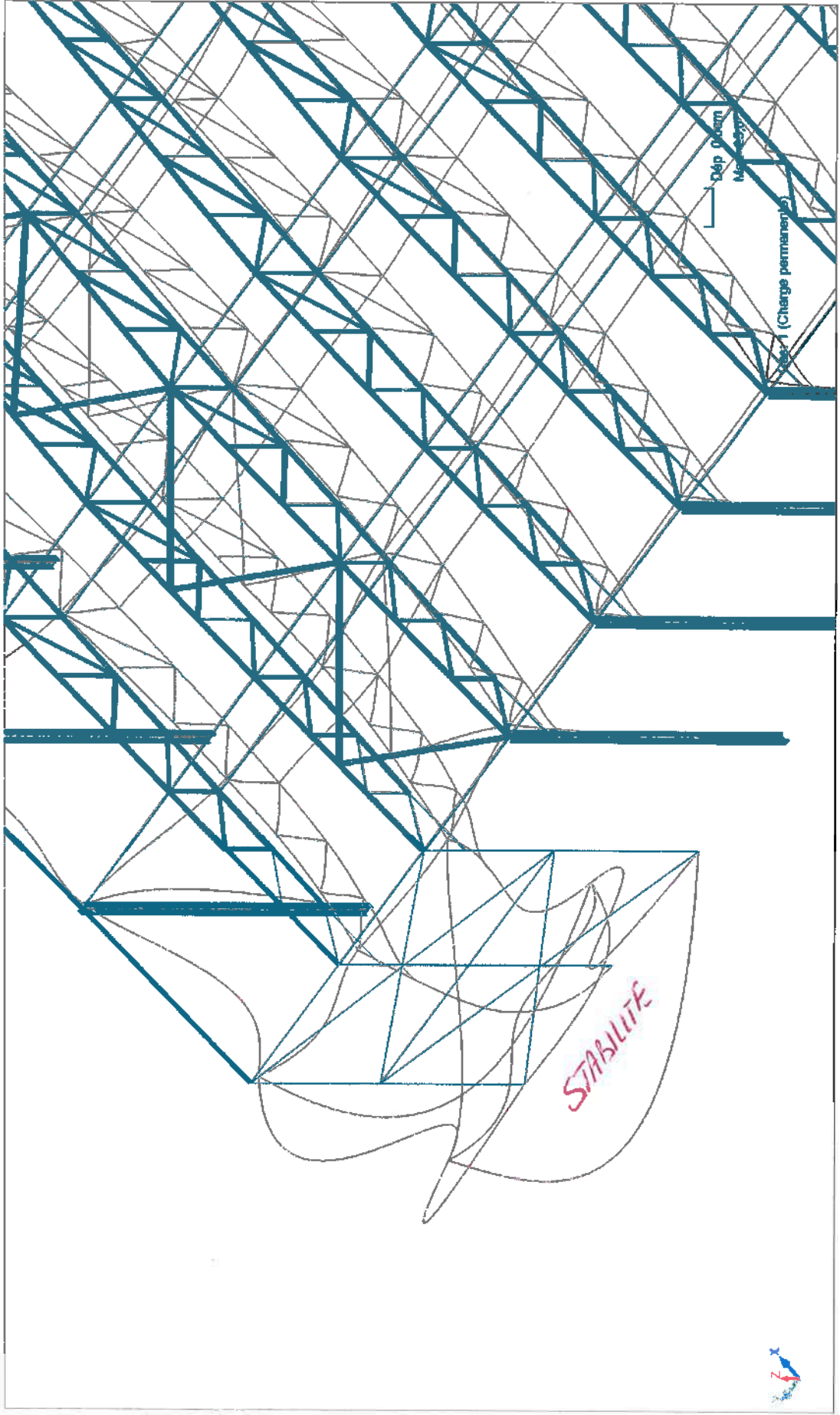
*CELLULE 2 FOYER INCENDIE ZONE G*

Diagrammes:5 - Déformée; Cas: 8 (Vent Av./Arr. sur.(+))



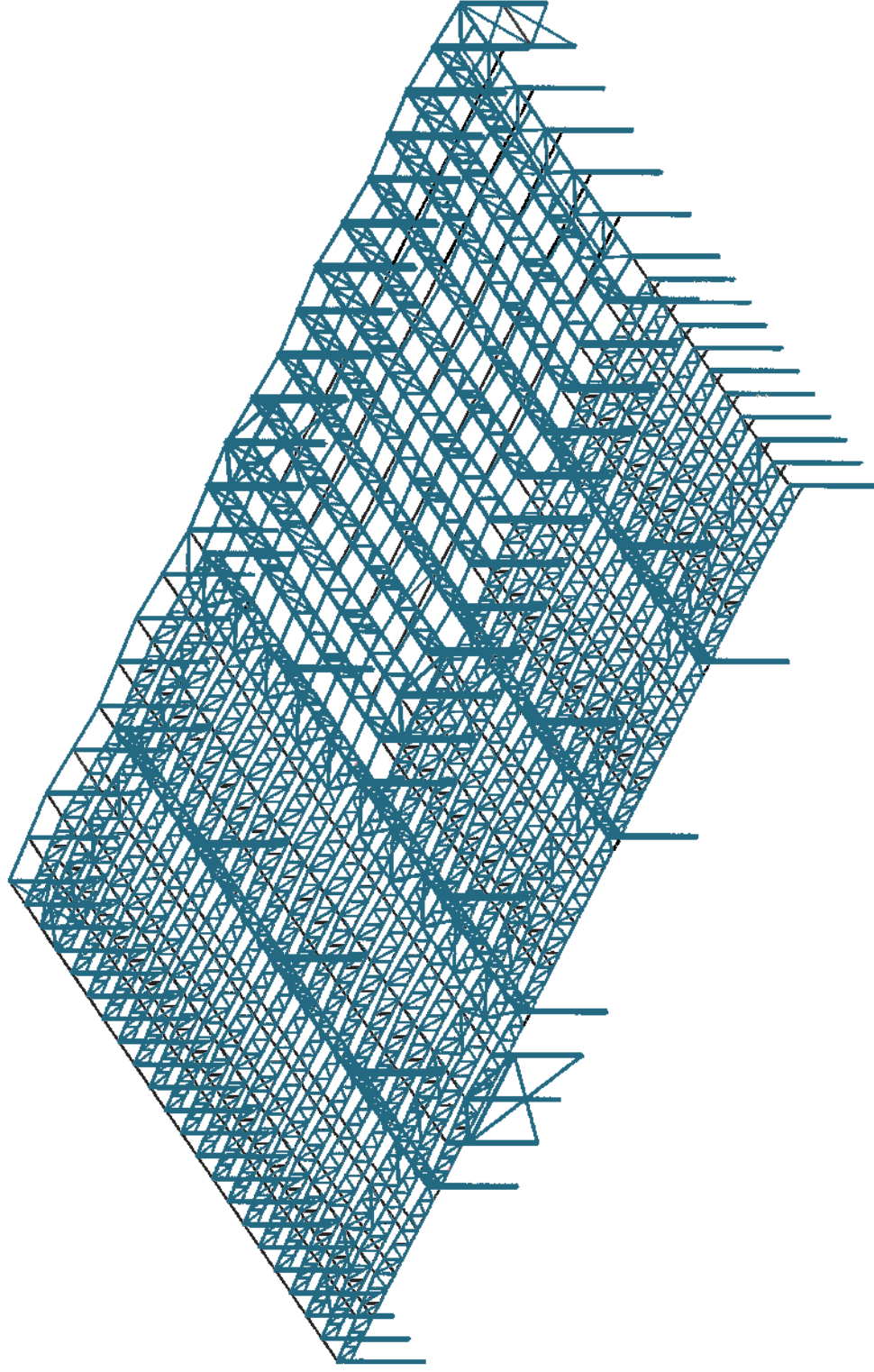
CELLULE 2 Foyer INCENDIE ZONE C

Diagrammes5 - Déformée; Cas: 1 (Charge permanente)



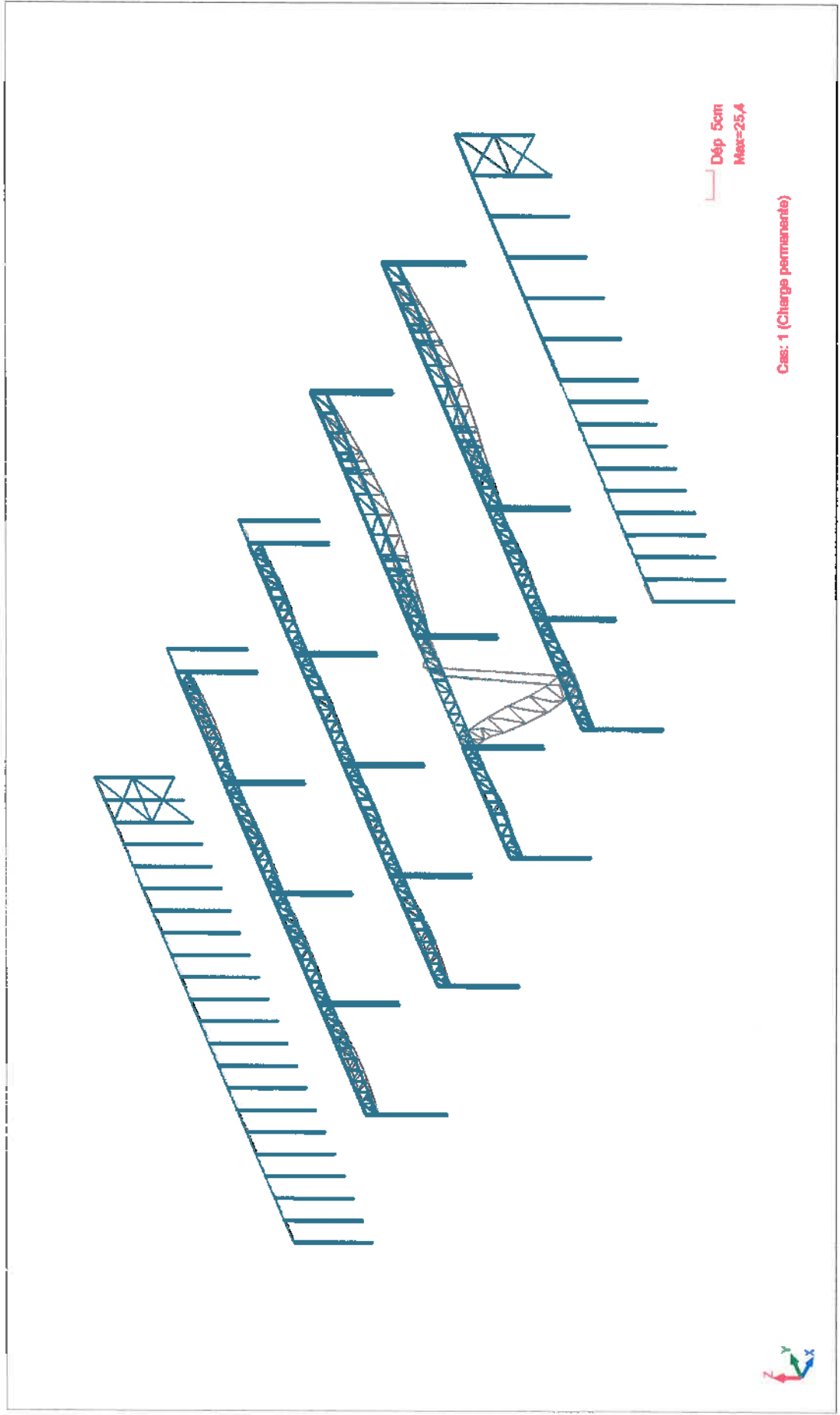
Vue - Cas 1 (Charge permanente)

FOYER ZONE H<sup>1</sup>



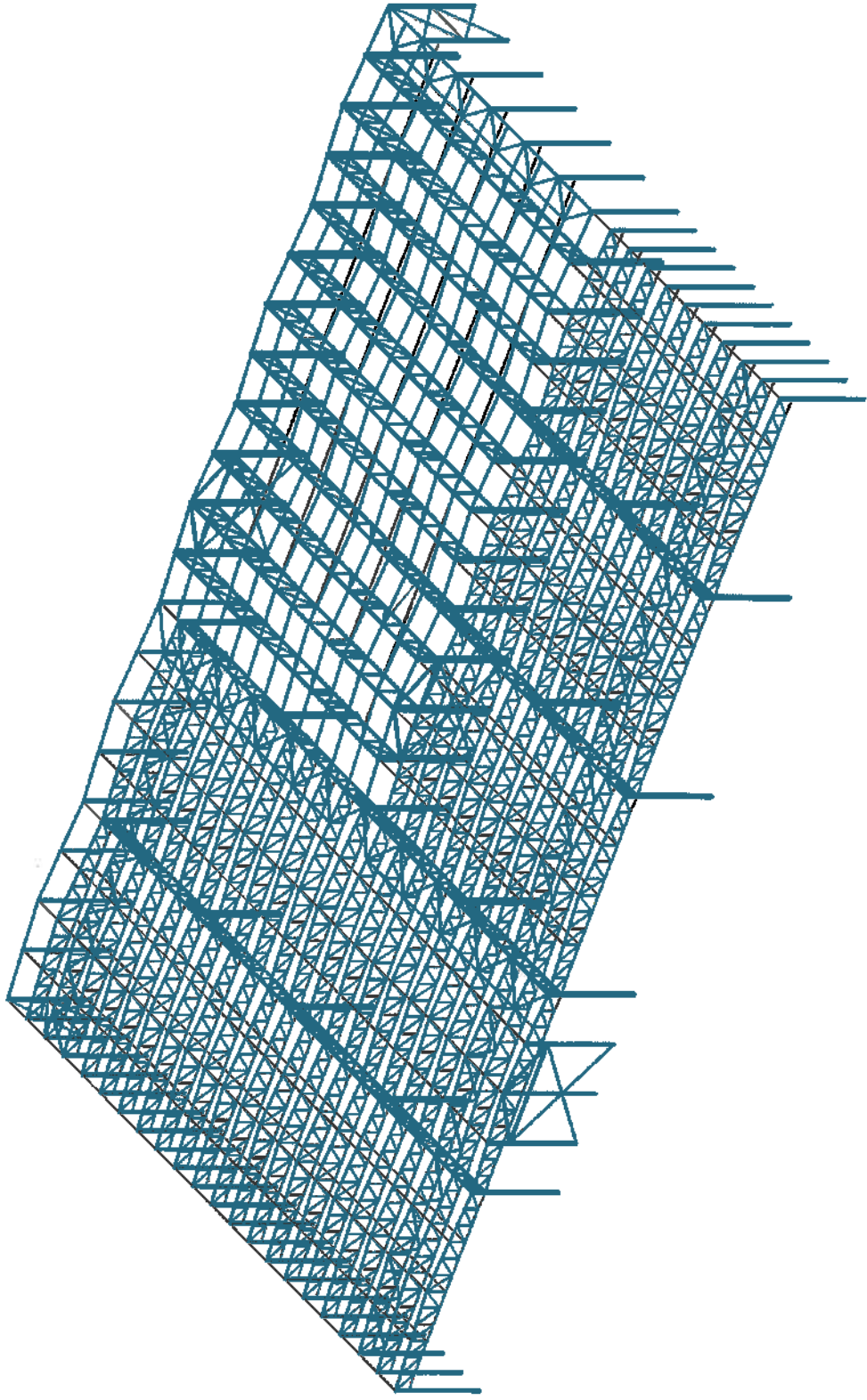
# CELLULE 2 Foyer INCENDIE ZONE H

Diagrammes:5 - Déformées Cas: 1 (Charge permanente)



Vue - Cas: 1 (Charge permanente)

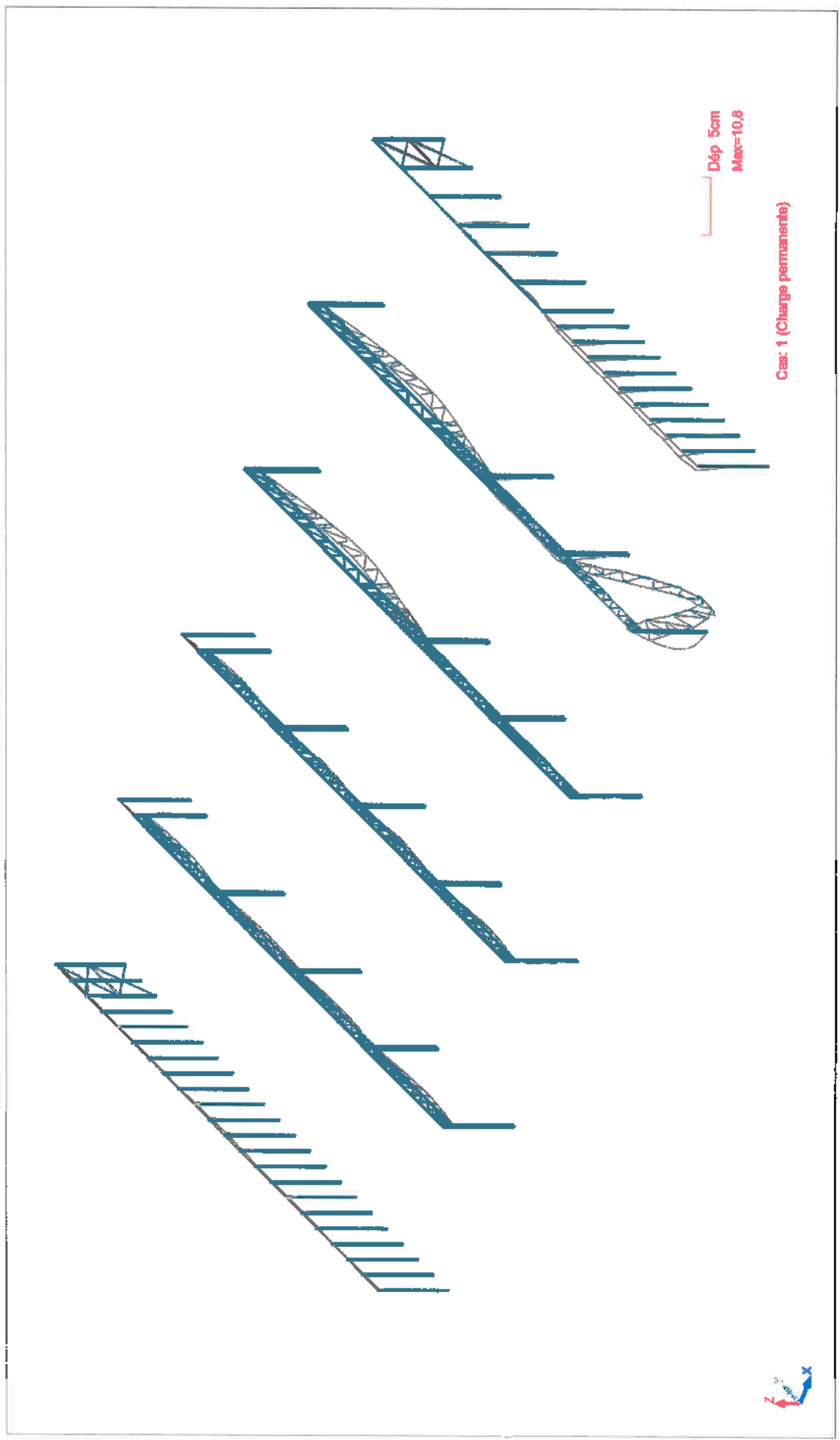
FOYER ZONE H2





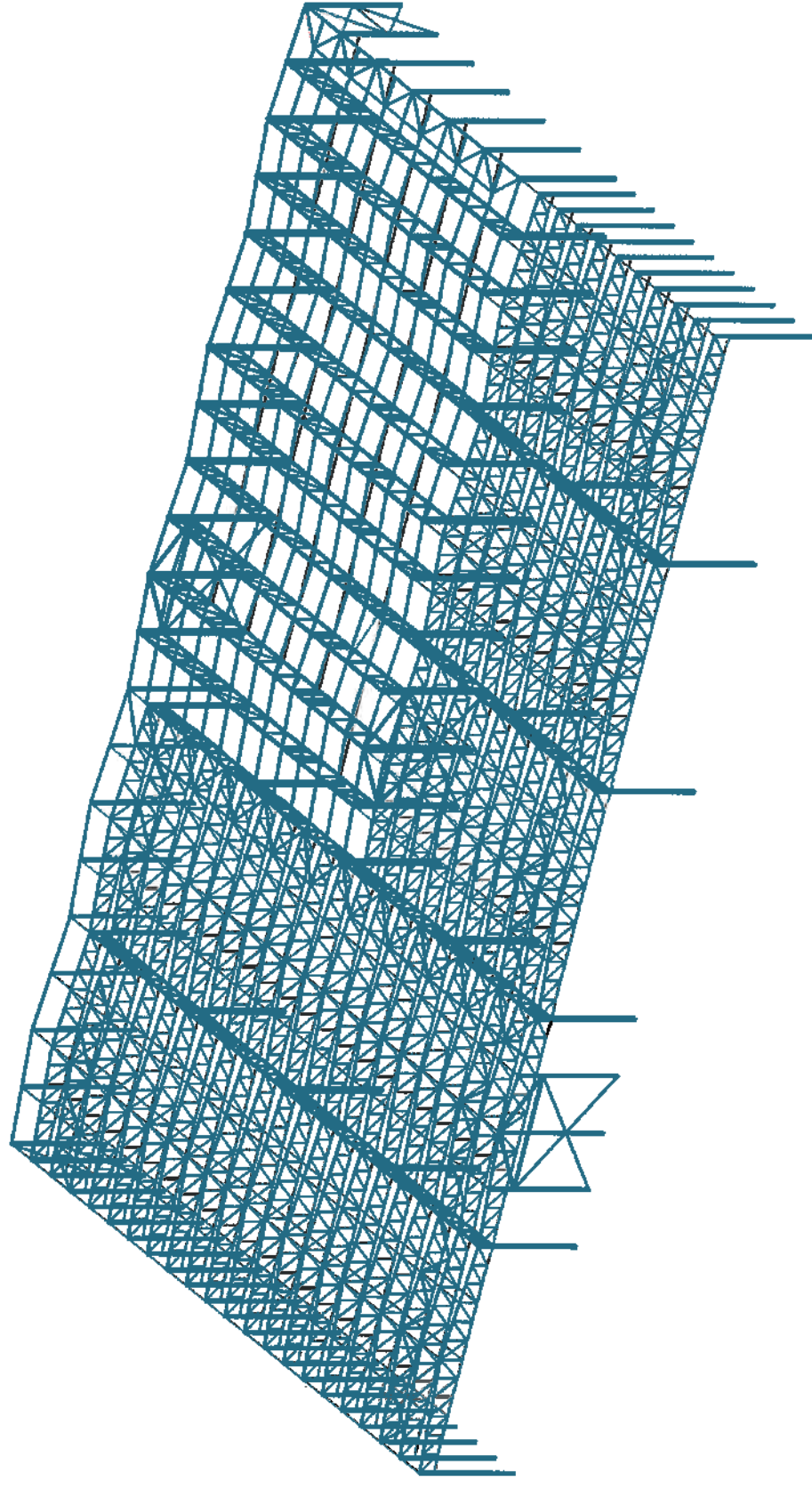
# CELLULE 2 Foyer INGENIDIE ZONE H.2

Diagrammea8 - Déformées Cas: 1 (Charge permanente)



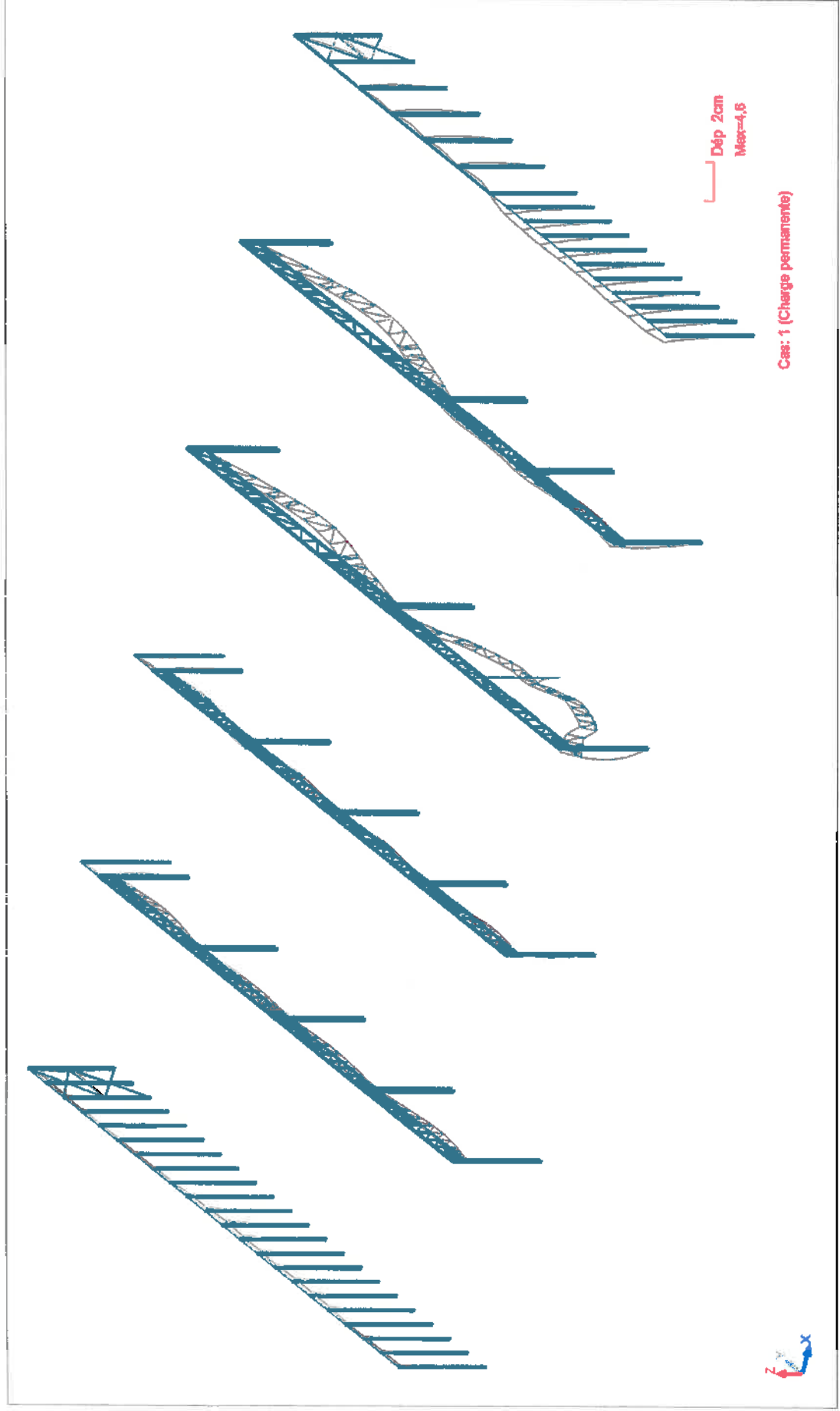
*Foyer Zone I*

Vue - Cas 1 (Charge permanente)



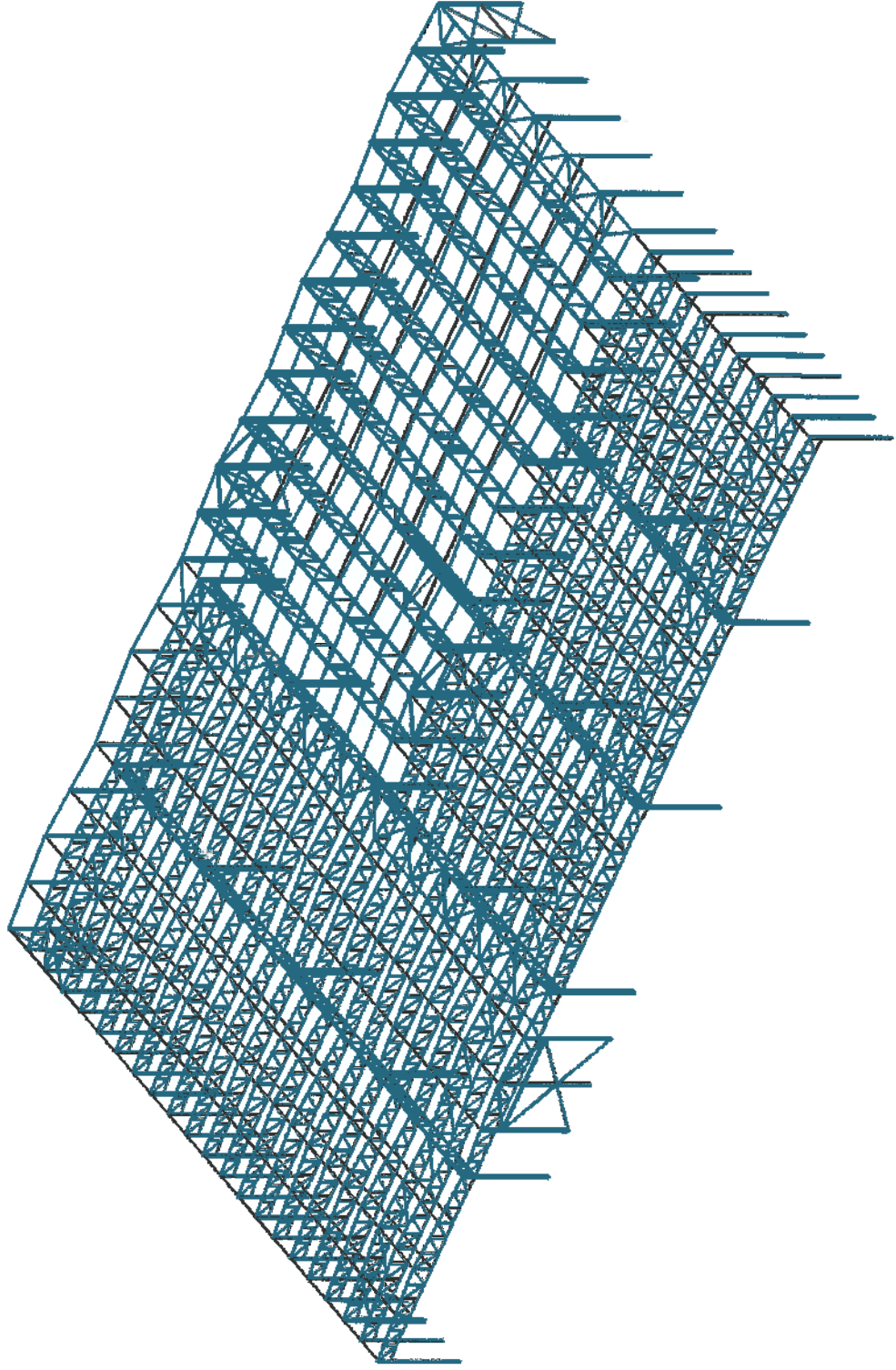
# CELLULE 2. Foyer INCENDI - ZONE I

Diagramme#8 - Déformées; Cas 1 (Charge permanente)



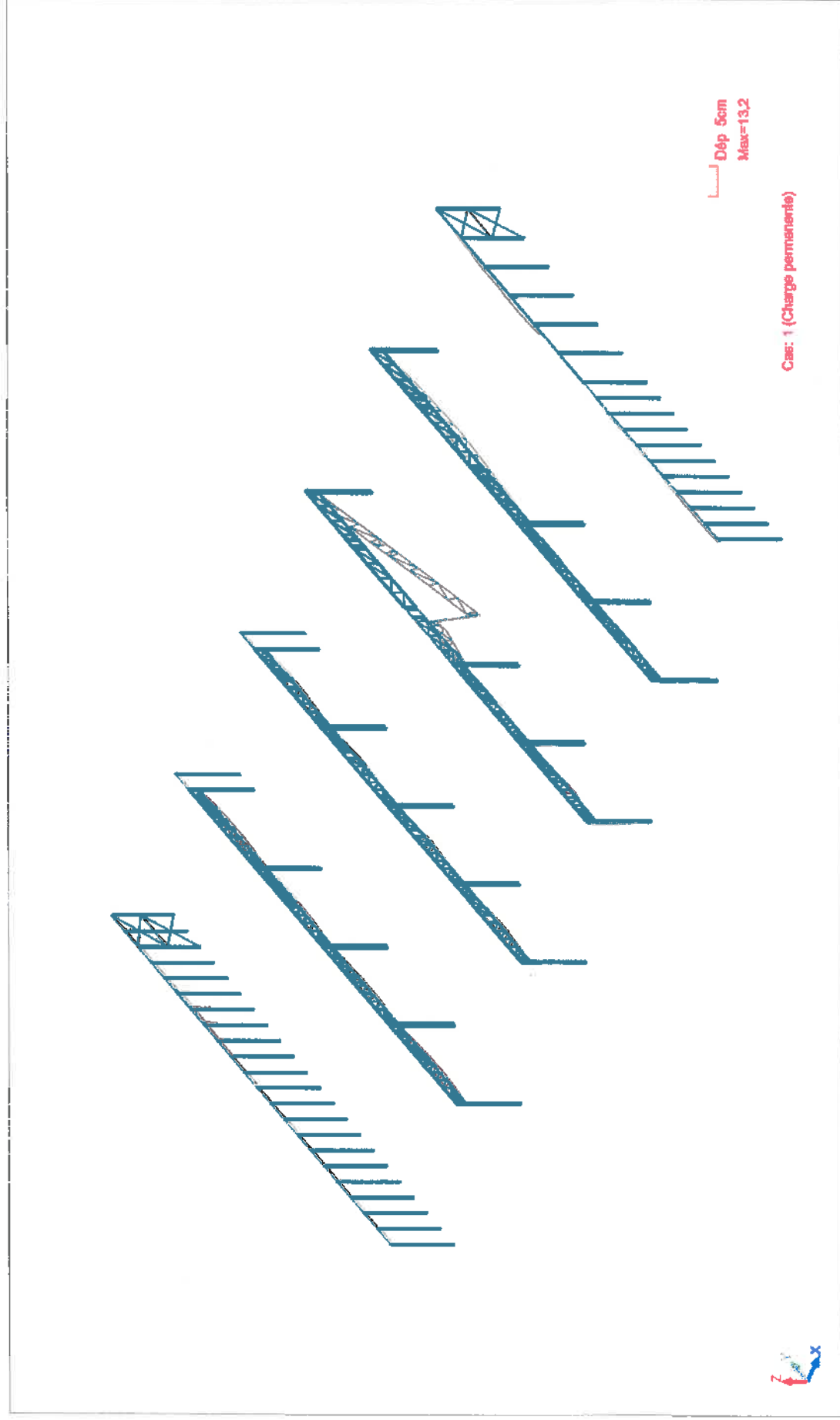
Vue - Cas: 1 (Charge permanente)

Foyer zone J



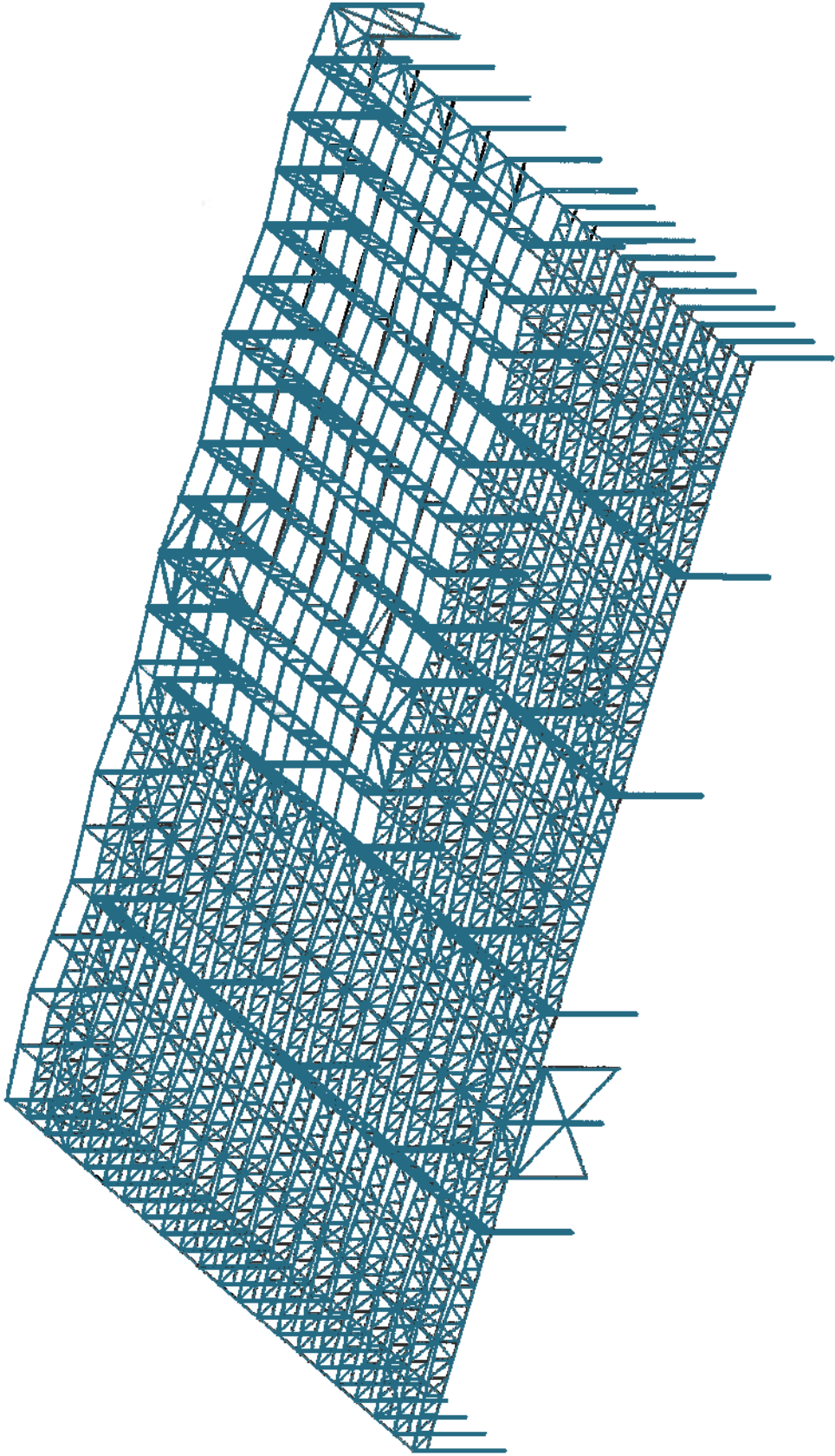
# CELLULE 2 Foyer INGEN DI ZONE J.

Diagramme d - Déformées Cas: 1 (Charge permanente)



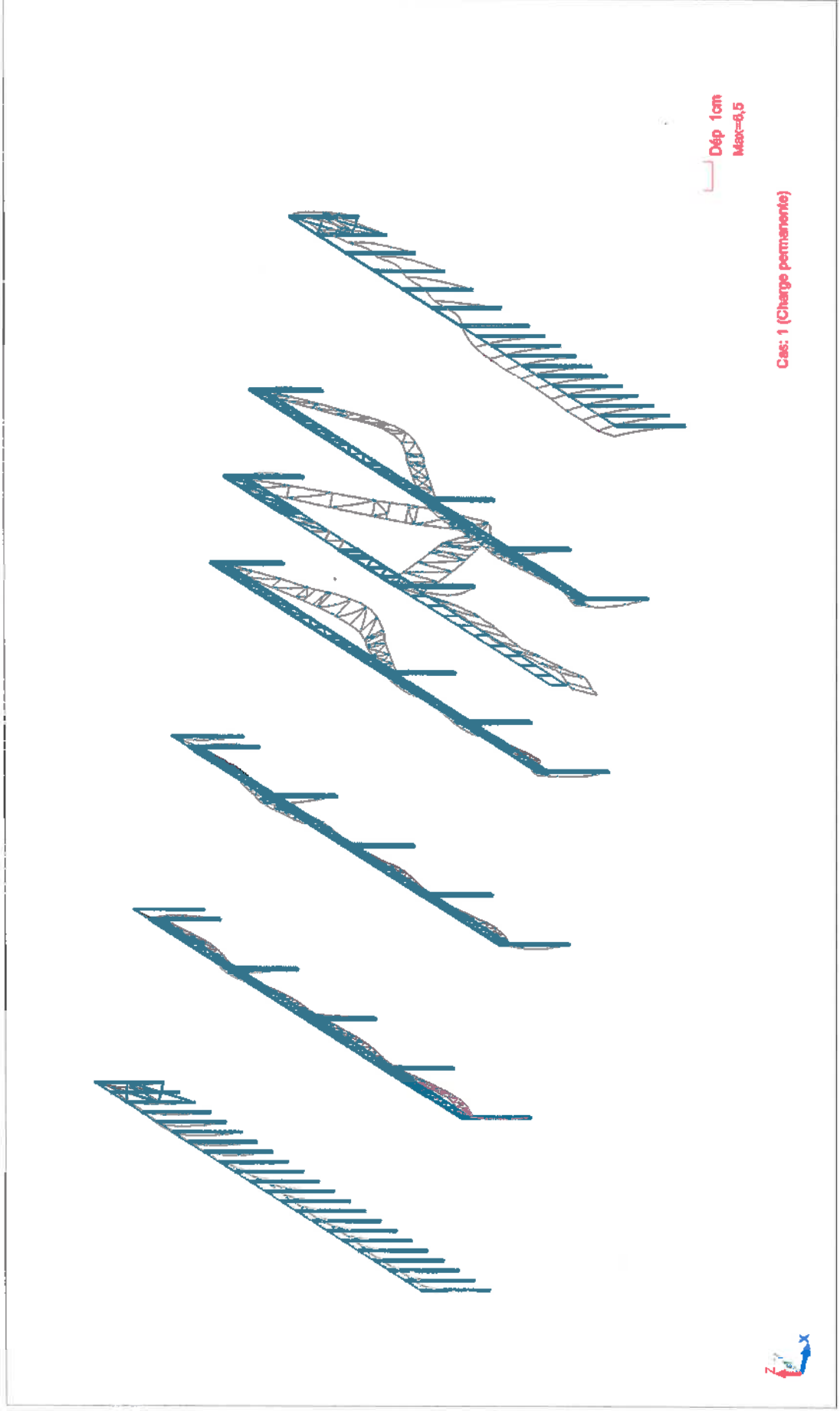
Vue - Cas: 1 (Charge permanente)

Foyer zone K



# CELLULE 2 Foyer INCENDI ZONE K

Diagrammes5 - Déformée; Cas: 1 (Charge permanente)



Vue - Cas: 1 (Charge permanente)

FOYER ZONE L

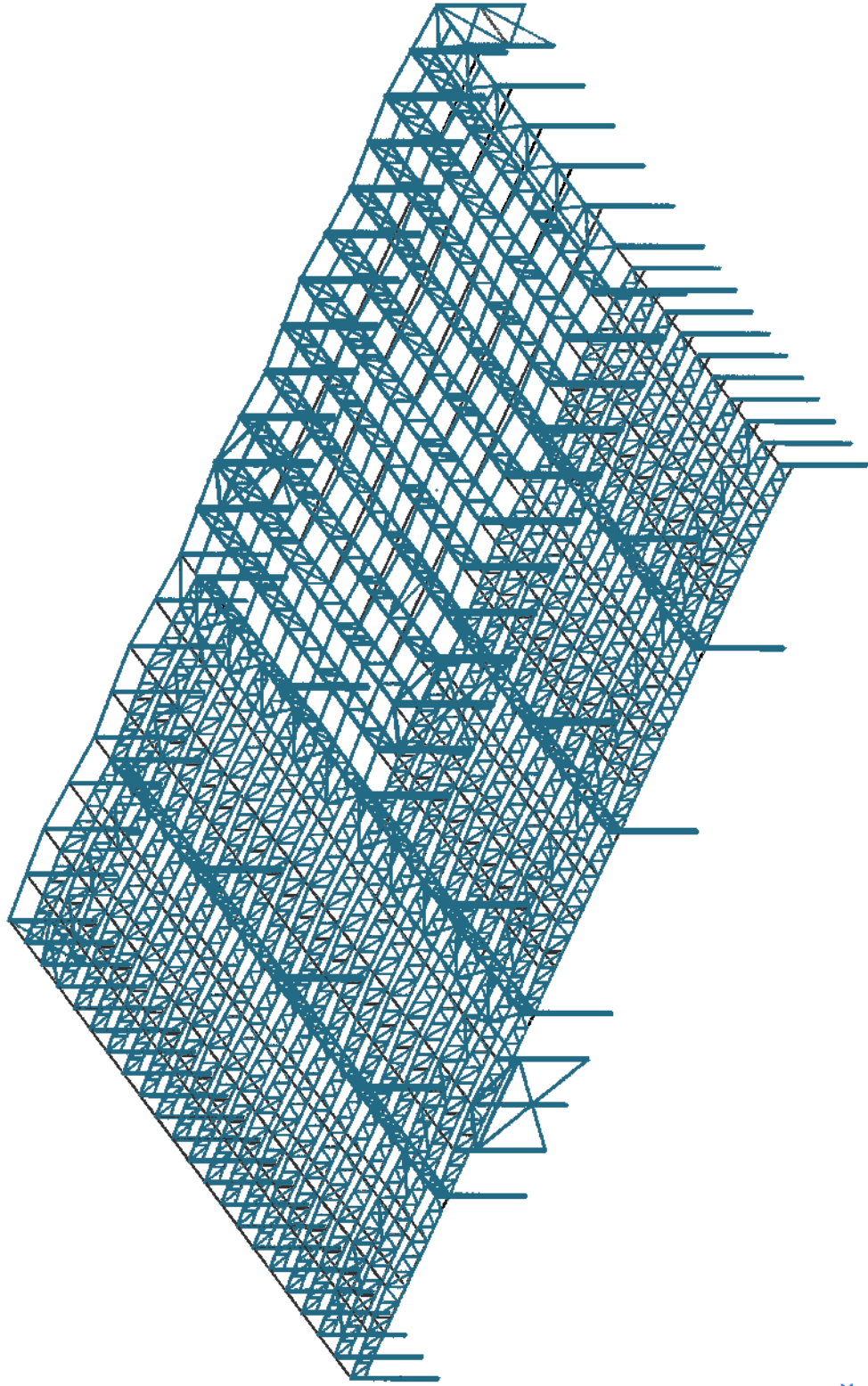
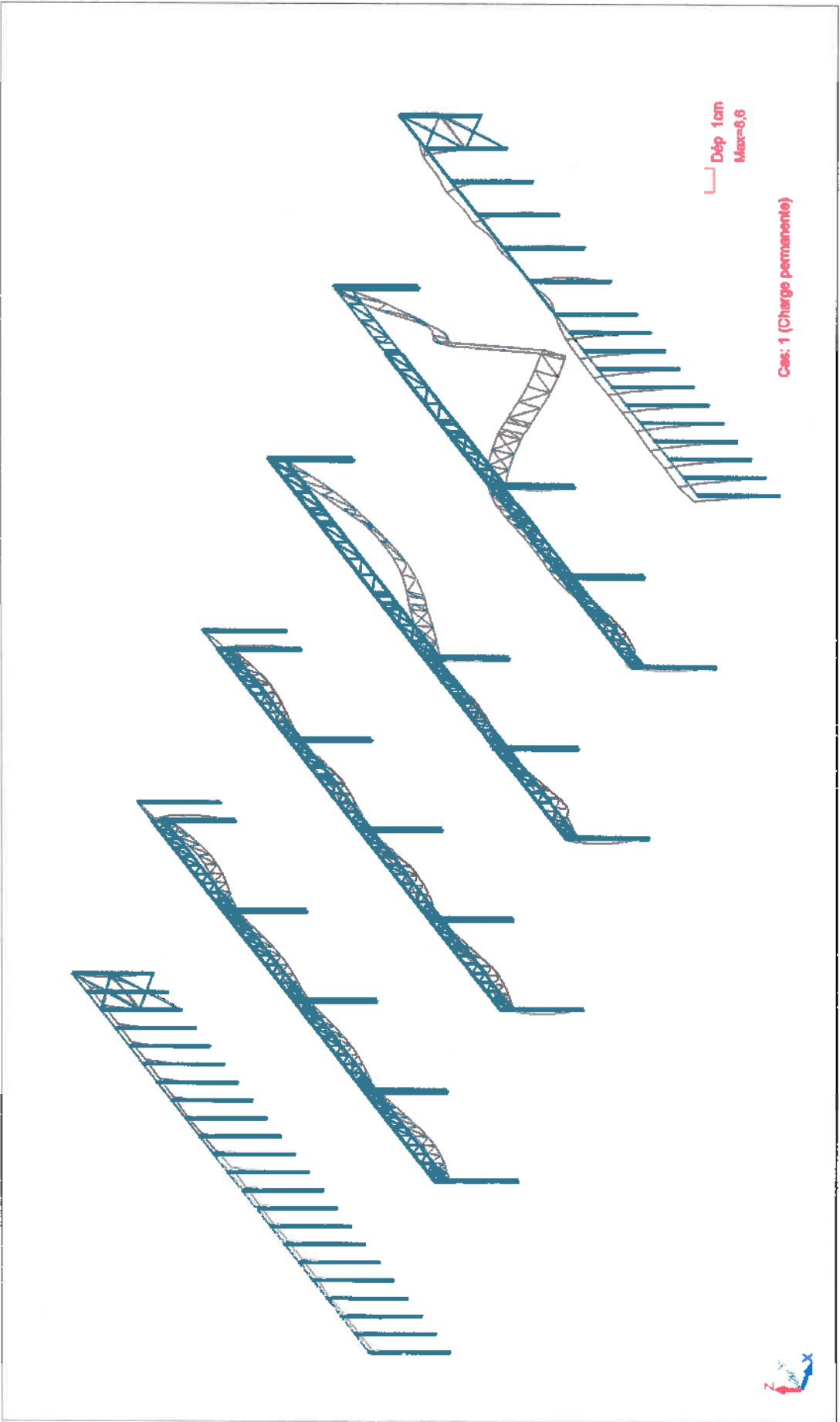




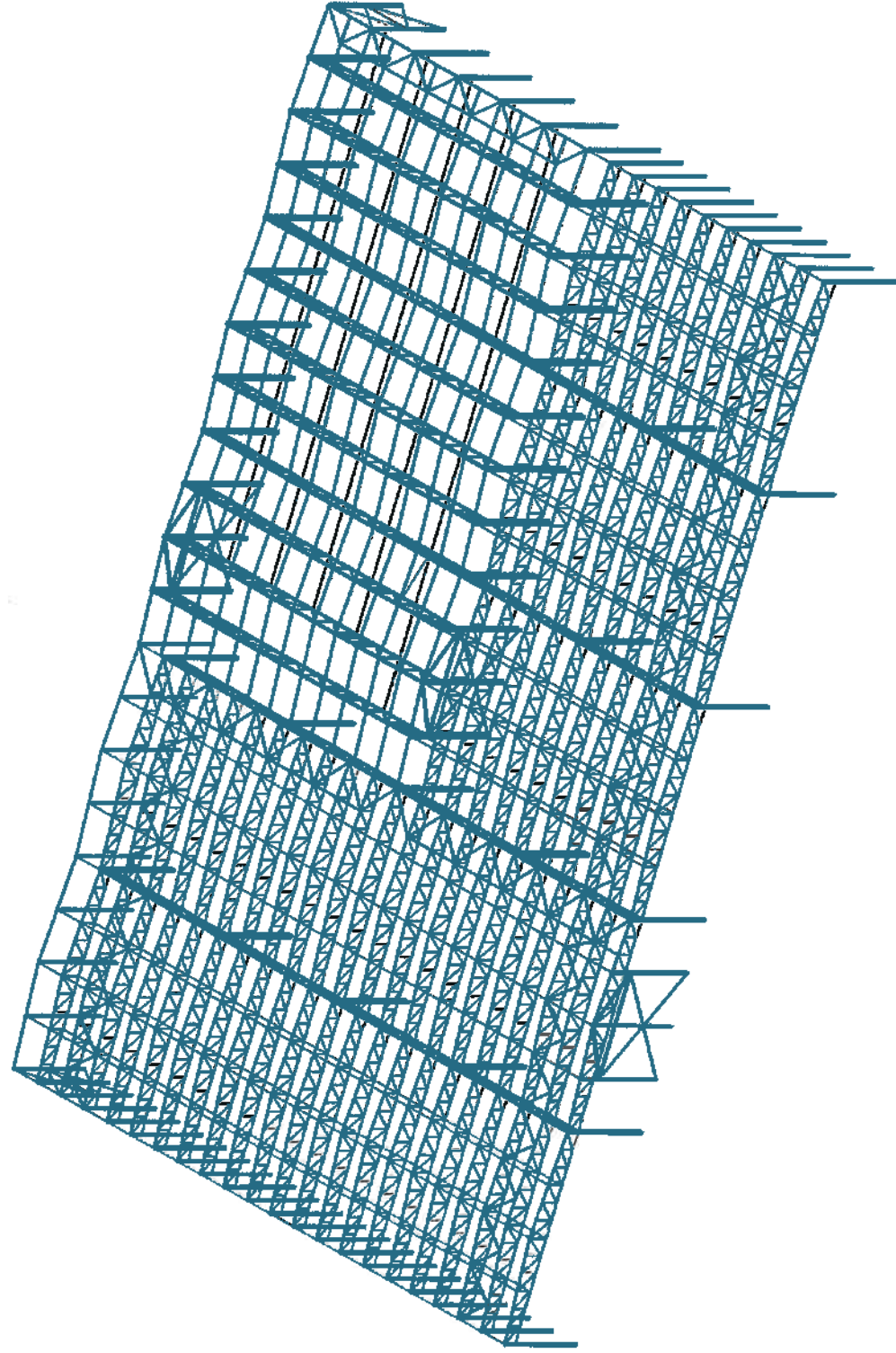
Diagramme d - Déformées Cas 1 (Charge permanente)

CELLULE 2 Foyer INCENDIE ZONE 1



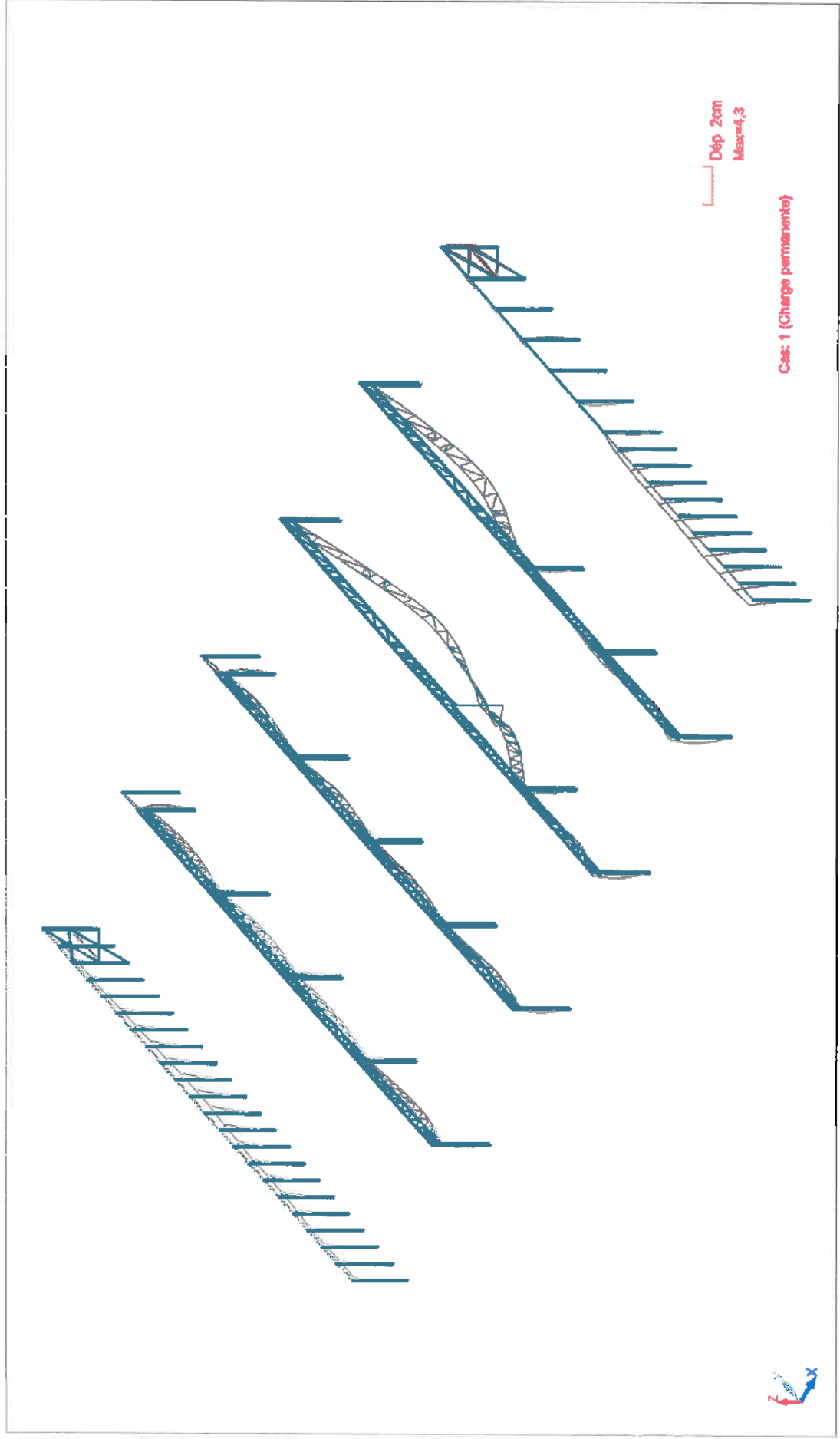
Vue - Cas: 1 (Charge permanente)

FOYER ZONE M



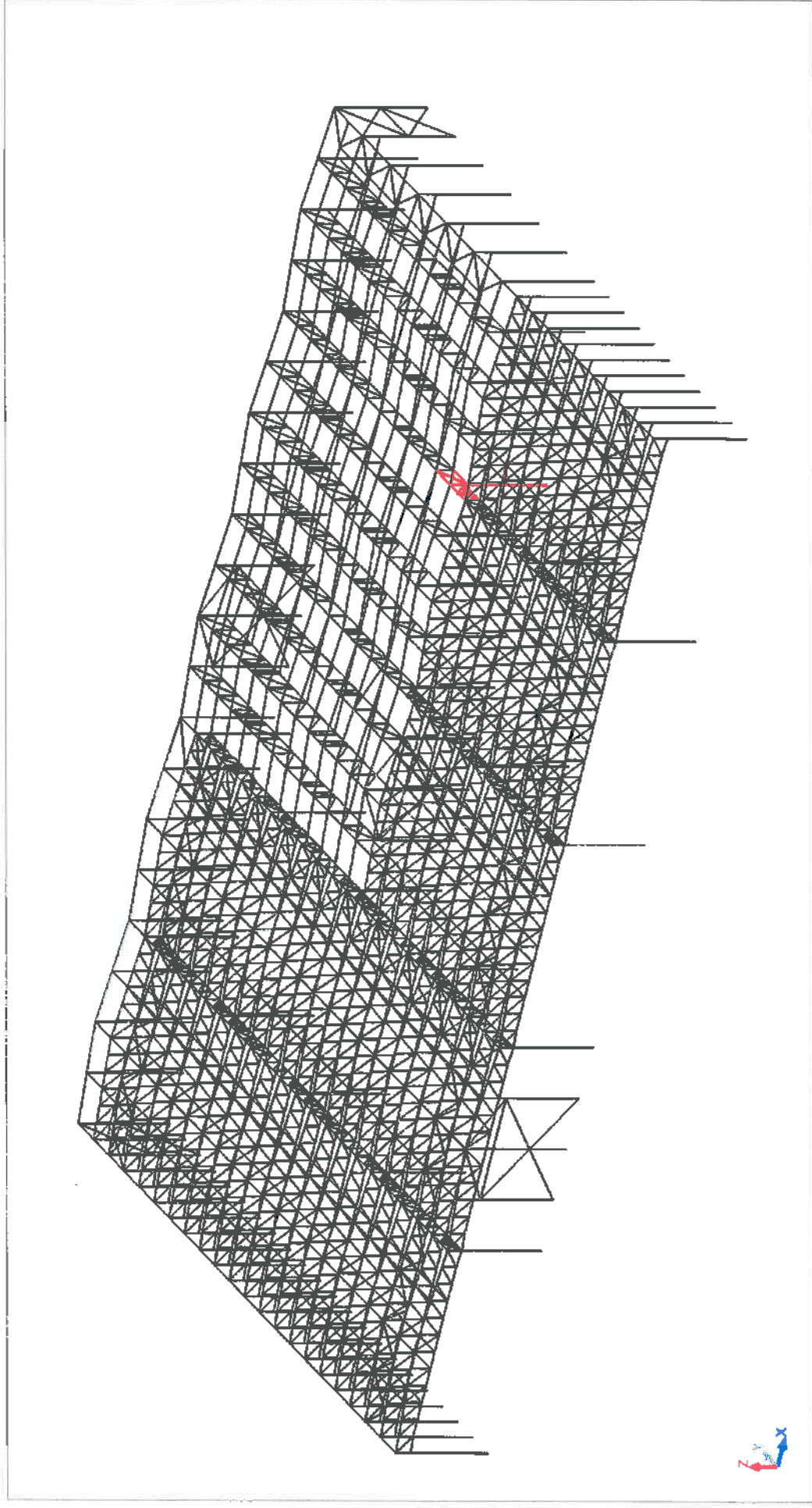
# CELLULE 2 Foyer INCENDIE ZONE M

Diagrammes 5 - Déformées Cas: 1 (Charge permanente)



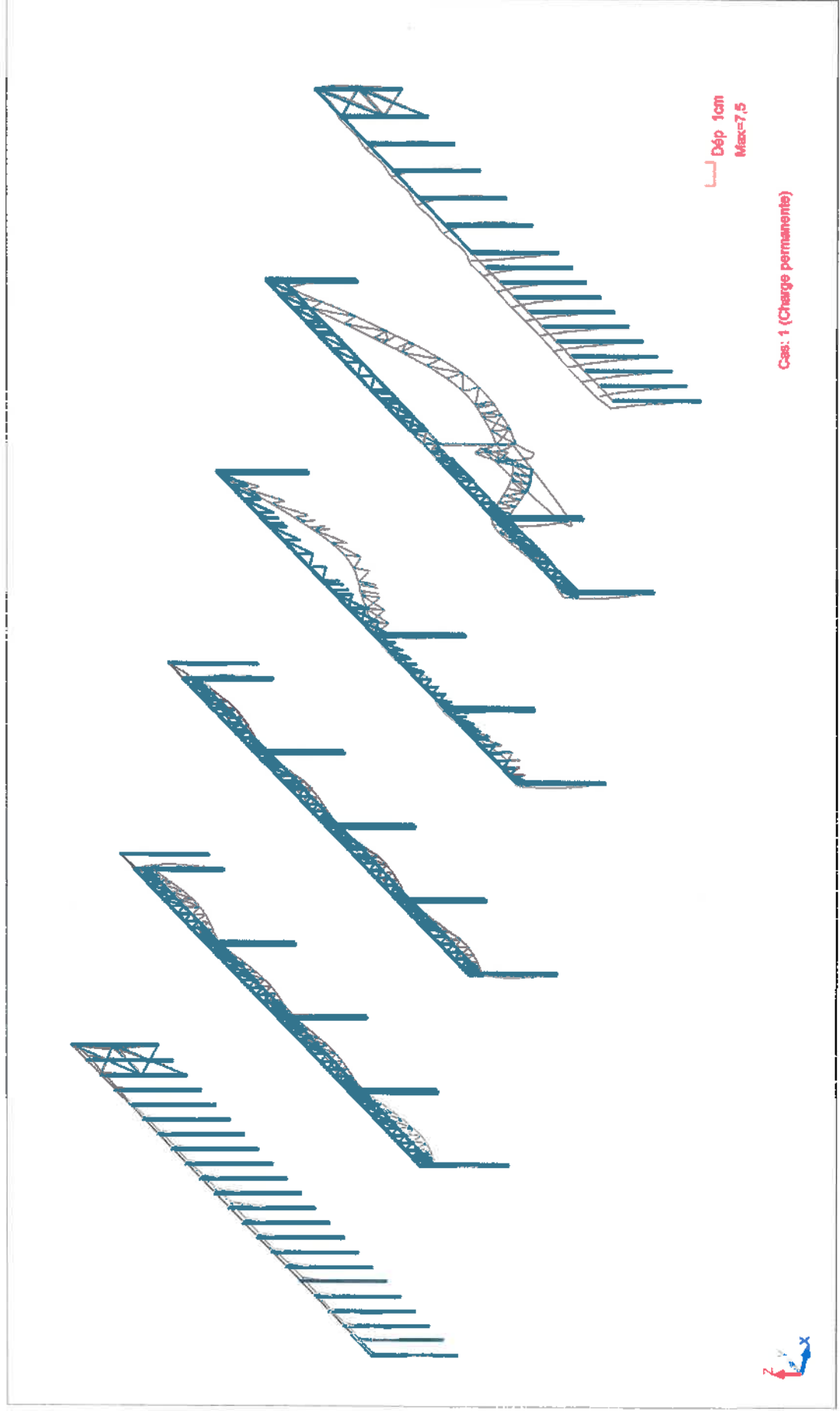
FOYER ZONE N

Vue - Cas 1 (Charge permanente)



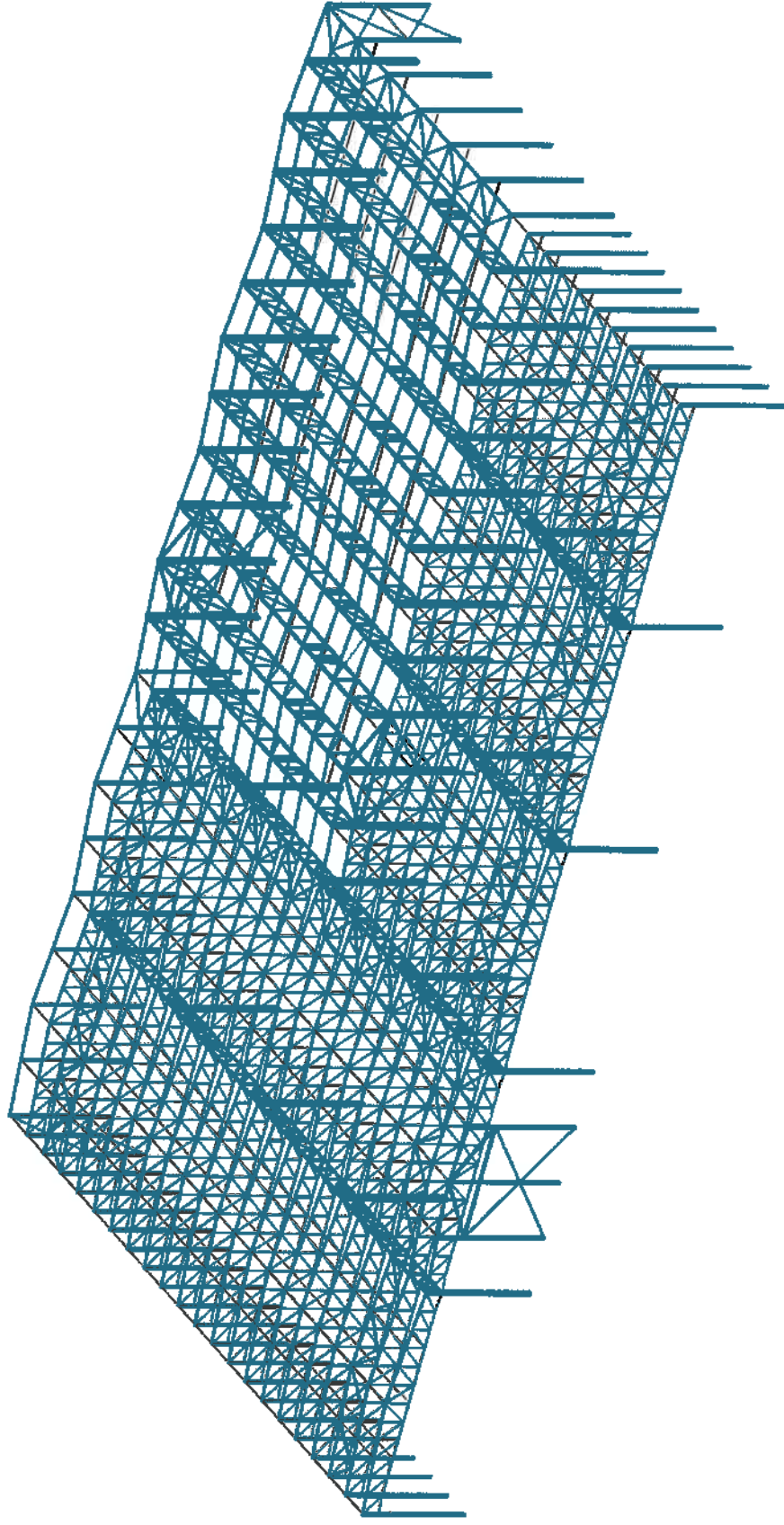
# CELLULE 2 FOYER INCENDIE ZONE N

Diagrammes-5 - Déformée; Cas: 1 (Charge permanente)



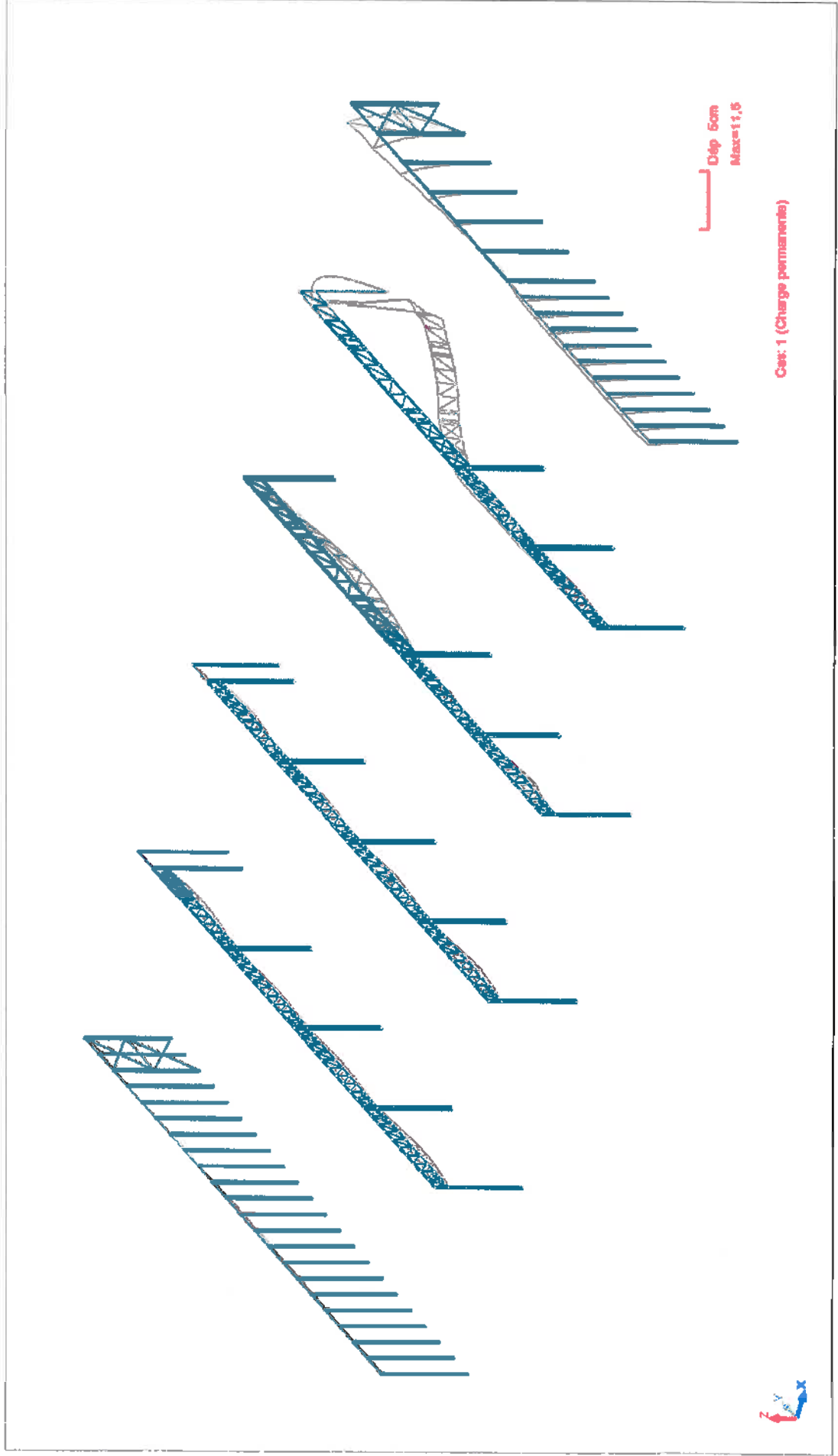
Vue - Cas : 1 (Charge permanente)

Foyer Zone 'O'



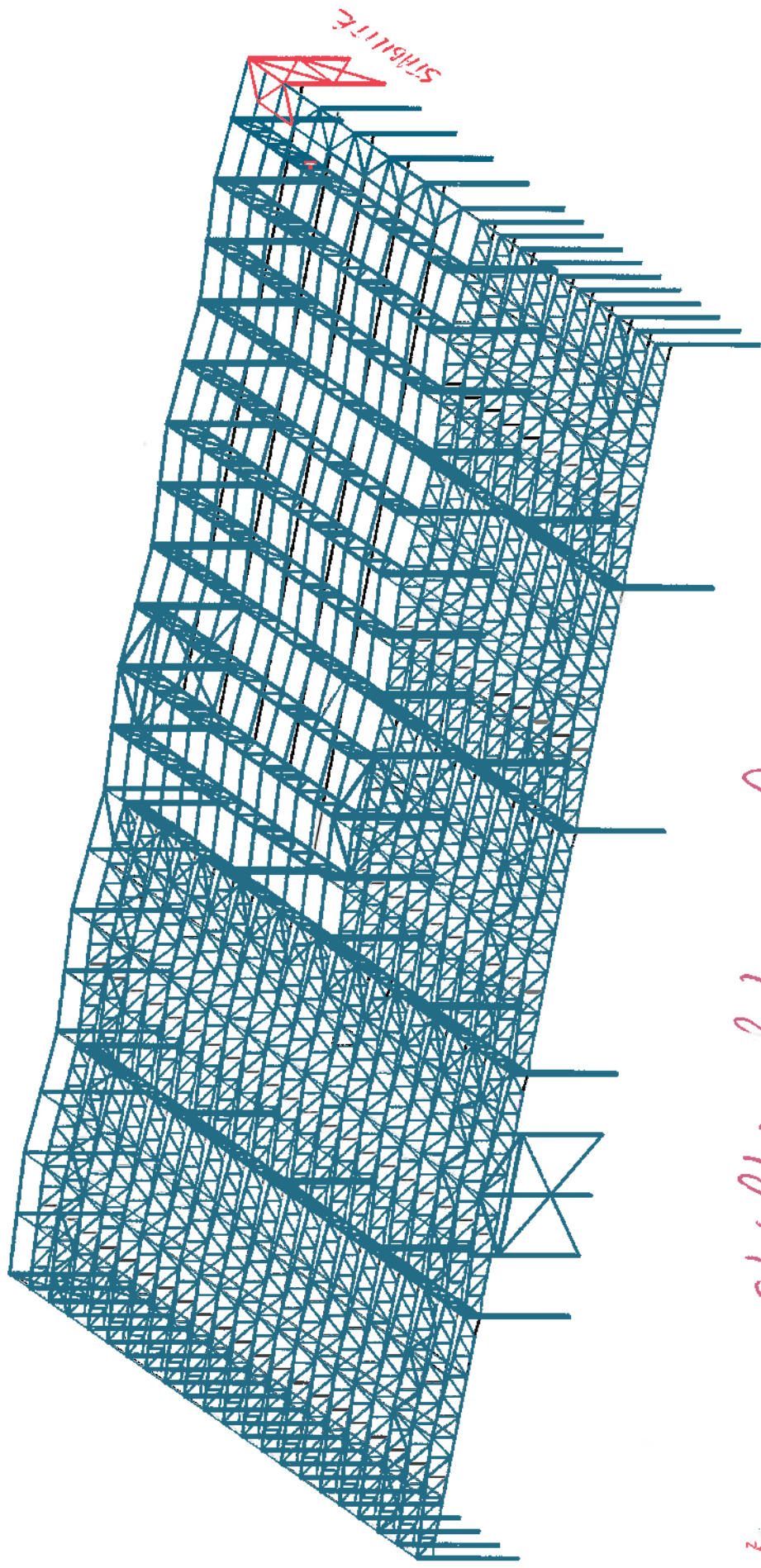
# CELLULE 2 - FOYER INCENDIE ZONE "O"

Diagrammes - Déformées Cas 1 (Charge permanente)



Vue - Cas 1 (Charge permanente)

FOYER ZONE P



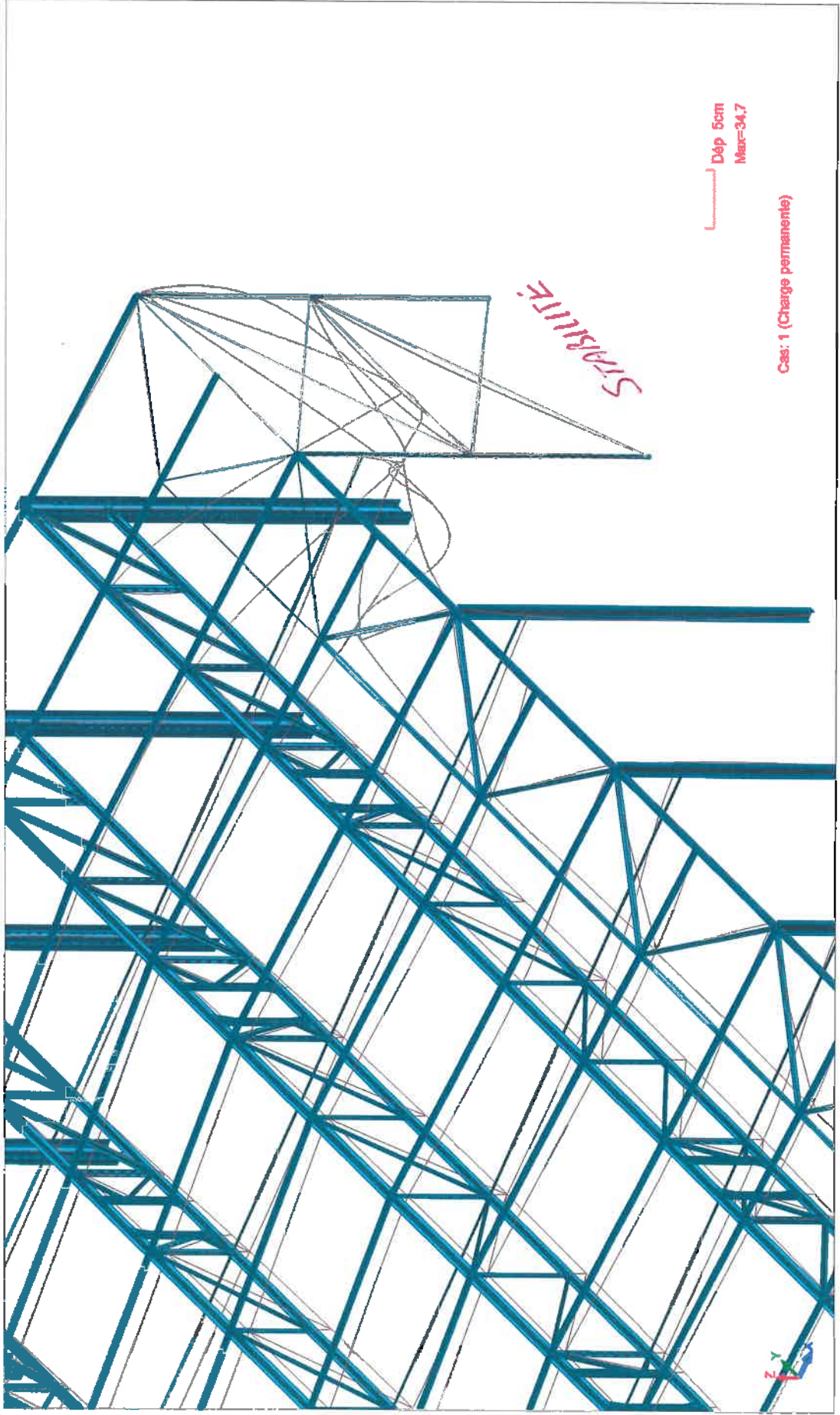
\* Stabilité ci Intégrer au feu





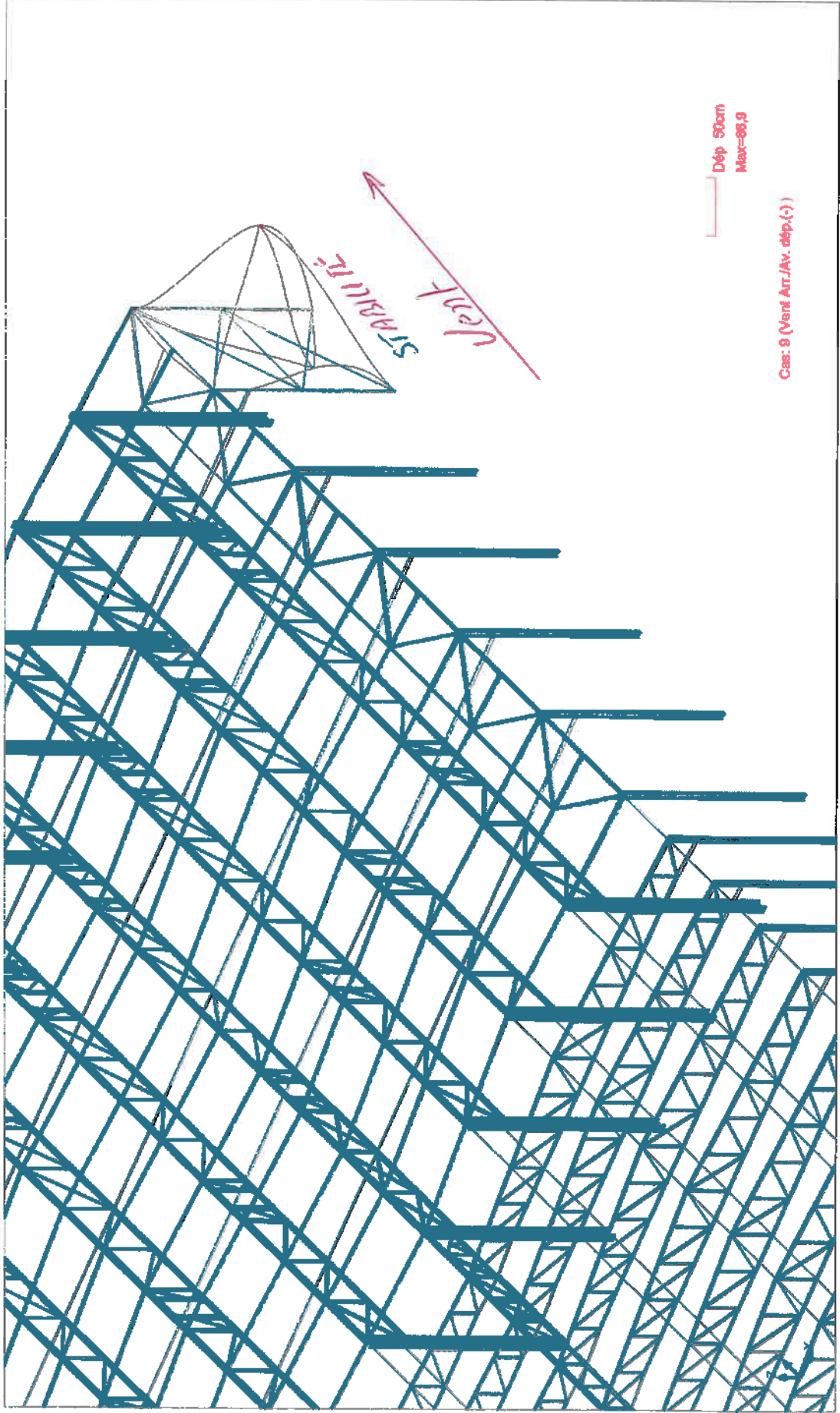
CELLULE 2 Foyer INCENDIE ZONE P

Diagrammes17 - Déformées Cas: 1 (Charge permanente)



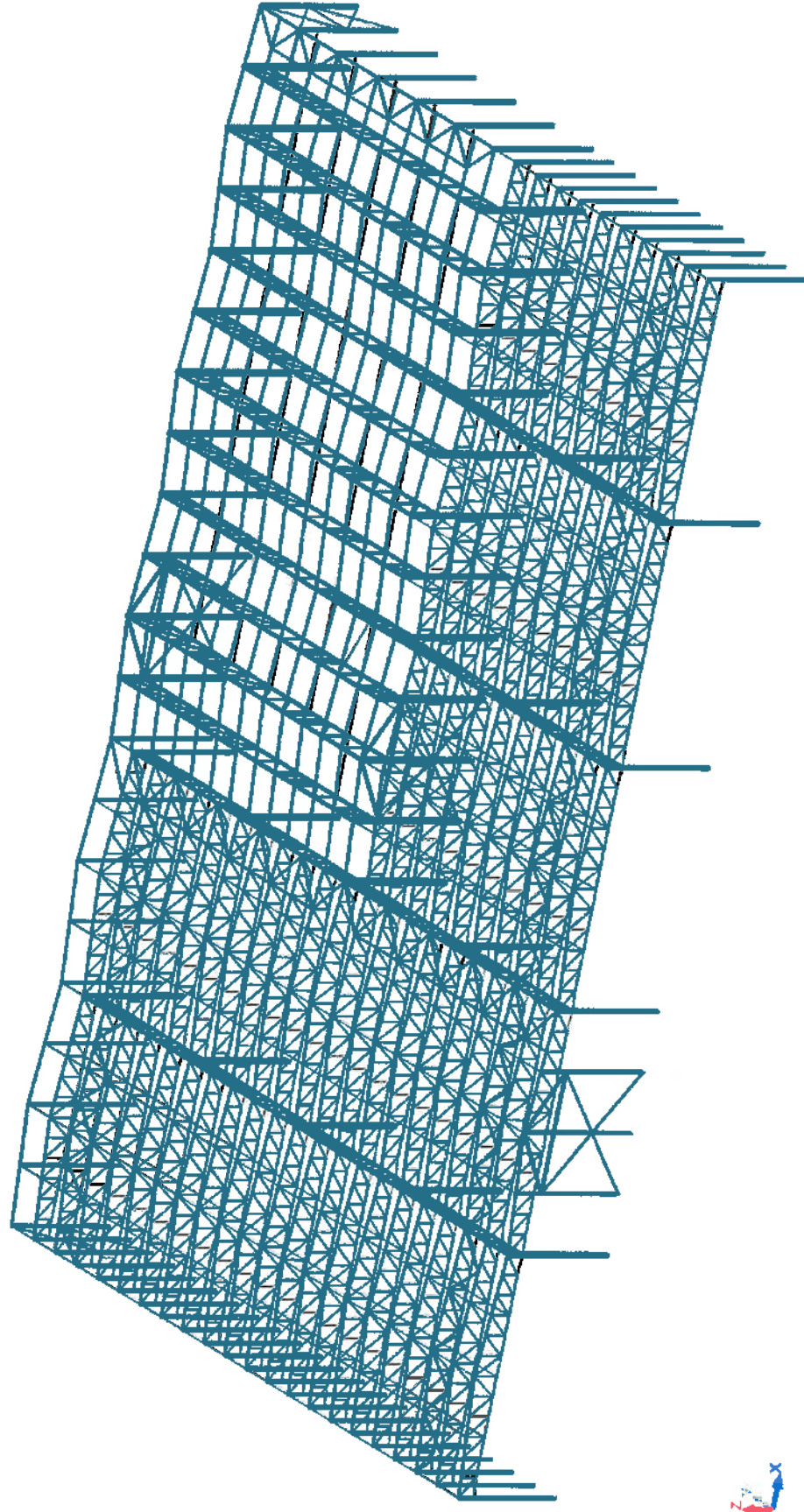
# CELLULE 2 Foyer INCENDIE ZONE P

Diagrammes7 - Déformées Cas: 9 (Vent Arr./Av. dép.(°))



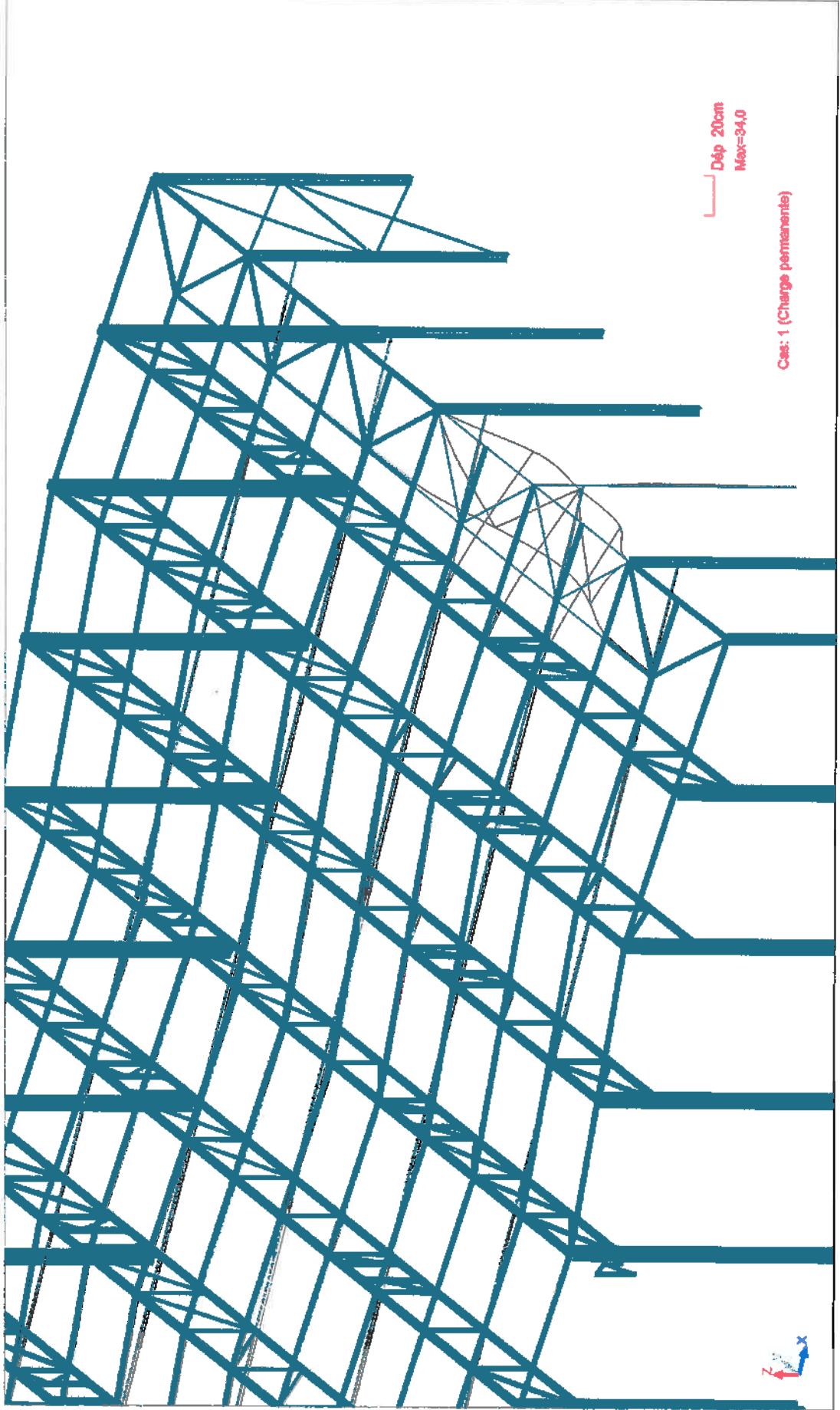
Vue - Cas 1 (Charge permanente)

FOYER ZONE Q



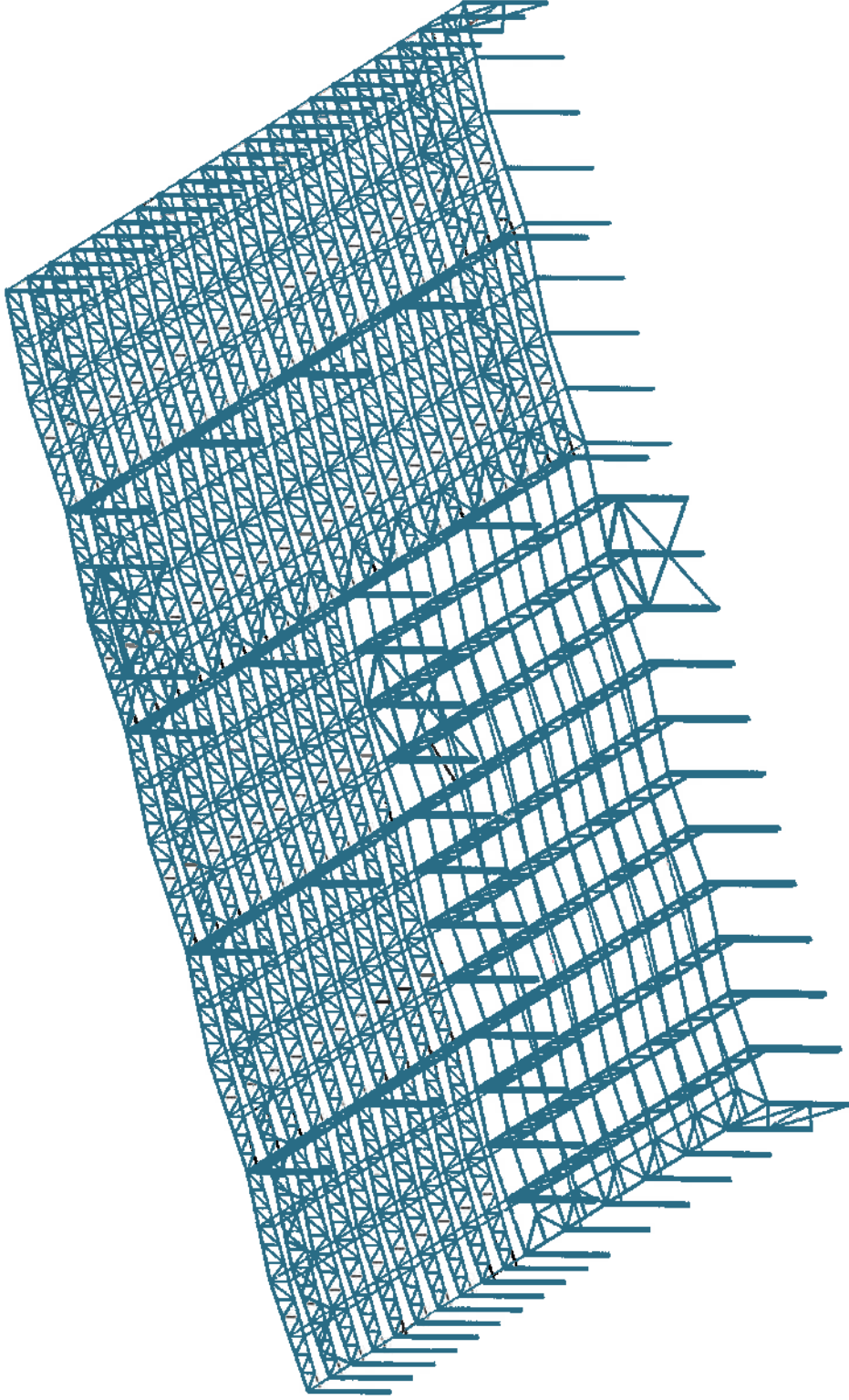
CELLULE 2 FOYER INCENDIE ZONE R

Diagramme#5 - Déformées Cas 1 (Charge permanente)



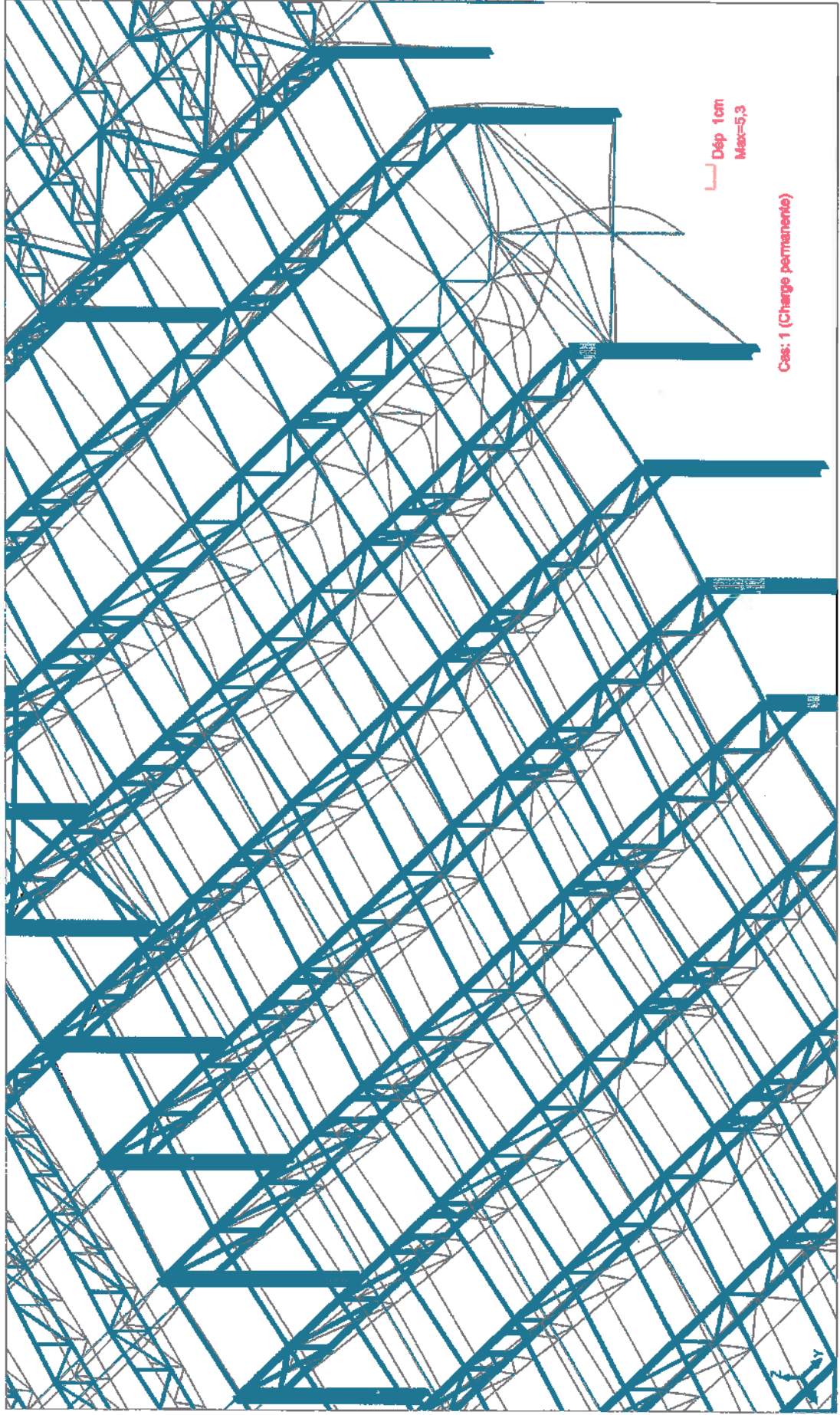
Vue - Cas 1 (Charge permanente)

FOYER ZONE R



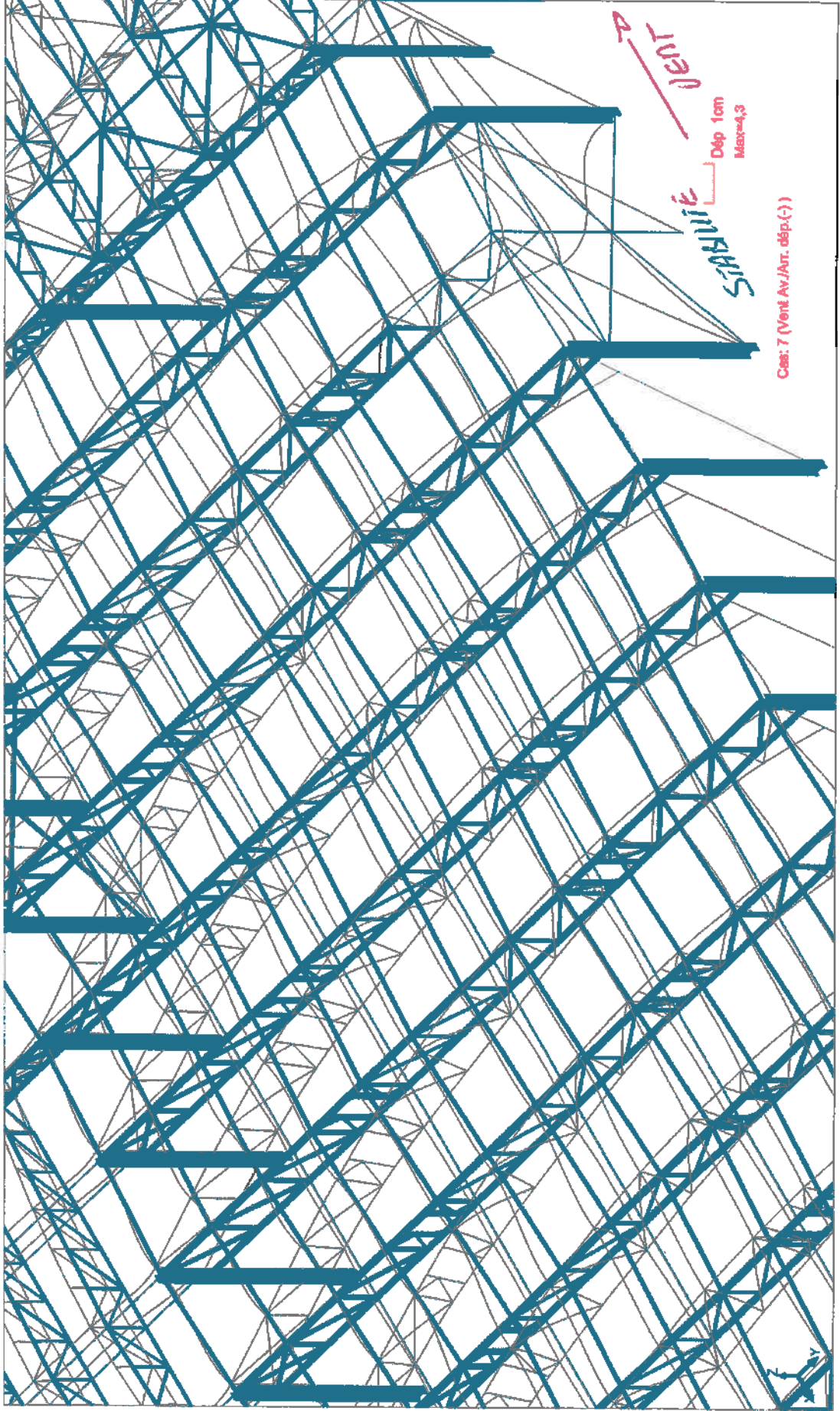
# CELLULE 2 FOYER INCENDIE ZONE R

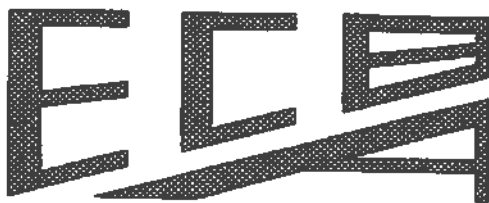
Diagrammes 5 - Déformées; Cas: 1 (Charge permanente)



# CELLULE 2 TOYER INCENDIE ZONE R

Diagrammes - Déformées Cas: 7 (Vent Av./Arr. dép.(-))





**E.C.B.E**  
166 rue Maurice Béjart  
Parc club " La Devèze"  
34500 Béziers

**POLKOTYCKI Christian**  
Bureau d'étude Constructions Métalliques

TELEPHONE: 04.67.11.23.11

TELECOPIE: 04.67.11.22.34

**AFFAIRE: SCI INTERNON CELLULE 2**  
**NARBONNE**

Béziers le 26 aout 2020

## **ANALYSE DE RUINE EN CASCADE SOUS FOYERS INCENDIES**

### **PRINCIPE D'ANALYSES :**

L'étude consiste à analyser le comportement global de la structure après la ruine locale affectée par un foyer d'incendie.

L'analyse de 19 foyers de zones affectées A à R sera étudiée entraînant un effondrement local plus ou moins étendu selon l'élément de la structure concernée.

### **CONCLUSIONS :**

**ZONE A :** Foyer sous la poutre longitudinale de la file 17 de F à G

L'effondrement de cette poutre préserve la tenue des 2 poteaux et poutres adjacentes, n'entraînant pas en dehors des fermettes de part et d'autre la ruine du reste en cascade.

**ZONE B :** Foyer sous la poutre longitudinale de la file 17 de E à F

L'effondrement de cette poutre affecte le poteau 17 E qui s'effondre en entrainement également la poutrelle de E au pignon E' et localement les fermettes de part et d'autre.

Par contre l'effondrement de cette poutre préserve la tenue du poteau 17 F et poutres au-delà, n'entraînant pas en dehors des fermettes de part et d'autre la ruine du reste en cascade.

**ZONE C :** Foyer au droit d'un poteau central 17 G de supports poutres.

L'effondrement de ce poteau entraîne inévitablement les 2 poutres de part et d'autre avec les fermettes concernées. L'effondrement bien que localisé concerne une zone importante 13 à 21 - I à E'.

Pour limiter la zone d'effondrement il est nécessaire de protéger les poteaux au feu.

**ZONE D :** Foyers au droit des laçages sous versants D1 D2 et D3.

La structure n'est affectée que localement et sert aux maintiens hors plan des membrures de fermettes. La fonction temporairement restera assurée par le diaphragme des bacs de couverture sans entrainer le reste en cascade.

**ZONE E :** Foyers sous stabilités transversales en combles le long de la file 13, E à F et G à H.

La structure n'est affectée que localement avec l'effondrement partielle des fermettes avoisinantes sans risque d'effondrement en cascade de l'ensemble.

ETUDES CONCEPTIONS BATIMENTS ASSISTANCE  
LE VILLON 7 Rue A. DEPORT 34500 BEZIERS  
CODE APE : 742C SIRET : 393 525 126 00016



**ZONE F** : Foyer au droit de la stabilité transversale de la file I' 13 à 17.

L'effondrement de la structure de stabilité, entraîne en cascade toute la file avec les poutres et fermettes. Pour éviter l'effondrement important il est nécessaire de protéger au feu l'ensemble des éléments de la stabilité.

**ZONE G** : Foyer au droit de la stabilité longitudinale de la file 21 E4 à E.

L'effondrement de la structure de stabilité, entraîne toute la file avec les fermettes. Pour limiter le déplacement important de l'ensemble de la file 21 et permette l'accès à l'ensemble des portes de la façade aux pompiers, il est nécessaire de protéger au feu l'ensemble des éléments de la stabilité.

**ZONE H 1** : Foyer sous la poutre longitudinale de la file 9 de G à H

L'effondrement de cette poutre préserve la tenue des 2 poteaux et poutres adjacentes, n'entraînant pas en dehors des fermettes de par et d'autre la ruine du reste en cascade.

**ZONE H 2**: Foyer sous la poutre longitudinale de la file 5 de H à I'

L'effondrement de cette poutre préserve la tenue des 2 poteaux et poutres adjacentes, n'entraînant pas en dehors des fermettes de par et d'autre la ruine du reste en cascade.

**ZONE I** : Foyer au droit d'un poteau central 9 H de supports poutres.

L'effondrement de ce poteau entraîne inévitablement les 2 poutres de part et d'autre avec les fermettes concernées. L'effondrement bien que localisé concerne une zone importante 5 à 13 – G à I'.

Pour limiter la zone d'effondrement il est nécessaire de protéger les poteaux au feu.

**ZONE J**: Foyer sous la poutre longitudinale de la file 9 de F à G.

L'effondrement de cette poutre préserve la tenue des 2 poteaux et poutres adjacentes, n'entraînant pas en dehors des pannes de par et d'autre la ruine du reste en cascade.

**ZONE K** : Foyer sous la poutre longitudinale entre files 5 et 9 de E' à G.

L'effondrement de cette poutre préserve la tenue des 2 poteaux et poutres adjacentes, n'entraînant pas en dehors des pannes de par et d'autre la ruine du reste en cascade.

**ZONE L**: Foyer sous la poutre longitudinale de la file 5 de E' à F.

L'effondrement de cette poutre préserve la tenue des 2 poteaux et poutres adjacentes, n'entraînant pas en dehors des pannes de par et d'autre la ruine du reste en cascade.

**ZONE M** : Foyer au droit d'un poteau central 9 G de supports poutres.

L'effondrement de ce poteau entraîne inévitablement les 2 poutres de part et d'autre avec les fermettes et pannes concernées. L'effondrement bien que localisé concerne une zone importante 5 à 13 – G à I' et poutre 9 E'à G.

Pour limiter la zone d'effondrement il est nécessaire de protéger les poteaux au feu.

**ZONE N** : Foyer au droit d'un poteau latéral G entre 5 et 9 de supports poutres.

L'effondrement de ce poteau entraîne inévitablement la poutre E' G avec les pannes concernées. L'effondrement reste localisé concerne la poutre et zone avoisinante n'entraînant pas en effondrement en cascade. Pour limiter la zone d'effondrement il est conseillé de protéger les poteaux du même type au feu.

**ZONE O** : Foyer au droit d'un poteau latéral E' entre 5 et 9 de supports poutres.

L'effondrement de ce poteau entraîne inévitablement la poutre E' G avec les pannes concernées. L'effondrement reste localisé concerne la poutre et zone avoisinante n'entraînant pas en effondrement en cascade. Pour limiter la zone d'effondrement il est conseillé de protéger les poteaux du même type au feu.

**ZONE P**: Foyer au droit de la stabilité longitudinale du pignon de la file 1 E4 à E' à E.

Lors de l'effondrement de la structure de stabilité, le déplacement l'ensemble de la file 1, reste limité et n'entraîne pas une ruine en cascade. Localement les désordres restent faibles.

**ZONE Q** : Foyers sous stabilités longitudinale en combles le long de la file 1, F à G.

La structure n'est affectée que localement avec l'effondrement partielle des pannes avoisinantes sans risque d'effondrement en cascade de l'ensemble.

**ZONE R** : Foyer au droit de la stabilité longitudinale de la file E' 13 à 9.

Lors de l'effondrement de la structure de stabilité, le déplacement l'ensemble de la file E', reste limité et n'entraîne pas une ruine en cascade. Localement les désordres restent faibles.

ETUDES CONCEPTIONS BATIMENTS ASSISTANCE

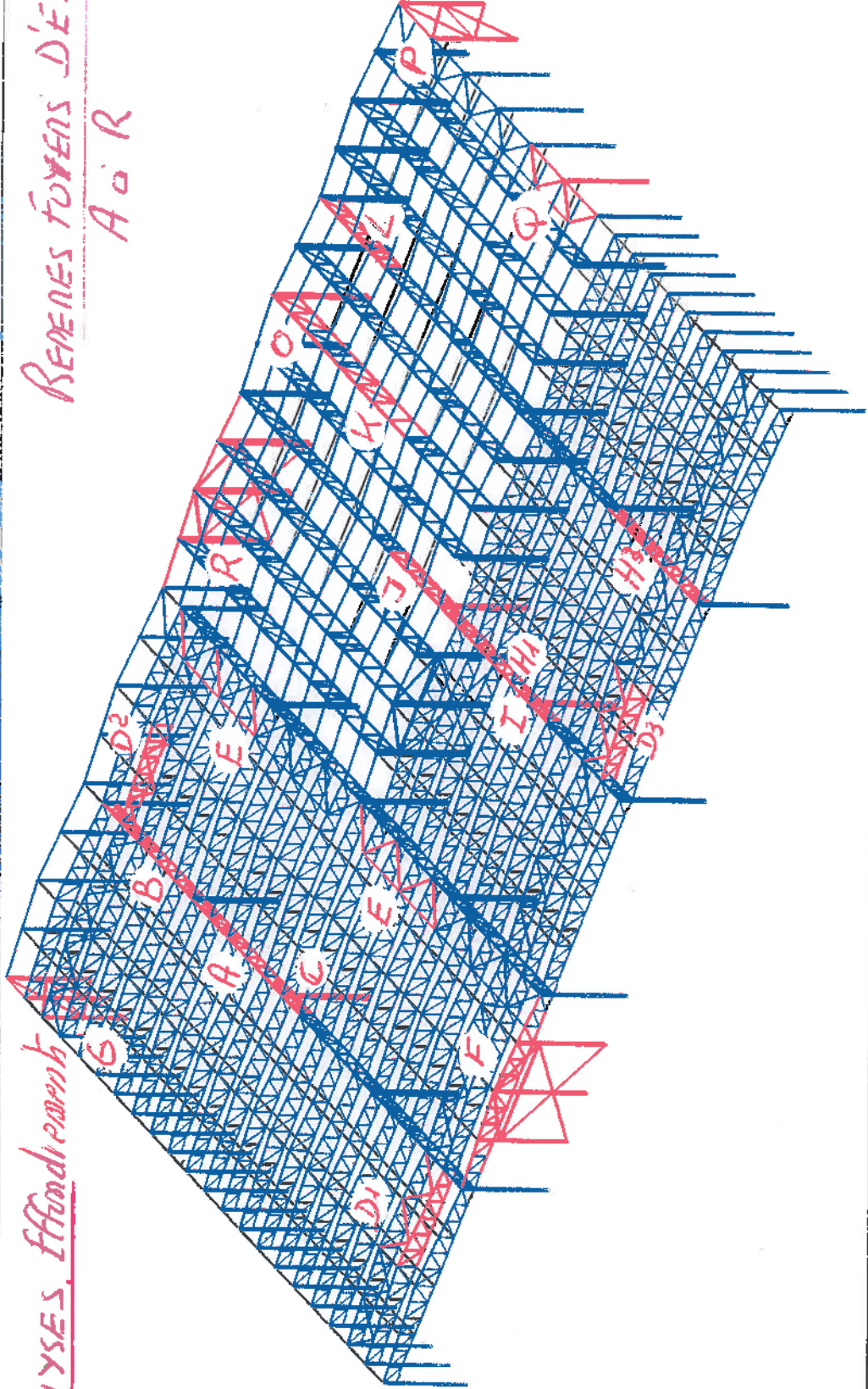
LE VILLON 7 Rue A. DEPORT 34500 BEZIERS

CODE APE : 742C SIRET : 393 525 126 00016

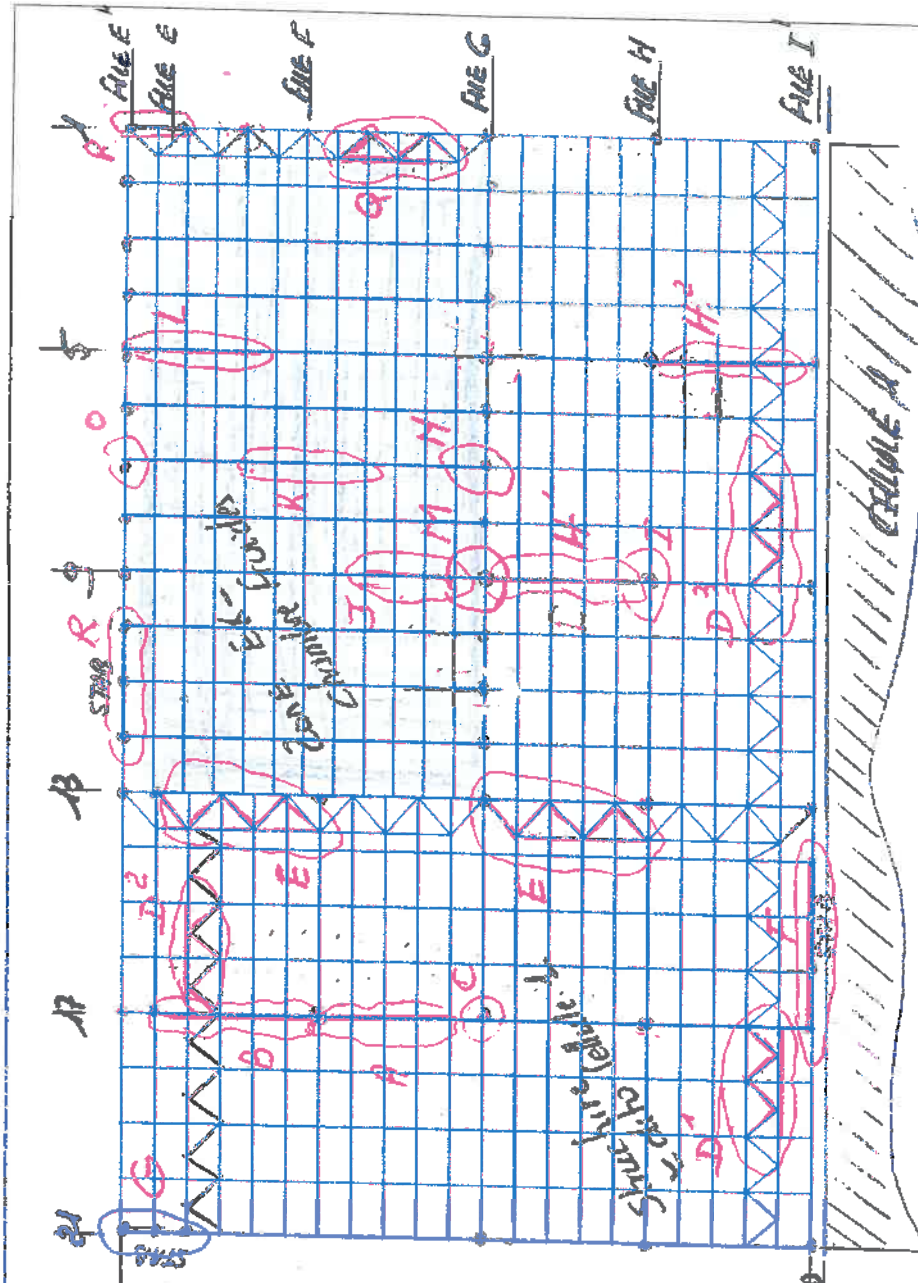
ZONES INCENDIEES - FOYENS INDEPENDANTS

Vue - Casi 1 (Charge permanente)

ANALYSES EFFONDREMENT  
RENEES FOYENS DETUDES  
A à R



# CELLULE 2 REPERAGE ZONES LOCALLEMENT IDENTIFIEES



- ZONE A - Poutre file 17 Fa 6
- ZONE B - Poutre file 17 Ea F
- ZONE C - poteau - G 17
- ZONE D<sup>1</sup> - Lucarne file I Aa 24
- D<sup>2</sup> - Lucarne file E Bb 17
- D<sup>3</sup> - Lucarne file I Sa 9
- ZONE E - Lucarne file B Ea F
- file B3 Ga H
- ZONE F - STABILITE file I A B a 17
- ZONE G - STABILITE file 24 E a E
- ZONE H<sup>1</sup> - POUTRE file 9 Ga H
- ZONE H<sup>2</sup> - POUTRE file 5 Ha I
- ZONE I - POUTEAU H 9
- ZONE J - POUTRE file 9 Fa 6
- ZONE K - POUTRE file 5/9 = F
- ZONE L - POUTRE file 5 E' a f
- ZONE M - POUTEAU G 9
- ZONE N - POUTEAU G 5/9
- ZONE O - MONTANT E' 5/9
- ZONE P - STABILITE file I E' E
- ZONE Q - Lucarne file I Fa 6
- ZONE R - STABILITE file E' 9 a B



**E.C.B.E**  
166 rue Maurice Bédart  
Parc club " La Devèze"  
34500 Béziers

**POLKOTYCKI Christian**  
Bureau d'étude Constructions Métalliques

TELEPHONE: 04.67.11.23.11

TELECOPIE: 04.67.11.22.34

**AFFAIRE: SCI INTERNON CELLULE 1**  
**NARBONNE**

Béziers le 14 février 2020

## **ANALYSE DE RUINE EN CASCADE SOUS FOYERS INCENDIES**

### **PRINCIPE D'ANALYSES :**

L'étude consiste à analyser le comportement global de la structure après la ruine locale affectée par un foyer d'incendie.

L'analyse de 11 foyers de zones affectées A à G seront étudiés entraînant un effondrement local plus ou moins étendu selon l'élément de la structure concernée.

### **CONCLUSIONS :**

**ZONE A1 :** Foyer sous la poutre longitudinale de la file 17 de K à L

L'effondrement de cette poutre préserve la tenue des 2 poteaux et poutres adjacentes, n'entraînant pas en dehors des fermettes de par et d'autre la ruine du reste en cascade.

**ZONE A2 :** Foyer sous la poutre longitudinale de la file 5 de L à M

L'effondrement de cette poutre préserve la tenue des 2 poteaux et poutres adjacentes, n'entraînant pas en dehors des fermettes de par et d'autre la ruine du reste en cascade.

**ZONE B :** Foyer sous la poutre longitudinale de la file 5 de P à A

L'effondrement de cette poutre affecte également le poteau 9 A tout en préservant la tenue du poteau 5 P et poutres au-delà, n'entraînant pas en dehors des fermettes de par et d'autre la ruine du reste en cascade.

**ZONE C1 :** Foyer au droit d'un poteau central 17 M de supports poutres.

L'effondrement de ce poteau entraîne inévitablement les 2 poutres de part et d'autre avec les fermettes concernées. L'effondrement bien que localisé concerne une zone importante 13 à 21 – L à N.

Pour limiter la zone d'effondrement il est nécessaire de protéger les poteaux au feu.

**ZONE C2 :** Foyer au droit d'un poteau central 5 O de supports poutres.

L'effondrement de ce poteau entraîne inévitablement les 2 poutres de part et d'autre avec les fermettes concernées. L'effondrement bien que localisé concerne une zone importante 1 à 9 – N à P.

Pour limiter la zone d'effondrement il est nécessaire de protéger les poteaux au feu.

ETUDES CONCEPTIONS BATIMENTS ASSISTANCE  
LE VILLON 7 Rue A. DEPORT 34500 BEZIERS  
CODE APE : 742C SIRET : 393 525 126 00016

**ZONE D : Foyers au droit des façades sous versants D1 et D2.**

La structure n'est affectée que localement et sert aux maintiens hors plan des membrures de fermettes. La fonction temporairement restera assurée par le diaphragme des bacs de couverture sans entraîner le reste en cascade.

**ZONE E : Foyers sous stabilités transversales en combles entre files 13 - 9 et file J à K.**

La structure n'est affectée que localement reportant les efforts sur le contreventement et participation du support bacs en diaphragme sans risque d'effondrement en cascade de l'ensemble.

**ZONE F : Foyer au droit de la stabilité transversale et laçage en comble entre files 13 - 9 et file M et L.**

La structure n'est affectée que localement reportant les efforts sur le contreventement et participation du support bacs en diaphragme sans risque d'effondrement en cascade de l'ensemble.

**ZONE G1 : Foyer au droit de la stabilité transversale de la file A 13 à 9.**

L'effondrement de la structure de stabilité, entraîne en cascade toute la file avec les poutres et fermettes. Pour éviter l'effondrement important il est nécessaire de protéger au feu l'ensemble des éléments de la stabilité.

**ZONE G2 : Foyer au droit de la stabilité transversale de la file J 13 à 9.**

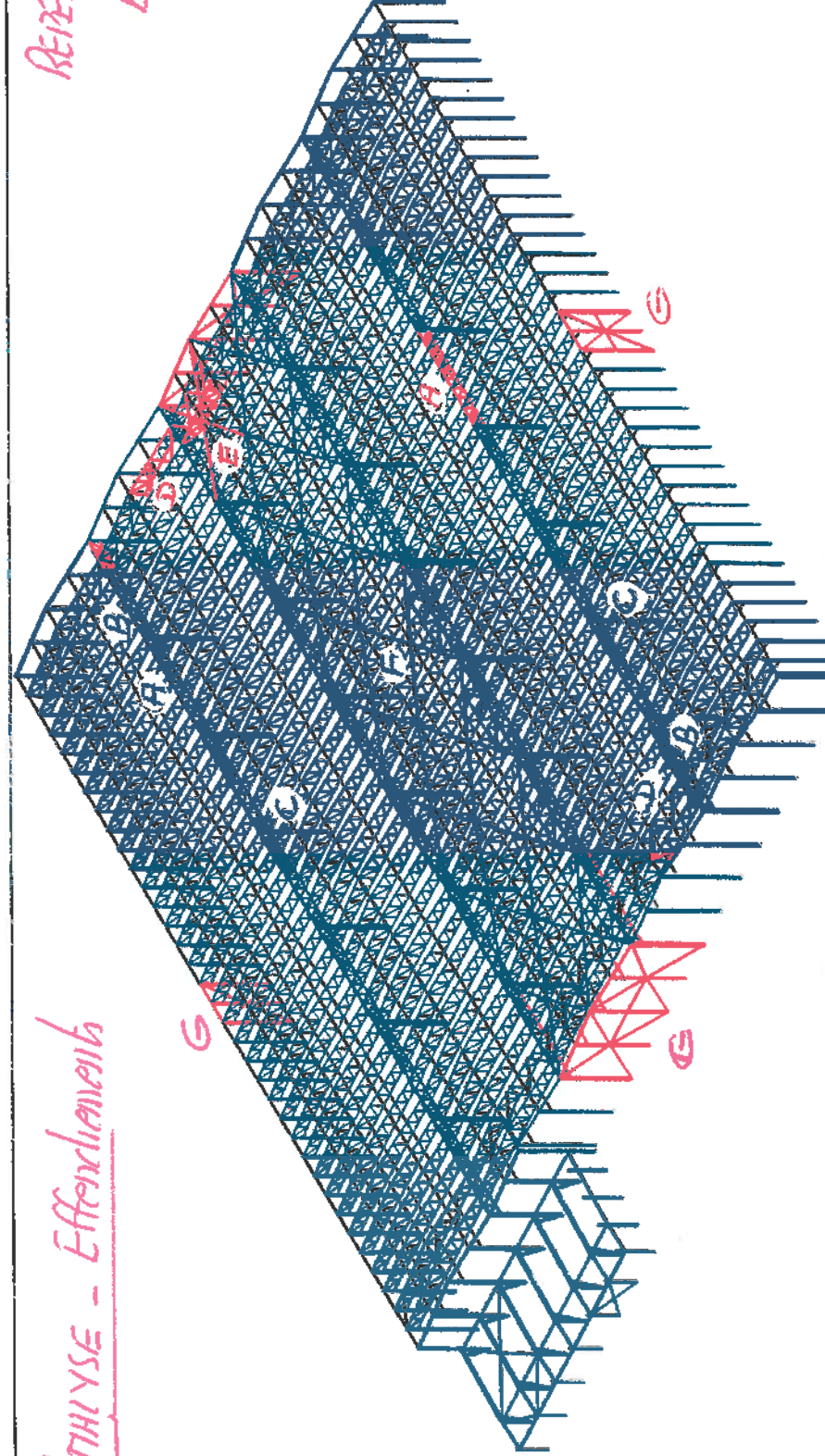
L'effondrement de la structure de stabilité, entraîne en cascade toute la file avec les poutres et fermettes. Pour éviter l'effondrement important il est nécessaire de protéger au feu l'ensemble des éléments de la stabilité.

# ZONES INCENDIEES - FUYERS INDEPENDANTS

Vue - Cas 1 (Charge permanente)

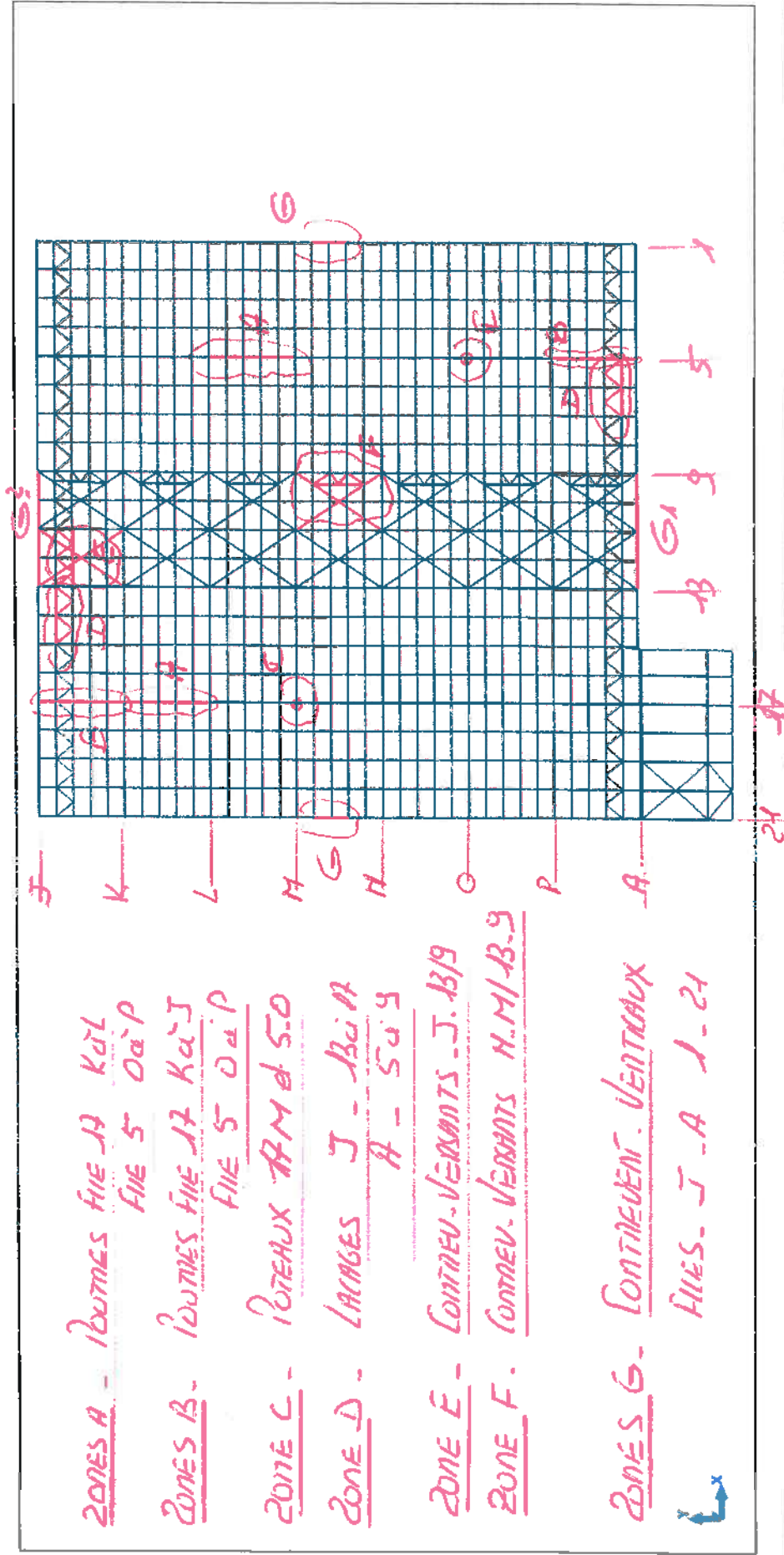
ANALYSE - Effacements

REPERAGE  
ÉTUDES



# REPERAGE ZONES LOCALEMENT INCENDIEES

Vee - Cas : 1 (Charge permanente)



ZONE A - BOITES FIE JA K&L  
FIE 5 O&P

ZONE B - BOITES FIE JA K&J  
FIE 5 O&P

ZONE C - BOITES JM d S.O

ZONE D - LACAGES J - B&JA  
A - S&S

ZONE E - CONTRE-VERSANTS - J. B/9

ZONE F - CONTRE-VERSANTS N.M/ B.9

ZONE G - CONTREVENT. VENTRAUX A.  
FIE. J - A 1-24

# **ANNEXE 8**

## **DOE SSI**





108 rue Antoine Becquerel  
11100 NARBONNE  
Tél : 04.68.416.416 / Fax : 04.68.40.49.50

**PROVILOG**

**11 NARBONNE**

**DOE**

**Dossier d'Ouvrage Exécuté**

**SSI**

DATE : Le 07/01/2021

Maître d'ouvrage	N° de DOSSIER	Entreprise
PROVILOG 11 NARBONNE	•	JD2M 108 rue Antoine Becquerel 11100 NARBONNE

## SOMMAIRE

# SYSTEME DE SECURITE INCENDIE

1. Nomenclature du matériel
2. Certificats NF
3. Certificats d'associativité
4. Notice technique
5. Notice d'exploitation
6. Programmation SSI
7. PV Mise en service + FTS +  
Formation
8. Synoptique
9. Plans de recollement
  - i. Plan d'implantation SSI
  - ii. Plan des zones de détection







**NF-SSI**

## Systeme de Sécurité Incendie

**NF-508**

**N° : SSI 210 A25**

**Extension**

Date de la décision : 7 octobre 2019

**NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE :**

**NOVAR GmbH  
Dieselstrasse 2  
41469 NEUSS  
Allemagne**

**Site(s) de production du Matériel  
Principal  
cœur du système**

**NEUSS - Allemagne**

Ce certificat est composé de 2 pages.

**Ce certificat n'est valable qu'accompagné du rapport d'associativité N° DA 07 00 23 Y**

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur.

*Ce certificat n'engage en aucun cas AFNOR Certification quant à la conformité réglementaire de l'installation dans laquelle est implanté le système certifié couvert par le présent certificat.*



# Certificat

## Certificate

### NF-SSI

#### Certificat NF-SSI N°: SSI 210 A25

Le système certifié, constitué par les matériels principaux, composants et accessoires répertoriés, répond aux exigences du référentiel NF-508 (NF-SSI) en vigueur.

Il autorise la société NOVAR GmbH à apposer la marque NF en application des Règles Générales de la marque NF et des règles de certification de l'application NF- Système de Sécurité Incendie (NF-508) sur les matériels principaux et composants suivants :

#### REFERENCE DU MATERIEL PRINCIPAL CŒUR DU SYSTEME :

Référence commerciale : **IQ8Control  $\mu$**

N° d'identification : **ECS 033 C1 / CMSI 117 B1**

Les composants, matériels principaux et accessoires répertoriés faisant l'objet d'une associativité avec le matériel principal cœur du système référencé ci-dessus figurent dans le rapport d'associativité joint.

#### Caractéristiques certifiées essentielles :

- les matériels principaux, composants et accessoires répertoriés constitutifs du système certifié ont fait l'objet d'une associativité entre eux.
- les composants et accessoires répertoriés constitutifs du système certifié ont fait l'objet d'une associativité avec le matériel principal (cœur du système certifié),

Ce certificat atteste également que le système qualité du titulaire et de ses fournisseurs de matériels principaux et/ou composants référencés dans le rapport d'associativité joint ont été évalués conformément aux règles de certification de l'application NF-508.

*Ce certificat est valable jusqu'au 30 septembre 2020 sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute sanction conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF-508.*

Le Directeur Général  
Franck LEBEUGLE



# Certificat

## Certificate

**Système de sécurité incendie**  
**NF – Fire safety system**

**Reconduction – N° NF: ECS 033 C1 / CMSI 117 B1 du 18/12/2017**  
*Renewal - N°NF: ECS 033 C1 / CMSI 117 B1 from 18/12/2017*  
**Date de fin de validité / Expiry date: 31/12/2020**

### NOVAR GmbH

Blindeisenweg 23 - Dieselstrasse 2 - 41469 Neuss - Allemagne

**Première admission / First admission: 01/04/2007**

**Site de production / Production site: Neuss (Allemagne)**

Est autorisé à apposer la marque NF en application des règles générales de la marque NF et du référentiel de certification de l'application NF Système de sécurité incendie (NF-SSI) pour le/les produit(s) cité(s) en annexe.  
*Is authorized to affix the NF mark on the product(s) listed in appendix, in accordance with the general rules of the NF mark and the NF Fire safety system (NF-SSI) reference document.*

Cette décision atteste que les produit(s) désigné(s) en annexe est (sont) certifié(s) conforme(s) aux normes citées en annexe et aux exigences supplémentaires après évaluation par AFNOR Certification tel que spécifié dans le référentiel de certification NF Système de sécurité incendie.  
*This decision attests that the product(s) mentioned in appendix have been assessed by AFNOR Certification and found to conform with the standards cited in appendix and complementary requirements, as specified in the NF Fire safety system reference document.*

#### Caractéristiques certifiées essentielles :

- Conforme à l'intégralité des articles, applicable au produit considéré, des normes citées en annexe, y compris les éventuelles options déclarées
- Cœur d'un système certifié NF-SSI, associable aux constituants de ce même système
- Type, topologie et technologie de circuits de détection
- Nombre de zones et circuits de détection
- Nombre maximal de points de détection
- Nombre maximal de points par circuit
- Raccordement possible de matériels déportés
- Type de fonction d'évacuation et nombre de zones d'évacuation (ZA)
- Nombre de fonctions de mise en sécurité
- Type de télécommande et nombre de lignes de télécommande
- Autonomie
- Fonctions optionnels avec exigences CMSI

#### Main certified characteristics:

- Complies with all articles, applicable to the product under consideration, with the standards listed in the appendix, including any declared options
- Heart of a NF-SSI certified system, compatible with the constituents of this same system
- Type, topology and technology of detection circuits
- Number of detection zones and detection circuits
- Maximum number of detection points
- Maximum number of points per circuit
- Possible connection of remote equipment
- Type of evacuation function and number of evacuation zones (ZA)
- Number of safety function
- Type of remote control and number of remote control lines
- Autonomy
- Optional function with requirements CMSI

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur. Ce certificat NF, incluant son annexe, est valable jusqu'au **31/12/2020** sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute décision conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF Système de sécurité incendie.  
*This certificate supersedes all previous certificates. This NF certificate and related appendix is valid until 31/12/2020 subject to the results obtained upon regular controls carried out by AFNOR Certification. Appropriate decision is made by AFNOR Certification in accordance with the general rules of the NF mark and specific NF Fire safety system reference document.*



**Franck LEBEUGLE**  
Directeur Général d'AFNOR Certification  
Managing Director of AFNOR Certification





# Annexe

## Appendix

### Système de sécurité incendie NF – Fire safety system

Annexe de la décision de Reconduction – N° NF: ECS 033 C1 / CMSI 117 B1 du 18/12/2017  
Appendix of the decision of Renewal - N°NF: ECS 033 C1 / CMSI 117 B1 from 18/12/2017  
Date de fin de validité / Expiry date: 31/12/2020

## IDENTIFICATION PRODUIT(S) / PRODUCT DESIGNATION

### NOVAR GmbH

Blindeisenweg 23 - Dieselstrasse 2 - 41469 Neuss - Allemagne

Référence commerciale / Product name	IQ8Control µ
Désignation / Designation	Équipement de contrôle et de signalisation - Centralisateur de mise en sécurité incendie Control and indicating equipment - Fire Safety Centralizing Equipment
Marque commerciale / Trademark	ESSER by Honeywell
Normes / Standards	NF EN 54-2:1997+A1:2007, NF EN 54-4:1997+A1:2003+A2:2006, NF S61-934:1991, NF S61-935:1990, NF S61-936:2004+A 1:2009
Technologie de circuits de détection / Technology of detection circuit	Filaire / Radiélectrique (au travers de dispositifs d'entrée/sortie à liaison radio électrique) Wired / Radio links (through Input/output devices using radio links)
Type de circuits de détection / Type of detection circuits	Adressable Addressable
Nombre et topologie des circuits de détection / Number and topology of the detection circuits	6 (Rebouclé) 6 (Loop)
Nombre maximal de points par circuit / Maximum number of point per circuit	127 127
Nombre maximal de zones de détection / Maximum number of detection zones	512 512
Nombre maximal de points de détection / Maximum number of detection points	512 512
ECS contenu dans plusieurs enveloppes / CIE in several enclosures	Non No
Matériel déporté / Remote equipment	Aucun None
Nombre de zone et type de fonction d'évacuation/ Number of zone and type of evacuation function	1 (UGA1) 1 (UGA1)
Nombre de fonction de mise en sécurité / Number of safety function	Aucune None
Nombre et type de lignes télécommande / Number and type of remote control lines	Aucune None
Fonction(s) optionnelle(s) avec exigences CMSI / Optional function with requirements CMSI	Aucune None



# Annexe

## Appendix

Système de sécurité incendie  
NF – Fire safety system

Annexe de la décision de Reconduction – N° NF: ECS 033 C1 / CMSI 117 B1 du 18/12/2017

Appendix of the decision of Renewal - N°NF: ECS 033 C1 / CMSI 117 B1 from 18/12/2017

Date de fin de validité / Expiry date: 31/12/2020

### IDENTIFICATION PRODUIT(S) / PRODUCT DESIGNATION

**NOVAR GmbH**

Blindeisenweg 23 - Dieselstrasse 2 - 41469 Neuss - Allemagne

Référence commerciale / Product name	IQ8Control µ
Autonomie / Autonomy	12 heures minimum 12 hours minimum
Divers / Miscellaneous	Néant / None

La conformité au Règlement Produits de Construction (EU) n° 305/2011 est attestée par le marquage CE apposé sur le produit. *Compliance with the Construction Products Regulation (EU) n° 305/2011 is confirmed by the CE mark on the product.*

Cette annexe ne peut être reproduite sans le document auquel elle se rattache. *This appendix cannot be copied without the certificate to which it is attached.*



# Certificat

## Certificate

**Système de sécurité incendie**  
**NF – Fire safety system**

**Reconduction – N° NF: EAE 013 C0 du 18/12/2017**  
*Renewal - N°NF: EAE 013 C0 from 18/12/2017*  
**Date de fin de validité / Expiry date: 31/12/2020**

### SLAT

11, rue Jean Elysée Dupuy - BP 66 - 69543 Champagne au Mont d'Or - France

**Première admission / First admission: 04/12/2008**

**Site de production / Production site: Champagne au Mont d'Or (France)**

Est autorisé à apposer la marque NF en application des règles générales de la marque NF et du référentiel de certification de l'application NF Système de sécurité incendie (NF-SSI) pour le/les produit(s) cité(s) en annexe.

*Is authorized to affix the NF mark on the product(s) listed in appendix, in accordance with the general rules of the NF mark and the NF Fire safety system (NF-SSI) reference document.*

Cette décision atteste que les produit(s) désigné(s) en annexe est (sont) certifié(s) conforme(s) aux normes citées en annexe et aux exigences supplémentaires après évaluation par AFNOR Certification tel que spécifié dans le référentiel de certification NF Système de sécurité incendie.

*This decision attests that the product(s) mentioned in appendix have been assessed by AFNOR Certification and found to conform with the standards cited in appendix and complementary requirements, as specified in the NF Fire safety system reference document.*

#### **Caractéristiques certifiées essentielles :**

- Conforme à l'intégralité des articles, applicable au produit considéré, des normes citées en annexe, y compris les éventuelles options déclarées
- Associable dans un système de sécurité incendie certifié NF-SSI
- Nombre de sortie d'utilisation
- Tension(s) nominale(s) des sorties
- Courant maximal d'utilisation
- Capacité maximale des batteries

#### **Main certified characteristics:**

- Complies with all articles, applicable to the product under consideration, with the standards listed in the appendix, including any declared options
- Associated in a NF-SSI certified fire safety system
- Number of operating output
- Nominal voltage(s) of the outputs
- Maximum operating current
- Maximum capacity of the batteries

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur. Ce certificat NF, incluant son annexe, est valable jusqu'au **31/12/2020** sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute décision conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF Système de sécurité incendie.

*This certificate supersedes all previous certificates. This NF certificate and related appendix is valid until 31/12/2020 subject to the results obtained upon regular controls carried out by AFNOR Certification. Appropriate decision is made by AFNOR Certification in accordance with the general rules of the NF mark and specific NF Fire safety system reference document.*



**Franck LEBEUGLE**

Directeur Général d'AFNOR Certification  
Managing Director of AFNOR Certification



# Annexe

## Appendix

**Système de sécurité incendie**  
**NF – Fire safety system**

Annexe de la décision de Reconduction – N° NF: EAE 013 C0 du 18/12/2017  
Appendix of the decision of Renewal - N°NF: EAE 013 C0 from 18/12/2017  
Date de fin de validité / Expiry date: 31/12/2020

### IDENTIFICATION PRODUIT(S) / PRODUCT DESIGNATION

#### SLAT

11, rue Jean Elysée Dupuy - BP 66 - 69543 Champagne au Mont d'Or - France

Référence commerciale / Product name	AES 24V 8A C85 SB
Désignation / Designation	Equipement d'alimentation électrique Power supply equipment
Marque commerciale / Trademark	SLAT
Normes / Standards	NF EN 54-4:1997 + A1:2003 + A2:2006
Nombre de sortie d'utilisation / Number of operating output	2 2
Tension(s) nominale(s) des sorties / Nominal voltage(s) of the outputs	24 V 24 V
Courant maximal d'utilisation (I <sub>max a</sub> / I <sub>max b</sub> ) / Maximum operating current (I <sub>max a</sub> / I <sub>max b</sub> )	6,1 / 8 A 6,1 / 8 A
Capacité maximale des batteries / Maximum capacity of the batteries	38 Ah 38 Ah
Divers / Miscellaneous	Néant None

La conformité au Règlement Produits de Construction (EU) n° 305/2011 est attestée par le marquage CE apposé sur le produit. Compliance with the Construction Products Regulation (EU) n° 305/2011 is confirmed by the CE mark on the product.

Cette annexe ne peut être reproduite sans le document auquel elle se rattache. This appendix cannot be copied without the certificate to which it is attached.



# Certificat

## Certificate

**Système de sécurité incendie**  
**NF – Fire safety system**

**Reconduction – N° NF: OI 066 A0 du 15/12/2020**  
**Renewal - N°NF: OI 066 A0 from 15/12/2020**  
**Date de fin de validité / Expiry date: 31/12/2023**

### **NOVAR GmbH**

Blindeisenweg 23 - Dieselstrasse 2 - 41469 Neuss - Allemagne

**Première admission / First admission: 21/11/2012**

**Site de production / Production site: Neuss (Allemagne)**

Est autorisé à apposer la marque NF en application des règles générales de la marque NF et du référentiel de certification de l'application NF Système de sécurité incendie (NF-SSI) pour le/les produit(s) cité(s) en annexe.

*Is authorized to affix the NF mark on the product(s) listed in appendix, in accordance with the general rules of the NF mark and the NF Fire safety system (NF-SSI) reference document.*

Ce certificat atteste que les produit(s) désigné(s) en annexe est (sont) certifié(s) conforme(s) aux normes citées en annexe et aux exigences supplémentaires après évaluation par AFNOR Certification tel que spécifié dans le référentiel de certification NF Système de sécurité incendie.

*This certificate attests that the product(s) mentioned in appendix have been assessed by AFNOR Certification and found to conform with the standards cited in appendix and complementary requirements, as specified in the NF Fire safety system reference document.*

#### **Caractéristiques certifiées essentielles :**

- Conforme à l'intégralité des articles, applicable au produit considéré, des normes citées en annexe, y compris les éventuelles options déclarées
- Associable dans un système de sécurité incendie certifié NF-SSI
- Mode de fonctionnement
- Nombres de lignes secondaires
- Nombre d'entrées/sorties
- Type de liaison au système
- Connecteurs

#### **Main certified characteristics:**

- Complies with all articles, applicable to the product under consideration, with the standards listed in the appendix, including any declared options
- Associated in a NF-SSI certified fire safety system
- Operating mode
- Number of secondary lines
- Number of inputs/outputs
- Type of connection to the system
- Connectors

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur. *This certificate supersedes all previous certificates.*

Ce certificat NF, incluant son annexe, est valable jusqu'au **31/12/2023** sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute décision conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF Système de sécurité incendie.

*This NF certificate and related appendix is valid until 31/12/2023 subject to the results obtained upon regular controls carried out by AFNOR Certification. Appropriate decision is made by AFNOR Certification in accordance with the general rules of the NF mark and specific NF Fire safety system reference document.*



**Julien NIZRI**  
Directeur Général d'AFNOR Certification  
Managing Director of AFNOR Certification  
CERTIF 1332.6 07/2020



# Annexe

## Appendix

**Système de sécurité incendie**  
**NF – Fire safety system**

Annexe de la décision de Reconduction – N° NF: OI 066 A0 du 15/12/2020  
Appendix of the decision of Renewal - N°NF: OI 066 A0 from 15/12/2020  
Date de fin de validité / Expiry date: 31/12/2023

### IDENTIFICATION PRODUIT(S) / PRODUCT DESIGNATION

#### NOVAR GmbH

Blindeisenweg 23 - Dieselstrasse 2 - 41469 Neuss - Allemagne

Référence commerciale / Product name	808623.F0
Désignation / Designation	Dispositif d'entrée/sortie Input/output device
Marque commerciale / Trademark	ESSER by Honeywell
Normes / Standards	NF EN 54-18:2006, NF EN 54-17:2006
Mode de fonctionnement / Operating mode	Adressable Addressable
Nombre de lignes secondaire / Secondary detection lines	4 4
Nombre d'entrées (entrées d'alimentation incluses et lignes secondaire exclues) / Number of inputs (power supply input included an secondary lines excluded)	2 (Entrée circuit de détection de l'ECS, entrée d'alimentation) 2 (CIE detection circuit input, power supply input)
Nombre de sorties / Number of outputs	4 (Sortie circuit de détection de l'ECS, 1 sortie alimentation, 2 sorties relais) 4 (CIE detection circuit output, 1 power supply output, 2 relay outputs)
Liste des connecteurs / List of connectors	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ 1 Bornier - entrée/sortie (double), circuit de détection (vers l'ECS)</li><li>▪ 4 Borniers - entrée ligne secondaire</li><li>▪ 1 Bornier - entrée/sortie d'alimentation</li><li>▪ 2 Borniers - sortie relais</li><li>▪ 1 Terminal block - input/output (dual), detection circuit (to CIE)</li><li>▪ 4 Terminal blocks - secondary line input</li><li>▪ 1 Terminal block - power supply input/output</li><li>▪ 2 Terminal blocks - relay output</li></ul>
Type de liaison au système / Type of connection to the system	Filaire Wired
Isolateur de court-circuit intégré / Integrated short-circuit isolator	Oui Yes
Divers / Miscellaneous	Néant None

La conformité au Règlement Produits de Construction (EU) n° 305/2011 est attestée par le marquage CE apposé sur le produit. Compliance with the Construction Products Regulation (EU) n° 305/2011 is confirmed by the CE mark on the product.

Cette annexe ne peut être reproduite sans le document auquel elle se rattache. This appendix cannot be copied without the certificate to which it is attached.



# Certificat

## Certificate

**Système de sécurité incendie**  
**NF – Fire safety system**

**Reconduction – N° NF: MPL 062 A2 du 15/12/2020**  
*Renewal - N°NF: MPL 062 A2 from 15/12/2020*  
**Date de fin de validité / Expiry date: 31/12/2023**

### **HONEYWELL Products & Solutions Sarl**

Zone d'Activités  
La Pièce 16  
1180 - Rolle - Switzerland

**Première admission / First admission: 30/06/2015**

**Site de production / Production site: Trieste (Italie)**

Est autorisé à apposer la marque NF en application des règles générales de la marque NF et du référentiel de certification de l'application NF Système de sécurité incendie (NF-SSI) pour le/les produit(s) cité(s) en annexe.  
*Is authorized to affix the NF mark on the product(s) listed in appendix, in accordance with the general rules of the NF mark and the NF Fire safety system (NF-SSI) reference document.*

Ce certificat atteste que les produit(s) désigné(s) en annexe est (sont) certifié(s) conforme(s) aux normes citées en annexe et aux exigences supplémentaires après évaluation par AFNOR Certification tel que spécifié dans le référentiel de certification NF Système de sécurité incendie.

*This certificate attests that the product(s) mentioned in appendix have been assessed by AFNOR Certification and found to conform with the standards cited in appendix and complementary requirements, as specified in the NF Fire safety system reference document.*

#### **Caractéristiques certifiées essentielles :**

- Conforme à l'intégralité des articles, applicable au produit considéré, des normes citées en annexe, y compris les éventuelles options déclarées
- Associé dans un système de sécurité incendie certifié NF-SSI
- Mode de fonctionnement
- Indicateur d'action externe
- Type de liaison au système

#### **Main certified characteristics:**

- Complies with all articles, applicable to the product under consideration, with the standards listed in the appendix, including any declared options
- Associated in a NF-SSI certified fire safety system
- Operating mode
- External action indicator
- Type of connection to the system

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur. *This certificate supersedes all previous certificates.*

Ce certificat NF, incluant son annexe, est valable jusqu'au **31/12/2023** sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute décision conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF Système de sécurité incendie.

*This NF certificate and related appendix is valid until 31/12/2023 subject to the results obtained upon regular controls carried out by AFNOR Certification. Appropriate decision is made by AFNOR Certification in accordance with the general rules of the NF mark and specific NF Fire safety system reference document.*



**Julien NIZRI**  
Directeur Général d'AFNOR Certification  
Managing Director of AFNOR Certification  
CERTI F 1332.6 07/2020



**Système de sécurité incendie**  
**NF – Fire safety system**

Annexe de la décision de Recondution – N° NF: MPL 062 A2 du 15/12/2020  
Appendix of the decision of Renewal - N°NF: MPL 062 A2 from 15/12/2020  
Date de fin de validité / Expiry date: 31/12/2023

### IDENTIFICATION PRODUIT(S) / PRODUCT DESIGNATION

#### HONEYWELL Products & Solutions Sarl

Zone d'Activités  
La Pièce 16  
1180 - Rolle - Switzerland

Référence commerciale / Product name	FL0122E-HS
Désignation / Designation	Détecteur de fumée par aspiration Smoke aspirating detector
Marque commerciale / Trademark	System Sensor
Norme(s) / Standard(s)	NF EN 54-20:2006
Type / Type	Optique Optical
Classe(s) de sensibilité / Sensitivity class(es)	A, B, C A, B, C
Mode de fonctionnement / Operating mode	Conventionnel Conventional
Nombre de dispositifs d'analyse / Number of analysis device	2 2
Nombre de réseau aéraulique / Number of aeraulic network	4 4
Longueur maximale d'un réseau aéraulique / Maximum length of an aeraulic network	160 mètres 160 meters
Indicateur d'action externe / External action indicator	Non No
Sensibilité réglable / Sensitivity adjustment	Oui Yes
Type de liaison au système / Type of connection to the system	Filaire Wired
Isolateur de court-circuit intégré / Integrated short-circuit isolator	Non No
Divers / Miscellaneous	Néant None

La conformité au Règlement Produits de Construction (EU) n° 305/2011 est attestée par le marquage CE apposé sur le produit. *Compliance with the Construction Products Regulation (EU) n° 305/2011 is confirmed by the CE mark on the product.*

Cette annexe ne peut être reproduite sans le document auquel elle se rattache. *This appendix cannot be copied without the certificate to which it is attached.*





# Certificat

## Certificate

**Système de sécurité incendie**  
**NF – Fire safety system**

**Maintien – N° NF: MPL 062 B-A2 du 15/12/2020**  
*Maintenance - N°NF: MPL 062 B-A2 from 15/12/2020*  
**Date de fin de validité / Expiry date: 31/12/2023**

### **NOVAR France**

Isle d'Abeau - Parc des Chesnes - 8 place de l'Europe - BP 7401 - 38074 Saint Quentin Fallavier - France

**Première admission / First admission: 16/01/2017**

**Site de production / Production site: Trieste (Italie)**

Est autorisé à distribuer les produits listés en annexe bénéficiant du droit d'usage de la marque NF en application des règles générales de la marque NF et du référentiel de certification de l'application NF Système de sécurité incendie (NF-SSI) pour le/les produit(s) cité(s) en annexe.

*Is authorized to distribute the products listed in appendix, having obtained the NF mark usage right in accordance with the general rules of the NF mark and the NF Fire safety system (NF-SSI) reference document.*

Ce certificat atteste que les produit(s) désigné(s) en annexe est (sont) certifié(s) conforme(s) aux normes citées en annexe et aux exigences supplémentaires après évaluation par AFNOR Certification tel que spécifié dans le référentiel de certification NF Système de sécurité incendie.

*This certificate attests that the product(s) mentioned in appendix have been assessed by AFNOR Certification and found to conform with the standards cited in appendix and complementary requirements, as specified in the NF Fire safety system reference document.*

#### **Caractéristiques certifiées essentielles :**

- Conforme à l'intégralité des articles, applicable au produit considéré, des normes citées en annexe, y compris les éventuelles options déclarées
- Associable dans un système de sécurité incendie certifié NF-SSI
- Mode de fonctionnement
- Indicateur d'action externe
- Type de liaison au système

#### **Main certified characteristics:**

- Complies with all articles, applicable to the product under consideration, with the standards listed in the appendix, including any declared options
- Associated in a NF-SSI certified fire safety system
- Operating mode
- External action indicator
- Type of connection to the system

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur. *This certificate supersedes all previous certificates.*

Ce certificat NF, incluant son annexe, est valable jusqu'au **31/12/2023** sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute décision conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF Système de sécurité incendie.

*This NF certificate and related appendix is valid until 31/12/2023 subject to the results obtained upon regular controls carried out by AFNOR Certification. Appropriate decision is made by AFNOR Certification in accordance with the general rules of the NF mark and specific NF Fire safety system reference document.*



**Julien NIZRI**  
Directeur Général d'AFNOR Certification  
Managing Director of AFNOR Certification  
CERTIF 1332.6 07/2020



# Annexe

## Appendix

**Système de sécurité incendie**  
**NF – Fire safety system**

Annexe de la décision de Maintien – N° NF: MPL 062 B-A2 du 15/12/2020  
Appendix of the decision of Maintenance - N°NF: MPL 062 B-A2 from 15/12/2020  
Date de fin de validité / Expiry date: 31/12/2023

### IDENTIFICATION PRODUIT(S) / PRODUCT DESIGNATION

#### NOVAR France

Isle d'Abeau - Parc des Chesnes - 8 place de l'Europe - BP 7401 - 38074 Saint Quentin Fallavier - France

Référence commerciale / Product name	801722.F0
Désignation / Designation	Détecteur de fumée par aspiration Smoke aspirating detector
Marque commerciale / Trademark	ESSER by Honeywell
Norme(s) / Standard(s)	NF EN 54-20:2006, NF EN 54-17:2006, NF EN 54-18:2006
Type / Type	Optique Optical
Classe(s) de sensibilité / Sensitivity class(es)	A, B, C A, B, C
Mode de fonctionnement / Operating mode	Adressable Addressable
Nombre de dispositifs d'analyse / Number of analysis device	2 2
Nombre de réseau aéraulique / Number of aeraulic network	4 4
Longueur maximale d'un réseau aéraulique / Maximum length of an aeraulic network	160 mètres 160 meters
Indicateur d'action externe / External action indicator	Non No
Sensibilité réglable / Sensitivity adjustment	Oui Yes
Type de liaison au système / Type of connection to the system	Filaire Wired
Isolateur de court-circuit intégré / Integrated short-circuit isolator	Oui Yes
Divers / Miscellaneous	Néant None

La conformité au Règlement Produits de Construction (EU) n° 305/2011 est attestée par le marquage CE apposé sur le produit. Compliance with the Construction Products Regulation (EU) n° 305/2011 is confirmed by the CE mark on the product.

Cette annexe ne peut être reproduite sans le document auquel elle se rattache. This appendix cannot be copied without the certificate to which it is attached.



# Certificat

## Certificate

**Système de sécurité incendie**  
**NF – Fire safety system**

**Reconduction – N° NF: M 013 A1 du 18/12/2017**  
*Renewal - N°NF: M 013 A1 from 18/12/2017*  
**Date de fin de validité / Expiry date: 31/12/2020**

### **NOVAR GmbH**

Blindeisenweg 23 - Dieselstrasse 2 - 41469 Neuss - Allemagne

**Première admission / First admission: 01/04/2007**

**Sites de production / Production sites: Neuss (Allemagne)  
Lugoj (Roumanie)**

Est autorisé à apposer la marque NF en application des règles générales de la marque NF et du référentiel de certification de l'application NF Système de sécurité incendie (NF-SSI) pour le/les produit(s) cité(s) en annexe.  
*Is authorized to affix the NF mark on the product(s) listed in appendix, in accordance with the general rules of the NF mark and the NF Fire safety system (NF-SSI) reference document.*

Cette décision atteste que les produit(s) désigné(s) en annexe est (sont) certifié(s) conforme(s) aux normes citées en annexe et aux exigences supplémentaires après évaluation par AFNOR Certification tel que spécifié dans le référentiel de certification NF Système de sécurité incendie.  
*This decision attests that the product(s) mentioned in appendix have been assessed by AFNOR Certification and found to conform with the standards cited in appendix and complementary requirements, as specified in the NF Fire safety system reference document.*

#### **Caractéristiques certifiées essentielles :**

- Conforme à l'intégralité des articles, applicable au produit considéré, des normes citées en annexe, y compris les éventuelles options déclarées
- Associable dans un système de sécurité incendie certifié NF-SSI
- Mode de fonctionnement
- Indicateur d'action externe
- Type de liaison au système

#### **Main certified characteristics:**

- Complies with all articles, applicable to the product under consideration, with the standards listed in the appendix, including any declared options
- Associated in a NF-SSI certified fire safety system
- Operating mode
- External action indicator
- Type of connection to the system

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur. Ce certificat NF, incluant son annexe, est valable jusqu'au **31/12/2020** sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute décision conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF Système de sécurité incendie.  
*This certificate supersedes all previous certificates. This NF certificate and related appendix is valid until 31/12/2020 subject to the results obtained upon regular controls carried out by AFNOR Certification. Appropriate decision is made by AFNOR Certification in accordance with the general rules of the NF mark and specific NF Fire safety system reference document.*



**Franck LEBEUGLE**  
Directeur Général d'AFNOR Certification  
Managing Director of AFNOR Certification



Système de sécurité incendie  
NF – Fire safety system

# Annexe

## Appendix

Annexe de la décision de Reconduction – N° NF: M 013 A1 du 18/12/2017  
Appendix of the decision of Renewal - N°NF: M 013 A1 from 18/12/2017  
Date de fin de validité / Expiry date: 31/12/2020

### IDENTIFICATION PRODUIT(S) / PRODUCT DESIGNATION

**NOVAR GmbH**

Blindeisenweg 23 - Dieselstrasse 2 - 41469 Neuss - Allemagne

Référence commerciale / Product name	OT-blue-802375.F
Désignation / Designation	Détecteur de fumée avec capteur de température aidant à la prise de décision de l'alarme feu <i>Smoke detector with temperature sensor that assists fire alarm decision-making</i>
Marque commerciale / Trademark	ESSER by Honeywell
Normes / Standards	NF EN 54-7:2001+A1:2002+A2:2006, NF EN 54-17:2006
Type / Type	Optique <i>Optical</i>
Mode(s) de détection possible / Possible detection mode(s)	• Fumée avec capteur de température aidant à la prise de décision d'alarme feu • <i>Smoke and a temperature sensor that assists fire alarm decision-making</i>
Mode de fonctionnement / Operating mode	Adressable <i>Addressable</i>
Indicateur d'action externe / External action indicator	Oui (avec socle 805590) <i>Yes (with base 805590)</i>
Sensibilité réglable / Sensitivity adjustment	Non <i>No</i>
Type de liaison au système / Type of connection to the system	Filaire <i>Wired</i>
Isolateur de court-circuit intégré / Integrated short-circuit isolator	Oui <i>Yes</i>
Dispositif d'entrée/sortie intégré / Integrated input/output device	Non <i>No</i>
Référence(s) socle(s) / Base(s) name(s)	805590, 805591
Divers / Miscellaneous	Néant <i>None</i>

La conformité au Règlement Produits de Construction (EU) n° 305/2011 est attestée par le marquage CE apposé sur le produit. *Compliance with the Construction Products Regulation (EU) n° 305/2011 is confirmed by the CE mark on the product.*  
Cette annexe ne peut être reproduite sans le document auquel elle se rattache. *This appendix cannot be copied without the certificate to which it is attached.*



# Certificat

## Certificate

**Systeme de sécurité incendie**  
**NF – Fire safety system**

**Reconduction – N° NF: E2 086 A1 du 18/12/2017**  
**Renewal - N°NF: E2 086 A1 from 18/12/2017**  
**Date de fin de validité / Expiry date: 31/12/2020**

### **NOVAR GmbH**

Blindeisenweg 23 - Dieselstrasse 2 - 41469 Neuss - Allemagne

**Première admission / First admission: 01/04/2007**

**Sites de production / Production sites: Neuss (Allemagne)**  
**Lugoj (Roumanie)**

Est autorisé à apposer la marque NF en application des règles générales de la marque NF et du référentiel de certification de l'application NF Système de sécurité incendie (NF-SSI) pour le/les produit(s) cité(s) en annexe.  
*Is authorized to affix the NF mark on the product(s) listed in appendix, in accordance with the general rules of the NF mark and the NF Fire safety system (NF-SSI) reference document.*

Cette décision atteste que les produit(s) désigné(s) en annexe est (sont) certifié(s) conforme(s) aux normes citées en annexe et aux exigences supplémentaires après évaluation par AFNOR Certification tel que spécifié dans le référentiel de certification NF Système de sécurité incendie.

*This decision attests that the product(s) mentioned in appendix have been assessed by AFNOR Certification and found to conform with the standards cited in appendix and complementary requirements, as specified in the NF Fire safety system reference document.*

#### **Caractéristiques certifiées essentielles :**

- Conforme à l'intégralité des articles, applicable au produit considéré, des normes citées en annexe, y compris les éventuelles options déclarées
- Associable dans un système de sécurité incendie certifié NF-SSI
- Mode de fonctionnement
- Indicateur d'action externe
- Type de liaison au système

#### **Main certified characteristics:**

- Complies with all articles, applicable to the product under consideration, with the standards listed in the appendix, including any declared options
- Associated in a NF-SSI certified fire safety system
- Operating mode
- External action indicator
- Type of connection to the system

Ce certificat, réédité le 04/01/2018, annule et remplace tout certificat antérieur. Ce certificat NF, incluant son annexe, est valable jusqu'au **31/12/2020** sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute décision conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF Système de sécurité incendie.

*This certificate, reissued 04/01/2018, supersedes all previous certificates. This NF certificate and related appendix is valid until 31/12/2020 subject to the results obtained upon regular controls carried out by AFNOR Certification. Appropriate decision is made by AFNOR Certification in accordance with the general rules of the NF mark and specific NF Fire safety system reference document.*



**Franck LEBEUGLE**  
Directeur Général d'AFNOR Certification  
Managing Director of AFNOR Certification



# Annexe

## Appendix

Système de sécurité incendie  
NF – Fire safety system

Annexe de la décision de Reconduction – N° NF: E2 086 A1 du 18/12/2017  
Appendix of the decision of Renewal - N°NF: E2 086 A1 from 18/12/2017  
Date de fin de validité / Expiry date: 31/12/2020

### IDENTIFICATION PRODUIT(S) / PRODUCT DESIGNATION

**NOVAR GmbH**

Blindeisenweg 23 - Dieselstrasse 2 - 41469 Neuss - Allemagne

Référence commerciale / Product name	TM-802171.F
Désignation / Designation	Détecteur ponctuel de chaleur Point heat detector
Marque commerciale / Trademark	ESSER by Honeywell
Normes / Standards	NF EN 54-5:2001+A1:2002, NF EN 54-17:2006
Classe / Class	A1S A1S
Mode de fonctionnement / Operating mode	Adressable Addressable
Indicateur d'action externe / External action indicator	Oui (avec socle 805590) Yes (with base 805590)
Sensibilité réglable / Sensitivity adjustment	Non No
Type de liaison au système / Type of connection to the system	Filaire Wired
Isolateur de court-circuit intégré / Integrated short-circuit isolator	Oui Yes
Dispositif d'entrée/sortie intégré / Integrated input/output device	Non No
Référence(s) socle(s) / Base(s) name(s)	805590, 805591
Divers / Miscellaneous	Néant None

La conformité au Règlement Produits de Construction (EU) n° 305/2011 est attestée par le marquage CE apposé sur le produit. *Compliance with the Construction Products Regulation (EU) n° 305/2011 is confirmed by the CE mark on the product.*  
Cette annexe ne peut être reproduite sans le document auquel elle se rattache. *This appendix cannot be copied without the certificate to which it is attached.*



# Certificat

## Certificate

Système de sécurité incendie  
NF – Fire safety system

Reconduction – N° NF: DM 012 C0 du 18/12/2017  
Renewal - N°NF: DM 012 C0 from 18/12/2017  
Date de fin de validité / Expiry date: 31/12/2020

### KAC ALARM COMPANY LTD.

KAC House, Thornhill road - North Moons Moat - Redditch B98 9ND - Royaume Uni

Première admission / First admission: 21/04/2009

Site de production / Production site: Redditch (Royaume Uni)

Est autorisé à apposer la marque NF en application des règles générales de la marque NF et du référentiel de certification de l'application NF Système de sécurité incendie (NF-SSI) pour le/les produit(s) cité(s) en annexe.  
*Is authorized to affix the NF mark on the product(s) listed in appendix, in accordance with the general rules of the NF mark and the NF Fire safety system (NF-SSI) reference document.*

Cette décision atteste que les produit(s) désigné(s) en annexe est (sont) certifié(s) conforme(s) aux normes citées en annexe et aux exigences supplémentaires après évaluation par AFNOR Certification tel que spécifié dans le référentiel de certification NF Système de sécurité incendie.

*This decision attests that the product(s) mentioned in appendix have been assessed by AFNOR Certification and found to conform with the standards cited in appendix and complementary requirements, as specified in the NF Fire safety system reference document.*

#### Caractéristiques certifiées essentielles :

- Conforme à l'intégralité des articles, applicable au produit considéré, des normes citées en annexe, y compris les éventuelles options déclarées
- Associable dans un système de sécurité incendie certifié NF-SSI
- Mode de fonctionnement
- Type d'élément sensible
- Indication visuelle complémentaire
- Type de liaison au système

#### Main certified characteristics:

- Complies with all articles, applicable to the product under consideration, with the standards listed in the appendix, including any declared options
- Associated in a NF-SSI certified fire safety system
- Operating mode
- Type of frangible element
- Additional visual indicator
- Type of connection to the system

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur. Ce certificat NF, incluant son annexe, est valable jusqu'au **31/12/2020** sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute décision conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF Système de sécurité incendie.  
*This certificate supersedes all previous certificates. This NF certificate and related appendix is valid until 31/12/2020 subject to the results obtained upon regular controls carried out by AFNOR Certification. Appropriate decision is made by AFNOR Certification in accordance with the general rules of the NF mark and specific NF Fire safety system reference document.*



**Franck LEBEUGLE**  
Directeur Général d'AFNOR Certification  
Managing Director of AFNOR Certification



# Annexe

## Appendix

Système de sécurité incendie  
NF – Fire safety system

Annexe de la décision de Reconduction – N° NF: DM 012 C0 du 18/12/2017  
Appendix of the decision of Renewal - N°NF: DM 012 C0 from 18/12/2017  
Date de fin de validité / Expiry date: 31/12/2020

### IDENTIFICATION PRODUIT(S) / PRODUCT DESIGNATION

#### KAC ALARM COMPANY LTD.

KAC House, Thornhill road - North Moons Moat - Redditch B98 9ND - Royaume Uni

Référence commerciale / Product name	MCP1A-R910SF-U007-01
Désignation / Designation	Déclencheur manuel d'alarme Manual call point
Marque commerciale / Trademark	ESSER
Normes / Standards	NF EN 54-11:2001 + A1:2006
Type / Type	A
Catégorie d'environnement / Environment category	Intérieur Indoor
Mode de fonctionnement / Operating mode	Conventionnel Conventional
Élément sensible / Frangible element	Réarmable Resettable
Indication visuelle complémentaire / Additional visual indicator	Non No
Type de liaison au système / Type of connection to the system	Filaire Wired
Isolateur de court-circuit intégré / Integrated short-circuit isolator	Non No
Divers / Miscellaneous	Néant Néant

La conformité au Règlement Produits de Construction (EU) n° 305/2011 est attestée par le marquage CE apposé sur le produit. Compliance with the Construction Products Regulation (EU) n° 305/2011 is confirmed by the CE mark on the product.  
Cette annexe ne peut être reproduite sans le document auquel elle se rattache. This appendix cannot be copied without the certificate to which it is attached.





**Système de sécurité incendie**  
**NF – Fire safety system**

# Certificat

## Certificate

Reconduction – N° NF: DS 021 A1 du 18/12/2017

Renewal - N°NF: DS 021 A1 from 18/12/2017

Date de fin de validité / Expiry date: 31/12/2020

### TEXECOM LIMITED

Bradwood Court - St Crispin Way - Haslingden BB4 4PW - Royaume Uni

Première admission / First admission: **01/10/2008**

Site de production / Production site: **Haslingden (Royaume Uni)**

Est autorisé à apposer la marque NF en application des règles générales de la marque NF et du référentiel de certification de l'application NF Système de sécurité incendie (NF-SSI) pour le/les produit(s) cité(s) en annexe.

*Is authorized to affix the NF mark on the product(s) listed in appendix, in accordance with the general rules of the NF mark and the NF Fire safety system (NF-SSI) reference document.*

Cette décision atteste que les produit(s) désigné(s) en annexe est (sont) certifié(s) conforme(s) aux normes citées en annexe et aux exigences supplémentaires après évaluation par AFNOR Certification tel que spécifié dans le référentiel de certification NF Système de sécurité incendie.

*This decision attests that the product(s) mentioned in appendix have been assessed by AFNOR Certification and found to conform with the standards cited in appendix and complementary requirements, as specified in the NF Fire safety system reference document.*

#### Caractéristiques certifiées essentielles :

- Conforme à l'intégralité des articles, applicable au produit considéré, des normes citées en annexe, y compris les éventuelles options déclarées
- Associable dans un système de sécurité incendie certifié NF-SSI
- Classe (NF S32001)
- Message préenregistré
- Niveau sonore minimum
- Tension(s) nominale(s) d'alimentation

#### Main certified characteristics:

- Complies with all articles, applicable to the product under consideration, with the standards listed in the appendix, including any declared options
- Associated in a NF-SSI certified fire safety system
- Class (NF S32-001)
- Pre-recorded message
- Minimum sound level
- Nominal supply voltage

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur. Ce certificat NF, incluant son annexe, est valable jusqu'au **31/12/2020** sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute décision conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF Système de sécurité incendie.

*This certificate supersedes all previous certificates. This NF certificate and related appendix is valid until 31/12/2020 subject to the results obtained upon regular controls carried out by AFNOR Certification. Appropriate decision is made by AFNOR Certification in accordance with the general rules of the NF mark and specific NF Fire safety system reference document.*



**Franck LEBEUGLE**

Directeur Général d'AFNOR Certification  
Managing Director of AFNOR Certification



Système de sécurité incendie  
NF – Fire safety system

# Annexe

## Appendix

Annexe de la décision de Reconduction – N° NF: DS 021 A1 du 18/12/2017  
Appendix of the decision of Renewal - N°NF: DS 021 A1 from 18/12/2017  
Date de fin de validité / Expiry date: 31/12/2020

### IDENTIFICATION PRODUIT(S) / PRODUCT DESIGNATION

#### TEXECOM LIMITED

Bradwood Court - St Crispin Way - Haslingden BB4 4PW - Royaume Uni

Référence commerciale / Product name	PNS-0001
Désignation / Designation	Dispositif sonore d'alarme feu Fire Alarm Devices – Sounders
Marque commerciale / Trademark	Klaxon
Normes / Standards	NF EN 54-3:2001+A1:2002+A2:2006, NF S32-001:1975,
Type d'environnement / Environment type	B (extérieur&intérieur) B (outdoor&indoor)
Classe du signal sonore (NF S32-001) / Class of the sound signal (NF S32-001)	B B
Message préenregistré / Pre-recorded message	Non No
Niveau sonore minimum / Minimum sound level	96,6 dB 96,6 dB
Tension(s) nominale(s) d'alimentation / Nominal supply voltage(s)	24V / 48V (plage d'alimentation 17V à 60V) 24V / 48V (supply voltage range 17V to 60V)
Divers / Miscellaneous	Néant None

La conformité au Règlement Produits de Construction (EU) n° 305/2011 est attestée par le marquage CE apposé sur le produit. Compliance with the Construction Products Regulation (EU) n° 305/2011 is confirmed by the CE mark on the product.

Cette annexe ne peut être reproduite sans le document auquel elle se rattache. This appendix cannot be copied without the certificate to which it is attached.



**Systeme de sécurité incendie**  
**NF – Fire safety system**

# Certificat

## Certificate

**Reconduction – N° NF: DS 010 B2 du 18/12/2017**

*Renewal - N°NF: DS 010 B2 from 18/12/2017*

**Date de fin de validité / Expiry date: 31/12/2020**

### **TEXECOM LIMITED**

Bradwood Court - St Crispin Way - Haslingden BB4 4PW - Royaume Uni

**Première admission / First admission: 06/06/2008**

**Site de production / Production site: Haslingden (Royaume Uni)**

Est autorisé à apposer la marque NF en application des règles générales de la marque NF et du référentiel de certification de l'application NF Système de sécurité incendie (NF-SSI) pour le/les produit(s) cité(s) en annexe.

*Is authorized to affix the NF mark on the product(s) listed in appendix, in accordance with the general rules of the NF mark and the NF Fire safety system (NF-SSI) reference document.*

Cette décision atteste que les produit(s) désigné(s) en annexe est (sont) certifié(s) conforme(s) aux normes citées en annexe et aux exigences supplémentaires après évaluation par AFNOR Certification tel que spécifié dans le référentiel de certification NF Système de sécurité incendie.

*This decision attests that the product(s) mentioned in appendix have been assessed by AFNOR Certification and found to conform with the standards cited in appendix and complementary requirements, as specified in the NF Fire safety system reference document.*

#### **Caractéristiques certifiées essentielles :**

- Conforme à l'intégralité des articles, applicable au produit considéré, des normes citées en annexe, y compris les éventuelles options déclarées
- Associable dans un système de sécurité incendie certifié NF-SSI
- Classe (NF S32001)
- Message préenregistré
- Niveau sonore minimum
- Tension(s) nominale(s) d'alimentation

#### **Main certified characteristics:**

- Complies with all articles, applicable to the product under consideration, with the standards listed in the appendix, including any declared options
- Associated in a NF-SSI certified fire safety system
- Class (NF S32-001)
- Pre-recorded message
- Minimum sound level
- Nominal supply voltage

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur. Ce certificat NF, incluant son annexe, est valable jusqu'au **31/12/2020** sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute décision conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF Système de sécurité incendie.

*This certificate supersedes all previous certificates. This NF certificate and related appendix is valid until 31/12/2020 subject to the results obtained upon regular controls carried out by AFNOR Certification. Appropriate decision is made by AFNOR Certification in accordance with the general rules of the NF mark and specific NF Fire safety system reference document.*



**Franck LEBEUGLE**

Directeur Général d'AFNOR Certification  
Managing Director of AFNOR Certification



Système de sécurité incendie  
NF – Fire safety system

# Annexe

## Appendix

Annexe de la décision de Reconduction – N° NF: DS 010 B2 du 18/12/2017  
Appendix of the decision of Renewal - N°NF: DS 010 B2 from 18/12/2017  
Date de fin de validité / Expiry date: 31/12/2020

### IDENTIFICATION PRODUIT(S) / PRODUCT DESIGNATION

#### TEXECOM LIMITED

Bradwood Court - St Crispin Way - Haslingden BB4 4PW - Royaume Uni

Référence commerciale / Product name	PSS-0089 et PSS-0084
Désignation / Designation	Dispositif sonore d'alarme feu Fire Alarm Devices – Sounders
Marque commerciale / Trademark	Klaxon
Normes / Standards	NF EN 54-3:2001+A1:2002+A2:2006, NF S32-001:1975,
Type d'environnement / Environment type	A (avec embase basse) / B (avec embase haute) A (with shallow base) / B (with deep base)
Classe du signal sonore (NF S32-001) / Class of the sound signal (NF S32-001)	B B
Message préenregistré / Pre-recorded message	Non No
Niveau sonore minimum / Minimum sound level	94,2 dB 94,2 dB
Tension(s) nominale(s) d'alimentation / Nominal supply voltage(s)	24V / 48V (plage d'alimentation 17V à 60V) 24V / 48V (supply voltage range 17V to 60V)
Divers / Miscellaneous	Néant None

La conformité au Règlement Produits de Construction (EU) n° 305/2011 est attestée par le marquage CE apposé sur le produit. Compliance with the Construction Products Regulation (EU) n° 305/2011 is confirmed by the CE mark on the product.

Cette annexe ne peut être reproduite sans le document auquel elle se rattache. This appendix cannot be copied without the certificate to which it is attached.

**RAPPORT D'ASSOCIATIVITE N° DA 07 00 23 Y**

**SYSTEME DE SECURITE INCENDIE (NF-SSI)**

**OBJET : SYSTEME DE DETECTION INCENDIE (S.D.I.)**  
**SYSTEME DE MISE EN SECURITE INCENDIE (S.M.S.I.)**

DEMANDE PAR : **AFNOR Certification**  
11 rue Francis de Pressensé  
93571 – La Plaine Saint-Denis Cédex

REFERENCE COMMERCIALE : **IQ8 Control µ**  
du matériel principal cœur du système SSI

Numéro du certificat système NF-SSI : **SSI 210 A**

TITULAIRE : **NOVAR GmbH**

Cachet et Signature du Directeur

**Groupe CNPP**  
**LPMES**  
**Laboratoire Electronique Incendie**  
Pour le Directeur des Laboratoires et par délégation  
Chef de Service  
  
**Bruno PETIT**  
Signature électronique

Date du présent rapport d'essais : **16 septembre 2019**  
Le présent rapport d'essais comporte : **19 pages**

*Essais effectués dans le cadre d'une demande de certification NF-SSI*

Trame NF SSI – ECS/CMSI – DA – Version 8

Ce document atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais ou à l'examen du laboratoire et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produit au sens de l'article L115-27 du code de la consommation, ni un agrément de quelque nature que ce soit. La reproduction de ce document n'est autorisée, sauf approbation préalable du CNPP que sous sa forme intégrale. Le CNPP décline toute responsabilité en cas de reproduction ou de publication non conforme. Le CNPP se réserve le droit d'utiliser les enseignements qui résultent du présent document pour les inclure dans des travaux de synthèse ou d'intérêt général pouvant être publiés par ses soins.

## 1 - GENERALITES

### 1 - 1 Définitions

#### ▪ **Matériel principal**

C'est le cœur de tout système SSI certifié. Au sens de la norme NF EN 54-13 c'est un composant de type 1.

#### ▪ **Composant**

Un composant est le terme générique utilisé pour désigner un composant associé à au moins un matériel principal cœur du système certifié NF-SSI.

##### ➤ **Composant de type 1** (au sens de la norme NF EN 54-13)

Dispositif assurant **au moins une fonction essentielle** dans le système SSI.

Dans tous les cas, les composants entrant dans le champ de la certification NF-SSI sont cités dans les fiches annexées aux règles de certification NF-SSI, ils sont tous de type 1.

##### ➤ **Composant de type 2** (au sens de la norme NF EN 54-13)

Dispositif **qui n'assure pas de fonction essentielle** dans le système SSI, mais dont la fonction principale reste liée à la détection incendie, à l'évacuation ou à la mise en sécurité incendie (*Exemple : Tableau Répétiteur de Confort (TRC)*).

#### ▪ **Produits spécifiques**

Produit n'entrant pas dans le champ de la présente certification qui fait néanmoins l'objet d'une associativité à un système certifié NF-SSI identifié. Les produits spécifiques assurent généralement une fonction essentielle.

Un déclencheur manuel ATEX, détecteurs possédant des caractéristiques particulières conçus pour des risques spéciaux et non couvert par une norme EN 54 (*détecteurs de gaz*), interface de communication (*switch, routeur, convertisseur fibre optique*) sont des exemples de **produits spécifiques**.

Au sens de la norme NF EN 54-13 c'est un composant de type 1.

#### ▪ **Accessoire répertorié**

Produit n'entrant pas dans le champ de la présente certification qui fait néanmoins l'objet d'une associativité à un système certifié NF-SSI identifié ou qui a fait l'objet d'une association avant qu'ils n'entrent dans le champ de la présente certification. Les accessoires répertoriés n'assurent généralement pas de fonction essentielle.

Une imprimante, l'interface avec la GTB (*Gestion Technique d'un Bâtiment*) ou encore une UAE (*Unité d'Aide à l'Exploitation*) sont des exemples d'**accessoires répertoriés**.

Au sens de la norme NF EN 54-13 c'est un composant de type 2.

#### ▪ **Produits**

Terme générique qui couvre les 3 types précédemment cités.

#### ▪ **Produits utilisés dans le cadre de la maintenance (§ 6.2.4)**

Il s'agit de tout produit entrant dans la composition d'un système NF-SSI ou NF-DI ou NF-CMSI déjà installé et n'étant pas destiné à être installé dans un nouveau système.

Dans le cas d'un matériel certifié, ce produit doit être installé dans l'état correspondant à la dernière configuration, ou une configuration antérieure compatible avec le système installé, pour laquelle il était certifié avant sa déclaration d'usage pour la maintenance.

Il s'agit d'un matériel principal ou d'un composant qui a été certifié et pour lequel la fabrication en série a été stoppée par la volonté du titulaire mais qui est susceptible d'être à nouveau fabriqué par ce titulaire dans les mêmes conditions de production que précédemment et uniquement pour la maintenance d'installations existantes. Ces produits sont estampillés en bleu.

▪ **Produits certifiés NF-SSI associés à des Systèmes de Sécurité Incendie certifiés NF, dans le cadre de la maintenance et/ou l'extension d'installations existantes**

Il s'agit de pouvoir associer des produits certifiés NF-SSI à des systèmes de sécurité incendie d'installations existantes, à des fins de maintenance et/ou d'extension de ces installations. Ces associations induiront l'émission d'un « certificat d'associativité pour la maintenance et/ou l'extension de systèmes de sécurité incendie installés ».

Ces produits estampillés en rouge pourront être associés à des Systèmes certifiés NF existants, dont les matériels principaux et les composants peuvent être estampillés vert, bleu, blanc ou rouge.

▪ **« Associativité »**

La procédure de vérification de la compatibilité des différents produits est définie par les règles de certification NF-SSI qui déterminent les critères d'évaluation et garantissent le fonctionnement des composants.

L'associativité couvre :

- Des critères de compatibilité technique des différents produits du SSI,
- Des critères d'exigences système propres au SSI.

Toutes les configurations possibles du système ne pouvant pas être mises en œuvre en laboratoire, la méthode d'évaluation définie dans les règles de certification NF-SSI permet de garantir une évaluation avec un niveau de confiance acceptable dans les conditions opérationnelles et environnementales prédéterminées.

**1 - 2** Dans le cadre de la marque NF-SSI, ce rapport identifie les matériels principaux, les composants et accessoires répertoriés répondant aux exigences du référentiel pouvant être associés pour constituer un SSI.

Ce rapport d'associativité est composé :

- D'une liste des fonctions supplémentaires du matériel principal mentionnée au paragraphe **4**,
- D'un diagramme d'associativité figurant au paragraphe **5**,
- D'une liste de produits associés mentionnée au paragraphe **6**.

Seuls les composants du paragraphe **6.1** font l'objet du marquage NF-SSI.

**1 - 3** La description de chaque fonction supplémentaire de chaque produit couvert par la marque NF-SSI est donnée dans les notices techniques du produit concerné.

Pour le raccordement et l'installation, il faut se reporter aux textes d'installation qui sont applicables et aux notices correspondantes.

La nature et les longueurs maximales des câbles à utiliser pour interconnecter chaque composant du système sont indiquées dans les notices de ces composants. Ces conditions de raccordement ont été prises en compte pour la réalisation d'essais de validation, notamment pour les aspects CEM et associativité.

Les quantités maximales de matériels associables mentionnées dans le chapitre « Observations » sont données par référence.

En cas de mixage de plusieurs références sur une même ligne, les quantités maximales indiquées dans le présent rapport ne sont pas cumulables et les modalités de mixage doivent respecter la méthode de calcul (*ou équivalent*) mentionnée dans la notice.

## 2 - EVOLUTION DU RAPPORT

Ce rapport est évolutif. Il est identifié par un numéro invariable composé de six chiffres et éventuellement indicé d'une ou de deux lettres.

Chaque extension, au sens des règles de certification NF-SSI, fait l'objet d'un changement de l'indice du rapport.

Ce nouveau rapport annule et remplace la version précédente.

Objet de l'évolution :      Dernier avis technique n° **DH 10 01 52 J**  
Dossier n° 19 06 017

↪ Adjonction du matériel suivant :

- Détecteur de fumée par aspiration : VEP-A00-1P-NF

↪ Augmentation du nombre maximum des matériels suivants :

- DSAF : IQ8S-MB
- DSAF (*avec ou sans DVAF*) : IQ8S-RB
- DVAF : IQ8L-W, IQ8L-C
- Détecteur de fumée par aspiration : VEP-A00-NF, VEP-A10-NF, VEP-A00-P-NF, VEP-A10-P-NF, VEU-A00-NF, VEU-A10-NF, VEU-A00-P-NF, VEU-A10-P-NF, FL0111E-HS, FL0112E-HS, FL0122E-HS, FL0111E, FL0112E, FL0122E



**3 - CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU MATERIEL PRINCIPAL CŒUR DU SYSTEME**

**3.1 - L'Équipement de Contrôle et de Signalisation / Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie est constitué**

- Nombre maximum de circuits de détection :
  - Ligne ouverte : Néant
  - Ligne rebouclée : 6
- Nombre maximum de points sur un circuit de détection :
  - Ligne ouverte : Néant
  - Ligne rebouclée : 127
- Nombre maximum de zones de détection : 512
- Nombre maximum de points sur l'ECS : 512
- Plus de 1024 points raccordés à l'ECS : Non
- Type de circuit de détection : Adressable
- ECS contenu dans plusieurs enveloppes séparées : Non
- Fonctionnement en réseau : Oui
  
- D'un matériel central : IQ8 Control μ
- D'un matériel central optionnel : Néant
- De matériel déporté classe
  - AC1 (*même type d'ambiance climatique que le matériel central*) : Néant
  - AC2 (*tout type d'ambiance climatique*) : Néant
- De dispositif de demande d'ouverture : Néant
- De matériel déporté incorporé au DAS : Néant

**3.2 L'Équipement de Contrôle et de Signalisation / Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie a une limite de capacité de**

- Nombre maximum de fonctions de mise en sécurité incendie hors évacuation : Néant
- Nombre maximum de Dispositifs Actionnés de Sécurité « DAS » : Néant
- Nombre maximum de Dispositifs Commandés Terminaux « DCT » : 80
- Nombre maximum de diffuseurs d'évacuation hors BAAS : 64
- Nombre de ZA par UGA 1 : 1
- Nombre de ZA par UGA IGH : Néant
- Nombre de ZA par UGCIS : Néant

**3.3 L'Équipement de Contrôle et de Signalisation / Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie assure les fonctions de mise en sécurité suivantes**

		OUI	NON
Compartimentage		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Désenfumage		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Evacuation	Diffusion du signal d'évacuation ( <i>UGA</i> )	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Unité de Gestion Centralisée des Issues de secours ( <i>UGCIS</i> )	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**3.4 L'Équipement de Contrôle et de Signalisation / Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie permet la gestion de DAS**

☞ NEANT

### 3.5 L'Équipement de Contrôle et de Signalisation / Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie permet la gestion

- **D'un nombre maximum de Voie de transmission**
  - Par 2 voies de transmission physiquement distinctes : Néant
  - Par voie de transmission rebouclée : Néant
  - Par voie de transmission unique, non rebouclée : Néant
  
- **D'un nombre maximum de Matériel déporté par voie de transmission**
  - Par 2 voies de transmission physiquement distinctes : Néant
  - Par voie de transmission rebouclée : Néant
  - Par voie de transmission unique, non rebouclée : Néant
  
- **D'un nombre maximum de**
  - Dispositif de demande d'ouverture : Néant
  - Ligne de télécommande par CMSI : Néant
  - Ligne de diffuseur d'évacuation par CMSI : 2
  
- **D'une puissance maximum**
  - Par matériel déporté : Néant
  - Par ligne de télécommande : Néant
  - Par ligne de diffuseur d'évacuation
    - Alimentation interne : 10,8 Watts (24V)
    - Alimentation externe : 48 Watts (24V)
    - Module de puissance 80545 : 26,4 Watts (24V)

### 3.6 Liste des fonctions optionnelles avec exigences

#### De l'Équipement de Contrôle et de Signalisation (selon EN 54-2/A1)

- § 7.13. Compteur d'alarmes
- § 8.3. Dérangements de point
- § 8.4. Perte totale d'alimentation
- § 9.5. Hors service des points adressés
- § 10. Condition essai

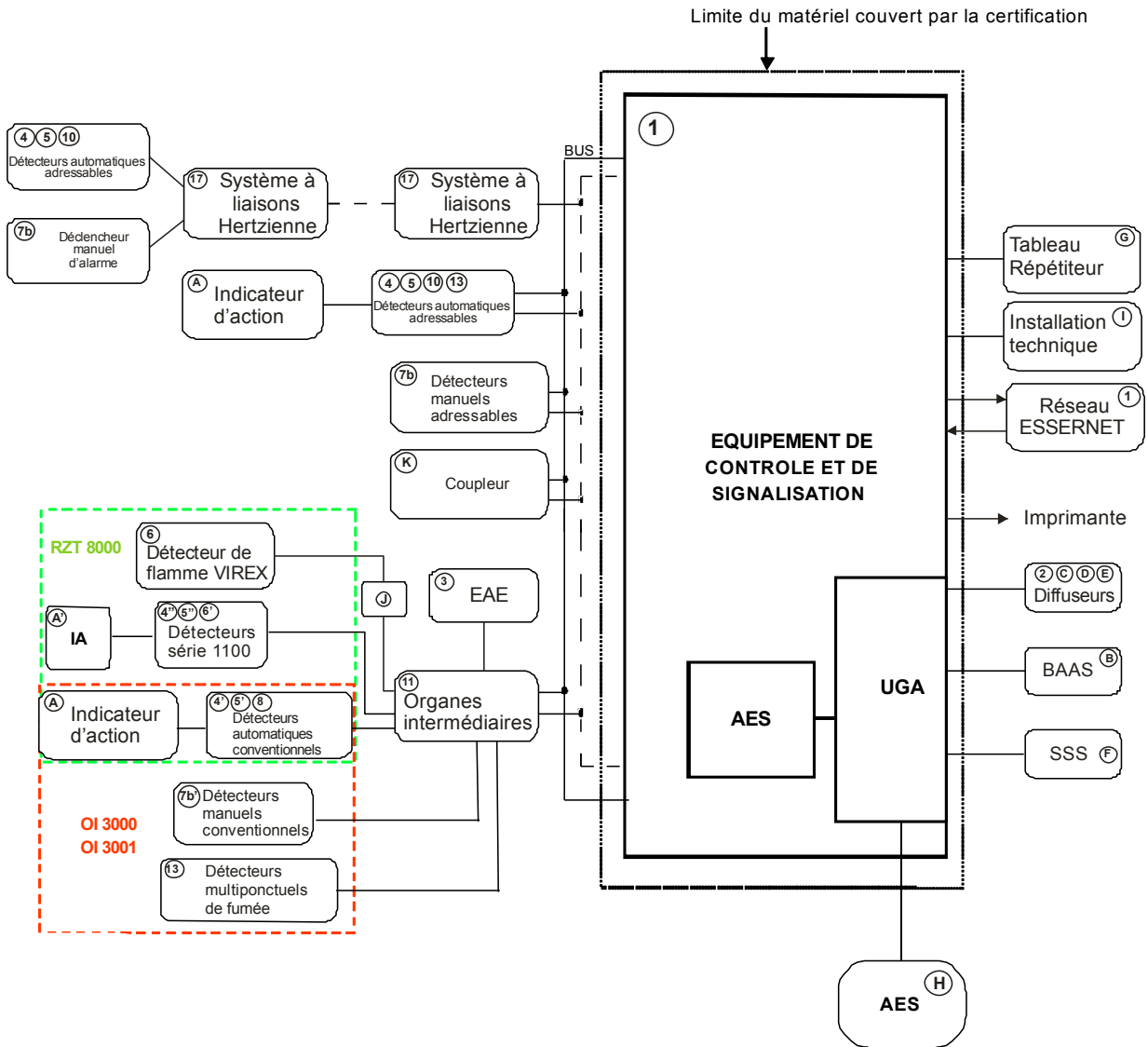
#### Du Centralisateur de mise en Sécurité Incendie

☞ NEANT

## 4- LISTE DES FONCTIONS SUPPLEMENTAIRES DU MATERIEL PRINCIPAL CŒUR DU SYSTEME

- |   |   |
|---|---|
| - Pré alarme                                    | - Commande/Acquittement relais manuel           |
| - Historique/Horodateur                         | - Entrée dérangement externe I1, I2             |
| - Sortie à relais programmable (carte 3 relais) | - Sortie à relais programmable (carte REL 3000) |
| - Sortie alimentation 12 Vcc/800 mA             | - Sortie alimentation 24 Vcc/320 mA             |
| - Sortie réseau essernet 62,5 K                 | - Sortie réseau essernet 500 K                  |
| - Sortie RS 232                                 | - Sortie TTY                                    |
| - Sortie JBUS-RS232                             | - Discrimination d'alarme                       |
| - Sortie RS 485                                 | - Sortie relais dérangement général             |
| - Sortie relais alarme                          | - Entrée AES externe                            |

5- DIAGRAMME D'ASSOCIATIVITE



**6- LISTE DES PRODUITS REpondant AUX EXIGENCES DU REFERENTIEL NF-SSI (Voir NOTA)**

**6.1 Composants entrant dans la composition système NF-SSI**

Repère sur diagramme	Matériel principal	Titulaire	Référence	Numéro d'identification	Observations
15	ECS/CMSI	NOVAR GmbH	IQ8 Control µ	ECS 033 C / CMSI 117 B	/
Repère sur diagramme	Dénomination Composants	Titulaire	Référence	Numéro d'identification	Observations
1 bis	ECS	NOVAR GmbH	IQ8 Control M	ECS 033 D	1, 2
			FlexES Control	ECS 064 A	
2 quarto	DSAF	NOVAR France	IQ8S-SEC	DS 003 A-B	1, 3
			IQ8S-MB	DS 004 A-B	
			IQ8S-SB	DS 008 A-B	
		TEXECOM	PSS-0089	DS 010 B	
			PNS-0001	DS 021 A	
			PNS-0013	DS 023 A	
			PNS-0005	DS 019 A	
2 quarto - 20 bis	DSAF avec ou sans DVAF	NOVAR France	IQ8S-RB	DS 006 A-A	1, 3
2 quarto - 20 bis	DSAF/DVAF	NOVAR France	ESC-0010	DS 044 D-A	1, 3
			ESC-0012	DS 044 D-B	
			ESC-0022	DS 044 B-A	
			ESC-0024	DS 044 B-B	
3 bis	EAE	SLAT	AES 24V 4A C24 SB	EAE 011 B	1, 4
			AES 24V 6A C24 SB	EAE 011 E	
			AES 24V 4A C38 SB	EAE 011 C	
			AES 24V 6A C38 SB	EAE 011 A	
			AES 24V 4A F3U	EAE 011 D	
			AES 24V 6A F3U	EAE 011 F	
			AES 28V 8A C48 SB	EAE 013 E	
			AES 28V 8A C85 SB	EAE 013 F	
			AES 24V 2A C24 SB	EAE 012 A	
			AES 24V 3A C24 SB	EAE 012 C	
			AES 24V 2A C38 SB	EAE 012 B	
			AES 24V 3A C38 SB	EAE 012 D	
			AES 24V 8A C48 SB	EAE 013 A	
			AES 24V 12A C48 SB	EAE 013 B	
			AES 24V 8A C85 SB	EAE 013 C	
			AES 24V 12A C85 SB	EAE 013 D	
			AES 24V 8A RACK	EAE 013 L	
			AES 24V 12A RACK	EAE 013 K	
			AES 24V 24A RACK	EAE 019 A	
			AES 24V 16A RACK	EAE 019 B	
AES 24V 24A C180 SB	EAE 019 C				
AES 24V 16A C180 SB	EAE 019 D				

Repère sur diagramme	Dénomination Composants	Titulaire	Référence	Numéro d'identification	Observations
4	Détecteur de chaleur	NOVAR GmbH	TD-1271-F	E2 072 A	1, 5, 6
			TM-1171-F	E2 073 A	
			TM-1162-F	E2 068 A	1, 7, 8, 24
			TD-3262-F	E2 070 A	
			TD-803271.EX.F0	E2 106 A	1, 7, 24, 29
			TD-800271.F	E2 112 A	1, 7, 13, 24
			TM-800171.F	E2 113 A	
4 - 14 bis	Détecteur de chaleur avec ICC	NOVAR GmbH	TD-802271.F	E2 085 A	1, 5, 6,
			TM-802171.F	E2 086 A	10, 11, 20
5	Détecteur optique de fumée	NOVAR GmbH	O-1371-F	L 039 A	1, 5, 6
			O-3362-F	L 037 A	1, 7, 8, 24
			O-803371.EX.F0	L 069 A	1, 7, 24, 29
			O-800371.F	L 075 A	1, 7, 13, 24
5 - 14 bis	Détecteur optique de fumée avec ICC	NOVAR GmbH	O-802371.F	L 053 A	1, 5, 6, 10, 11, 20, 13
			O/So-802382.F0	L 065 A	1, 6, 11
6	Détecteur de flamme	FARE	VIREX	LIR 002 B	1, 8
			IRY2	LIR 002 D	
		DETECTOR ELECTRONICS CORPORATION	X3301 IR	LIR 007 A	1, 4, 7, 24
		TYCO Fire & Security GmbH	601F	LIR 005 A	1, 4, 8
			S261f+	LIR 006 A	1, 4, 7, 24
7 bis	Déclencheur manuel d'alarme	NOVAR GmbH	804973.F0	DM 013 A	1, 5, 6, 11
		KAC Alarm	MCP1A-R910SF-U007-01	DM 012 C	1, 7, 24
			MCP1A-R910SG-U007-01	DM 012 D	
			WCP1A-R910SF-U007-01	DM 012 G	
			WCP1A-R910SG-U007-01	DM 012 H	
8	Détecteur linéaire de fumée	SEFI	DLF-R	LF 003 B	1, 7, 8, 24
		SYSTEM SENSOR	6500R	LF 008 A	1, 7, 24
			6500RS	LF 008 B	
		XTRALIS	OSID	LF 011 A	1, 4, 7, 24
10	Détecteur de fumée multicapteur	NOVAR GmbH	OT-1373-F	M 007 A	1, 5, 6
			O²T-1374-F	M 009 A	
			O²T-803374.EX.F0	M 022 A	1, 7, 24, 29
			OT blue-800375.F	M 026 A	1, 7, 13, 24
10 - 14 bis	Détecteur de fumée multicapteur avec ICC	NOVAR GmbH	O²T-802374.F	M 012 A	1, 5, 6, 10, 11, 20, 13
			OT blue-802375.F	M 013 A	1, 5, 6, 11, 20, 13
			O²T/FSp-802385.F0	M 021 A	1, 6, 11
11 bis - 14 bis	Dispositif d'entrée/sortie avec ICC	NOVAR GmbH	772384	OI 029 A	1, 4, 5,
			772385	OI 029 B	6, 7, 22
			772388.10	OI 043 A	1, 4, 5, 6, 8
			808623.F0	OI 066 A	1, 4, 5, 6, 24
11 bis - 17 bis	Dispositif d'entrée/sortie à liaison radioélectrique	NOVAR GmbH	805593.10.F0	OI H 004 A	1, 10, 20, 21
			805601.10.F0	OI H 005 A	1, 11, 20, 21
			805602.10.F0	OI H 005 A	

Repère sur diagramme	Dénomination Composants	Titulaire	Référence	Numéro d'identification	Observations
11 bis - 14 bis - 17 bis	Dispositif d'entrée/sortie avec ICC et à liaison radioélectrique	NOVAR GmbH	805594.10.F0	OI H 007 A	1, 5, 6, 20
			805595.10.F0	OI H 003 A	1, 4, 5, 6, 21
13 bis	Détecteur de fumée par aspiration	XTRALIS	VLP	MPL 036 A	1, 4, 7, 24
			VLS	MPL 036 C	
			VLC	MPL 036 B	
			VLF	MPL 042 A	
			VLC700	MPL 036 D	1, 4, 5, 6
			VEU-A00-NF	MPL 063 A	1, 4, 24
			VEU-A10-NF	MPL 063 A	
			VEU-A00-P-NF	MPL 063 A	
			VEU-A10-P-NF	MPL 063 A	
			VEP-A00-NF	MPL 063 B	
			VEP-A10-NF	MPL 063 B	
			VEP-A00-P-NF	MPL 063 B	
		VEP-A10-P-NF	MPL 063 B		
		VEP-A00-1P-NF	MPL 063 C		
		LIFE SAFETY DISTRIBUTION	FL0111E-HS	MPL 060 A	1, 4, 24
FL0112E-HS	MPL 061 A				
FL0122E-HS	MPL 062 A				
13 bis - 14 bis	Détecteur de fumée par aspiration avec ICC	LIFE SAFETY DISTRIBUTION	801711.F0	MPL 060 B	1, 4, 5, 6
			801722.F0	MPL 062 B	
15	ECS/CMSI	NOVAR GmbH	IQ8 Control $\mu$	ECS 033 C / CMSI 117 B	1, 2
18	TRE	NOVAR GmbH	REP LCD 3100	TRE 010 B	1, 25
19	DAGS	COOPER FULLEON	DAGS 3000RL	DAGS 002 A	1, 3
20 bis	DVAF	NOVAR France	IQ8L-C	DL 018 A-A	1, 3
			IQ8L-W	DL 019 A-A	

## 6.2 Autres produits faisant l'objet d'une associativité

### 6.2.1 Composants faisant l'objet d'une associativité avec le système SSI et certifiés dans le cadre d'une autre marque NF ou A2P

Repère sur diagramme	Dénomination Composants	Titulaire	Référence	Conformité	Observations
B	BAAS / BAAL / BAASL	Tous constructeurs	/	NF C 48-150	1, 12

6.2.2 Liste des produits spécifiques

Repère sur diagramme	Produits spécifiques	Marque commerciale	Référence	Observations
7	Déclencheur manuel IP ≥ X5	NOVAR GmbH	804963.F0	1, 5, 6
7 bis	Déclencheur manuel ATEX	NOVAR GmbH	804963.EX.F0	1, 29
11 bis	Dispositif d'entrée/sortie ATEX	PEPPERL+FUCHS	KFD0-CS-Ex1.56	1, 5, 29
H	AES	SLAT	AES 24V 6A C24 SB	1, 17
			AES 24V 6A C38 SB	
			AES 24V 4A F3U	
			AES 24V 6A F3U	
			AES 24V 2A C24 SB	
			AES 24V 3A C24 SB	
			AES 24V 2A C38 SB	
			AES 24V 3A C38 SB	
			AES 24V 8A C48 SB	
			AES 24V 12A C48 SB	
			AES 24V 12A C85 SB	
			AES 24V 8A RACK	
			AES 24V 12A RACK	
			AES 24V 24A C180 SB	
			AES 24V 16A C180 SB	
			AES 24V 4A C24 SB	1, 17, 22, 26
			AES 24V 4A C38 SB	
			AES 24V 8A C85 SB	
			AES 24V 12A C85 SB	
			AES 24V 16A RACK	
AES 230V C85 SB	1, 22, 26			
H	EAES	SLAT	AES 24V 4A C24 SB	1, 18
			AES 24V 6A C24 SB	
			AES 24V 4A C38 SB	
			AES 24V 6A C38 SB	
			AES 24V 4A F3U	
			AES 24V 6A F3U	
			AES 24V 2A C24 SB	
			AES 24V 3A C24 SB	
			AES 24V 2A C38 SB	
			AES 24V 3A C38 SB	
			AES 24V 8A C48 SB	
			AES 24V 12A C48 SB	
			AES 24V 8A C85 SB	
			AES 24V 12A C85 SB	
			AES 24V 8A RACK	
			AES 24V 12A RACK	
			AES 24V 24A RACK	
			AES 24V 16A RACK	
AES 24V 24A C180 SB				
AES 24V 16A C180 SB				
/	Convertisseur Fibre optique	NOVAR GmbH	784764	1, 2
			784763	

Repère sur diagramme	Produits spécifiques	Marque commerciale	Référence	Observations
/	Amplificateur réseau essernet 62,5 kBd	NOVAR GmbH	784865	1, 2
/	Amplificateur réseau essernet 500 kBd	NOVAR GmbH	784843	1, 2
/	Module de puissance	NOVAR GmbH	80545	1, 3, 17, 18
/	Interface série	NOVAR GmbH	SEI	1, 22, 26
/	Convertisseur RS-IP	HONEYWELL	TG-IP1-SEC	1, 22, 26

### 6.2.3 Liste des accessoires répertoriés

Repère sur diagramme	Accessoires répertoriés	Marque commerciale	Référence	Observations
A	Indicateur d'action	NOVAR GmbH	IA2000	1, 13
			781814.F0	
		UNIVERSAL DET	Europa IAC	
			Europa IACET	
F	SSS	Tous constructeurs	/	1, 15
G	Tableau répéteur de confort	ESSER	REP BOIREPEURO	1, 16
I	Equipement technique	Tous constructeurs	/	1, 7, 8, 19, 24
J	Barrière de sécurité intrinsèque	STHAL	9001/00-280-110-101	1, 8
		PEPPERL+FUCHS	764744	1, 7, 24
/	Panneau lumineux	ADF SYSTEMES	AL1-LED	1, 14
/	UAE	NOVAR GmbH	WINMAGplus (logiciel pour PC)	1, 22
		HONEYWELL	TG (logiciel pour PC)	1, 26
/	ECSAV (non certifié NF-SSI, conforme à la norme NF S 61-936)	Tous constructeurs	/	1, 23
/	module de protection (parafoudre)	DEHN	BXT ML2 BD HFS 5	1, 27
			DR MOD 255	1, 28
			BXT ML4 BD 48	1, 23

### 6.2.4 Dans le cadre de la maintenance et/ou d'extensions d'installations existantes

Repère sur diagramme	Dénomination Composants	Titulaire ou Marque commerciale (pour accessoires)	Référence	Numéro d'identification	Observations
1	TS	NOVAR GmbH	EUROPA 3000	TS 114 A	1, 2
1	ECS	NOVAR GmbH	HADES 500	ECS 033 B	1, 2
2	DSAF	NOVAR France	IQ8S-A	DS 002 A-B	1, 3
			IQ8S-SC	DS 005 A-B	
		TEXECOM	PSS-0068	DS 011 A	
			PNC-0024	DS 022 A	
			PNC-0029	DS 024 A	
PNC-0035	DS 020 A				
2 ter	DSNA avec message	ALLIGATOR	SEV	DS 016 A	1, 3, 17



Repère sur diagramme	Dénomination Composants	Titulaire ou Marque commerciale (pour accessoires)	Référence	Numéro d'identification	Observations
3	EAE	SLAT	MERCURE PC 24V 4A	EAE 002 A	1, 4
			Mercure MC 24V 4A	EAE 002 B	
			Mercure F3U 24V 4A	EAE 002 C	
			Mercure GC 24V 16A	EAE 002 D	
			Mercure GC 24V 8A	EAE 002 E	
			Mercure Rk 24V 16A	EAE 002 H	
			Mercure AEM1G 24V 16A	EAE 002 I	
4	Détecteur de chaleur	UNIVERSAL DET	EC 1100	E2 036 B	1, 8
5	Détecteur ionique de fumée	NOVAR GmbH	I-1071-F	E4 073 A	1, 5, 6
		UNIVERSAL DET	I-3062-F	E4 072 A	1, 7, 8, 24
			EI 1100	E4 044 A	1, 8
5	Détecteur optique de fumée	UNIVERSAL DET	EO 1100	L 011 B	1, 8
6	Détecteur de flamme	UNIVERSAL DET	EF 1100	Accessoire répertorié	1, 8
7	Déclencheur manuel	KAC ALARM	DM 2000	Accessoire répertorié	1, 7, 24
			DM 2001		
			DM 2004		
		NOVAR GmbH	DM 3000		
			701510		
			DM 3001		
			701512		
			DM 8000		
			706204		
			DM 8001		
			706104		
			DM 8002		
			706144		
			IQ8 MCP		
804973.F0					
11	Organe intermédiaire	NOVAR GmbH	OI 3000	OI 029 A	1, 4, 5, 6, 7
			OI 3001	OI 029 B	
			RZT 8000	OI 043 A	1, 4, 5, 6, 8
13	Détecteur mutiponctuel de fumée	XTRALIS	VESDA LaserPlus	MPL 036 A	1, 4, 7, 24
			VESDA LaserCOMPACT	MPL 036 B	
		NOVAR France	VESDA LRS-Compact/EB	MPL 036 D	1, 4, 5, 6
		FINSECUR	MISTRAL 200	MPL 038 A	1, 4, 7, 24
			MISTRAL 100	MPL 038 B	
			MISTRAL 50	MPL 038 C	
			MISTRAL 200 LD	MPL 038 D	
			MISTRAL 200 ECO	MPL 038 E	
KIDDE FIRE PROTECTION	HART XL	MPL 040 A			
13 bis	Détecteur de fumée par aspiration	LIFE SAFETY DISTRIBUTION	FL0111E	MPL 060 A	1, 4, 24
			FL0112E	MPL 061 A	
			FL0122E	MPL 062 A	
15	ECS/CMSI	NOVAR GmbH	ECS 8000 M	ECS 033 A / CMSI 117 A	1, 2
17	OI à liaison hertzienne	NOVAR GmbH	IQ8Wireless Transponder	OI H 003 A	1, 4, 5, 6, 9
			IQ8Wireless Base	OI H 004 A	1, 9, 10
			IQ8Wireless Interface	OI H 005 A	1, 9, 11

Repère sur diagramme	Dénomination Composants	Titulaire ou Marque commerciale (pour accessoires)	Référence	Numéro d'identification	Observations
20	DL	COOPER FULLEON	SOLISTA MAXI	DL 001 A	1, 3
C	Avertisseur sonore	CSA	FAVERT	Accessoire répertorié	1, 14
		FULLEON	FAVERTCA		
			FAVERTBC 2448		
			SRBM 200		
AE&T	FAVERTCC				
D	Avertisseur Lumineux	FULLEON	FL 200	Accessoire répertorié	1, 14
			SOLISTA MAXI BLANC		1, 3
			SOLEX 10		
			SOLEX 15		
E	Avertisseur AGS	ARITECH	AGS 24	Accessoire répertorié	1, 14
G	Tableau de report	ESSER	REP LCD 3100	Accessoire répertorié	1, 25
			785102		1, 16
H	AES	Tous constructeurs	/	Accessoire répertorié	1, 17
		SLAT	AES 28V 8A C48 SB		
H	EAES	SLAT	AES 28V 8A C85 SB	Accessoire répertorié	1, 18
			AES 28V 8A C48 SB		
J	Barrière de sécurité intrinsèque	STHAL	9001/01-280-110-101	Accessoire répertorié	1, 8
K	Coupleur	NOVAR GmbH	REL 3000	Accessoire répertorié	1, 5, 6
			772382		
			LED 3000		
			772383		
/	Convertisseur RS232-RS485	W&T	86201	Accessoire répertorié	1, 22
/	Convertisseur RS-TCP/IP	LANTRONIC	UDS1100	Accessoire répertorié	1, 22
/	Convertisseur Fibre optique	NOVAR GmbH	784765	Accessoire répertorié	1, 2

### NOTA

- Les conditions dans lesquelles les composants sont associés, sont mentionnées dans la colonne « Observations ».
- Le numéro d'identification est limité au numéro initial du produit, y compris la lettre de variante, sans indication de l'indice lié aux modifications.
- Un détecteur reconditionné comporte, sur son certificat composant NF-SSI, la lettre « R » entre le type et le numéro. L'associativité est identique à celle du matériel de base.

## 7 - OBSERVATIONS

### Numéro 1

Vérification d'associativité réalisée selon Annexe 1 Partie 2 des règles de certification NF-SSI.

### Numéro 2

Il se raccorde un maximum de 31 équipements sur la sortie essernet réseau (62,5kB ou 500 kB) pour une distance maximale de 1000 mètres. Cette distance est portée à 2000 mètres avec les amplificateurs de réseau essernet (62,5kB ou 500 kB) ou à 3000 mètres avec les convertisseurs fibre optique.

### Numéro 3

Il se raccorde par ligne diffuseur d'évacuation de l'UGA un maximum de :

Alimentation	Interne			Externe		Module de puissance 80545
	24V	24V	28V	24V	28V	24V
IQ8S-A, IQ8S-SB, PSS-0089, DAGS 3000RL	32	32	32			32
IQ8S-RB (sans DVAF)	25	32	32			32
IQ8S-MB	/	5	5			7
IQ8S-SEC ; IQ8S-SC	/	2	2			/
SOLISTA MAXI	25	32	32			/
SEV	1	1	1			/
PSS-0068	26	32	32			32
PNS-0001	22	32	32			32
PNC-0024	4	8	15			8
PNS-0013	18	32	32			32
PNC-0029	9	24	24			3
PNS-0005	1	3	4			3
PNC-0035	1	3	4			9
SOLISTA MAXI BLANC	25	32	/			/
SOLEX 10	5	9	/			/
SOLEX 15	1	3	/			/
IQ8L-C ; IQ8L-W (0,5Hz ; High Power)	18	20	/			32
IQ8S-RB (classe A avec DVAF : 0,5Hz ; High Power)	15	20	/			32
IQ8S-RB (classe B avec DVAF : 0,5Hz ; High Power)	10	24	/			27
ESC-0010; ESC-0012; ESC-0022; ESC-0024	15	32	/			32

### Numéro 4

- Ces équipements d'alimentation électrique (EAE, tension nominale 24 Volts) conformes à la norme EN 54-4 se raccordent aux organes intermédiaires « OI 3000 », « OI 3001 », « IQ8Wireless transponder », aux dispositifs d'entrée/sortie avec ICC « 772384 », « 772385 », « 805595.10.F0 » ou aux détecteurs.
- L'organe intermédiaire « RZT 8000 » ou le dispositif d'entrée/sortie avec ICC « 772388.10 » est alimenté par un EAE (12 Volts) conforme à la norme EN 54-4.
- Le dispositif d'entrée/sortie avec ICC « 808623.F0 » (plage de fonctionnement de 8 à 42 Volts) est alimenté par un EAE conforme la norme EN 54-4.

### Numéro 5

Il se raccorde par circuit de détection (ligne rebouclée - carte Esserbus) un maximum de :

- 127 détecteurs avec ICC : TD-802271.F ; TM-802171.F ; O<sup>2</sup>T-802374.F ; O-802 371.F ; OT blue-802375.F
- 127 détecteurs avec socle ; 781593 ou 801593, à fonction isolateur de court-circuit : OT-1373-F, I-1071-F, TD-1271-F, TM-1171-F, O<sup>2</sup>T-1374-F, O-1371-F
- 31 organes intermédiaires : OI 3000 ou RZT 8000 (fonction isolateur de court-circuit et gestion de 4 lignes secondaires)
- 31 dispositifs d'entrée/sortie avec ICC : 772384, 772388.10, 808623.F0
- 32 organes intermédiaires : OI 3001 (fonction isolateur de court-circuit et gestion d'une ligne secondaire)
- 32 dispositifs d'entrée/sortie avec ICC : 772385
- 127 déclencheurs manuels : 70510 ; DM 3000 ; 701512 ; DM 3001 ; 706204 ; DM 8001 ; 706104 ; DM 8002 ; 706144 ; IQ8 MCP ; 804973.F0 ; 804963F0.

- 8 détecteurs : VESDA LRS-Compact/EB ; VLC700
- 32 coupleurs : REL 3000 ; 772382 ; LED 3000 ; 772383
- 10 organes intermédiaire à liaison hertzienne : IQ8Wireless Transponder (*fonction ICC et gestion d'une ligne secondaire*).
- 10 dispositifs d'entrée/sortie avec ICC à liaison radioélectrique : 805595.10.F0
- 9 dispositifs d'entrée/sortie avec ICC à liaison radioélectrique : 805594.10.F0
- 31 détecteurs avec ICC : 801711.F0, 801722.F0
- 4 dispositifs d'entrée/sortie ATEX : KFD0-CS-Ex1.56

### **Numéro 6**

Il se raccorde par circuit de détection (*ligne rebouclée, carte Esserbus Plus*) un maximum de :

- 32 détecteurs avec ICC : O<sup>2</sup>T/FSp-802385.F0
- 48 détecteurs avec ICC : O/So-802382.F0
- 127 détecteurs avec ICC : TD-802271.F ; TM-802171.F ; O<sup>2</sup>T-802374.F ; O-802371.F ; OT blue-802375.F
- 127 détecteurs avec socle ; 781593 ou 801593 ; à fonction isolateur de court-circuit : OT-1373-F ; I-1071-F ; TD-1271-F ; TM-1171-F ; O<sup>2</sup>T-1374-F ; O-1371-F
- 31 organes intermédiaires : OI 3000 ou RZT 8000 (*fonction isolateur de court-circuit et gestion de 4 lignes secondaires*)
- 31 dispositifs d'entrée/sortie avec ICC : 772384 ; 772388.10, 808623.F0
- 32 organes intermédiaires : OI 3001 (*fonction isolateur de court-circuit et gestion d'une ligne secondaire*)
- 32 dispositifs d'entrée/sortie avec ICC : 772385
- 127 déclencheurs manuels : 70510 ; DM 3000 ; 701512 ; DM 3001 ; 706204 ; DM 8001 ; 706104 ; DM 8002 ; 706144 ; IQ8 MCP ; 804973.F0 ; 804963.F0
- 8 détecteurs : VESDA LRS Compact / EB ; VLC700
- 32 coupleurs : REL 3000 ; 772382 ; LED 3000 ; 772383
- 10 organes intermédiaire à liaison hertzienne : IQ8Wireless Transponder (*fonction ICC et gestion d'une ligne secondaire*) ou des dispositifs d'entrée/sortie avec ICC 772384 et 772385.
- 10 dispositifs d'entrée/sortie avec ICC à liaison radioélectrique : 805595.10.F0
- 9 dispositifs d'entrée/sortie avec ICC à liaison radioélectrique : 805594.10.F0
- 31 détecteurs avec ICC : 801711.F0, 801722.F0

### **Numéro 7**

Par ligne secondaire des organes intermédiaires « OI 3000 » ou « OI 3001 » ou des dispositifs d'entrée/sortie avec ICC « 772384 » ou « 772385 » il se raccorde un maximum de :

- 32 détecteurs : I-3062-F ; O-3362-F, TD-3362-F ; TM-1162-F
- 32 détecteurs : VESDA LaserPlus ; VESDA LaserCOMPACT ; VLP ; VLS ; VLC ; VLF ; OSID ; X3301 IR
- 32 déclencheurs manuels : DM 2000 ; DM 2001 ; DM 2004 ; MCP1A-R910SF-U007-01 ; MCP1A-R910SG-U007-01 ; WCP1A-R910SF-U007-01 ; WCP1A-R910SG-U007-01
- 8 détecteurs : DLF-R
- 1 détecteur : VESDA LaserPlus ; VESDA LaserCOMPACT ; HART XL ; Mistral 50 ; VLP ; VLS ; VLC ; VLF, Mistral 100 ; Mistral 200 ; Mistral 200 ECO ; Mistral 200 LD ; OSID ; X3301 IR
- 32 équipements techniques (*liés à la sécurité incendie, à contact sec*)
- 15 détecteurs : 6500 R, S261f+
- Via la barrière intrinsèque « 764744 » : 8 détecteurs : O-803371.EX.F0 ; O<sup>2</sup>T-803374.EX.F0 ; TD-803271.EX.F0
- 16 détecteurs : TM-800171.F ; TD-800271.F ; O-800371.F
- 10 détecteurs : OT blue-800375.F

**Numéro 8**

Par ligne secondaire des organes intermédiaires « RZT 8000 » ou du dispositif d'entrée/sortie avec ICC « 772388.10 », il se raccorde un maximum de :

- 8 détecteurs : DLF-R
- 5 détecteurs : IRY2
- 30 détecteurs : I-3062-F ; O-3362-F ; TD-3362-F ; TM-1162-F ; EI 1100 ; EC 1100
- 13 détecteurs : EO 1100 ; EF 1100
- 32 équipements techniques (*liés à la sécurité incendie, à contact sec*)
- 20 détecteurs : 601F
- via la barrière de sécurité intrinsèque « 9001/01-280-110-101 » : 5 détecteurs VIREX
- via la barrière de sécurité intrinsèque « 9001/00-280-110-101 » : 1 détecteur VIREX

**Numéro 9**

Par ligne secondaire de l'organe intermédiaire à liaison hertzienne « IQ8Wireless transponder » il communique un maximum de :

- 32 organes intermédiaires à liaison hertzienne : IQ8Wireless Base, IQ8Wireless Interface

**Numéro 10**

Par ligne secondaire de l'organe intermédiaire à liaison hertzienne « IQ8Wireless Base » ou du dispositif d'entrée/sortie à liaison radioélectrique « 805593.10.F0 », il se raccorde un maximum de :

- 1 détecteur : TD-802271.F, TM-802171.F ; O<sup>2</sup>T-802374.F ; O-802371.F

**Numéro 11**

Par ligne secondaire de l'organe intermédiaire à liaison hertzienne « IQ8Wireless Interface » ou du dispositif d'entrée/sortie à liaison radioélectrique « 805601.10.F0 » ou « 805602.10.F0 », il se raccorde un maximum de :

- 1 détecteur : TD-802271.F ; TM-802171.F ; O<sup>2</sup>T-802374.F, O-802371.F ; OT blue-802375.F, O<sup>2</sup>T/FSp-802385.F0, O/So-802382.F0
- 1 déclencheur manuel : 804973.F0 ; 804963 F0

**Numéro 12**

Un maximum de 16 blocs autonomes d'alarme sonore et/ou lumineuse d'évacuation (*BAAS, BAAL, BAASL*) de type Sa ou Sa-Me conformes à la norme NF C 48-150 se raccordent à la sortie contact auxiliaire de l'UGA.

**Numéro 13**

- Les indicateurs d'actions « EUROPA IAC » et « EUROPA IACET » se raccordent en mode individuel ou collectif aux détecteurs de la série 1100
- Les indicateurs d'actions « IA 2000 » se raccordent en mode individuel aux détecteurs de la série 3000, de la série 2000 ou aux détecteurs O-802371.F, TD-802271.F, TM-802171.F, O<sup>2</sup>T-802374.F, OT blue-802375.F, TM-800171.F, TD-800271.F, O-800371.F, OT blue-800375.F.
- Un maximum de 3 indicateurs d'action « 781814.F0 » se raccorde en mode individuel aux détecteurs TD-800271.F, TM-800171.F, O-800371.F, OTBlue-800375.
- Un seul indicateur d'action « 781814.F0 » se raccorde en mode commun à un maximum de 3 détecteurs TD-800271.F, TM-800171.F, O-800371.F, OTBlue-800375.F

**Numéro 14**

Il se raccorde sur les lignes diffuseurs d'évacuation de l'UGA. Leurs nombres est fonction du courant disponible par sortie :

- 0,45 A (*24 Volts*) : alimentation interne
- 2 A (*24 Volts*) : alimentation externe

**Numéro 15**

Tous SSS conformes à la norme EN 60849 se raccordent sur la sortie diffuseur d'évacuation de l'UGA.

**Numéro 16**

Il se raccorde un maximum de 3 tableaux répéteurs « REP BOIREPEURO », « 785102 ».

**Numéro 17**

Ces alimentations électriques de sécurité (*AES, tension nominale 24 Volts*) conformes à la norme NF S 61-940 se raccordent à l'UGA ou aux DSNA ou au module de puissance « 80545 ».

**Numéro 18**

Ces Equipements d'Alimentation en Energie de Sécurité (*EAES électrique, tension nominale 24 Volts*) conformes à la norme EN 12101-10 se raccordent au CMSI ou au module de puissance « 80545 ».

**Numéro 19**

Ces équipements techniques liés à la sécurité incendie (*à contact sec*) permettent l'envoi d'information à l'ECS.

**Numéro 20**

Par ligne secondaire du dispositif d'entrée/sortie avec ICC à liaison radioélectrique « 805594.10.F0 » :

- Il communique un maximum de 10 dispositifs d'entrée/sortie à liaison radioélectrique : 805593.10.F0 ; 805601.10.F0 ; 805602.10.F0
- Il se raccorde 1 détecteur : TD-802271.F ; TM-802171.F ; O<sup>2</sup>T-802374.F ; O-802371.F ; OT blue-802375.F

**Numéro 21**

Par ligne secondaire du dispositif d'entrée/sortie avec ICC à liaison radioélectrique « 805595.10.F0 » il communique un maximum de :

- 32 dispositifs d'entrée/sortie à liaison radioélectrique : 805593.10.F0 ; 805601.10.F0 ; 805602.10.F0

**Numéro 22**

Une seule UAE « WINMAGplus » (*logiciel pour PC*) se raccorde à la sortie réseau essernet (*62,5 kB ou 500 kB*) de l'équipement par l'intermédiaire :

- soit de l'interface « SEI »
- soit de l'interface « SEI » et de 2 convertisseurs RS232-RS485 « 86201 »
- soit de l'interface « SEI » et d'un convertisseur RS-TCP/IP « UDS1100 » ou « TG-IP1-SEC »

Les convertisseurs « 86201 » et « UDS1100 » nécessitent une alimentation externe (*plage de tension de 9 à 30 Vdc*).

Le convertisseur RS-TCP/IP « TG-IP1-SEC » nécessite une alimentation externe (*plage de tension de 12 à 32 Vcc*).

L'interface « SEI » nécessite une alimentation externe (*plage de tension de 10,5 à 28 Vcc*).

Les alimentations électrique de sécurité « AES 230V C85 SB » (*AES 230 Vac*) ou « AES 24V 4 A C24 SB, AES 24V 4A C38 SB, AES 24V 8 A C85 SB, AES 24V 12A C85 SB, AES 24V 16A RACK » (*AES, tension nominale 24 Volts*) conformes à la norme NF S 61-940 peuvent être utilisées pour alimenter le PC ou est installé le logiciel de l'UAE « WINMAGplus ».

**Numéro 23**

Un seul ECSAV (*non certifié NF-SSI*) se raccorde conformément au schéma de principe du chapitre 2.12.1 de l'annexe 1 des règles de certification NF-SSI.

**Numéro 24**

Par ligne secondaire du dispositif d'entrée/sortie avec ICC « 808623.F0 », il se raccorde un maximum de :

- 32 détecteurs : I-3062-F ; O-3362-F, TD-3362-F ; TM-1162-F
- 32 détecteurs : VESDA LaserPlus, VESDA LaserCOMPACT, VLP, VLS, VLC, VLF, OSID, X3301 IR, VEP-A00-NF, VEP-A10-NF, VEP-A00-P-NF, VEP-A10-P-NF, VEU-A00-NF, VEU-A10-NF, VEU-A00-P-NF, VEU-A10-P-NF, VEP-A00-1P-NF, FL0111E-HS, FL0112E-HS, FL0122E-HS, FL0111E, FL0112E, FL0122E (*alimentés par un EAE externe*)
- 32 déclencheurs manuels : DM 2000, DM 2001, DM 2004, MCP1A-R910SF-U007-01, MCP1A-R910SG-U007-01, WCP1A-R910SF-U007-01, WCP1A-R910SG-U007-01
- 8 détecteurs : DLF-R
- 1 détecteur : VESDA LaserPlus ; VESDA LaserCOMPACT ; HART XL ; Mistral 50 ; VLP ; VLS ; VLC ; VLF, Mistral 100 ; Mistral 200 ; Mistral 200 ECO ; Mistral 200 LD ; OSID ; X3301 IR (*alimenté par la sortie alimentation 24Vcc/320mA de l'ECS*)
- 32 équipements techniques (*liés à la sécurité incendie, à contact sec*)
- 15 détecteurs : 6500 R, S261f+

- Via la barrière intrinsèque « 764744 » : 8 détecteurs : O-803371.EX.F0 ; O<sup>2</sup>T-803374.EX.F0 ; TD-803271.EX.F0
- 24 détecteurs : TM-800171.F ; TD-800271.F ; O-800371.F
- 16 détecteurs : OT blue-800375.F

### **Numéro 25**

Les TRE ou les tableaux reports « REP LCD 3100 » se raccordent au nombre maximum de :

- alimentés par la sortie alimentation 12 Vcc/800 mA de l'équipement : 12
- alimentés par une alimentation externe 12 ou 24 Volts nominale : 31

### **Numéro 26**

Une seule UAE « TG » (*logiciel pour PC*) se raccorde à la sortie réseau essernet (62,5 kB ou 500 kB) de l'équipement par l'intermédiaire :

- soit de l'interface « SEI »
- soit de l'interface « SEI » et d'un convertisseur RS-TCP/IP « TG-IP1-SEC »

Le convertisseur RS-TCP/IP « TG-IP1-SEC » nécessite une alimentation externe (*plage de tension de 12 à 32 Vcc*). L'interface « SEI » nécessite une alimentation externe (*plage de tension de 10,5 à 28 Vcc*).

Les alimentations électrique de sécurité « AES 230V C85 SB » (*AES 230 Vac*) ou « AES 24V 4 A C24 SB, AES 24V 4A C38 SB, AES 24V 8 A C85 SB, AES 24V 12A C85 SB, AES 24V 16A RACK » (*AES, tension nominale 24 Volts*) conformes à la norme NF S 61-940 peuvent être utilisées pour alimenter le PC ou est installé le logiciel de l'UAE « TG ».

### **Numéro 27**

Il se raccorde 2 modules de protection (*parafoudre*) « BXT ML2 BD HFS 5 » entre chaque équipement raccordé au réseau essernet (62,5kBd ou 500 kBd).

### **Numéro 28**

Il se raccorde 1 module de protection (*parafoudre*) « DR MOD 255 » sur l'alimentation secteur de l'ECS/CMSI.

### **Numéro 29**

Il se raccorde par ligne secondaire (*ouverte, adressable*) du dispositif d'entrée/sortie ATEX « KFD0-CS-Ex1.56 » un maximum de :

- 10 détecteurs : TD-803271.EX.F0, O-803371.EX.F0, O<sup>2</sup>T-803374.EX.F0
- 10 déclencheurs manuels ATEX : 804963.EX.F0

### **Numéro 30**

Il se raccorde deux modules de protection (*parafoudre*) « BXT ML4 BD 48 » par circuit de détection (*adressable, carte esserbus ou esserbus plus*) en ligne rebouclée (*1 pour l'aller et 1 pour le retour*).

« FIN du Rapport d'Associativité »





## IQ8Control $\mu$ avec UGA en coffret



**Part-No.:** 808297F  
**Certification:** NF-SSI

Équipement de Contrôle et de Signalisation adressable IQ8Control  $\mu$  en coffret, capacité 512 points de détection, avec 1 fonction UGA, équipé d'une carte d'extension capacité 3 micromodules pour fonctionnement avec esserbus® ou esserbus-Plus®.

Tension nominale	230 V AC
Fréquence nominale	50 Hz ... 60 Hz
Consommation en veille @ 9 Vcc	env. 650 mA
Température ambiante	-5 °C ... 45 °C
Température de stockage	-5 °C ... 50 °C
Poids	env. 6.5 kg
Dimensions	L: 450 mm H: 640 mm P: 185 mm (Coffret)

### Caractéristiques:

- Max. six micromodules
- Fonctionnement du bus rebouclé protégé contre les courts-circuits (jusqu'à 3 500m)
- Type de câble : 1 paire 8/10 avec écran (C2 ou CR1 suivant norme en vigueur)
- Jusqu'à 127 points par bus / zones de détection par bus
- Jusqu'à 31 transpondeurs esserbus® par bus
- Carte trois relais programmables
- Interface TTY, RS485 ou RS 232
- Intégration au réseau essernet® : jusqu'à 31 tableaux de détection d'incendie (1000m max. entre chaque tableau)
- Connexion à l'UAE WINMAGplus via interface en série essernet® (SEI)
- ECS avec affichage alphanumérique
- Mémoire d'événements pouvant atteindre 10.000 événements
- Tous les micromodules de l'ECS 8000M sont compatibles
- 1 batterie 12V/24Ah avec circuit de contrôle
- Entrée surveillée pour unité d'alimentation externe
- Conforme aux normes EN 54-2 A1, EN 54-4 A2
- Marquage : CE DPC et NF-SSI
- 2 sorties diffuseurs sonores (fonctionnant en parallèle)
- Caractéristiques de chaque sortie :
- Si utilisation de l'alimentation interne: tension de sortie : 24 Vcc,
- courant maxi : 450mA
- Si utilisation d'une alimentation externe 24 Vcc : tension de sortie : 24 Vcc, courant maxi : 2A
- 1 contact relais auxiliaire CRT
- Pouvoir de coupure: 1A/30Vcc
- 1 batterie 12V 7Ah
- Conforme aux normes NFS-61936 et NFS-61940



- Les équipements de détection d'incendie IQ8Control sont complètement compatibles avec les équipements de l'ECS 8000M - L'IQ8Control peut uniquement être programmé à l'aide du kit de paramétrage Tools 8000



Équipement de contrôle et de signalisation comprenant de base : un sachet d'accessoires, le manuel d'installation et d'utilisation, 1 carte d'extension capacité 3 micromodules et 1 micromodule 3 relais. La ou les batteries sont incluses (suivant la version).

### Accessoires:

772476	Module d'extension avec 3 emplacements supplémentaires pour micromodules
784842.F0	Module d'interface série RS 232/TTY
784840.10	Module essernet® 62.5kBd
784841.10	Module essernet® 500kBd
80160F	Coupleur esserbus® REL 3000 12 sorties relais
80161F	Coupleur esserbus® LED 3000 interface 32 sortie LEDs
804382.D0	Micromodule esserbus-Plus®
784382.D0	Micromodule esserbus®
785102.30	Tableau Répétiteur d'exploitation REP LCD 3100
808623.F0	Dispositif d'entrée/sortie esserbus® 4 entrées/2 sorties
772388.10	Dispositif d'entrée/sortie esserbus® RZT 8000
382040	Carte 8 DF, 8 départs fusibles 500 mA
781335	Convertisseur DC/DC 12V/24Vcc
781336	Convertisseur DC/DC entrée 10/28 Vcc sortie 12Vcc 800mA
781337	Convertisseur DC/DC entrée 10/28 Vcc sortie 24Vcc 400mA
802371.F	Détecteur de fumée optique IQ8Quad O
802271.F	Détecteur de chaleur thermovélocimétrique IQ8Quad TD
802171.F	Détecteur de chaleur thermostatique IQ8Quad TM
802375.F	Détecteur multicapteurs optique thermique IQ8Quad OTblue
802374.F	Détecteur multicapteurs double optique thermique IQ8Quad O²T
802385.F0	Détecteur multicapteurs double optique thermique IQ8Quad O2T/FSp
802382.F0	Détecteur optique de fumée IQ8Quad O/SO
805590	Socle standard pour détecteurs de la série IQ8Quad
804973.F0	Déclencheur manuel IQ8, boîtier rouge avec membrane plastique
704980	Socle pour déclencheur manuel IQ8MCP
805595.10.F0	IQ8 Wireless Transpondeur
805593.10.F0	Socle radio IQ8 Wireless
805601.10.F0	Interface IQ8 Wireless rouge
805602.10.F0	Interface IQ8 Wireless blanche
805594.10.F0	IQ8Wireless Gateway
805595.10.F0	IQ8 Wireless Transpondeur
805593.10.F0	Socle radio IQ8 Wireless
805601.10.F0	Interface IQ8 Wireless rouge
805602.10.F0	Interface IQ8 Wireless blanche
805594.10.F0	IQ8Wireless Gateway

## Alimentation Electrique de Sécurité AES 24 Vcc / 8A en coffret avec batteries 38 Ah

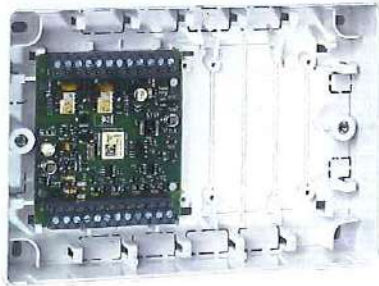


**Part-No.: 80628F**  
**Certification: NF-SSI**

Alimentation Electrique de Sécurité 24 Vcc/8 A en coffret C85, livrée avec 2 batteries 12Vcc/38 Ah.

Tension nominale	230 V AC
Fréquence nominale	50 Hz ... 60 Hz
Tension de sortie	24 V DC
Courant de sortie	max. 8 A
Poids	env. 30 kg
Dimensions	L: 408 mm H: 408 mm P: 224 mm

## Transponder esserbus® 4 entrées/2 sorties



**Part-No.:** 808623.F0  
**Certification:** NF-SSI

Dispositif d'entrée/sortie 4 entrées/2 sorties permettant la connexion de 4 zones de détection non adressables sur bus esserbus® ou esserbus-Plus®.

Tension d'utilisation	10 ... 28 V DC
Consommation en veille @ 9 Vcc	env. 1 mA
Consommation de courant	max. 120 mA @ 12 V DC
Pouvoir de coupure	30 V DC / 1 A
Température ambiante	-10 °C ... 50 °C
Température de stockage	-25 °C ... 75 °C
Humidité relative	< 95 %
Indice de protection	IP40
Poids	env. 28 g
Déclaration des performances	DoP-20947130701



Livré avec résistance de fin de ligne.

## Détecteur par aspiration FFAST LT 2 canaux FL0122E-HS



### Caractéristiques:

- Sensibilité configurable – 9 niveaux de 0.07% à 6% obs/m
- Historique jusqu'à 2.240 évènements.
- Seuils d'alarme configurables
- Contrôle du débit d'air par ultrasons
- L'afficheur par barre graphe permet de visualiser en temps réel les taux de particules présentes dans l'air ambiant.
- Une représentation graphique simple à utiliser permet de vérifier le bon fonctionnement du réseau de tubes
- Le logiciel PIPE IQ permet de définir et calculer les réseaux aérauliques, ainsi que le paramétrage des détecteurs FFAST LT
- Accès facile aux composants qui nécessitent un entretien régulier.
- Versions à simple ou doubles canaux indépendants chaque canal possède son ventilateur, détecteur et capteur de débit d'air
- Certification suivant l'EN54-20

Part-No.: FL0122E-HS

Certification: Certification NF SSI

Le détecteur de fumée par aspiration FFAST LT 2 canaux dispose de 2 capteurs haute sensibilité, de 2 capteurs de débit d'air par ultrasons et de 2 ventilateurs.

Dans sa version 2 canaux, il dispose de 2 orifices par canal lui permettant le raccordement de 4 réseaux de prélèvement (jusqu'à 4 x 80 m de tubes en classe C).

Il offre, de base, une interface simple et intuitive permettant d'afficher toutes les informations nécessaires à son exploitation et à sa maintenance.

Le paramétrage et la conception du réseau aéraulique se font à l'aide d'un logiciel unique le Pipe IQ

### Données Techniques Générales

Tension d'utilisation	18,5 ... 31,5 V DC
Courant de veille @ 24 V CC	env. 270 mA
Courant de l'alarme @ 24 Vcc	570 mA
Surface max. de surveillance	2000 m <sup>2</sup>
Température ambiante	-10 °C ... 55 °C
Humidité relative	< 10 %
Indice de protection	IP 65
Boîtier	Plastique (ABS)
Couleur	Noir/gris
Poids	env. 4,2 kg
Dimensions	L: 356 mm H: 403 mm P: 135 mm
Déclaration des performances	DOP 0832-CPD-1992

 Paramétrage à l'aide du logiciel Pipe IQ.

 Livré avec le logiciel Pipe IQ.

## Détecteur par aspiration sur esserbus FFAST LT EB 2 canaux



### Caractéristiques:

- Sensibilité configurable – 9 niveaux de 0.07% à 6% obs/m
- Raccordement du détecteur directement sur esserbus ® ou esserbus PLus ®
- Installation, mise en service et maintenance simplifiée
- Historique jusqu'à 2.240 évènements.
- Seuils d'alarme configurables
- Contrôle du débit d'air par ultrasons
- L'afficheur par barre graphe permet de visualiser en temps réel les taux de particules présentes dans l'air ambiant.
- Une représentation graphique simple à utiliser permet de vérifier le bon fonctionnement du réseau de tubes
- Le logiciel PIPE IQ permet de définir et calculer les réseaux aérauliques, ainsi que le paramétrage des détecteurs FFAST LT
- Accès facile aux composants qui nécessitent un entretien régulier.
- Versions à simple ou doubles canaux indépendants chaque canal possède son ventilateur, détecteur et capteur de débit d'air

Part-No.: 801722.F0

Certification: Certification NF SSI

Le détecteur de fumée par aspiration FFAST LT EB 2 canaux dispose de 2 capteurs haute sensibilité, de 2 capteurs de débit d'air par ultrasons et de 2 ventilateurs.

Il intègre une interface de communication lui permettant un raccordement direct sur le bus esserbus ® ou esserbus PLus ® simplifiant ainsi l'installation, la mise en service et la maintenance.

Dans sa version 2 canaux, il dispose de 2 orifices par canal lui permettant le raccordement de 4 réseaux de prélèvement (jusqu'à 4 x 80 m de tubes en classe C).

Il offre, de base, une interface homme-machine simple et intuitive permettant d'afficher toutes les informations nécessaires à son exploitation et à sa maintenance.

Le paramétrage et la conception du réseau aéraulique se font à l'aide d'un logiciel unique le Pipe IQ

### Données Techniques Générales

Tension d'utilisation	18,5 ... 31,5 V DC
Courant de veille @ 24 V CC	env. 282 mA
Sound level @ 24 V DC	28 dB(A) (ventilation niveau 1)
Surface max. de surveillance	2000 m <sup>2</sup> (normative max. 1600 m <sup>2</sup> )
Température ambiante	-10 °C ... 55 °C
Humidité relative	< 10 %
Indice de protection	IP 65
Boîtier	Plastique (ABS)
Couleur	Noir/gris
Poids	env. 6,5 kg
Dimensions	L: 356 mm H: 403 mm P: 135 mm
Déclaration des performances	DOP-ASP005

 Paramétrage à l'aide du logiciel Pipe IQ.

 Livré avec le logiciel Pipe IQ.

## Détecteur multicapteurs optique thermique interactif IQ8Quad OTblue



### Part-No. 802375.F

#### Certification: NF-SSI

Détecteur multicapteurs optique thermique IQ8Quad OTblue interactif adressable.

Principe de détection optique basé sur un spectre lumineux proche du bleu, mis au point pour apporter une sécurité accrue dans tous les domaines d'applications.

Ce détecteur est une véritable alternative aux détecteurs de fumées ioniques, pour la sauvegarde des vies humaines.

Le détecteur IQ8Quad OTblue est capable de détecter les particules de fumée de petites tailles, mais aussi celles de grandes tailles avec une sensibilité toujours constante. Il peut ainsi couvrir un champ de détection plus vaste que n'importe quel détecteur de fumée. Le détecteur intègre un isolateur de court circuit intégré. Un indicateur d'action externe peut être raccordé.

Tension d'utilisation	9 ... 42 V cc
Courant de repos @ 19 V CC	50 µA
Hauteur max. de surveillance	max. 12 m
Vitesse de l'air	0 ... 25.4 m/s
Température d'utilisation	-20 °C ... 50 °C
Température de stockage	-25 °C ... 75 °C
Indice de protection	IP43 (avec socle + option)
Matériau	ABS
Humidité relative	< 95% (sans condensation)
Couleur	blanc type RAL 9010
Poids	environ. 110 g
Certification suivant	EN 54-7 A2, EN 54-17
Dimensions	Ø: 117 mm H: 49 mm (62 mm avec le socle)



Les hauteurs d'installation sont données à titre indicatif et ne peuvent se substituer aux normes et règles en vigueur.



Le socle du détecteur n'est pas fourni par défaut

#### Accessoires:

805590 Socle standard pour détecteur de la série IQ8Quad

805591 Socle à relais pour détecteur de la série IQ8Quad

781814.F0 Indicateur d'action

## Détecteur par aspiration sur esserbus FFAST LT EB 2 canaux



### Caractéristiques:

- Sensibilité configurable – 9 niveaux de 0.07% à 6% obs/m
- Raccordement du détecteur directement sur esserbus ® ou esserbus PLus ®
- Installation, mise en service et maintenance simplifiée
- Historique jusqu'à 2.240 évènements.
- Seuils d'alarme configurables
- Contrôle du débit d'air par ultrasons
- L'afficheur par barre graphe permet de visualiser en temps réel les taux de particules présentes dans l'air ambiant.
- Une représentation graphique simple à utiliser permet de vérifier le bon fonctionnement du réseau de tubes
- Le logiciel PIPE IQ permet de définir et calculer les réseaux aérauliques, ainsi que le paramétrage des détecteurs FFAST LT
- Accès facile aux composants qui nécessitent un entretien régulier.
- Versions à simple ou doubles canaux indépendants chaque canal possède son ventilateur, détecteur et capteur de débit d'air

Part-No.: 801722.F0

Certification: Certification NF SSI

Le détecteur de fumée par aspiration FFAST LT EB 2 canaux dispose de 2 capteurs haute sensibilité, de 2 capteurs de débit d'air par ultrasons et de 2 ventilateurs.

Il intègre une interface de communication lui permettant un raccordement direct sur le bus esserbus ® ou esserbus PLus ® simplifiant ainsi l'installation, la mise en service et la maintenance.

Dans sa version 2 canaux, il dispose de 2 orifices par canal lui permettant le raccordement de 4 réseaux de prélèvement (jusqu'à 4 x 80 m de tubes en classe C).

Il offre, de base, une interface homme-machine simple et intuitive permettant d'afficher toutes les informations nécessaires à son exploitation et à sa maintenance.

Le paramétrage et la conception du réseau aéraulique se font à l'aide d'un logiciel unique le Pipe IQ

### Données Techniques Générales

Tension d'utilisation	18,5 ... 31,5 V DC
Courant de veille @ 24 V CC	env. 282 mA
Sound level @ 24 V DC	28 dB(A) (ventilation niveau 1)
Surface max. de surveillance	2000 m <sup>2</sup> (normative max. 1600 m <sup>2</sup> )
Température ambiante	-10 °C ... 55 °C
Humidité relative	< 10 %
Indice de protection	IP 65
Boîtier	Plastique (ABS)
Couleur	Noir/gris
Poids	env. 6,5 kg
Dimensions	L: 356 mm H: 403 mm P: 135 mm
Déclaration des performances	DOP-ASP005

 Paramétrage à l'aide du logiciel Pipe IQ.

 Livré avec le logiciel Pipe IQ.

## Déclencheur manuel adressable IQ8MCP avec membrane, IP 66



### Caractéristiques:

- Indice de protection élevé IP 66
- Isolateur de court circuit intégré
- Livré avec clé triple fonctions (Test, ouverture, réarmement)
- Bornier débrochable
- Couvercle de protection transparent

Part-No.: 804963.F0

Déclencheur manuel adressable IQ8MCP avec voyant d'état, membrane, isolateur de court circuit, couvercle de protection transparent et socle de montage. Grâce à son indice de protection élevé (IP 66), il est adapté à une installation dans les locaux humides. Le déclencheur manuel doit être équipé de presse étoupe M20 (DV700007).

Tension d'utilisation	8 ... 42 V DC
Borne de connexion	max. 1,5 mm <sup>2</sup>
Température d'utilisation	-20 °C ... 70 °C
Température de stockage	-30 °C ... 75 °C
Humidité relative	< 95 %
Indice de protection	IP 66 (avec presse étoupe(s))
Boîtier	Plastique PC-ASA
Couleur	rouge type RAL 3020
Poids	env. 250 g
Dimensions	L: 88 mm H: 88 mm P: 57 mm (avec socle)
Certification suivant	EN 54-11 type A



Utilisation possible en extérieur. Livré sans presse étoupe.



1 x membrane déformable 1 x clé triple fonctions 1 x couvercle de protection transparent 1 x socle pour montage en saillie

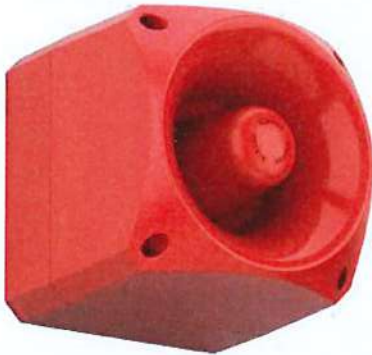
### Accessoires:

DV700007

lot de 3 presses étoupes M20/M12 avec réducteur M20/12



## Diffuseur sonore rouge NEXUS 105 classe B (PNS-0001)



**Part-No.:** 80420F  
**Certification:** NF-SSI

### Données Techniques Générales

Tension d'utilisation	17 ... 60 V DC
Consommation de courant	20 mA
Puissance sonore	96 dB
Puissance sonore	96 dB (à 2m)
Température d'utilisation	-25 °C ... 70 °C
Indice de protection	IP66
Certification suivant	EN 54-3 Extérieur - Type B
Dimensions	L: 136,2 mm H: 136,2 mm P: 124,5 mm


## Diffuseur sonore Sonos blanc base longue (PSS - 0089)



**Part-No.:** 80401F  
**Certification:** NF-SSI

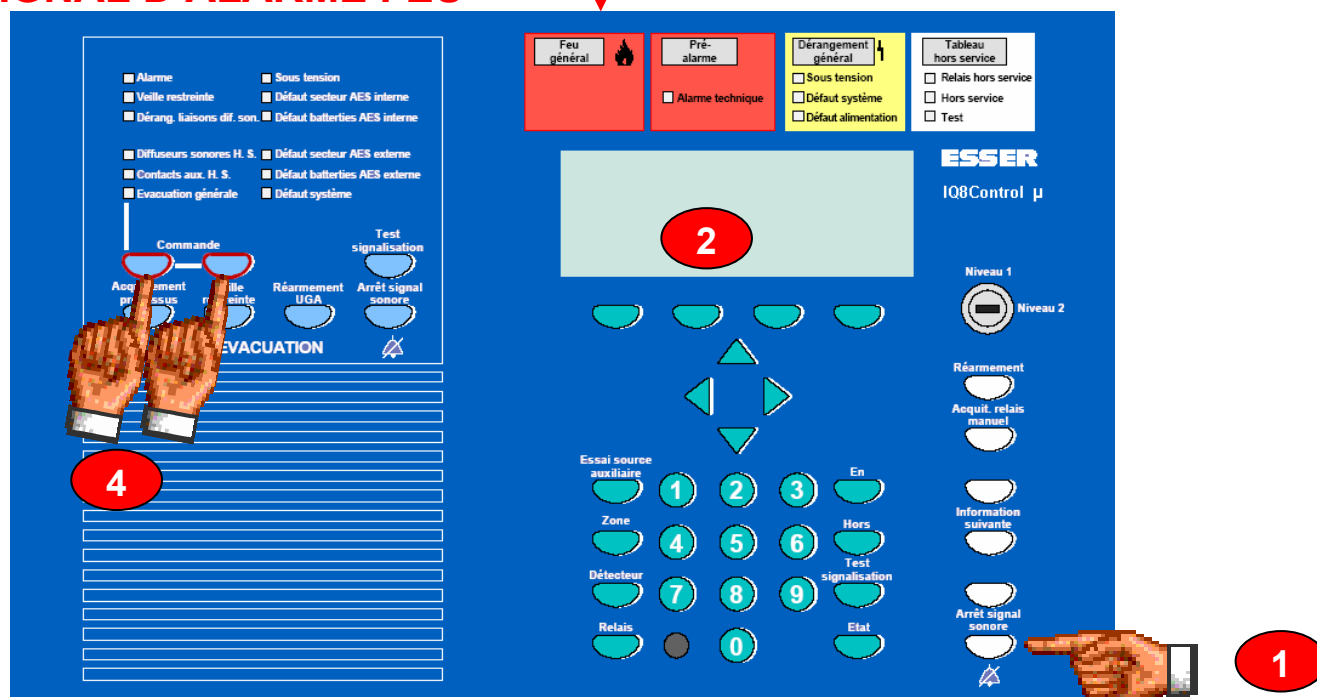
### Données Techniques Générales

Tension d'utilisation	17 ... 60 V DC
Consommation électrique @ 24 Vcc	env. 13 mA
Puissance sonore	95 dB
Puissance sonore	95 dB (à 2m)
Température d'utilisation	-25 °C ... 70 °C
Indice de protection	IP65
Boîtier	Polycarbonate/ABS
Certification suivant	EN 54-3 Extérieur - Type B
Dimensions	Ø: 97,5 mm H: 104,1 mm

 Les dispositifs sonores d'alarme feu de la gamme IQ8S sont certifiés NF et CE (DPC). Ils sont conformes à la norme EN54-3 avec le son conforme à la norme NFS-32-001.



## SIGNAL D'ALARME FEU

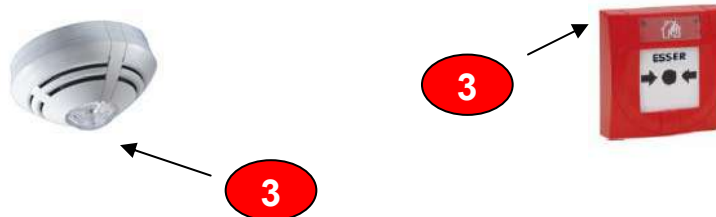


### En cas d'alarme feu :

A - Arrêtez le signal sonore du tableau en appuyant sur le bouton repéré **1**

B - Notez le lieu de l'alarme affiché sur l'écran **2**

C - Rendez vous sur les lieux indiqués par le tableau et repérez le détecteur automatique ou le déclencheur manuel en alarme à l'aide des voyants rouge **3**



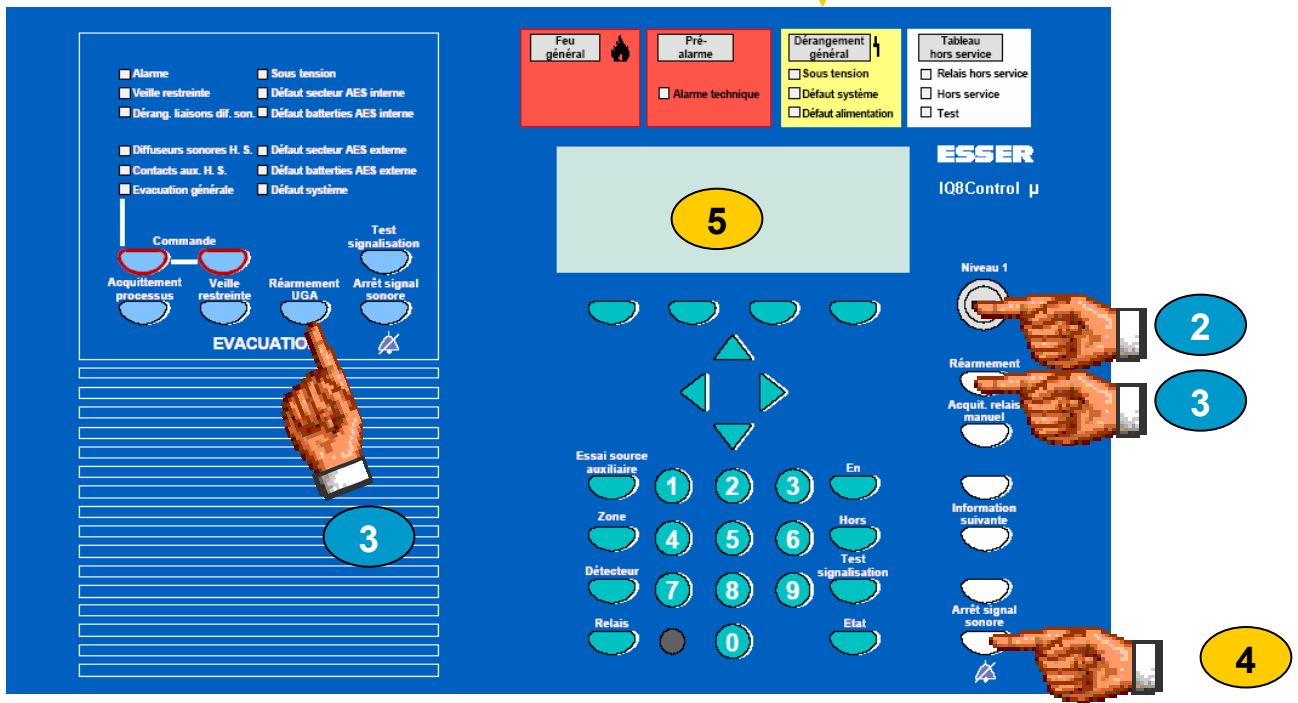
D - Vérifiez si l'alarme concerne un début d'incendie ou un incident mineur

**EN CAS D'URGENCE, SUIVEZ LES CONSIGNES DE SECURITE DU BATIMENT**

**APPUYEZ SIMULTANEMENT SUR LES TOUCHES EVACUATION GENERALE **4****

NB : Une fois l'évacuation lancée, les diffuseurs sonores ne peuvent plus être arrêtés pendant les 5 minutes d'évacuation

# SIGNAL DE DERANGEMENT



## En cas d'incident mineur, pendant la période de temporisation (si paramétrée):

A – Si un déclencheur manuel a été activé, réarmez le avec sa clef de réarmement **1**

B – Tournez la clef sur niveau 2 **2**

C – Appuyez sur les 2 touches de réarmement **3**

D – Repositionnez la clef sur niveau 1 **2**



## En cas de dérangement :

A - Arrêtez le signal sonore du tableau en appuyant sur le bouton repéré **4**

B - Notez la cause du dérangement affiché sur l'écran **5**

C – Si il s'agit d'un défaut secteur, vérifiez l'état du disjoncteur situé dans le tableau de distribution général électrique.

D – Pour toutes autres causes, contactez :

**JD2M** 04.68.416.416

# ESSER

by Honeywell



## Notice d'exploitation

**Equipement de Contrôle et de signalisation incendie adressable  
IQ8Control M/μ**

1	Introduction .....	3
2	Présentation de l'IQ8Control .....	4
2.1	Face avant .....	4
2.1.1	Clé - Accès niveau 1 ou 2 .....	5
2.1.2	Touches du tableau .....	6
2.1.3	Voyants du tableau .....	7
2.1.4	Afficheur et touches de fonction .....	9
2.2	Face avant de l'UGA .....	10
2.2.1	Touches de l'UGA .....	10
2.2.2	Voyants de l'UGA .....	10
3	Etats du tableau - Consignes à tenir en cas de défaut ou d'alarme .....	11
3.1	État normal .....	11
3.2	Feu .....	11
3.3	Dérangement .....	11
3.4	Défaut système .....	11
3.5	Hors service .....	12
3.6	En Test .....	12
4	Principales commandes .....	13
4.1	Commandes du tableau (partie détection) .....	13
4.2	Commandes de l'UGA .....	14
5	Exploitation du tableau .....	15
5.1	Arborescence générale des menus .....	15
5.2	Touches de fonction. Menus .....	16
5.2.1	Afficheur / Commande d'affichage .....	18
5.2.2	Priorité d'affichage des messages sur l'afficheur .....	19
5.2.3	Affichage du texte d'information supplémentaire et du texte de paramètre .....	20
5.3	Programmation de l'heure et de la date .....	23
5.4	Zones de détection .....	24
5.4.1	Mise en test d'une zone de détection .....	24
5.4.2	Mise hors service d'une zone de détection .....	24
5.4.3	Mise en service d'une zone de détection .....	25
5.4.4	Interrogation de l'état d'une zone .....	25
5.5	Détecteurs adressables .....	26
5.5.1	Mise en test d'un détecteur .....	26
5.5.2	Mise hors service d'un détecteur .....	26
5.5.3	Mise en service d'un détecteur .....	27
5.5.4	Interrogation de l'état d'un détecteur .....	27
5.6	Sorties .....	28
5.6.1	Mise hors service d'une sortie .....	28
5.6.2	Mise en service d'une sortie .....	28
5.6.3	Interrogation de l'état d'une sortie .....	29
5.7	Vue générale .....	30
5.8	Compteur d'alarmes .....	30
5.9	Test signalisation .....	31
6	Le menu Service .....	32
6.1	Fonction M-Module .....	33
6.2	Fct. détecteurs (bus) .....	34
6.3	Fct. détecteurs (Zn / dét) .....	35
7	Le menu Installateur .....	36
7.1	Fonction M-Module .....	36
7.1.1	En test .....	36
7.1.2	Changer détect .....	37
7.2	Simulation de détecteurs .....	38
7.3	Simulation de relais .....	38
7.4	Fonction Imprimante .....	38
7.5	Historique .....	39
8	Maintenance .....	40
9	Annexes .....	41
9.1	Menus de diagnostic .....	41
9.1.1	Contrôle de la liaison essernet® .....	41
9.1.2	Contrôle des alimentations .....	42
9.2	Codes de dérangement détecteur .....	43

# 1 Introduction

Cette notice traite des instructions d'exploitation de l'équipement de contrôle et de signalisation incendie adressable IQ8Control M/μ.

Cette notice explique comment interpréter les signalisations et les messages affichés, ainsi que l'utilisation des commandes, avec des instructions étape par étape.

L'exploitation de l'IQ8Control M/μ doit être assurée par du personnel agréé et formé, qui respecte les précautions de sécurité, et lorsque cela est approprié, en collaboration avec l'organisme de lutte contre les incendies.

Toute la documentation concernant l'IQ8Control M doit être conservée à proximité de celui-ci.

## But

Ce produit doit exclusivement être employé pour les applications décrites dans ce manuel technique et en combinaison avec les périphériques recommandés par le fabricant.

## Attention

Afin d'assurer une utilisation sûre et correcte du produit, toutes les directives concernant le transport, stockage, installation, et support doivent être suivies à la lettre. Ceci inclut toute manipulation sur le produit.

## Informations concernant la sécurité de l'utilisateur

Ce manuel décrit toutes les informations nécessaires à un usage approprié du produit.

Le terme « personnel qualifié » dans ce manuel indique :

- Personnes familières des directives concernant la sécurité incendie et des systèmes d'extinction.
- Techniciens familiers des systèmes de détection incendie.
- Personnel de maintenance ayant les qualifications nécessaires à la mise en service ou la réparation des systèmes de détection incendie et des systèmes d'extinction.

## Avertissements

L'information suivante est donnée dans l'intérêt de la sécurité des personnes ou afin d'empêcher toute détérioration sur le produit.

Les avertissements mettant en péril la vie et la santé de l'utilisateur ou du personnel d'entretien ou toute manipulation risquant d'endommager l'équipement sont marqués par les pictogrammes suivants.

Dans ce manuel, les pictogrammes ont les significations suivantes :



Indique un risque possible pour l'utilisateur ou pour le produit.  
Le niveau de risque est indiqué par un mot d'avertissement.



Information importante concernant un sujet ou une procédure!  
Information importante à respecter dans le cadre d'une application réglementaire.



Information importante à respecter dans le cadre d'une application réglementaire.

## Recyclage

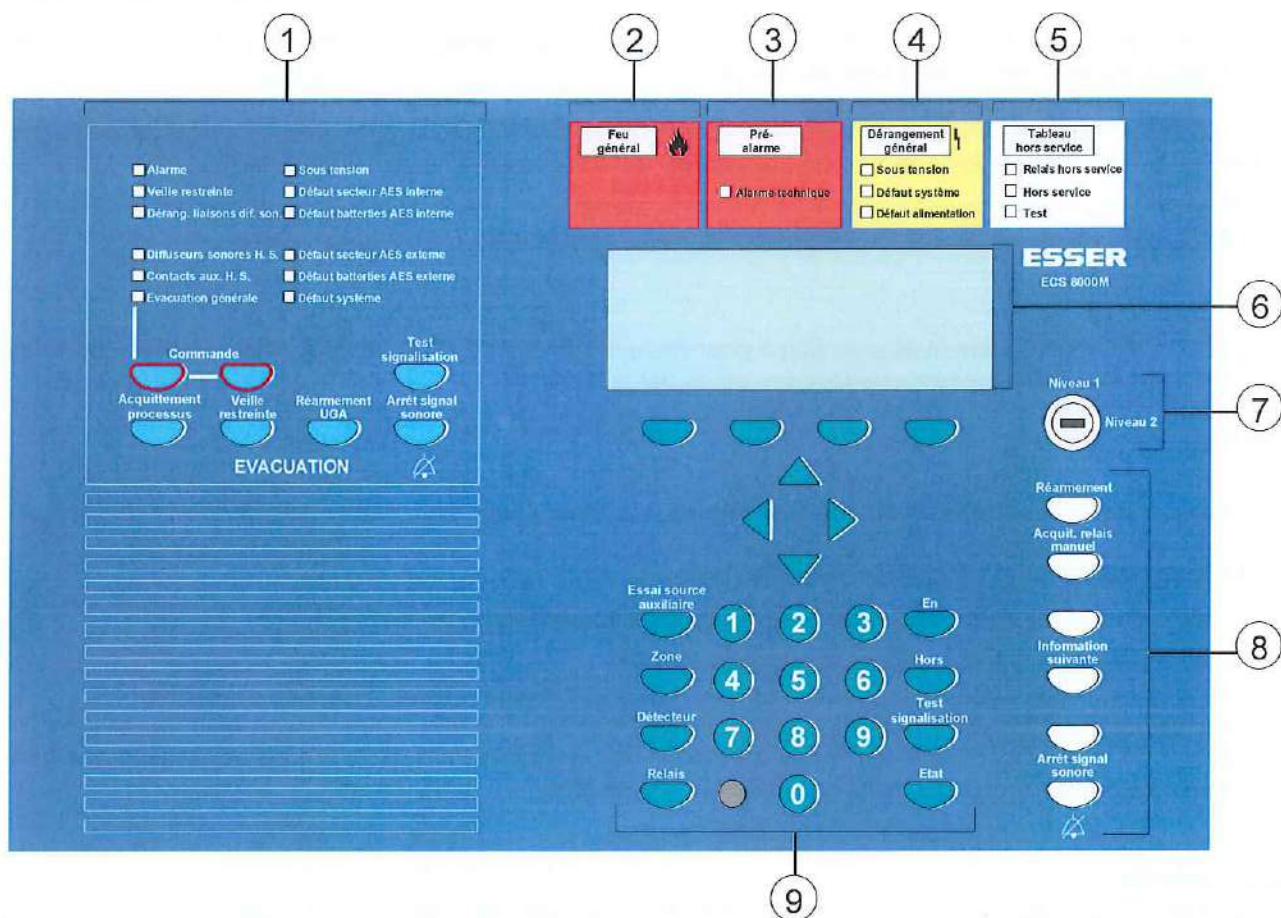


En accord avec les directives 2002/96/CE (DEEE), et après avoir été désinstallés, les composants électriques et électroniques seront renvoyés au fabricant.



## 2 Présentation de l'IQ8Control

### 2.1 Face avant



①	Face avant de l'UGA
②	Signalisation FEU général
③	Signalisation Pré-alarma
④	Signalisation Dé rangement général
⑤	Signalisation Hors service
⑥	Afficheur LCD
⑦	Clé d'accès Niveau 2
⑧	Touches de commande
⑨	Clavier numérique et touches de fonctions

## 2.1.1 Clé - Accès niveau 1 ou 2

Cette notice traite uniquement des instructions pour les commandes accessibles aux niveaux 1 et 2. Pour des informations sur les niveaux d'accès 3 et 4, voir la notice d'installation.

L'accès aux organes de commande et de signalisation s'effectue sur différents niveaux conformément aux exigences de la norme.

**Le niveau d'accès 1** correspond à l'accès direct du personnel de sécurité qualifié ou non.

**Le niveau d'accès 2** correspond à un accès protégé nécessitant l'usage d'une clé. Il permet à un personnel de sécurité, formé à cet usage d'accéder aux organes de commande du tableau.

### Clé en position horizontale : accès niveau 2 autorisé



- Les touches du clavier sont opérationnelles.
- Les menus apparaissent sur l'afficheur du tableau,
- La liaison PC - tableau est autorisée.

### Clé en position verticale : accès niveau 1 autorisé uniquement



- Le clavier est bloqué. La clé peut être retirée.
- Les touches "Information suivante" et "Arrêt signal sonore" restent opérationnelles malgré le verrouillage du clavier.

## 2.1.2 Touches du tableau

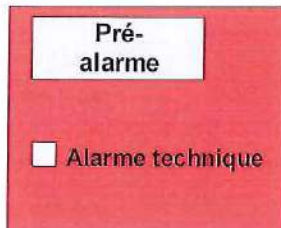
Désignation	Niveau d'accès	Fonction
Essai source auxiliaire	1	Permet de tester l'alimentation auxiliaire du tableau (3 <sup>ème</sup> source = pile).
Zone	2	Permet de sélectionner une zone de détection.
Détecteur	2	Permet de sélectionner un détecteur.
Relais	2	Permet de sélectionner un relais de commande du tableau.
Clavier numérique	2	Permet d'accéder aux différents numéros (zones, détecteurs, relais, boucles...).
En	2	Permet la mise En service du détecteur, zone ou relais défini préalablement.
Hors	2	Permet la mise Hors service du détecteur, zone ou relais défini préalablement.
Test signalisation	2	Cette touche a 2 fonctions; elle permet: - d'effectuer le test signalisation de la partie détection, - mettre en test des équipements définis préalablement.
Etat	2	Permet de visualiser l'état actuel de fonctionnement des équipements définis préalablement.
Réarmement	2	Permet le réarmement : - des alarmes feu et des alarmes techniques. - des dérangements liés aux bus de détection.
Acquittement relais manuel	2	Mise en/hors service des sorties déclarées en commande manuelle (action bistable). Un premier appui sur la touche met hors service tous les relais déclarés en commande manuelle, un deuxième appui les remet en service. Ceci, quelque soit l'état du tableau (veille ou alarme feu). Les voyants "Hors service", "Relais hors service" s'allument, les relais hors service sont signalés à l'écran.
Information suivante	1	Permet d'afficher le message suivant. Le premier et le dernier message ayant la plus haute priorité s'affichent 20 secondes environ après la dernière pression sur la touche.
Arrêt signal sonore	1	Permet l'arrêt du signal sonore interne du tableau. Le signal sonore sera réactivé pour tout nouvel événement.

### 2.1.3 Voyants du tableau



#### Voyant Feu général

Voyant rouge allumé fixe :  
Au moins un point de détection a détecté un feu



#### Voyant Pré-alarme

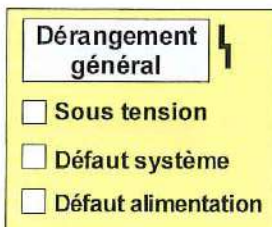
Le signal Pré-alarme survient quand un détecteur interactif adressable atteint le niveau de pré-alarme.  
Des sorties peuvent être activées par l'état de pré-alarme  
La signalisation des pré-alarmes peut être inhibée.  
(voir logiciel de configuration).

Pré-alarme se réarme automatiquement quand aucune autre alarme n'intervient, Pré-alarme s'éteint alors.

Voyant rouge allumé fixe :  
Au moins un détecteur ou une zone de détection signale une pré-alarme.  
L'afficheur indique l'identité du détecteur ou de la zone déclenchée.

#### Voyant Alarme technique

Voyant jaune allumé fixe:  
Une alarme technique a été détectée sur un bus.



#### Voyant Dérangement général

Voyant jaune allumé fixe :  
Dérangement d'un élément du tableau: détecteur, entrée et sortie surveillées, alimentation ...

#### Voyant Sous tension

Voyant vert allumé fixe :  
Alimentation connectée (secteur ou batteries). Le tableau est opérationnel.

**Voyant Défaut système**

Voyant jaune allumé fixe:

Le tableau est en panne, il fonctionne en mode dégradé.

Les fonctions d'affichage et de commande du tableau ne sont plus disponibles (sauf la touche "Arrêt signal sonore").

Voyant jaune clignotant:

Un ou plusieurs micromodule(s) en défaut, le reste du tableau est opérationnel.

**Voyant Défaut alimentation**

Voyant jaune allumé fixe :

Défaut alimentation (secteur ou batteries). L'afficheur indique le type de défaut.

**Voyant Tableau hors service**

Voyant jaune allumé fixe :

Le tableau n'est plus alimenté correctement : l'alimentation secteur est absente et la tension batterie est trop faible pour garantir un fonctionnement correct.

En cas de perte totale d'alimentation (absence secteur et batterie), le buzzer du tableau et le voyant >Tableau hors service< restent activés pendant environ 1 heure grâce à une pile 9V.

Afin de garantir cette fonction, il est recommandé de remplacer chaque année la pile 9V.

**Voyant Relais hors service**

Voyant jaune allumé fixe :

Au moins une sortie relais a été mise hors service, par exemple relais interne du tableau ou commande d'un coupleur esserbus®.

**Voyant Hors Service**

Voyant jaune allumé fixe :

Mise hors service d'au moins un équipement, par exemple un détecteur ou une zone.

**Voyant En Test**

Voyant jaune allumé fixe :

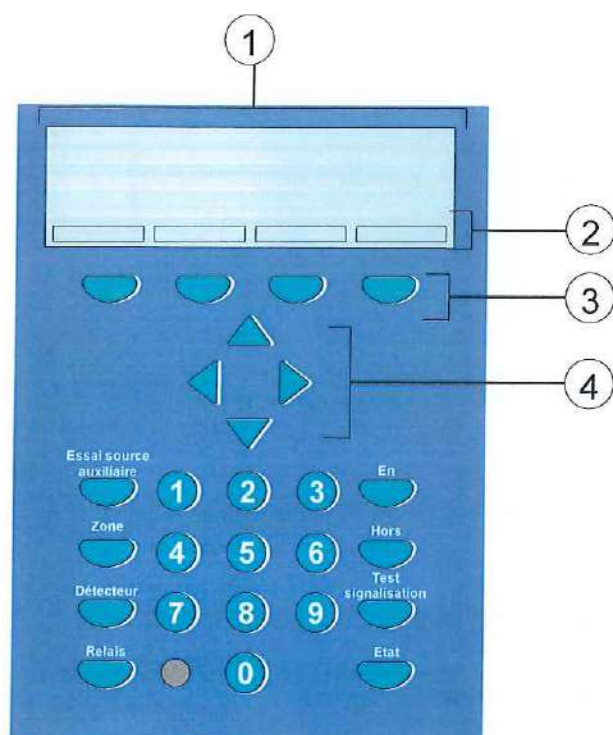
Mise en test d'un élément du tableau, par exemple d'une zone pour son entretien ou sa maintenance.



Une zone en test ne transmet pas d'alarme en cas de détection incendie.

<b>Tableau hors service</b>
<input type="checkbox"/> Relais hors service
<input type="checkbox"/> Hors service
<input type="checkbox"/> Test

## 2.1.4 Afficheur et touches de fonction



- |   |                     |
|---|---------------------|
| ① | Afficheur LCD       |
| ② | Menu                |
| ③ | Touches de fonction |
| ④ | Touches curseur     |

### Afficheur

Toutes les informations du type feu, dérangement ou hors service sont affichées sur l'écran (8 lignes, 40 caractères par ligne).

### Touches de fonction (repère " 3 ")

Les quatre touches de fonction permettent de sélectionner les options des menus qui sont affichées au-dessus dans l'écran.

L'affichage des menus varie en fonction de l'état du tableau et du niveau de commande.

## 2.2 Face avant de l'UGA

### 2.2.1 Touches de l'UGA

Désignation	Niveau d'accès	Fonction
Commande Evacuation générale	1	L'appui simultané sur les 2 boutons permet le déclenchement immédiat de l'évacuation générale.
Test signalisation	1	Active tous les voyants et le signal sonore interne de l'UGA momentanément. (Si l'UGA est à l'arrêt, les voyants de l'UGA ne s'allument pas).
Acquittement processus	2	Permet l'arrêt du processus d'alarme pendant la temporisation de retard. Cette commande n'a pas d'effet lorsque la séquence d'évacuation est en cours.
Veille restreinte	2	Bascule l'UGA en veille générale ou en veille restreinte. Cette commande n'a pas d'effet si l'UGA est en état d'alarme ou d'évacuation.
Réarmement UGA	2	Rearme l'UGA. Cette commande n'a pas d'effet lorsque la séquence d'évacuation est en cours.
Arrêt signal sonore	1	Permet l'arrêt du signal sonore interne de l'UGA. Le signal sonore sera réactivé pour tout nouvel événement.

### 2.2.2 Voyants de l'UGA

Désignation		Indication
Alarme	Voyant rouge	Une zone en feu a déclenché l'UGA.
Veille restreinte	Voyant jaune	L'UGA est en veille restreinte.
Dérang. liaisons dif. son.	Voyant jaune	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Défaut sur une des lignes diffuseurs sonores : coupure, court-circuit, défaut fusible F3 ou F4, défaut terre.</li> <li>• Défaut alimentation diffuseurs sonores : AES externe non raccordée, cavaliers J12 ou J13 mal positionnés, défaut fusible F1.</li> <li>• Pas de communication avec le tableau.</li> </ul>
Diffuseurs sonores H.S.	Voyant jaune	Les sorties diffuseurs sonores ont été mises hors service.
Contacts aux. H.S.	Voyant jaune	La sortie relais auxiliaire a été mise hors service.
Evacuation générale	Voyant rouge	L'évacuation générale est activée suite à un feu zone ou à une commande manuelle.
Sous tension	Voyant vert	L'alimentation principale ou secondaire de l'UGA sont présentes.
Défaut secteur AES interne	Voyant jaune	Défaut secteur de l'alimentation interne de l'UGA.
Défaut batteries AES interne	Voyant jaune	Défaut de la batterie ou du chargeur de l'alimentation interne de l'UGA.
Défaut secteur AES externe	Voyant jaune	Défaut secteur de l'alimentation externe raccordée à l'UGA.
Défaut batteries AES externe	Voyant jaune	Défaut batteries de l'alimentation externe raccordée à l'UGA.
Défaut système	Voyant jaune	Défaut de l'unité centrale de l'UGA.

## 3 Etats du tableau - Consignes à tenir en cas de défaut ou d'alarme

L'état fonctionnel du tableau IQ8Control est signalé sur la face avant. Six états sont possibles:

### 3.1 État normal

L'état normal désigne l'état de veille du tableau:

- Le voyant vert "Sous tension" est allumé.
- Aucun affichage ou message n'est visualisé.
- Le clavier est verrouillé par la clé.

### 3.2 Feu

Le tableau signale une alarme feu:

- Le voyant rouge "Feu général" est allumé.
- Le signal sonore interne du tableau est activé.
- L'afficheur indique la zone de détection en feu ainsi que le texte supplémentaire programmé.



Appliquer les consignes de sécurité

### 3.3 Dérangement

Le tableau signale un dérangement ou un défaut:

- Le voyant jaune "Dérangement général" est allumé.
- Le signal sonore du tableau retentit par intermittence.
- Au moins une fonction du tableau est en dérangement.
- L'afficheur indique en clair le dérangement et sa cause.



Appeler le service de maintenance

### 3.4 Défaut système

Le tableau ne fonctionne plus correctement (problème sur l'unité Centrale, ...):

- Le voyant jaune "Défaut système" est allumé.
- Le signal sonore interne du tableau est activé.
- Pas d'affichage en clair des messages.
- Les sorties à relais ne sont plus activées. Seuls les 2 relais de dérangement général sont activés.



Le fonctionnement normal du tableau n'est plus assuré. Appeler le SAV ou le service de maintenance.



### 3.5 Hors service

Un des éléments du tableau est mis hors service par l'utilisateur.

- Le voyant jaune "Hors Service" s'allume lors de la mise hors service de zones ou de détecteurs.
- Le voyant jaune " Relais hors service " s'allume lors de la mise hors service de relais.
- La mise hors service est signalée en clair sur l'afficheur.



- En cas d'incident, les zones, les détecteurs mis hors service ne signalent pas d'alarme.
- Les relais mis hors service ne sont pas activés.

### 3.6 En Test

Le mode test du tableau a été activé pour l'entretien ou la maintenance:

- Le voyant jaune "Test" est allumé.
- Une vérification de fonctionnement des détecteurs est effectuée.



Une zone en test ne signale pas d'alarme en cas de détection incendie.

## 4 Principales commandes

### 4.1 Commandes du tableau (partie détection)

Désignation des commandes	Niveau d'accès	Manœuvres à effectuer	Vérifications à effectuer
Arrêt signal sonore du tableau (buzzer)	1	Appuyer sur <b>Arrêt signal sonore</b> du tableau.	Vérifier que le signal sonore interne du tableau s'arrête.
Test signalisation du tableau	2	Accéder au niveau 2. Appuyer sur <b>Test Signalisation</b> du tableau.	Vérifier que tous les voyants s'allument et que le signal sonore interne du tableau retentit.
Réarmement du tableau (Alarme feu)	2	Après disparition de la cause d'alarme: - accéder au niveau 2, - appuyer sur <b>Réarmement</b> du tableau.	Vérifier que le voyant Feu général s'éteint, cette action permet le réarmement des détecteurs.
Réarmement du tableau (Dérangement sur un bus de détection)	2	Après disparition de la cause du dérangement : - accéder au niveau 2, - appuyer sur <b>Réarmement</b> du tableau.	Vérifier que le voyant Dérangement général s'éteint, cette action permet la réinitialisation des bus concernés.
Essai source auxiliaire	1	Appuyer sur <b>Essai source auxiliaire</b> .	Vérifier que le signal sonore interne du tableau retentit.
Mise en/hors service: - d'une zone, - d'un détecteur, - d'une sortie, - d'un bus, - d'un type de capteur	2	Accéder au niveau 2. Utiliser les menus correspondants (voir chapitres suivants).	

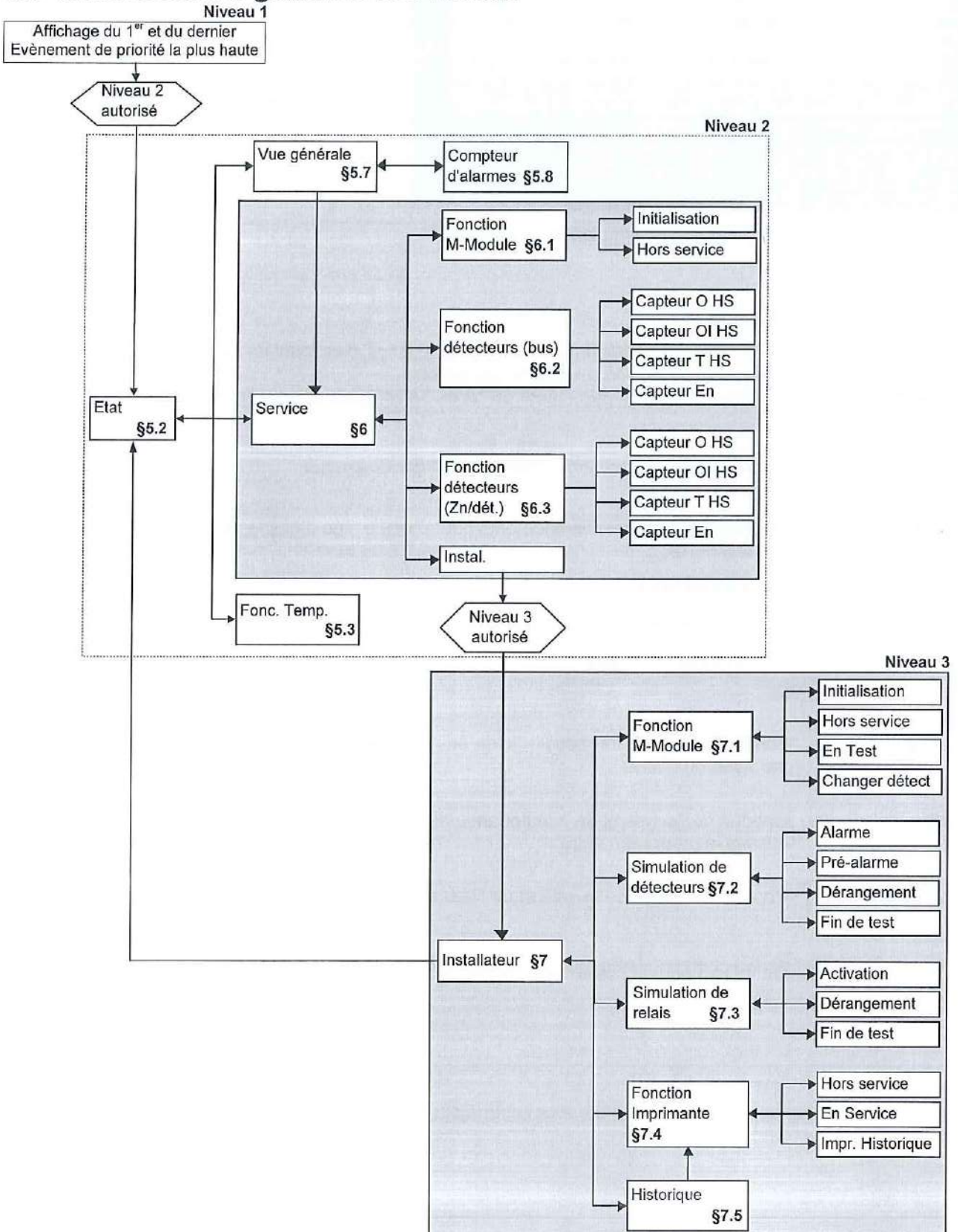
## 4.2 Commandes de l'UGA

Désignation des commandes	Niveau d'accès	Manœuvres à effectuer	Vérifications à effectuer
Evacuation générale	1	Appuyer simultanément sur les 2 boutons <b>Commande Evacuation générale</b> .	Vérifier que le voyant <b>Evacuation générale</b> s'allume, que les diffuseurs sonores sont activés et suivre les consignes de sécurité.
Acquittement processus	2	Accéder au niveau 2. Appuyer sur <b>Acquittement processus</b> .	Vérifier l'origine de l'alarme.
Mise en veille générale ou restreinte	2	Accéder au niveau 2. Appuyer sur <b>Veille restreinte</b> .	Vérifier que le voyant Veille restreinte change d'état.
Réarmement de l'UGA	2	Accéder au niveau 2. Réarmer le tableau. Appuyer sur <b>Réarmement UGA</b> .	Vérifier que le voyant <b>Alarme</b> s'éteint.
Test signalisation de l'UGA	1	Appuyer sur <b>Test Signalisation</b> de l'UGA.	Vérifier que tous les voyants s'allument et que le signal sonore interne de l'UGA retentit.
Arrêt signal sonore de l'UGA (buzzer)	1	Appuyer sur <b>Arrêt signal sonore</b> de l'UGA.	Vérifier que le signal sonore interne de l'UGA s'arrête.

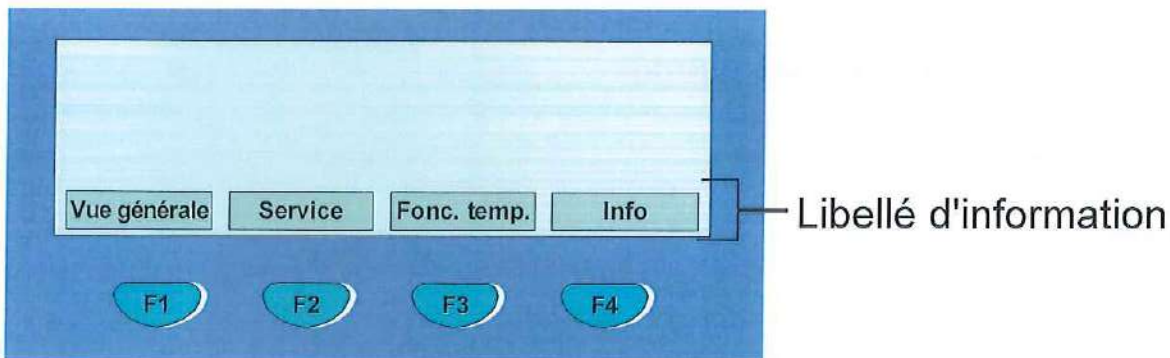
## 5 Exploitation du tableau

Ce chapitre décrit les principales fonctions d'exploitation du tableau.

### 5.1 Arborescence générale des menus



## 5.2 Touches de fonction. Menus



L'accès aux touches du clavier ne se fait qu'en "niveau 2" (clé).

### Principales options de menu

La validation du niveau 2 provoque l'affichage d'icônes au dessus des touches de fonction <F1> à <F4>. L'icône indique la fonction qui est associée à chacune des touches.

Les fonctions proposées dans les icônes dépendent du menu sélectionné et de l'état du tableau. Ces fonctions sont les suivantes :

- Etat** ⇒ Affichage des événements actifs dans l'ordre de priorité.
- Vue générale** ⇒ Affichage du nombre d'événements pour chaque type d'événement:
- alarme feu,
  - dérangement,
  - hors service,
  - dérangement boucle,
  - ...
- Service** ⇒ Fonctions initialisation boucle, mise en / hors service des capteurs ionique et optique par zone ou boucle....
- Instal** ⇒ Options de service et de maintenance destinées à l'installateur (code personnel requis suivant la programmation).
- Fonc. Temp** ⇒ Permet le réglage de la date et de l'heure.
- Quitter** ⇒ Quitte le menu en cours, sans sauvegarde ni exécution de la fonction.

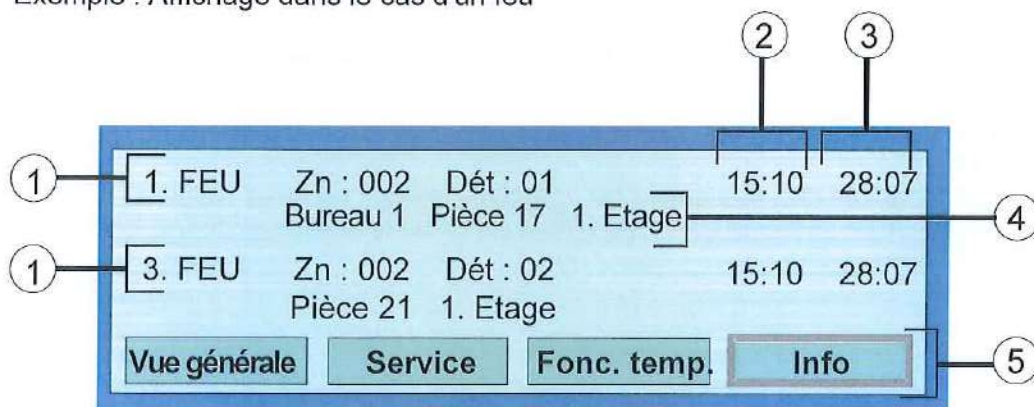
- Valider** ⇒
- Valide le menu ou la commande sélectionnée.
  - ou
  - Confirmation de l'exécution de la fonction précédemment sélectionnée.
- Télé.Text.** ⇒ Demande d'affichage du texte supplémentaire provenant d'autres tableaux du réseau essernet®.  
En cas de détection d'un évènement par un tableau relié sur essernet®, le texte supplémentaire de ce tableau peut être affiché sur un autre tableau grâce à la fonction Télé.Text.

#### Libellé d'information

- Info** ⇒ Apparaît lorsqu'un texte d'information relatif à l'évènement sélectionné a été programmé. L'appui sur cette touche permet de le visualiser.
- Param/Tx** ⇒ Apparaît lorsqu'un texte supplémentaire relatif à l'évènement sélectionné peut être affiché. L'appui sur cette touche permet de le visualiser.  
Pour un dérangement, ce texte est présenté sous la forme d'un texte ou d'un code qui précise la nature du dérangement. La signification des différents codes de dérangement est indiquée dans l'annexe « codes de dérangement détecteur ».

## 5.2.1 Afficheur / Commande d'affichage

Exemple : Affichage dans le cas d'un feu



- ① Au total, trois signaux de feu ont été détectés. L'afficheur présente respectivement le premier (1.) et le dernier signal (3.).  
Appuyer sur une des touches de déplacement droite et gauche du curseur pour faire défiler l'affichage et visualiser le signal suivant (2.).
- ② Heure
- ③ Date
- ④ Libellé du détecteur ou Libellé de la zone
- ⑤ Icône indiquant la présence d'un texte supplémentaire :  
- "Info" ⇔ texte d'information  
- "Param./Tx" ⇔ texte de paramètre

### Signification de l'affichage "1. FEU":

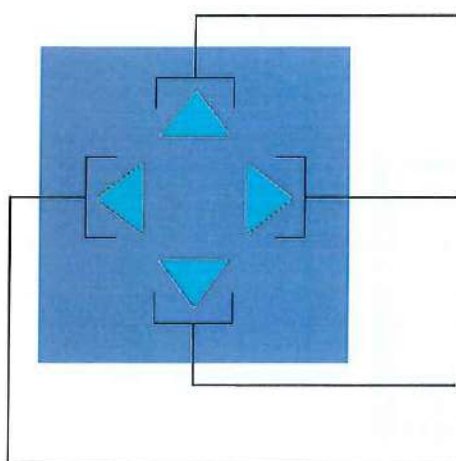
- premier signal de feu le 28/07 à 15h10.
- le détecteur 01 de la zone 02 signale FEU.
- le libellé «Bureau 1 pièce 17 1er étage» permet de localiser l'incendie.
- Le champ "Info" indique qu'un libellé d'information a été programmé pour cette zone; pour y accéder, appuyer sur la touche de fonction correspondante.



Le libellé d'un événement relatif à un détecteur est :

- Le libellé du détecteur lorsqu'il existe.
- Le libellé de la zone à laquelle il appartient en absence de libellé détecteur.

### Touches de déplacement du curseur



- 1) Premier/dernier message à priorité immédiatement supérieure
- 2) Message suivant à priorité égale
- 3) Premier/dernier message à priorité immédiatement inférieure
- 4) Message précédent à priorité égale.

### 5.2.2 Priorité d'affichage des messages sur l'afficheur

L'afficheur présente respectivement le premier et le dernier message de la plus haute priorité en cours. Si plusieurs messages de même priorité sont en attente, il est possible de les consulter en appuyant sur la touche "Information suivante".



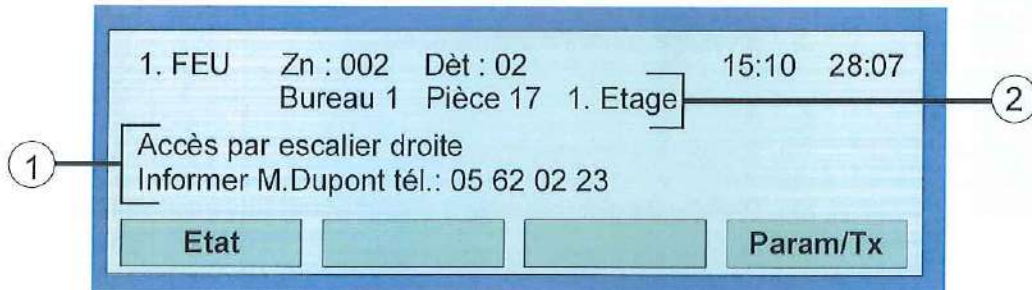
Le message ayant la plus haute priorité réapparaît automatiquement, 20 secondes environ après la dernière action sur une touche.



### 5.2.3 Affichage du texte d'information supplémentaire et du texte de paramètre

#### Principe

Exemple : Affichage de textes et informations



① **Champ Info.** L'icône "Info" indique qu'il est possible d'afficher le texte d'information qui a été programmé (4 lignes/40 caractères par ligne maxi.).

L'écran ci-dessus montre un libellé d'information de deux lignes programmé pour la zone 02 en cas de feu.

② **Champ détecteur** L'icône "Param./Tx" indique qu'il est possible d'affiche un texte de paramètre précisant la nature d'un événement. Le texte de paramètre est affiché à la place du libellé du détecteur. La touche "Param./Tx" permet de passer de l'affichage du libellé à l'affichage du texte de paramètre. Lorsqu'un même événement dispose à la fois d'un texte d'information et d'un texte de paramètre, le texte de paramètre s'affiche à la place du libellé en même temps que le texte d'information.



Un appui sur la touche de fonction "Etat" rétablit l'affichage des évènements. L'affichage des évènements se rétablit automatiquement environ 20 s après la dernière opération.

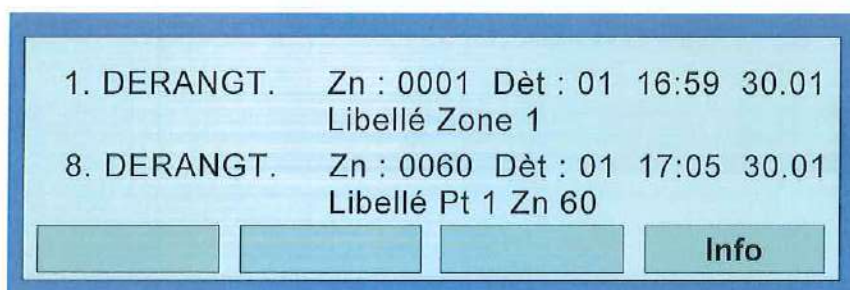


Le texte de paramètre accompagnant certain dérangement détecteur se présente sous la forme d'un code de dérangement comportant 3 chiffres. La signification de chacun de ces codes se trouve en annexe.

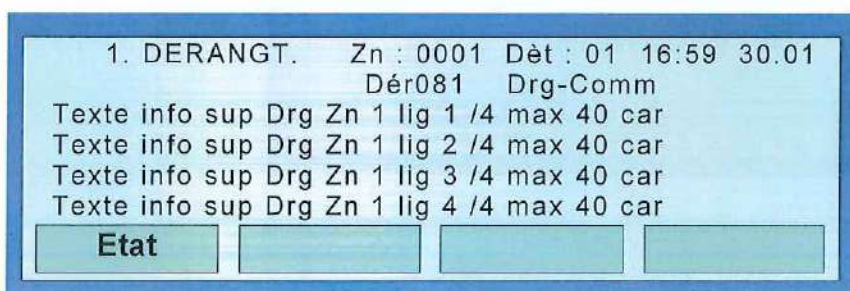
### Exemple

L'écran ci-dessous montre que le tableau a détecté 8 dérangements.  
Seuls le premier et le dernier sont affichés à l'écran.

L'icône "Info" indique qu'une information supplémentaire relative à l'événement sélectionné peut être affichée.  
Si l'écran comporte plus d'un événement, l'événement sélectionné est celui qui se trouve dans la partie haute de l'écran: "1. DERANGT. "

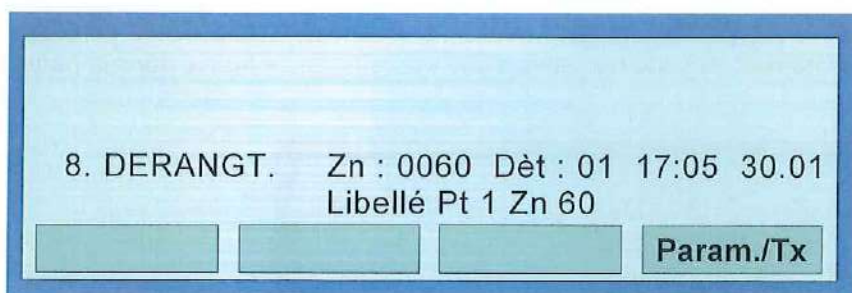


Un appui sur la touche de fonction "Info" permet d'afficher le texte information supplémentaire.  
Lorsqu'un texte de paramètre est disponible pour l'évènement, il s'affiche à la place du Libellé.  
Dans cet exemple, le texte de paramètre est le suivant : "Dér 081 Drg-Comm "

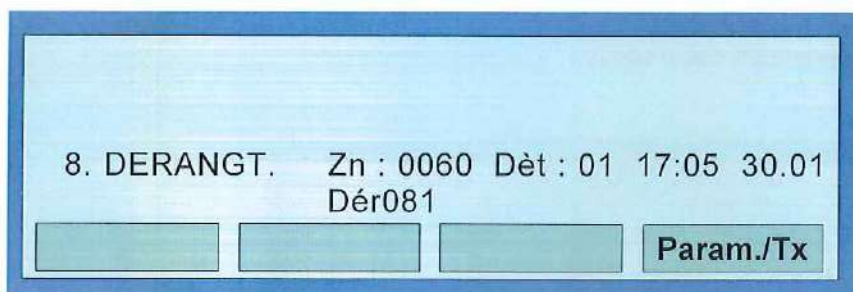


Un appui sur la touche de fonction "Etat" permet de revenir à l'affichage initial.

Après avoir sélectionné le dernier événement(haut de l'écran vide), l'icône "Param./Tx" indique qu'un texte de paramètre est disponible pour préciser la nature du dérangement.



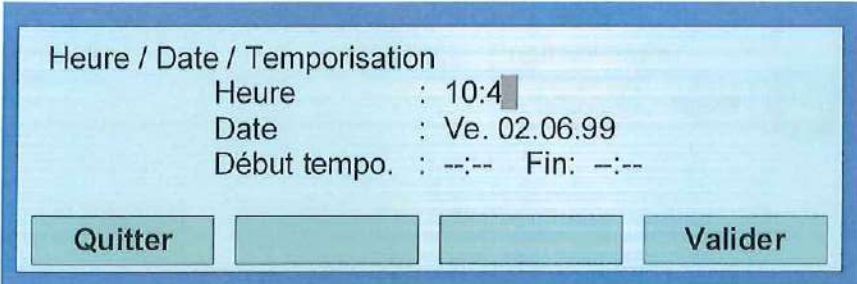
Un appui sur la touche de fonction "Param./Tx" permet d'afficher le texte paramètre. Le texte de paramètre s'affiche alors à la place du Libellé.



Un nouvel appui sur la touche de fonction "Param./Tx" permet de revenir au Libellé.

### 5.3 Programmation de l'heure et de la date

L'entrée de l'heure ou de la date s'effectue avec l'option de menu "Fonc. temp." accessible en appuyant sur la touche de fonction correspondante.



The screenshot shows a menu titled "Heure / Date / Temporisation". It contains three lines of text: "Heure : 10:4", "Date : Ve. 02.06.99", and "Début tempo. : --:-- Fin: --:--". Below the text are four buttons: "Quitter", a blank button, another blank button, and "Valider".

#### Procédure :

Sélectionner le champ de saisie correspondant (heure, minute, jour, etc.) avec les touches de déplacement du curseur et entrer la valeur souhaitée au clavier numérique. Quand une date est saisie suivant le format *JJ.MM.AA*, le numéro du jour de la semaine (Lu, Ma, Me, etc.) est automatiquement calculé.

Quitter      ⇒      Sortie du menu sans enregistrement des modifications ou des saisies.

Valider      ⇒      Enregistrement des valeurs numériques affichées.



Environ 20 secondes après la dernière action, l'afficheur revient automatiquement au menu précédent sans enregistrer les modifications et saisies.

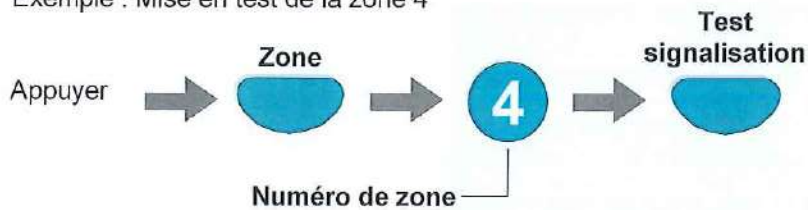


Le champ "Début tempo..." est inaccessible en saisie.

## 5.4 Zones de détection

### 5.4.1 Mise en test d'une zone de détection

Exemple : Mise en test de la zone 4



Un message sur l'afficheur indique la zone en test, le voyant "Test" du tableau s'allume, le voyant des détecteurs de la zone en test clignote. Chaque feu détecté par un point d'une zone en test est signalé sur l'afficheur par un évènement "AL. TEST". Ces évènements sont réarmés par la remise en service de la zone.

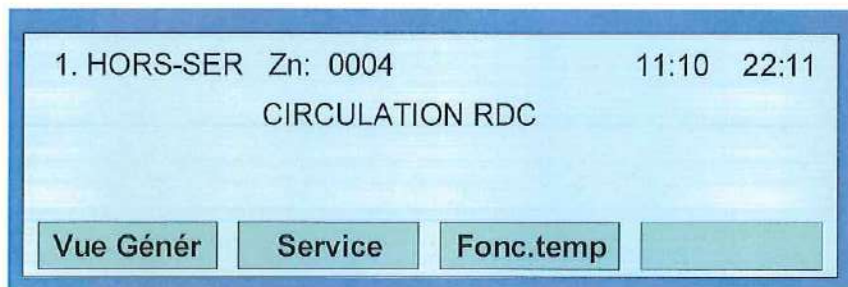
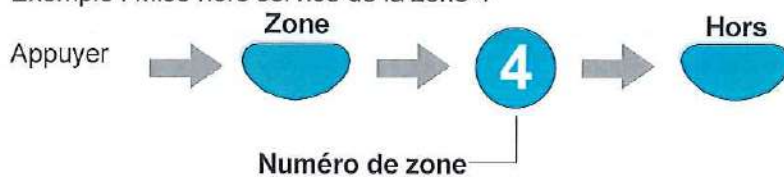


Une zone en test ne signale pas d'alarme en cas de détection incendie.

### 5.4.2 Mise hors service d'une zone de détection

La mise hors service inhibe la fonction Détection et Dé rangement de la zone correspondante.

Exemple : Mise hors service de la zone 4



Un message est visualisé sur l'afficheur, le voyant "Hors service" s'allume.

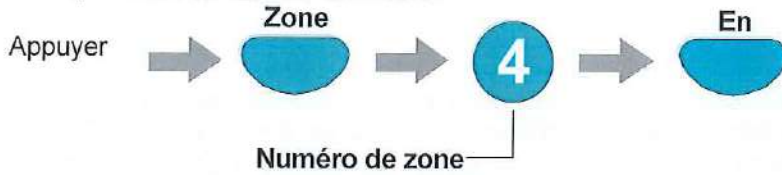


Une zone mise hors service ne signale ni alarme ni dérangement.

### 5.4.3 Mise en service d'une zone de détection

La mise en service permet de remettre en service une zone hors service ou en test.

Exemple: Mise en service de la zone 4



Commande			
Zone:	4	En	
Détecteur	0	en cours	

### 5.4.4 Interrogation de l'état d'une zone

Cette fonction permet d'afficher l'état courant de la zone sélectionnée : *Normal*, *Alarme*, *Dérangement*, *Test* et *hors service*.

Exemple: Demande de l'état de la zone 4



Commande	Zn : 0004
Etat:	Normal
<b>Menu</b>	

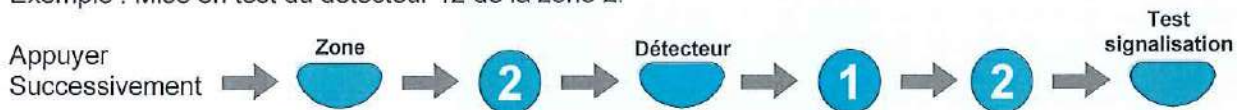
## 5.5 Détecteurs adressables

Les fonctions relatives aux détecteurs sont réservées aux détecteurs adressables. La sélection d'un détecteur se fait en saisissant son numéro de zone et son numéro dans la zone.

### 5.5.1 Mise en test d'un détecteur

Cette fonction permet de mettre en test un détecteur dans la zone sélectionnée. La mise test est signalée par le voyant "Test" allumé. Un message sur l'afficheur indique le détecteur en test ainsi que la zone à laquelle il appartient. Le voyant du détecteur en test clignote. Lorsqu'un feu est détecté par un point en test, il est signalé sur l'afficheur par un évènement "AL. TEST". Les évènements "AL. TEST" sont réarmés lors de la remise en service du point.

Exemple : Mise en test du détecteur 12 de la zone 2.



Un détecteur en test ne signale pas d'alarme en cas de détection incendie.

### 5.5.2 Mise hors service d'un détecteur

Cette fonction permet de mettre hors service un détecteur dans la zone sélectionnée. La mise hors service du détecteur est signalée par le voyant "Hors Service" allumé. L'information zone x détecteur y hors service apparaît à l'écran.

Exemple : Mise hors service du détecteur 12 de la zone 2.



Un détecteur mis hors service ne signale ni alarme ni dérangement.

### 5.5.3 Mise en service d'un détecteur

La mise en service d'un détecteur dans la zone sélectionnée permet de remettre en service un détecteur hors service ou en test. Cette commande efface tous les évènements liés à ce détecteur.

Exemple : Mise en service du détecteur 12 de la zone 2.



Commande			
Zone:	2	En	
Détecteur:	12	en cours	
Quitter			

### 5.5.4 Interrogation de l'état d'un détecteur

Cette fonction permet d'afficher l'état courant du détecteur sélectionné: "Normal", "Alarme", "Dérangement", "Test" et "hors service".

Exemple : Interrogation de l'état du détecteur 12 de la zone 2 qui est hors service.



Commande	Zn : 0002	Dét : 12
Hors Service :	0001 Info	
Menu		



## 5.6 Sorties

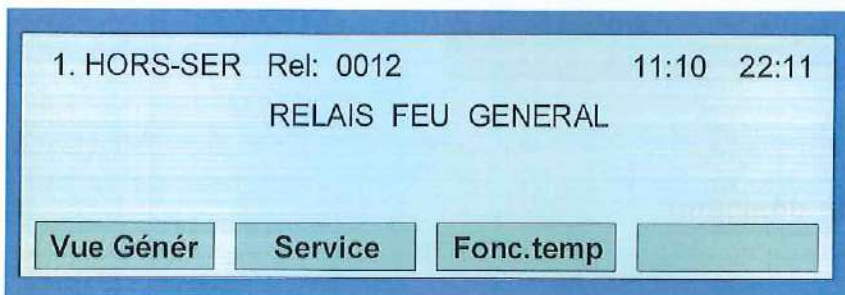
**Important :** Une sortie est définie par son numéro de contrôle.

### 5.6.1 Mise hors service d'une sortie

Cette fonction permet la mise hors service d'une sortie (relais, collecteur ouvert).

La mise hors service d'une sortie est signalée par le voyant "Hors service" allumé. L'information relais x hors service apparaît à l'écran.

Exemple : Mise hors service relais 12.



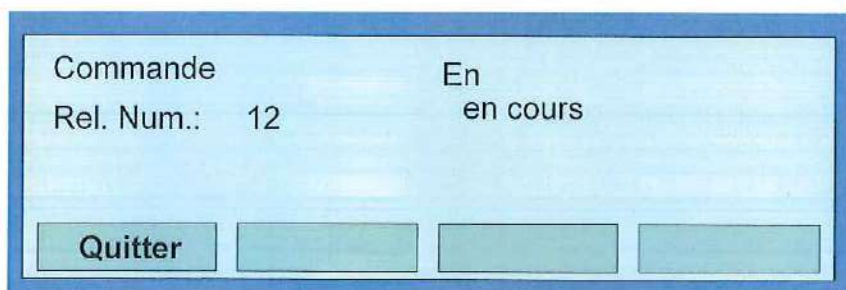
L'équipement raccordé au relais hors service ne sera pas activé en cas d'incident.

### 5.6.2 Mise en service d'une sortie

Cette fonction permet la mise en service d'une sortie (relais, collecteur ouvert).

Dans le cas d'un événement, la sortie sera activée conformément à sa programmation.

Exemple : Mise en service relais 12.

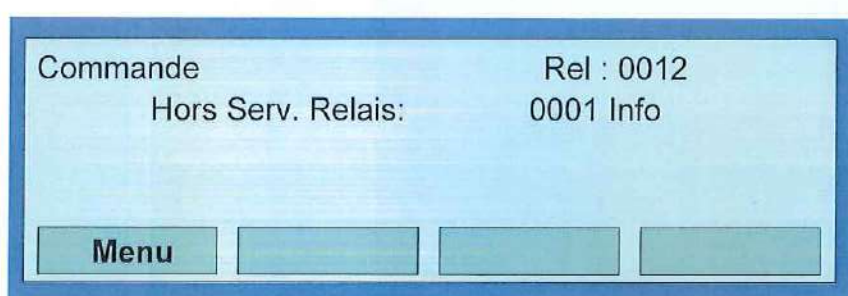


### 5.6.3 Interrogation de l'état d'une sortie

Cette fonction permet d'interroger directement l'état d'une sortie :

- Normal,
- Activé,
- Hors service
- Déangement.

Exemple : Interrogation de l'état du relais 12.



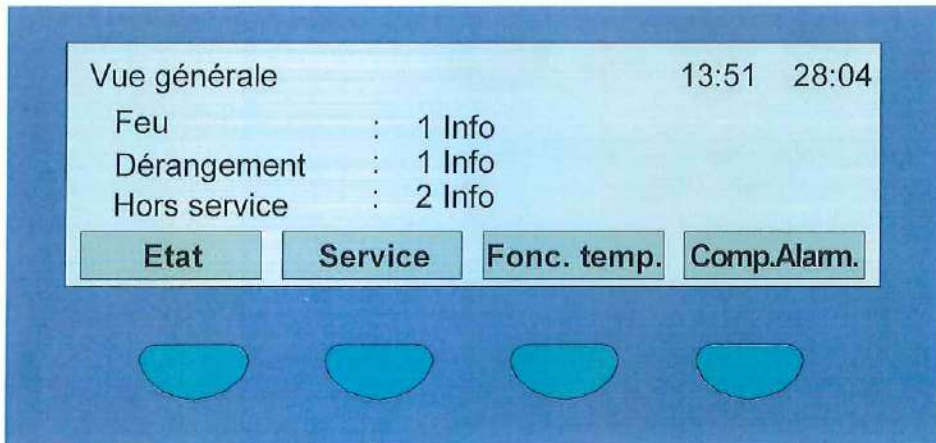
## 5.7 Vue générale

Ce menu affiche le nombre d'événements associés à chacun des états actifs. Les principaux états sont "Feu", "Dérangement", "Hors service", "Activation".

Lorsque tous les états ne peuvent être affichés simultanément sur l'écran, les états supplémentaires peuvent être visualisés en utilisant les touches de défilement du curseur.

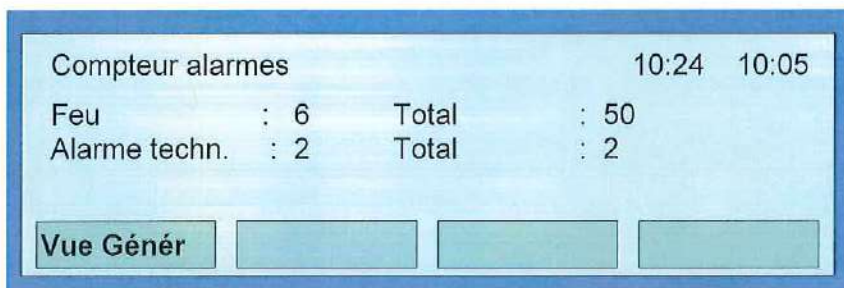
Pour visualiser tous les événements relatifs à un état précis (exemple "Feu"), il faut placer le curseur sur la ligne correspondante et appuyer sur la touche de fonction "Etat".

La touche "Information suivante" permet de visualiser tous les événements de ce type.



## 5.8 Compteur d'alarmes

Le compteur d'alarmes indique le nombre d'alarmes, du type Feu et du type Alarme technique, pour le tableau, ainsi que le nombre total d'alarmes pour tous les tableaux raccordés sur le réseau essernet®.



### Exemple d'affichage

6 alarmes feu et 2 alarmes techniques ont été détectées par le tableau jusqu'à présent.

Le total de tous les signaux d'alarme détectés dans le réseau essernet® correspond à 50 alarmes feu et à 2 alarmes techniques.

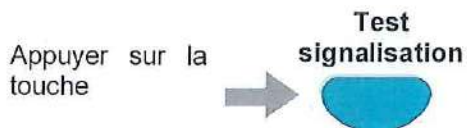


Le compteur d'alarmes ne peut pas être remis à zéro.

## 5.9 Test signalisation

La fonction "Test signalisation" permet de vérifier les signalisations (voyants et buzzer) du tableau.

Pour effectuer le test, appuyer sur la touche "Test signalisation".



Alors, pendant environ 10 secondes:

- tous les voyants du tableau s'allument,
- l'afficheur s'obscurcit intégralement,
- le buzzer du tableau sonne,
- l'afficheur indique les n° de version des logiciels.

Un nouvel appui sur la touche "Test signalisation" interrompt le test des voyants et de l'afficheur et permet d'afficher immédiatement la version des logiciels.

### TABLEAU DE DETECTION

Texte du site défini lors du paramétrage

Tableau Num: 01

Version: 3.05R002 Date: 12.12.06

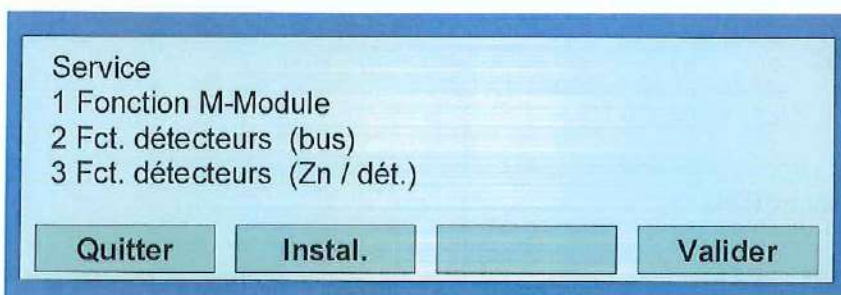
DC : 8007 V3.3.11.05

## 6 Le menu Service

Il permet à l'exploitant d'effectuer des opérations de maintenance, de mettre hors service des détecteurs et des bus. Ces fonctions sont accessibles à partir de n'importe quel tableau du réseau essernet®.



La touche fonction "Service" permet d'accéder au menu.



Les opérations suivantes accessibles au niveau 2 peuvent être effectuées à partir de la commande "Service":

- Fonction M-Module : mise en/hors service d'un bus
- Fct. détecteurs (bus) : mise en/hors service d'un type de capteur sur un bus
- Fct. détecteurs (Zn / dét.) : mise en/hors service d'un type de capteur sur une zone ou sur un détecteur individuel

Sélectionner la fonction souhaitée en saisissant son numéro ou en déplaçant le curseur, puis appuyer sur la touche fonction "Valider".

La touche fonction "Instal." permet :

- D'accéder au menu installateur lorsque l'accès au niveau 3 est autorisé.
- La saisie du code niveau 3 lorsque l'accès au niveau 3 n'est pas autorisé.

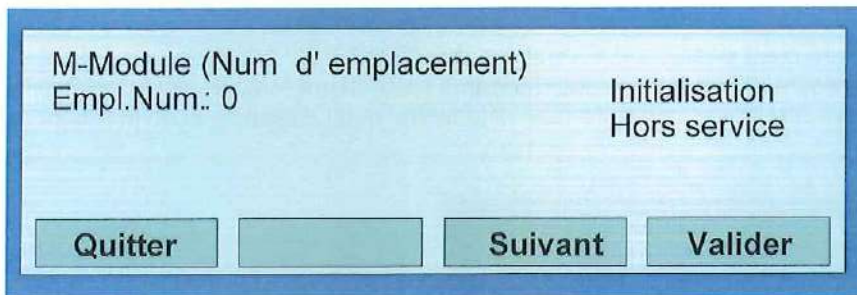
La description des fonctions du menu installateur est faite au paragraphe 7.



Les fonctions du menu installateur sont réservées à des personnes compétentes qui doivent être conscientes des conséquences pouvant résulter de leur utilisation.

## 6.1 Fonction M-Module

Cette fonction permet la mise en ou hors service d'un bus à l'aide du clavier.



### Mode opératoire :

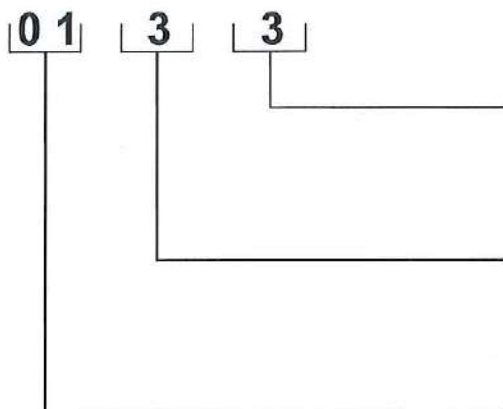
- Entrer le numéro du micromodule (bus) à initialiser et appuyer sur la touche fonction "Valider" (ex. : 123).
- Sélectionner la fonction en tapant son numéro (1 = mise en service, 2 = mise hors service) ou en déplaçant le curseur sur la fonction voulue, valider le choix avec la touche fonction "Valider".

En cas d'erreur lors de la saisie du numéro de micromodule (bus), un appui sur la touche "Zone" efface le mauvais numéro et permet une nouvelle saisie.



Si un court circuit est détecté sur un IQ8Wireless Transponder, il est nécessaire d'initialiser le bus après avoir préalablement enlevé le court circuit sur l'OI à liaison hertzienne.

### Définition de l'adresse du bus



Numéro d'emplacement sur la carte d'extension micromodule

Numéro d'emplacement de la carte micromodule:

- N° 1 = Module de base
- N° 2 = Carte extension 1
- N° 3 = Carte extension 2

Numéro du tableau (31 maxi)

## 6.2 Fct. détecteurs (bus)

Cette fonction permet de mettre hors service les capteurs de fumée des détecteurs multi capteurs du bus sélectionné : O (capteur optique de fumée), I (capteur ionique de fumée).



La mise hors service de capteurs n'est possible que pour les détecteurs multi capteurs O<sup>2</sup>T, OTI et OT. Si des détecteurs multi capteurs et des détecteurs standards (détecteurs avec un seul capteur) sont installés sur un même bus, seuls les capteurs des détecteurs multi capteurs sont mis hors service.

Détecteurs (Bus)	
Empl.Num.:	1 Capteur - O HS
	2 Capteur - OI HS
	3 Capteur - I HS
	4 Capteur En
<b>Quitter</b>	<b>Suivant</b> <b>Valider</b>

### Exemple de mise hors service de capteurs d'un bus:

- Sélectionner la fonction "Fct. Détecteurs (bus)" en appuyant sur la touche "2" ou en déplaçant le curseur sur le choix correspondant. Valider en appuyant sur la touche fonction "Valider".
- Saisir l'adresse du bus pour lequel les capteurs doivent être mis à l'arrêt, appuyer sur la touche fonction "Valider".
- Sélectionner la fonction par son numéro ou en déplaçant le curseur :
  - 1 = capteur Optique hors service,
  - 2 = capteur Optique et Ionique hors service,
  - 3 = capteur Ionique hors service
  - 4 = tous capteurs en service
- Valider en appuyant sur la touche fonction "Valider".



Le type de capteur qui a été mis hors service peut être visualisé en sélectionnant les événements signalant un bus, une zone, ou un point hors service et en appuyant sur la touche fonction "Param./Tx".

### Mise hors service de capteur impossible

Si des capteurs ont déjà été mis hors service sur le bus, par exemple le capteur O de tous les détecteurs est hors service, ou s'il n'y a pas de capteurs du type sélectionné sur le bus, ou si une mise hors service de zone a été détectée, le message "Capteur O HS non autorisé" s'affiche.

Sur un bus, l'exécution d'une fonction de mise hors service d'un capteur n'est possible que s'il n'y a pas eu de mises hors service de niveau inférieur.

La mise hors service d'un type de capteur au niveau d'un détecteur interdit toute mise hors service de capteur au niveau de la zone à laquelle le détecteur appartient.

La mise hors service d'un type de capteur au niveau d'une zone interdit toute mise hors service de capteur au niveau du bus à laquelle la zone appartient.

Il est cependant possible de mettre des capteurs hors service dans les zones du bus ne possédant aucun détecteur avec un capteur hors service.

Pour mettre hors service un type de capteur sur tous les détecteurs d'un bus comportant déjà au moins un détecteur avec un capteur hors service, il faut :

- Remettre en service tous les capteurs hors service du bus avec la commande "Capteurs En".
- Lancer la fonction de mise hors service du capteur souhaité.

### 6.3 Fct. détecteurs (Zn / dét)

Cette fonction permet de mettre hors service les capteurs de fumée de la zone ou du détecteur sélectionné.



La mise hors service de capteurs n'est possible que pour les détecteurs multi capteurs O<sup>2</sup>T, OT et OTblue. Si des détecteurs multi capteurs et des détecteurs standards (détecteurs avec un seul capteur) sont installés ensembles sur le même bus, seuls les capteurs des détecteurs multi capteurs sont mis hors service

Une saisie comportant un numéro de zone et un numéro de détecteur permet la mise hors service d'un capteur au niveau du détecteur multi capteur sélectionné.

Une saisie comportant un numéro de zone sans numéro de détecteur (numéro de détecteur = 0) permet de la mise hors service d'un capteur au niveau de tous les détecteurs multi capteurs de la zone sélectionnée.

Détecteurs (Zone/détecteurs)			
Zone :	1	Capteur – O	HS
	2	Capteur – OI	HS
Détecteur :	3	Capteur - I	HS
	4	Capteur En	
<input type="button" value="Quitter"/>		<input type="button" value=""/>	<input type="button" value="Valider"/>

#### Mise hors service de capteur impossible

La zone sélectionnée comporte déjà des détecteurs multi capteurs ayant un capteur hors service. Il faut remettre en service tous les capteurs de cette zone, avant de pouvoir mettre les capteurs voulus hors service.

Aucun détecteur multi capteur de la zone sélectionnée n'est équipé du capteur choisi.  
Un message d'échec signale que la mise hors service du capteur choisi est impossible.

Exemple : message d'échec obtenu lors d'une tentative de mise hors service du capteur optique "Capteur O HS non autorisé"

Si une mise hors service a déjà été effectuée, par exemple la mise hors service des capteurs d'une zone, cette zone ou le bus complet ne peuvent pas être mis hors service.

Il est cependant possible de mettre hors service d'autres zones de ce bus, dans lesquelles des capteurs ou des détecteurs n'ont pas été mis hors service.



## 7 Le menu Installateur

Nécessite la saisie du code niveau 3 défini lors du paramétrage. Par défaut: <1>,<2>,<3>.

### 7.1 Fonction M-Module

Ce menu propose des fonctions agissant sur un micromodule :

- "1 Initialisation"      initialisation d'un bus
- "2 Hors service"      mise hors service d'un bus
- "3 En test"              vérification d'un bus
- "4 Changer détect"    remplacement d'un point sur un bus

M-Module (Num d'emplacement)  
Empl.Num.: 123

- 1 Initialisation
- 2 Hors service
- 3 En test
- 4 Changer détect

Quitter      Suivant      Valider

#### Mode opératoire :

- Saisir le numéro du micromodule (bus) puis valider avec la touche fonction "Valider".
- Sélectionner la fonction en tapant son numéro ou en déplaçant le curseur sur la fonction voulue, valider le choix avec la touche fonction "Valider".

En cas d'erreur lors de la saisie du numéro de micromodule (bus), un appui sur la touche "Zone" efface le mauvais numéro et permet une nouvelle saisie.

#### 7.1.1 En test

Cette fonction permet la mise en test d'un bus:

- le voyant "Test" s'éclaire
- L'écran du tableau affiche un message indiquant que chacune des zones du bus est en test. Il n'est pas possible de mettre en test plusieurs bus simultanément.

Ce mode permet de tester tous les points du bus.

Chaque détection sur un point du bus en test est signalée par un événement "AL. TEST" indiquant le numéro de la zone et le numéro de point, le voyant des détecteurs concernés est commandé.

Les événements "AL. TEST" restent visibles tant que le bus est en test.

La sortie du mode test se fait en activant la fonction "Initialisation" sur le bus.

La mise en test d'un bus permet de vérifier que le câblage du bus, le type de point et les adresses de chacun des points sont conformes aux données qui ont été transmises avec le logiciel de paramétrage.



Une détection sur un point d'un bus en test ne génère pas d'alarme Feu.

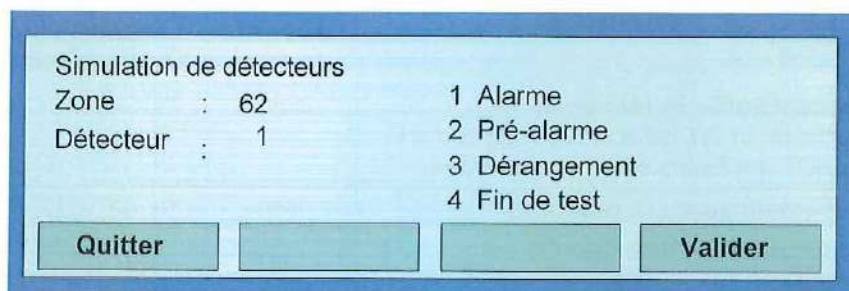
### 7.1.2 Changer détect

Cette fonction permet le remplacement de points sur un bus dans les cas ne nécessitant pas l'utilisation du logiciel de paramétrage. Ces cas sont repérés dans le tableau suivant par la mention "Non" dans la colonne "Nécessite le PC".

Type/portée du changement de détecteur	Nécessite le PC	Code dérangement
<b>Détecteur du même type et raccordement sortie IA identique.</b> Cas du changement d'un détecteur multicapteur OT défectueux sans sortie IA raccordée par un détecteur multicapteur OT neuf sans sortie IA raccordée.	Non	
<b>Type de détecteur différent et raccordement sortie IA différent.</b> Cas du remplacement d'un détecteur optique par un détecteur OT sans modification du raccordement de la sortie IA.	Non	St: 081-087
<b>Suppression d'un circuit externe; type de détecteur identique</b> Cas du remplacement d'un détecteur OT par un autre et remplacement d'un socle à relais par un socle standard. Le changement du type de la sortie n'est pas reconnu (passage d'une sortie relais à une sortie LED et inversement).	Oui	St: 088
<b>Rajout d'un circuit externe; type de détecteur identique</b> Cas du remplacement d'un détecteur OT sur un socle standard par un détecteur OT sur un socle à relais. Le changement du type de la sortie n'est pas reconnu (passage d'une sortie relais à une sortie LED et inversement).	Non	St: 089
<b>Retrait d'un Isolateur de Court-Circuit; type de détecteur identique</b> Cas du remplacement d'un détecteur OT sur un socle avec ICC par un détecteur OT sur un socle sans ICC.	Oui	St: 088
<b>Rajout d'un Isolateur de Court-Circuit; type de détecteur identique</b>	Non	St: 090
<b>La topologie du bus est modifiée</b> Par exemple lorsque le changement de détecteur entraîne le positionnement du nouveau détecteur sur une branche supplémentaire.	Oui	St: 066
<b>Coupleurs esserbus® identiques</b> Remplacement d'un coupleur esserbus® 12 relais défectueux (REL 3000) par un coupleur esserbus® identique. La programmation des 12 sorties de relais est inchangée.	Non	
<b>Coupleurs esserbus® différents</b> Un coupleur esserbus® est remplacé par un coupleur de type différent ou un coupleur ayant un paramétrage des sorties différent.	Oui	St: 080
<b>Échange d' un coupleur par un détecteur automatique (et inversement)</b>	Oui	St: 080
<b>Échange d'un déclencheur manuel par un coupleur (et inversement)</b>	Oui	St: 080

## 7.2 Simulation de détecteurs

Ce menu permet de simuler l'état d'un point (alarme, pré-alarme ou dérangement) afin de vérifier les commandes associées à cet événement.



Simulation de détecteurs  
Zone : 62  
Détecteur : 1

1 Alarme  
2 Pré-alarme  
3 Dérangement  
4 Fin de test

Quitter Valider

- Saisir le numéro du point "Zone" et "Détecteur" (bus) puis valider avec la touche fonction "Valider". Une saisie ne comportant qu'un numéro de zone sans numéro de détecteur (numéro de détecteur = 0) permet de la simulation de tous les détecteurs de la zone.
- Sélectionner la fonction en tapant son numéro ou en déplaçant le curseur sur la fonction voulue, valider le choix avec la touche fonction "Valider".
- Le réarmement des détecteurs se fait avec la fonction "Fin de test" ou à l'aide de la commande réarmement

## 7.3 Simulation de relais

Les fonctions "Activation" et "Dérangement" de ce menu permettent d'activer une sortie ou de simuler un dérangement sur une sortie surveillée. La sortie est désignée par son numéro de contrôle. La sortie quitte le mode simulation et retrouve son état initial grâce à la fonction "Fin de test".

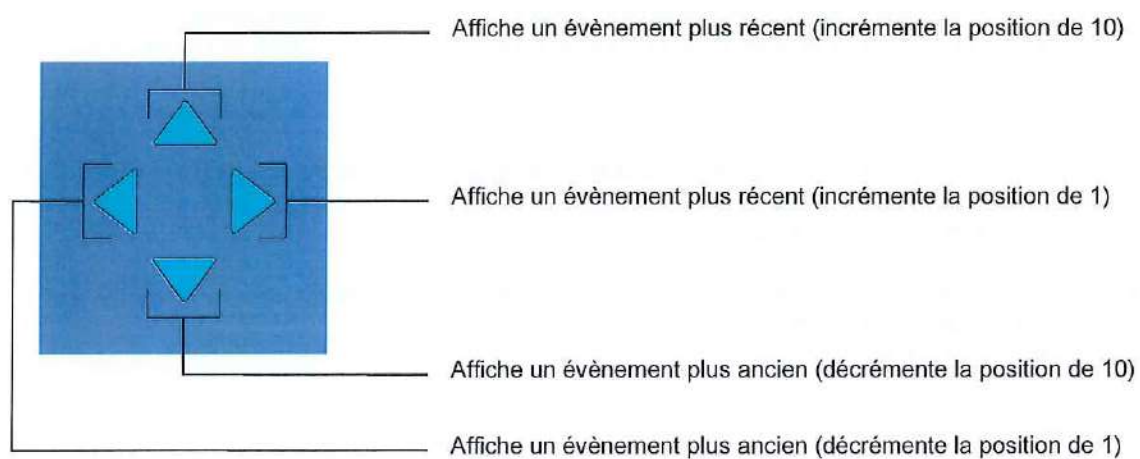
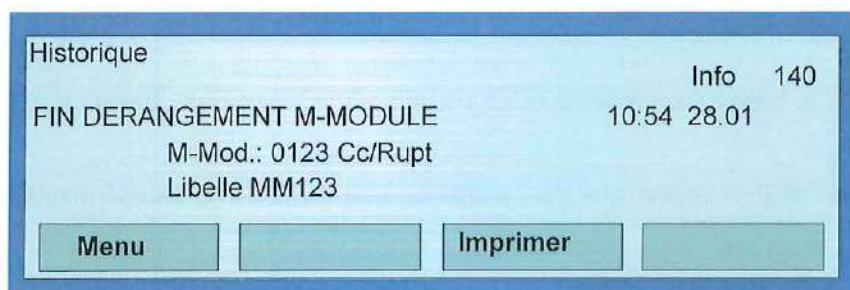
## 7.4 Fonction Imprimante

Ce menu permet la mise en/hors service de la sortie utilisée pour l'imprimante. La fonction "Impr. Historique" lance l'impression des événements (10000 max.) mémorisés dans l'historique du tableau.

## 7.5 Historique

Ce menu permet de visualiser sur l'écran chacun des événements (10000 max.) mémorisés dans l'historique du tableau.

Le défilement des différents événements se fait grâce aux touches de déplacement du curseur.



## 8 Maintenance

Les opérations suivantes ont pour but de s'assurer que le SSI (Système de Sécurité Incendie) assure une surveillance normale de l'installation.

### Contrôle journalier

Positionner la clé sur Niveau 2.

Exécuter un test signalisation sur le tableau et vérifier que les voyants en face avant du tableau s'allument, le signal sonore interne est activé.

Exécuter un test signalisation sur l'UGA et vérifier que les voyants en face avant de l'UGA s'allument, le signal sonore interne est activé.

Appuyer sur le bouton poussoir "Essai source auxiliaire".

Vérifier que le voyant "Tableau hors service" s'allume et que le signal sonore interne du tableau est activé.

Vérifier que les voyants de 'Défaut' et de 'Dérangement' du tableau et de l'UGA sont éteints.

Vérifier l'intégrité des dispositifs de commande du tableau et de l'UGA.

### Contrôle hebdomadaire

Couper l'alimentation secteur du tableau et vérifier que les signalisations de défaut sur le tableau sont données.

Arrêter le signal sonore interne du tableau.

Reconnecter l'alimentation secteur du tableau.

Couper l'alimentation secteur de l'UGA et vérifier que les signalisations de défaut sur l'UGA sont données.

Arrêter le signal sonore interne de l'UGA.

Reconnecter l'alimentation secteur de l'UGA.

### Contrôle mensuel

Un détecteur automatique d'incendie ou un déclencheur manuel différent du système doit être testé pour s'assurer que le système peut fonctionner en cas de feu.

Vérifier le fonctionnement de l'équipement d'alarme (UGA):

- diffusion du signal d'alarme
- contact auxiliaire



Le test du système doit être effectué à intervalles réguliers pour éviter la confusion entre un essai et une vraie alarme incendie.

### Contrôle annuel

Le fonctionnement de chaque détecteur et déclencheur manuel du système doit être inspecté et tous les travaux nécessaires doivent être effectués par un technicien de maintenance qualifié. Les travaux concernent la vérification du fonctionnement des détecteurs, des déclencheurs manuels, de l'UGA.

Changer la pile 9V (source auxiliaire).

### Tous les 4 ans

Changer les batteries du tableau et de l'UGA.

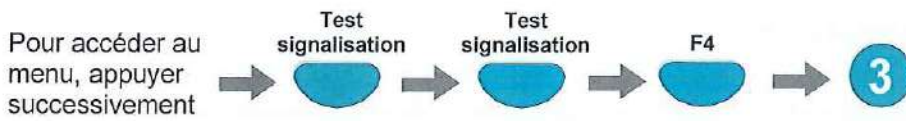


Consulter l'organisme de maintenance pour obtenir une assistance pour les travaux de service et de maintenance.



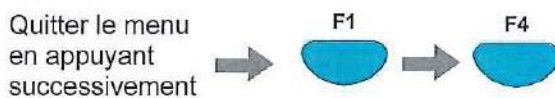
### 9.1.2 Contrôle des alimentations

Ce menu permet de vérifier que les principales valeurs analogiques relatives à l'alimentation du tableau sont comprises dans les plages normales de fonctionnement.



Valeur 0	Valeur 1	Valeur 2	Valeur 3
Valeur 4	Valeur 5	Valeur 6	Valeur 7
Valeur 8	Valeur 9	Valeur 10	Valeur 11
Valeur 12	Valeur 13	Valeur 14	Valeur 15

Voie	Utilisation	Plage de tension	Valeur normale
Valeur 7	Voie de test	2,5V (tol 2%)	128 (tol 125 à 130)
Valeur 8	Alimentation, tension secondaire 12V	10 à 15V	82 à 152
Valeur 9	Batterie 1	10 à 14V	98 à 168
Valeur 10	Batterie 2	10 à 14V	98 à 168
Valeur 11	Sortie utilisateur UBext 12V	10 à 15V	82 à 152
Valeur 12	Alimentation boucle 27,5V	26 à 29V	108 à 149
Valeur 13	Défaut terre	10,5 à 14,6V	65 à 112
Valeur 14	Si utilisation entrée surveillée carte mère I1	GND	< 66
Valeur 15	Si utilisation entrée surveillée carte mère I2	GND	< 66



## 9.2 Codes de dérangement détecteur

Code	Possible cause	1 <sup>ère</sup> mesure	2 <sup>ème</sup> mesure
001 002 003	Détecteur en dérangement	Changer détecteur	Retourner le détecteur défectueux au revendeur
004	Interférences électromagnétiques ou détecteur en dérangement	Vérifier le détecteur à l'aide du logiciel Tools8000.	Retourner le détecteur au revendeur pour vérification
005	Détecteur installé dans une ambiance trop lumineuse	Vérifier si c'est le cas Au besoin le déplacer.	Si problème persiste retourner le Détecteur au revendeur pour vérification.
006	Le détecteur est souillé avec des particules réfléchissantes.	Nettoyer le détecteur et le vérifier à l'aide du logiciel Tools8000.	
007	Le détecteur est souillé avec des particules noires.	Nettoyer le détecteur et le vérifier à l'aide du logiciel Tools8000.	
008	Un détecteur optique s'est écarté légèrement de sa plage normale de fonctionnement	Nettoyer le détecteur et le vérifier à l'aide du logiciel Tools8000.	
009	Interférences électromagnétiques importantes sur le capteur optique dans la plage de 8-60 kHz ( >50V/m)	Interférences produites par un appareil électrique proche du détecteur. Déplacer le détecteur.	Interférences électromagnétiques proche du détecteur. Vérifier s'il n'y pas de câbles véhiculant des courants forts à proximité du détecteur.
010	Court-circuit dans la chambre ionique produit par un matériau conducteur.	Nettoyer le détecteur et le vérifier à l'aide du logiciel Tools8000.	Détecteur mal adapté à son environnement. Remplacer le détecteur et le retourner au revendeur.
011	Capteur souillé par des particules conductrices.	Nettoyer le détecteur et le vérifier à l'aide du logiciel Tools8000.	Installer un autre type de détecteur
012	Détecteur souillé ou humide.	Nettoyer le détecteur et le vérifier à l'aide du logiciel Tools8000.	Vérifier si le détecteur n'est pas installé dans un environnement humide. Utiliser un socle étanche.
013	1 – Détecteur installé dans un courant d'air trop important. 2 – Détecteur souillé par des particules conductrices.	Nettoyer le détecteur et le vérifier à l'aide du logiciel Tools8000. Nettoyer le détecteur et le vérifier à l'aide du logiciel Tools8000.	Installer un autre type de détecteur
014	Court-circuit du capteur de température	Retourner le détecteur défectueux au revendeur	
015	1 – Mauvais contact du capteur de température 2 – Première installation dans un endroit froid	Faire la lecture des valeurs du capteur à l'aide du logiciel Tools8000.	Remplacer le détecteur et le retourner au revendeur
016	Voir 001		
017 018	1 – Le détecteur est souillé par des particules conductrices ou placé dans un environnement humide. 2 – Détecteur en dérangement	Nettoyer le détecteur et le vérifier à l'aide du logiciel Tools8000.	Remplacer le détecteur et le retourner au revendeur.
019	Détecteur est souillé par des particules grasses.	Nettoyer le détecteur et le vérifier à l'aide du logiciel Tools8000.	



Code	Possible cause	1 <sup>ère</sup> mesure	2 <sup>ème</sup> mesure
020 021	Valeur du courant sur le bus incorrecte.	Vérifier le nombre de détecteurs, la résistance du bus et la longueur du bus.	Vérifier le câblage du détecteur
022	Le détecteur ne peut activer sa sortie (IA ou ICC).	Vérifier le câblage du détecteur.	
023	Le détecteur ne peut activer l'isolateur de court-circuit ou l'indicateur d'action. La sortie activation est hors service.	<p>1 – Le dérangement se produit lors de la mise en service du bus : Mettre le bus hors service, attendre 1 à 2 mn et remettre en service.</p> <p>2 – Le dérangement se produit lors de l'activation de la sortie du détecteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier la présence d'une diode de roue libre si la sortie commande une charge inductive.</li> <li>• Tenir compte du pouvoir de coupure de la sortie.</li> </ul> <p>3 – Vérifier si le détecteur est installé dans un environnement humide.</p>	Prendre les mesures nécessaires: diode, socle adapté ...
024	Le détecteur ne peut activer l'isolateur de court-circuit ou l'indicateur d'action. La sortie activation est hors service.	Vérifier si le détecteur est installé dans un environnement humide.	Installer une embase étanche.
025	Sortie ligne secondaire du déclencheur manuel est en court-circuit.	Vérifier le câblage de la ligne secondaire du déclencheur manuel(court-circuit).	
026	Sortie ligne secondaire du déclencheur manuel est en court-circuit.	Vérifier le câblage de la ligne secondaire du déclencheur Manuel (ouverture de ligne, court-circuit, mise à la terre).	
027	Voir code 001		
028	Le détecteur a identifié un court-circuit après son isolateur de court-circuit.	Si deux détecteurs présentent ce code dérangement c'est qu'il y a un court-circuit entre ces deux détecteurs.	Un seul détecteur présente ce code dérangement, le court circuit est entre le détecteur et le tableau.
033 034 035	Voir code 001		
036	Voir code 004		
037 038	Défaut de l'alimentation externe de tension d'un organe intermédiaire.	Vérifier si la tension de l'alimentation externe de l'organe intermédiaire est comprise dans la tolérance.	
039	Communication interrompue depuis plus de 100 s entre un point du bus et l'IQ8Control .	Signaler le défaut à ESSER France et vérifier la configuration.	
048	Voir code 001		
052			
053	Voir code 020		
060	Voir code 028		
066	Le câblage du bus a été modifié	Vérifier la configuration du tableau avec un PC.	Contrôler la programmation

Code	Possible cause	1 <sup>ère</sup> mesure	2 <sup>ème</sup> mesure
067	Un détecteur ne communique plus: - le détecteur est absent - le détecteur est défectueux	Vérifier si le détecteur est absent ou mal positionné sur son socle. Mettre le bus en service et tester le point.	
068	Détecteurs intervertis sur le bus. Le détecteur qui était à cette place a été mis ailleurs.	Si l'échange de détecteur est voulu, activer la fonction <b>Changer détect</b> du menu installateur.	Si l'échange n'est pas désiré, vérifier la configuration du tableau avec un PC. Reprogrammer le tableau.
069	Il y a plus de détecteurs sur le bus que ceux définis dans la programmation.	Vérifier la configuration du tableau avec un PC. Modifier la programmation du tableau.	
070	Le socle du détecteur a été changé de place.	Si la modification n'est pas désirée, vérifier la configuration du tableau avec un PC. Modifier la programmation du tableau.	
080	Le point requiert des données qui nécessitent l'utilisation du logiciel EDIT 8000.	Si la modification n'est pas désirée, vérifier la configuration du tableau avec un PC. Modifier la programmation du tableau.	
081	Un détecteur multicapteur OTI a été installé à la place d'un autre détecteur. Le type de détecteur est différent de celui spécifié dans la programmation du tableau.	Vérifier que le changement de type de détecteur est désiré, s'il l'est, re-initialiser le bus.	Sinon, installer le type de détecteur désiré et activer la fonction Changer détect du menu installateur.
082	Un détecteur multicapteur OT a été installé à la place d'un autre détecteur. Le type de détecteur est différent de celui spécifié dans la programmation du tableau.	Vérifier que le changement de type de détecteur est désiré, s'il l'est, re-initialiser le bus.	Sinon, installer le type de détecteur désiré et activer la fonction Changer détect du menu installateur.
083	Un détecteur I a été installé à la place d'un autre détecteur. Le type de détecteur est différent de celui spécifié dans la programmation du tableau.	Vérifier que le changement de type de détecteur est désiré, s'il l'est, re-initialiser le bus.	Sinon, installer le type de détecteur désiré et activer la fonction Changer détect du menu installateur.
084	Un détecteur thermostatique a été installé. Le type de détecteur est différent de celui spécifié dans la programmation du tableau.	Vérifier si le changement de type de détecteur est désiré, s'il l'est, re-initialiser le bus.	Sinon, installer le type de détecteur désiré et activer la fonction Changer détect du menu installateur.
085	Un détecteur thermostatique a été installé. Le type de détecteur est différent de celui spécifié dans la programmation du tableau.	Vérifier si le changement de type de détecteur est justifié, s'il l'est, re-initialiser le bus.	Sinon, installer le type de détecteur désiré et activer fonction Changer détect du menu installateur.
086	Un détecteur thermo-vélocimétrique installé. Le type de détecteur est différent de celui spécifié dans la programmation du tableau	Vérifier si le changement de type de détecteur est justifié, s'il l'est, re-initialiser le bus.	Sinon, installer le type de détecteur désiré et activer la fonction Changer détect du menu installateur.

Code	Possible cause	1 <sup>ère</sup> mesure	2 <sup>ème</sup> mesure
087	Un détecteur thermo-vélocimétrique a été installé. Le type de détecteur est différent de celui spécifié dans la programmation.	Vérifier si le changement de type détecteur est justifié, s'il l'est, re-initialiser le bus.	Sinon, installer le type de détecteur. désiré et activer la fonction Changer détect du menu installateur.
088	Le type de socle a changé. Le détecteur ne reconnaît plus de sortie (ICC, IA, socle à relais)	Si cette modification n'est pas voulue, vérifier la configuration du tableau avec un PC. Reprogrammer le tableau.	
089	Le type de socle a changé. Le détecteur reconnaît maintenant une sortie (ICC, IA, socle à relais)	Vérifier si le détecteur a bien une sortie (ICC, IA socle à relais). Si OK, re-initialiser le bus.	Sinon, installer le type de détecteur désiré et activer la fonction Changer détect du menu installateur
090	Le type de socle a changé. Le détecteur reconnaît maintenant un isolateur de court circuit (ICC).	Vérifier si le socle du détecteur à un isolateur Si OK, re-initialiser le bus.	Sinon, installer le type de détecteur désiré et activer la fonction Changer détect du menu installateur.
091	Le type de détecteur IQ8Quad a changé. Maintenant une sortie sonore est disponible.	Vérifier si le type de détecteur de changé est désiré. Si OK, reprogrammer le tableau.	Sinon, installer le type de détecteur désiré et activer la fonction Changer détect du menu installateur.
092	Le type de détecteur IQ8Quad a changé. Maintenant une sortie lumineuse est disponible.	Vérifier si le type de détecteur changé est désiré. Si OK, reprogrammer le tableau.	Sinon, installer le type de détecteur désiré et activer la fonction Changer détect du menu installateur.
093	Le type de détecteur IQ8Quad a changé. Maintenant la sortie sonore n'est plus disponible.	Vérifier si le type de détecteur changé est désiré. Si OK, reprogrammer le tableau.	Sinon, installer le type de détecteur désiré et activer la fonction Changer détect du menu installateur.
094	Le type de détecteur IQ8Quad a changé. Maintenant la sortie lumineuse n'est plus disponible.	Vérifier si le type de détecteur changé est désiré. Si OK, reprogrammer le tableau.	Sinon, installer le type de détecteur désiré et activer la fonction Changer détect du menu installateur.
095	Un détecteur multicauteur O2T a été installé à la place d'un autre détecteur. Le type de détecteur est différent de celui spécifié dans la programmation du tableau.	Vérifier que le changement de type de détecteur est désiré, s'il l'est, re-initialiser le bus.	Sinon, installer le type de détecteur désiré et activer la fonction Changer détect du menu installateur.
096	Le type de détecteur IQ8Quad a changé. Maintenant la sortie lumineuse et/ou sonore n'est plus disponible.	Vérifier si le type de détecteur changé est désiré. Si OK, reprogrammer le tableau.	Sinon, installer le type de détecteur désiré et activer la fonction Changer détect du menu installateur.
097	Le type de détecteur IQ8Quad a changé. Maintenant une sortie lumineuse et/ou sonore est disponible.	Vérifier si le type de détecteur changé est désiré. Si OK, reprogrammer le tableau.	Sinon, installer le type de détecteur désiré et activer la fonction Changer détect du menu installateur

**Notes**

A large grid of graph paper, consisting of 20 columns and 30 rows of small squares, intended for taking notes.



## Données de l'installation

Projet: PROVILOG  
Installateur:  
Téléphone:

Ce rapport contient 19 pages.

Cette impression contient les rapports suivants:

Configuration du Tableau

Réglages du tableau

Esserbus (Vue d'ensemble)

Esserbus (Vue graphique)

Zones de détecteurs

- indique les points de chaque zone de détecteurs

- Détecteur et numéros de contrôle pour transpondeur

Sorties (relais)

- imprimer le type de sortie 'acoustique' en premier

- Imprimer les activations pour chaque sortie de contrôle

Activations

## Configuration du Tableau

Numéro de tableau 1: IQ8Control M (ou  $\mu$ ); Nom / Libellé: PROVILOG

Materiel: Report de zones (RDZ): non disponible  
Imprimante: non disponible  
Carte Mère:  
Interface Série: TTY; IDT / UGA & LCD 3100  
Relais de dérangement général Sortie (relais) 11;  
Micromodule: inutilisé  
Carte Micromodule 1  
Micromodule 1: 3-Relais-Module (esserbus 121)  
Micromodule 2: inutilisé  
Micromodule 3: esserbus-Module avec 13 points (esserbus 123)  
  
Carte Micromodule 2  
Micromodule 1: esserbus-Module avec 8 points (esserbus 131)  
Micromodule 2: esserbus-Module avec 30 points (esserbus 132)  
Micromodule 3: inutilisé

### Eléments du bus

Quantité: 51

#### (DA)Détecteur Automatique

Quantité: 23 dont  
4 S-Détecteur Thermostatique  
19 OT-Détecteur

#### (DM)Déclencheur Manuel

Quantité: 18

#### Transpondeur

Quantité: 10

#### Information sonore et lumineuse

Quantité: 0

## Réglages du tableau

Numéro de tableau 1: IQ8Control M (ou  $\mu$ ); Nom / Libellé: PROVILOG

### Configuration:

Installateur:  
Date et Heure: 05.11.2020 14:48:17  
Version logiciel du tableau: 3.12.002  
Code d'accès: non disponible

### Plages de zone Zones de détecteurs

1 vers 9999  
Nombre de zones de détecteurs utilisées: 66

### Plages de zone Sorties (relais)

11 vers 9999  
Nombre de sorties (relais) utilisées: 24

### Plages de zone Masterbox ÜE/MB

1 vers 10

Fonctionnalités pays : France

### Paramétrage du filtre UGA

Plage de zone de détection                      Zones de détecteurs  
non disponible

Options du mode test:                      Fonctionnement standard

Fonctions spéciales:                      Hors service d'une seule information sonore permise  
Permettre des actions sur le bus  
Le "Réarmement" du tableau réarme également les défauts  
Réactiver les informations sonores avec chaque nouveau feu

Langue: Français

Texte affichage:                      PROVILOG NARBONNE

Affichage et Buzzer:                      Pas d'indication de zone en mode dégradé  
Ne pas imprimer...  
Activation Secteurs

Durée de retard sur dérangement général 0 minutes  
Durée de retard sur défaut alimentation 30 minutes  
Durée de vérification des secteurs de sortie 0 secondes  
Durée de retard pour les secteurs de sortie 0 secondes  
Durée maximum du mode test 0 minutes

### Signal "modèle"

Signal suivant DIN 33404.3 (utilisé)  
répétition: jusqu'au silence  
Signal partie 1:                      Son DIN (jusqu'au silence)



## Esserbus (Vue d'ensemble)

Points de l'Esserbus 123; Bus 02  
En mode dégradé les activations sont reportées en Feu

- Ad.Crt. 1** OTblue avec Isolateur  
Nr. Série: 134120998968; Allocation: zone 6/détecteur 1 ; RDC SSI ACCUEIL PROVILOG
- Ad.Crt. 2** Déclencheur Manuel avec Isolateur  
Nr. Série: 145133936656; Allocation: zone 3/détecteur 2 ; RDC DM IS PORTE QUAI 15
- Ad.Crt. 3** FFAST LT EB avec Isolateur  
Nr. Série: 4318123048; Allocation: zone 112/détecteur 1 ; OI 12 ASPIRANT 12
- Ad.Crt. 4** Déclencheur Manuel avec Isolateur  
Nr. Série: 145133842889; Allocation: zone 3/détecteur 3 ; RDC DM IS PORTE QUAI 18
- Ad.Crt. 5** Alarm. avec Isolateur  
Nr. Série: 4318038519; Allocation: zone 104/détecteur 1 ; OI 04 ASPIRANT 04
- Ad.Crt. 6** Déclencheur Manuel avec Isolateur  
Nr. Série: 145132507055; Allocation: zone 3/détecteur 4 ; RDC DM IS PORTE QUAI 16
- Ad.Crt. 7** Alarm. avec Isolateur  
Nr. Série: 4318038687; Allocation: zone 103/détecteur 1 ; OI 03 ASPIRANT 03
- Ad.Crt. 8** FFAST LT EB avec Isolateur  
Nr. Série: 4318122997; Allocation: zone 111/détecteur 1 ; OI 11 ASPIRANT 11
- Ad.Crt. 9** Déclencheur Manuel avec Isolateur  
Nr. Série: 145133936083; Allocation: zone 3/détecteur 5 ; RDC DM IS PORTE ALLEE 31
- Ad.Crt. 10** Déclencheur Manuel avec Isolateur  
Nr. Série: 145133955190; Allocation: zone 3/détecteur 6 ; RDC DM IS PORTE ALLEE 26
- Ad.Crt. 11** Déclencheur Manuel avec Isolateur  
Nr. Série: 145130293660; Allocation: zone 3/détecteur 7 ; RDC DM IS PORTE ALLEE 24
- Ad.Crt. 12** Déclencheur Manuel avec Isolateur  
Nr. Série: 145127235253; Allocation: zone 4/détecteur 1 ; R+1 DM ESCALIER PROVILOG
- Ad.Crt. 13** Déclencheur Manuel avec Isolateur  
Nr. Série: 145127235048; Allocation: zone 3/détecteur 1 ; RDC DM ESCALIER PROVILOG

## Esserbus (Vue d'ensemble)

Points de l'Esserbus 131; Bus 03  
En mode dégradé les activations sont reportées en Feu

- Ad.Crt. 1** Alarm. avec Isolateur  
Nr. Série: 4318038267; Allocation: zone 108/détecteur 1 ; OI ASPIRANT 08
- Ad.Crt. 2** Déclencheur Manuel avec Isolateur  
Nr. Série: 145132868941; Allocation: zone 7/détecteur 1 ; RDC DM IS PORTE QUAI 05
- Ad.Crt. 3** Alarm. avec Isolateur  
Nr. Série: 4318038342; Allocation: zone 106/détecteur 1 ; OI 06 ASPIRANT 06
- Ad.Crt. 4** Déclencheur Manuel avec Isolateur  
Nr. Série: 145132868699; Allocation: zone 7/détecteur 2 ; RDC DM IS PORTE ALLEE 21
- Ad.Crt. 5** Déclencheur Manuel avec Isolateur  
Nr. Série: 145133955220; Allocation: zone 7/détecteur 3 ; RDC DM IS PORTE ALLEE 19
- Ad.Crt. 6** Alarm. avec Isolateur  
Nr. Série: 4318036744; Allocation: zone 107/détecteur 1 ; OI ASPIRANT 07
- Ad.Crt. 7** Déclencheur Manuel avec Isolateur  
Nr. Série: 145132868897; Allocation: zone 7/détecteur 4 ; RDC DM IS PORTE ALLEE 12
- Ad.Crt. 8** Alarm. avec Isolateur  
Nr. Série: 4318038434; Allocation: zone 105/détecteur 1 ; OI 05 ASPIRANT 05

## Esserbus (Vue d'ensemble)

Points de l'Esserbus 132; Bus 04  
En mode dégradé les activations sont reportées en Feu

- Ad.Crt. 1** OTblue avec Isolateur  
Nr. Série: 134120998913; Allocation: zone 2/détecteur 1 ; RDC COULOIR INTERNON
- Ad.Crt. 2** Déclencheur Manuel avec Isolateur  
Nr. Série: 145127168131; Allocation: zone 1/détecteur 1 ; RDC DM ENTREE INTERNON
- Ad.Crt. 3** Déclencheur Manuel avec Isolateur  
Nr. Série: 145133005574; Allocation: zone 5/détecteur 1 ; R+1 DM ENTREE SALLE SPORT
- Ad.Crt. 4** Déclencheur Manuel avec Isolateur  
Nr. Série: 145132507802; Allocation: zone 5/détecteur 2 ; R+1 DM FOND SALLE SPORT
- Ad.Crt. 5** OTblue avec Isolateur  
Nr. Série: 134119543537; Allocation: zone 2/détecteur 2 ; RDC BUREAU INTERNON 01
- Ad.Crt. 6** OTblue avec Isolateur  
Nr. Série: 134121001124; Allocation: zone 2/détecteur 3 ; RDC LOCAL INFO INTERNON
- Ad.Crt. 7** OTblue avec Isolateur  
Nr. Série: 134121000950; Allocation: zone 2/détecteur 4 ; RDC BUREAU INTERNON 02
- Ad.Crt. 8** OTblue avec Isolateur  
Nr. Série: 134121001100; Allocation: zone 2/détecteur 5 ; RDC BUREAU INTERNON 03
- Ad.Crt. 9** OTblue avec Isolateur  
Nr. Série: 134122208539; Allocation: zone 8/détecteur 1 ; RDC GARAGE STEPHANE
- Ad.Crt. 10** OTblue avec Isolateur  
Nr. Série: 134122204975; Allocation: zone 8/détecteur 2 ; RDC STOCK COTE ATELIER
- Ad.Crt. 11** OTblue avec Isolateur  
Nr. Série: 134122212451; Allocation: zone 8/détecteur 3 ; RDC STOCK COTE ATELIER
- Ad.Crt. 12** TM avec Isolateur  
Nr. Série: 136112463706; Allocation: zone 8/détecteur 4 ; RDC ATELIER SOUDURE
- Ad.Crt. 13** TM avec Isolateur  
Nr. Série: 136112462389; Allocation: zone 8/détecteur 5 ; RDC ATELIER SOUDURE
- Ad.Crt. 14** OTblue avec Isolateur  
Nr. Série: 134122208041; Allocation: zone 8/détecteur 6 ; RDC ATELIER / OUTILS
- Ad.Crt. 15** FFAST LT EB avec Isolateur  
Nr. Série: 4318122706; Allocation: zone 110/détecteur 1 ; ASPIRANT 10
- Ad.Crt. 16** Déclencheur Manuel avec Isolateur  
Nr. Série: 145130926582; Allocation: zone 1/détecteur 2 ; RDC DM IS PORTE QUAI 01
- Ad.Crt. 17** OTblue avec Isolateur  
Nr. Série: 134122212680; Allocation: zone 8/détecteur 7 ; RDC ATELIER / OUTILS
- Ad.Crt. 18** OTblue avec Isolateur  
Nr. Série: 134122208102; Allocation: zone 8/détecteur 8 ; RDC ATELIER LIVRAISON
- Ad.Crt. 19** OTblue avec Isolateur  
Nr. Série: 134122213441; Allocation: zone 8/détecteur 9 ; RDC ATELIER LIVRAISON
- Ad.Crt. 20** Déclencheur Manuel avec Isolateur  
Nr. Série: 145131086056; Allocation: zone 1/détecteur 3 ; RDC DM ENTREE ATELIER
- Ad.Crt. 21** OTblue avec Isolateur  
Nr. Série: 134122205101; Allocation: zone 8/détecteur 10 ; RDC STOCK ELECTROPORTATIF
- Ad.Crt. 22** OTblue avec Isolateur  
Nr. Série: 134122208515; Allocation: zone 8/détecteur 11 ; RDC BUREAU ATELIER
- Ad.Crt. 23** TM avec Isolateur

Nr. Série: 136112464000; Allocation: zone 8/détecteur 12 ; RDC ATELIER SOUDURE

**Ad.Crt. 24** TM avec Isolateur

Nr. Série: 136112465854; Allocation: zone 8/détecteur 13 ; RDC ATELIER SOUDURE

**Ad.Crt. 25** OTblue avec Isolateur

Nr. Série: 134122209970; Allocation: zone 8/détecteur 14 ; RDC STOCK COTE ATELIER

**Ad.Crt. 26** OTblue avec Isolateur

Nr. Série: 134122206771; Allocation: zone 8/détecteur 15 ; RDC STOCK COTE ATELIER

**Ad.Crt. 27** OTblue avec Isolateur

Nr. Série: 134122211478; Allocation: zone 8/détecteur 16 ; RDC GARAGE STEPHANE

**Ad.Crt. 28** FAAST LT EB avec Isolateur

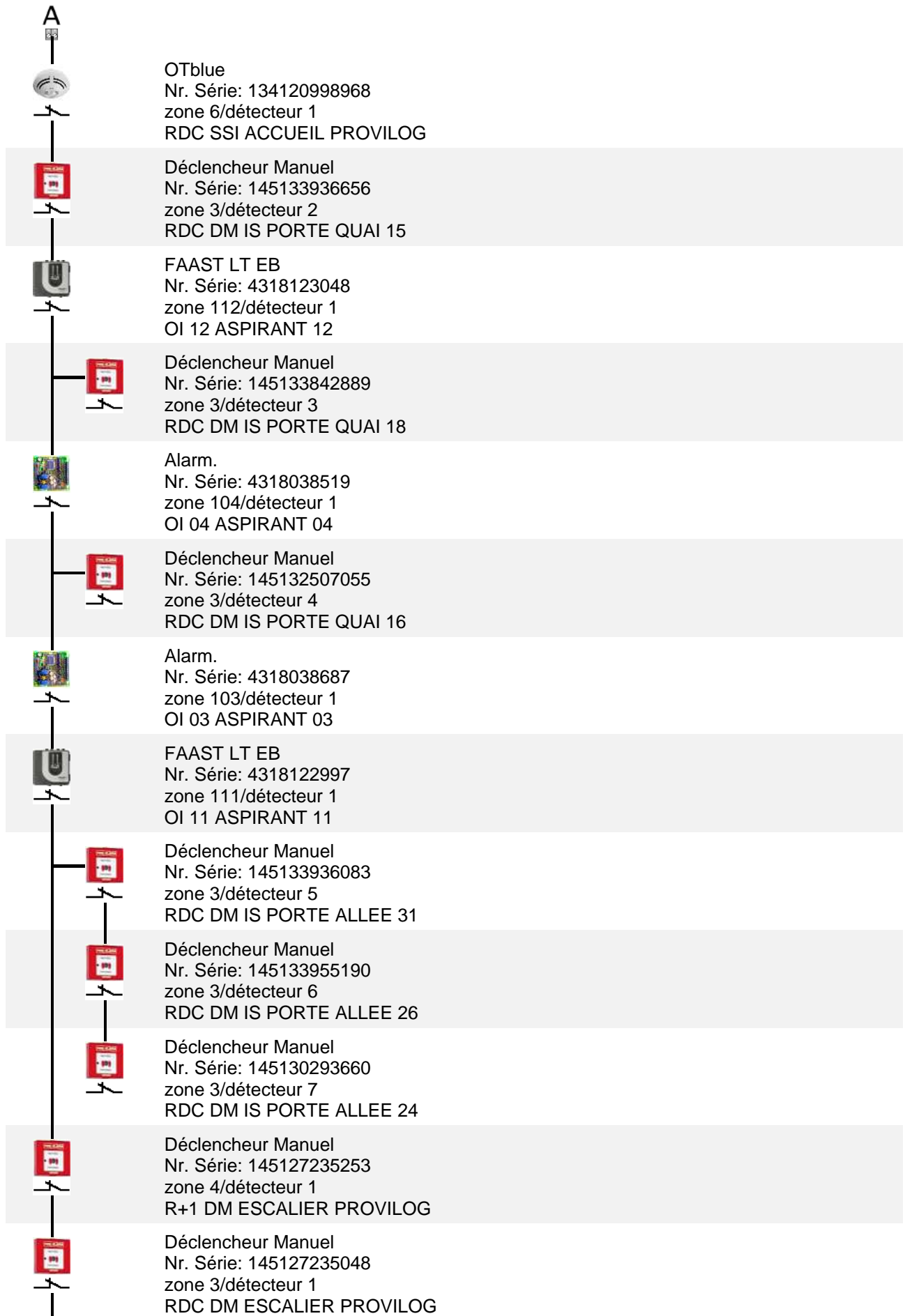
Nr. Série: 4318123024; Allocation: zone 109/détecteur 1 ; ASPIRANT 09

**Ad.Crt. 29** Déclencheur Manuel avec Isolateur

Nr. Série: 145132435921; Allocation: zone 1/détecteur 4 ; RDC DM IS PORTE ALLEE 02

**Ad.Crt. 30** OTblue avec Isolateur

Nr. Série: 134120998951; Allocation: zone 2/détecteur 6 ; RDC BUREAU INTERNON 04



OTblue  
Nr. Série: 134120998968  
zone 6/détecteur 1  
RDC SSI ACCUEIL PROVILOG

Déclencheur Manuel  
Nr. Série: 145133936656  
zone 3/détecteur 2  
RDC DM IS PORTE QUAI 15

FAAST LT EB  
Nr. Série: 4318123048  
zone 112/détecteur 1  
OI 12 ASPIRANT 12

Déclencheur Manuel  
Nr. Série: 145133842889  
zone 3/détecteur 3  
RDC DM IS PORTE QUAI 18

Alarm.  
Nr. Série: 4318038519  
zone 104/détecteur 1  
OI 04 ASPIRANT 04

Déclencheur Manuel  
Nr. Série: 145132507055  
zone 3/détecteur 4  
RDC DM IS PORTE QUAI 16

Alarm.  
Nr. Série: 4318038687  
zone 103/détecteur 1  
OI 03 ASPIRANT 03

FAAST LT EB  
Nr. Série: 4318122997  
zone 111/détecteur 1  
OI 11 ASPIRANT 11

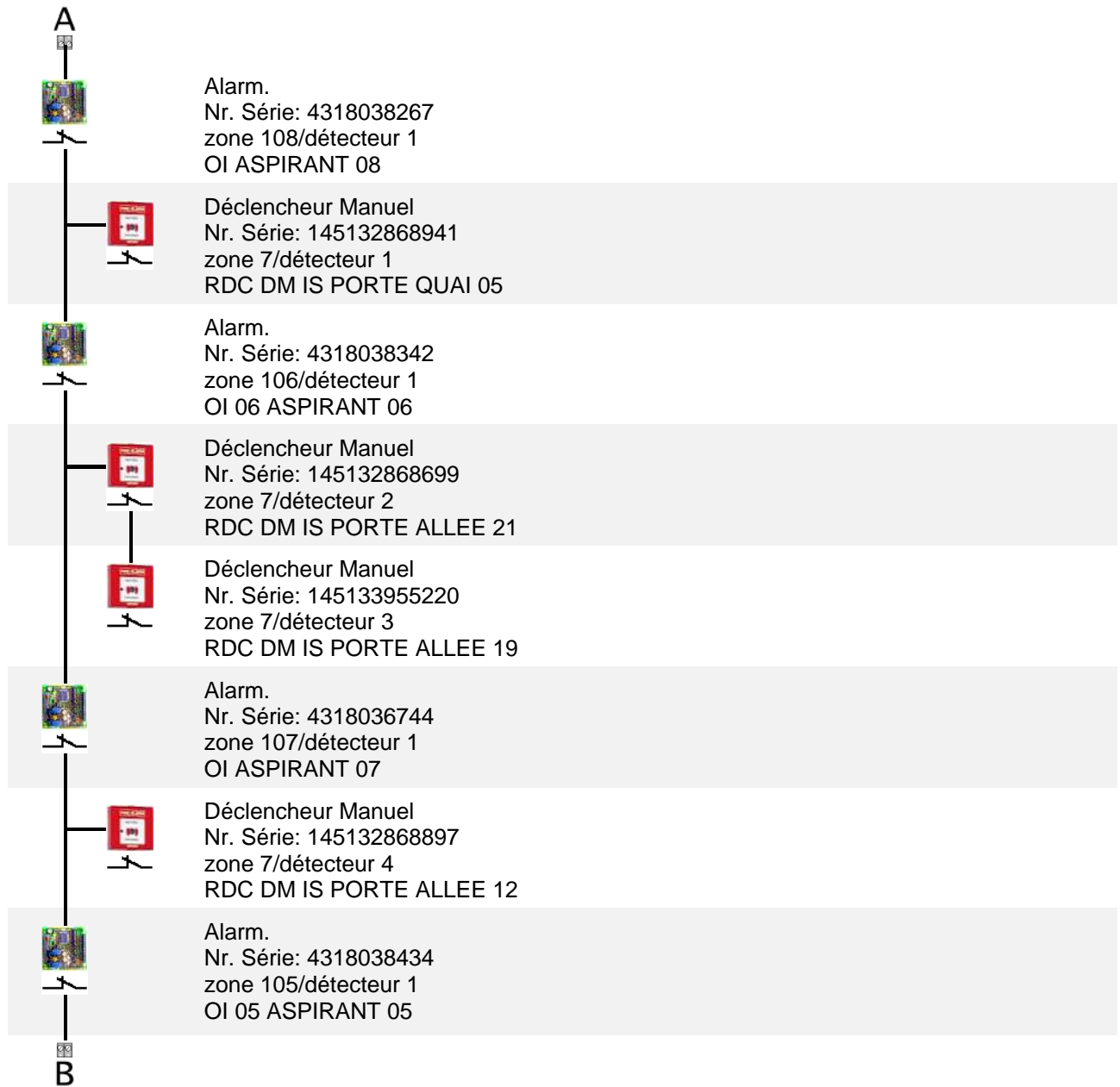
Déclencheur Manuel  
Nr. Série: 145133936083  
zone 3/détecteur 5  
RDC DM IS PORTE ALLEE 31

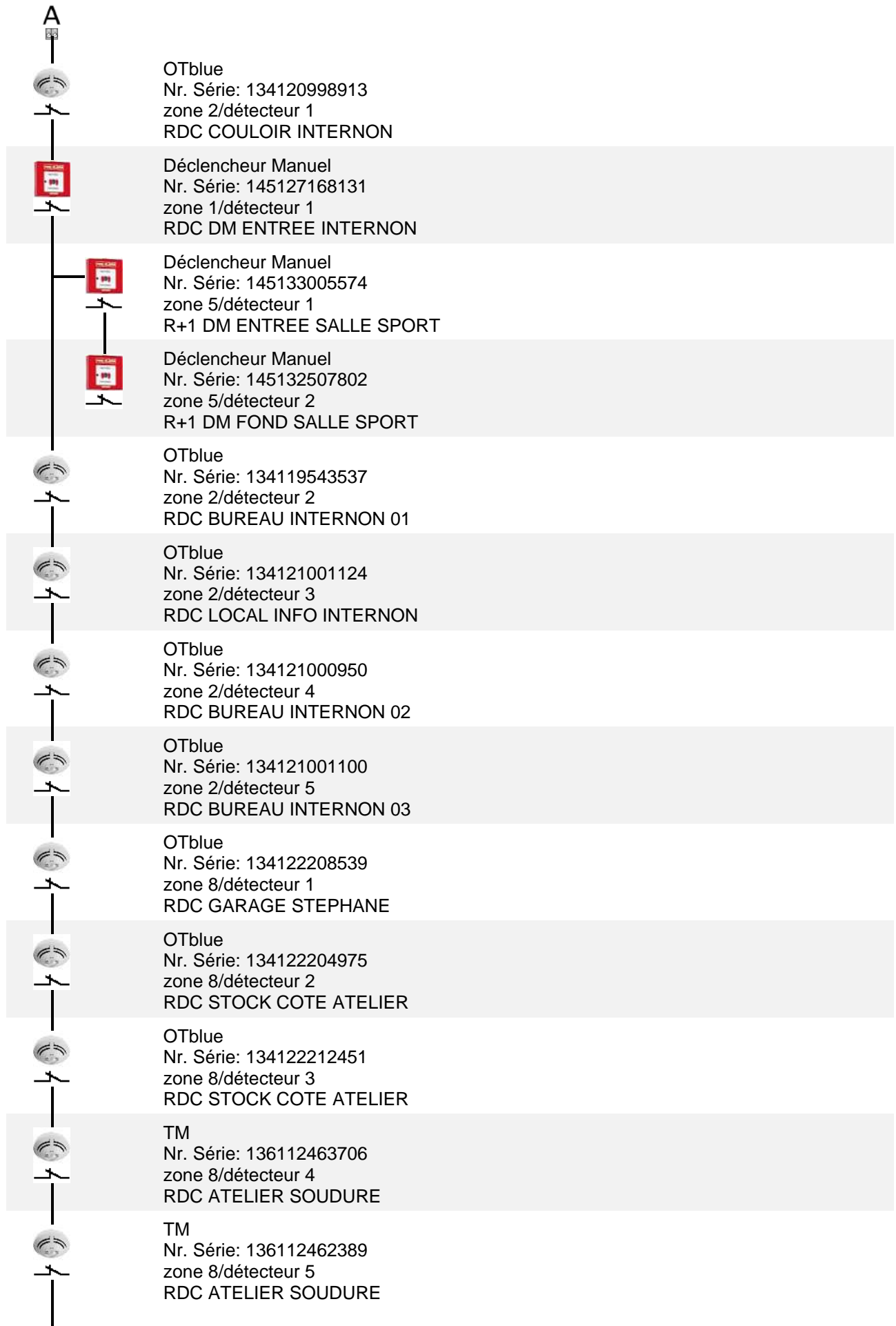
Déclencheur Manuel  
Nr. Série: 145133955190  
zone 3/détecteur 6  
RDC DM IS PORTE ALLEE 26














Déclencheur Manuel  
Nr. Série: 145130293660  
zone 3/détecteur 7  
RDC DM IS PORTE ALLEE 24

Déclencheur Manuel  
Nr. Série: 145127235253  
zone 4/détecteur 1  
R+1 DM ESCALIER PROVILOG

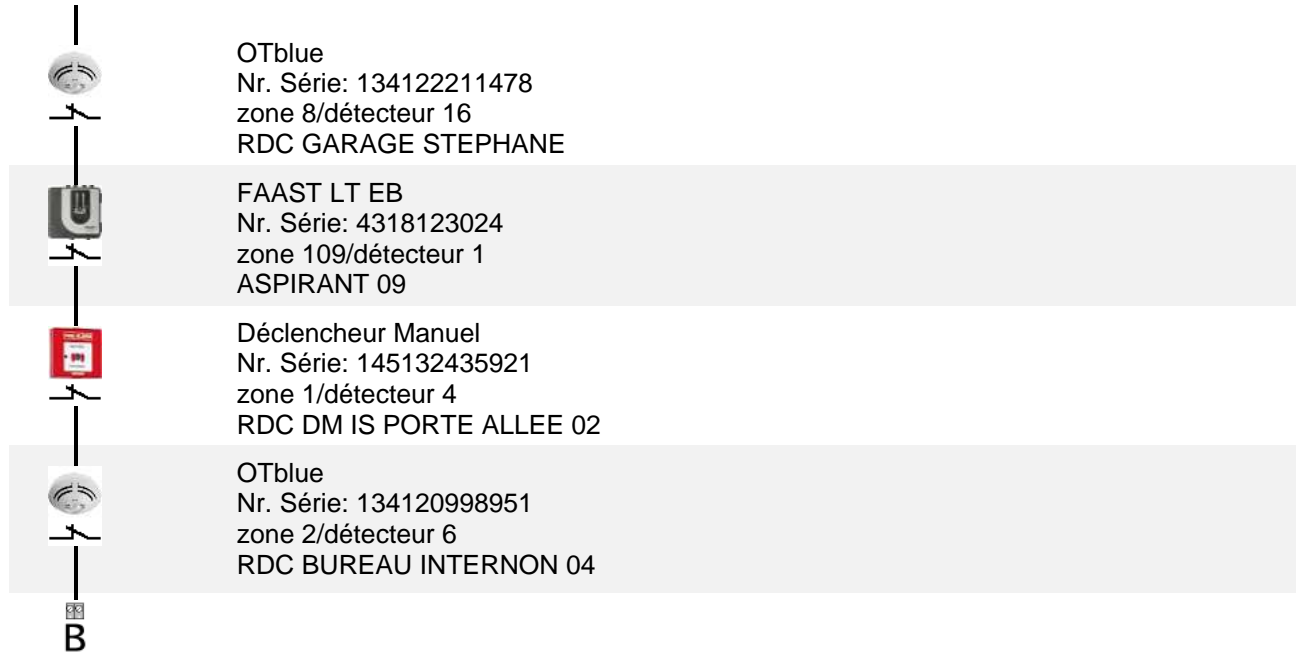
Déclencheur Manuel  
Nr. Série: 145127235048  
zone 3/détecteur 1  
RDC DM ESCALIER PROVILOG





	OTblue Nr. Série: 134122208041 zone 8/détecteur 6 RDC ATELIER / OUTILS
	FAAST LT EB Nr. Série: 4318122706 zone 110/détecteur 1 ASPIRANT 10
	Déclencheur Manuel Nr. Série: 145130926582 zone 1/détecteur 2 RDC DM IS PORTE QUAI 01
	OTblue Nr. Série: 134122212680 zone 8/détecteur 7 RDC ATELIER / OUTILS
	OTblue Nr. Série: 134122208102 zone 8/détecteur 8 RDC ATELIER LIVRAISON
	OTblue Nr. Série: 134122213441 zone 8/détecteur 9 RDC ATELIER LIVRAISON
	Déclencheur Manuel Nr. Série: 145131086056 zone 1/détecteur 3 RDC DM ENTREE ATELIER
	OTblue Nr. Série: 134122205101 zone 8/détecteur 10 RDC STOCK ELECTROPORTATIF
	OTblue Nr. Série: 134122208515 zone 8/détecteur 11 RDC BUREAU ATELIER
	TM Nr. Série: 136112464000 zone 8/détecteur 12 RDC ATELIER SOUDURE
	TM Nr. Série: 136112465854 zone 8/détecteur 13 RDC ATELIER SOUDURE
	OTblue Nr. Série: 134122209970 zone 8/détecteur 14 RDC STOCK COTE ATELIER
	OTblue Nr. Série: 134122206771 zone 8/détecteur 15 RDC STOCK COTE ATELIER





## Zones de détecteurs

<b>1; ZDM01 RDC DM INTERNON</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 132 Configuration: Feu; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Détecteur Analogique (4 (DM)Déclencheur Manuel)
Détecteur 1; RDC DM ENTREE INTERNON; Déclencheur Manuel avec Isolateur SN:145127168131 Détecteur 2; RDC DM IS PORTE QUAI 01; Déclencheur Manuel avec Isolateur SN:145130926582 Détecteur 3; RDC DM ENTREE ATELIER; Déclencheur Manuel avec Isolateur SN:145131086056 Détecteur 4; RDC DM IS PORTE ALLEE 02; Déclencheur Manuel avec Isolateur SN:145132435921	
<b>2; ZDA02 RDC LOCAUX INTERNON</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 132 Configuration: Feu; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Détecteur Analogique (6 (DA)Détecteur Automatique)
Détecteur 1; RDC COULOIR INTERNON; OTblue avec Isolateur SN:134120998913 Détecteur 2; RDC BUREAU INTERNON 01; OTblue avec Isolateur SN:134119543537 Détecteur 3; RDC LOCAL INFO INTERNON; OTblue avec Isolateur SN:134121001124 Détecteur 4; RDC BUREAU INTERNON 02; OTblue avec Isolateur SN:134121000950 Détecteur 5; RDC BUREAU INTERNON 03; OTblue avec Isolateur SN:134121001100 Détecteur 6; RDC BUREAU INTERNON 04; OTblue avec Isolateur SN:134120998951	
<b>3; ZDM03 RDC DM PROVILOG</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 123 Configuration: Feu; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Détecteur Analogique (7 (DM)Déclencheur Manuel)
Détecteur 1; RDC DM ESCALIER PROVILOG; Déclencheur Manuel avec Isolateur SN:145127235048 Détecteur 2; RDC DM IS PORTE QUAI 15; Déclencheur Manuel avec Isolateur SN:145133936656 Détecteur 3; RDC DM IS PORTE QUAI 18; Déclencheur Manuel avec Isolateur SN:145133842889 Détecteur 4; RDC DM IS PORTE QUAI 16; Déclencheur Manuel avec Isolateur SN:145132507055 Détecteur 5; RDC DM IS PORTE ALLEE 31; Déclencheur Manuel avec Isolateur SN:145133936083 Détecteur 6; RDC DM IS PORTE ALLEE 26; Déclencheur Manuel avec Isolateur SN:145133955190 Détecteur 7; RDC DM IS PORTE ALLEE 24; Déclencheur Manuel avec Isolateur SN:145130293660	
<b>4; ZDM04 R+1 DM PROVILOG</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 123 Configuration: Feu; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Détecteur Analogique (1 (DM)Déclencheur Manuel)
Détecteur 1; R+1 DM ESCALIER PROVILOG; Déclencheur Manuel avec Isolateur SN:145127235253	
<b>5; ZDM05 R+1 DM SALLE SPORT</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 132 Configuration: Feu; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Détecteur Analogique (2 (DM)Déclencheur Manuel)
Détecteur 1; R+1 DM ENTREE SALLE SPORT; Déclencheur Manuel avec Isolateur SN:145133005574 Détecteur 2; R+1 DM FOND SALLE SPORT; Déclencheur Manuel avec Isolateur SN:145132507802	

<b>6; ZDA06 RDC DA PROVILOG</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 123 Configuration: Feu; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Détecteur Analogique (1 (DA)Détecteur Automatique)
Détecteur 1; RDC SSI ACCUEIL PROVILOG; OTblue avec Isolateur SN:134120998968	
<b>7; ZDM07 RDC DM ALLEE</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 131 Configuration: Feu; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Détecteur Analogique (4 (DM)Déclencheur Manuel)
Détecteur 1; RDC DM IS PORTE QUAI 05; Déclencheur Manuel avec Isolateur SN:145132868941 Détecteur 2; RDC DM IS PORTE ALLEE 21; Déclencheur Manuel avec Isolateur SN:145132868699 Détecteur 3; RDC DM IS PORTE ALLEE 19; Déclencheur Manuel avec Isolateur SN:145133955220 Détecteur 4; RDC DM IS PORTE ALLEE 12; Déclencheur Manuel avec Isolateur SN:145132868897	
<b>8; ZDA08 RDC ATELIER/GARAGE</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 132 Configuration: Feu; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Détecteur Analogique (16 (DA)Détecteur Automatique)
Détecteur 1; RDC GARAGE STEPHANE; OTblue avec Isolateur SN:134122208539 Détecteur 2; RDC STOCK COTE ATELIER; OTblue avec Isolateur SN:134122204975 Détecteur 3; RDC STOCK COTE ATELIER; OTblue avec Isolateur SN:134122212451 Détecteur 4; RDC ATELIER SOUDURE; TM avec Isolateur SN:136112463706 Détecteur 5; RDC ATELIER SOUDURE; TM avec Isolateur SN:136112462389 Détecteur 6; RDC ATELIER / OUTILS; OTblue avec Isolateur SN:134122208041 Détecteur 7; RDC ATELIER / OUTILS; OTblue avec Isolateur SN:134122212680 Détecteur 8; RDC ATELIER LIVRAISON; OTblue avec Isolateur SN:134122208102 Détecteur 9; RDC ATELIER LIVRAISON; OTblue avec Isolateur SN:134122213441 Détecteur 10; RDC STOCK ELECTROPORATIF; OTblue avec Isolateur SN:134122205101 Détecteur 11; RDC BUREAU ATELIER; OTblue avec Isolateur SN:134122208515 Détecteur 12; RDC ATELIER SOUDURE; TM avec Isolateur SN:136112464000 Détecteur 13; RDC ATELIER SOUDURE; TM avec Isolateur SN:136112465854 Détecteur 14; RDC STOCK COTE ATELIER; OTblue avec Isolateur SN:134122209970 Détecteur 15; RDC STOCK COTE ATELIER; OTblue avec Isolateur SN:134122206771 Détecteur 16; RDC GARAGE STEPHANE; OTblue avec Isolateur SN:134122211478	
<b>31; ASPIRANT ALLEE 31</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 123 - FAAST LT EB 111/1 Configuration: Feu; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Détecteur standard(DA avec dérangement) Surveillance: 10 kOhm en veille
<b>32; ASPIRANT ALLEES 28 A 30</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 123 - FAAST LT EB 111/1 Configuration: Feu; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Détecteur standard(DA avec dérangement) Surveillance: 10 kOhm en veille
<b>33; Z33 INUTILISEE</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 123 - FAAST LT EB 112/1 Configuration: Feu; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Détecteur standard(DA avec dérangement) Surveillance: 10 kOhm en veille
<b>34; ASPIRANT QUAIS 16 A 17</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 123 - FAAST LT EB 112/1 Configuration: Feu; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Détecteur standard(DA avec dérangement) Surveillance: 10 kOhm en veille
<b>41; ASPIRANT ALLEES 25 A 27</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 123 - Alarm. 103/1

	Configuration: Feu; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Détecteur standard(DA avec dérangement) Surveillance: 10 kOhm en veille
<b>42; ASPIRANT ALLEES 22 A 24</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 123 - Alarm. 103/1 Configuration: Feu; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Détecteur standard(DA avec dérangement) Surveillance: 10 kOhm en veille
<b>43; ASPIRANT QUAI BUREAUX</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 123 - Alarm. 104/1 Configuration: Feu; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Détecteur standard(DA avec dérangement) Surveillance: 10 kOhm en veille
<b>44; ASPIRANT QUAIS 14 A 15</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 123 - Alarm. 104/1 Configuration: Feu; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Détecteur standard(DA avec dérangement) Surveillance: 10 kOhm en veille
<b>51; ASPIRANT ALLEES 17 A 21</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 131 - Alarm. 106/1 Configuration: Feu; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Détecteur standard(DA avec dérangement) Surveillance: 10 kOhm en veille
<b>52; ASPIRANT ALLEES 15 A 17</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 131 - Alarm. 106/1 Configuration: Feu; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Détecteur standard(DA avec dérangement) Surveillance: 10 kOhm en veille
<b>53; ASPIRANT QUAIS 11 A 13</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 131 - Alarm. 105/1 Configuration: Feu; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Détecteur standard(DA avec dérangement) Surveillance: 10 kOhm en veille
<b>54; ASPIRANT QUAIS 09 A 11</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 131 - Alarm. 105/1 Configuration: Feu; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Détecteur standard(DA avec dérangement) Surveillance: 10 kOhm en veille
<b>61; ASPIRANT ALLEES 10 A 14</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 131 - Alarm. 107/1 Configuration: Feu; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Détecteur standard(DA avec dérangement) Surveillance: 10 kOhm en veille
<b>62; ASPIRANT ALLEES 08 A 10</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 131 - Alarm. 107/1 Configuration: Feu; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Détecteur standard(DA avec dérangement) Surveillance: 10 kOhm en veille
<b>63; ASPIRANT QUAIS 06 A 08</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 131 - Alarm. 108/1 Configuration: Feu; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Détecteur standard(DA avec dérangement) Surveillance: 10 kOhm en veille
<b>64; ASPIRANT QUAIS 04 A 06</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 131 - Alarm. 108/1 Configuration: Feu; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Détecteur standard(DA avec dérangement) Surveillance: 10 kOhm en veille
<b>71; ASPIRANT ALLEES 04 A 07</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 132 - FAAST LT EB 109/1 Configuration: Feu; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Détecteur standard(DA avec dérangement) Surveillance: 10 kOhm en veille
<b>72; ASPIRANT ALLEES 01 A 04</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 132 - FAAST LT EB 109/1 Configuration: Feu; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Détecteur standard(DA avec dérangement) Surveillance: 10 kOhm en veille

<b>73; ASPIRANT QUAIS 02 A 03</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 132 - FAAST LT EB 110/1 Configuration: Feu; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Détecteur standard(DA avec dérangement) Surveillance: 10 kOhm en veille
<b>74; ASPIRANT QUAIS 01 A 02</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 132 - FAAST LT EB 110/1 Configuration: Feu; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Détecteur standard(DA avec dérangement) Surveillance: 10 kOhm en veille
<b>103; OI 03 ASPIRANT 03</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 123 Configuration: Dérangement mémorisé; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Transpondeur (Quantité 1)  Détecteur 1; OI 03 ASPIRANT 03; Alarm. avec Isolateur SN:4318038687 G1: Zone de détecteur 41 ASPIRANT ALLEES 25 A 27 G2: Zone de détecteur 42 ASPIRANT ALLEES 22 A 24
<b>104; OI 04 ASPIRANT 04</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 123 Configuration: Dérangement mémorisé; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Transpondeur (Quantité 1)  Détecteur 1; OI 04 ASPIRANT 04; Alarm. avec Isolateur SN:4318038519 G1: Zone de détecteur 44 ASPIRANT QUAIS 14 A 15 G2: Zone de détecteur 43 ASPIRANT QUAIS BUREAUX
<b>105; OI 05 ASPIRANT 05</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 131 Configuration: Dérangement mémorisé; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Transpondeur (Quantité 1)  Détecteur 1; OI 05 ASPIRANT 05; Alarm. avec Isolateur SN:4318038434 G1: Zone de détecteur 54 ASPIRANT QUAIS 09 A 11 G2: Zone de détecteur 53 ASPIRANT QUAIS 11 A 13
<b>106; OI 06 ASPIRANT 06</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 131 Configuration: Dérangement mémorisé; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Transpondeur (Quantité 1)  Détecteur 1; OI 06 ASPIRANT 06; Alarm. avec Isolateur SN:4318038342 G1: Zone de détecteur 51 ASPIRANT ALLEES 17 A 21 G2: Zone de détecteur 52 ASPIRANT ALLEES 15 A 17
<b>107; OI 07 ASPIRANT 07</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 131 Configuration: Dérangement mémorisé; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Transpondeur (Quantité 1)  Détecteur 1; OI ASPIRANT 07; Alarm. avec Isolateur SN:4318036744 G1: Zone de détecteur 61 ASPIRANT ALLEES 10 A 14 G2: Zone de détecteur 62 ASPIRANT ALLEES 08 A 10
<b>108; OI 08 ASPIRANT 08</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 131 Configuration: Dérangement mémorisé; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Transpondeur (Quantité 1)  Détecteur 1; OI ASPIRANT 08; Alarm. avec Isolateur SN:4318038267 G1: Zone de détecteur 64 ASPIRANT QUAIS 04 A 06 G2: Zone de détecteur 63 ASPIRANT QUAIS 06 A 08
<b>109; OI 09 ASPIRANT 09</b>	Lieu d'installation: esserbus-Module 132 Configuration: Dérangement mémorisé; Standard; Pas de ÜE/MB Catégorie de point: Transpondeur (Quantité 1)

Détecteur 1; ASPIRANT 09; FAAST LT EB avec Isolateur SN:4318123024  
G1: Zone de détecteur 71 ASPIRANT ALLEES 04 A 07  
G2: Zone de détecteur 72 ASPIRANT ALLEES 01 A 04

**110; OI 10 ASPIRANT 10**

Lieu d'installation: esserbus-Module 132  
Configuration: Dérangement mémorisé; Standard; Pas de ÜE/MB  
Catégorie de point: Transpondeur (Quantité 1)

Détecteur 1; ASPIRANT 10; FAAST LT EB avec Isolateur SN:4318122706  
G1: Zone de détecteur 74 ASPIRANT QUAIS 01 A 02  
G2: Zone de détecteur 73 ASPIRANT QUAIS 02 A 03

**111; OI 11 ASPIRANT 11**

Lieu d'installation: esserbus-Module 123  
Configuration: Dérangement mémorisé; Standard; Pas de ÜE/MB  
Catégorie de point: Transpondeur (Quantité 1)

Détecteur 1; OI 11 ASPIRANT 11; FAAST LT EB avec Isolateur SN:4318122997  
G1: Zone de détecteur 31 ASPIRANT ALLEE 31  
G2: Zone de détecteur 32 ASPIRANT ALLEES 28 A 30

**112; OI 12 ASPIRANT 12**

Lieu d'installation: esserbus-Module 123  
Configuration: Dérangement mémorisé; Standard; Pas de ÜE/MB  
Catégorie de point: Transpondeur (Quantité 1)

Détecteur 1; OI 12 ASPIRANT 12; FAAST LT EB avec Isolateur SN:4318123048  
G1: Zone de détecteur 33 Z33 INUTILISEE  
G2: Zone de détecteur 34 ASPIRANT QUAIS 16 A 17

**116; DEFAULT SECTEUR AES 01**

ÜE/MB

Lieu d'installation: Carte Mère  
Configuration: Dérangement non mémorisé; Standard; Pas de  
Catégorie de point: Entrée surveillée

**117; DEFAULT BATTERIES AES 01**

ÜE/MB

Lieu d'installation: Carte Mère  
Configuration: Dérangement non mémorisé; Standard; Pas de  
Catégorie de point: Entrée surveillée

## Sorties (relais)

### 11; *pas de Libellé*

Lieu d'installation:	Carte Mère
Inhiber lorsque:	- Inspection active
Configuration:	Standard inversé
Type de contact:	Ouvert (N.O.)

### 12; FEU GENERAL

Lieu d'installation:	3-Relais-Module 121
Inhiber lorsque:	- Inspection active
Configuration:	Standard inversé
Type de contact:	Ouvert (N.O.)
Activation par :	- Feu de Tableau

### 13; DERANGEMENT GENERAL

Lieu d'installation:	3-Relais-Module 121
Inhiber lorsque:	- Inspection active
Configuration:	Standard inversé
Type de contact:	Ouvert (N.O.)
Activation par :	- Dérangement de Tableau

### 14; *pas de Libellé*

Lieu d'installation:	3-Relais-Module 121
Inhiber lorsque:	- Inspection active
Configuration:	Standard
Type de contact:	Ouvert (N.O.)

## **Activations**

### **Activation par ECS/Système (activation générale)**

#### **Feu**

Activation: 12; FEU GENERAL

#### **Dérangement**

Activation: 13; DERANGEMENT GENERAL







Rapport d'essais par autocontrôles du SDI

Nature de l'essais	Réalisation de l'essai		Bon fonctionnement	
	OUI	NON	OUI	NON
Programmation des points de DAI/DM réalisée par l'entreprise en collaboration avec le maître d'ouvrage et/ou l'exploitant de l'établissement	X		X	
<i>Essais réalisés sur source normale / remplacement</i>				
Essais de surveillance de chaque circuit de détection filaire ECS	X		X	
Essais de surveillance de chaque circuit de détection radio électrique ECS		X		
Essais de surveillance de chacune des autres liaisons filaires	X		X	
Essais de mise en alarme feu d'au moins une zone de détection	X		X	
<i>Essais réalisés sur source de sécurité</i>				
Essais de surveillance de chaque circuit de détection filaire ECS	X		X	
Essais de surveillance de chaque circuit de détection radio électrique ECS		X		
Essais de surveillance de chacune des autres liaisons filaires	X		X	
Essais de mise en alarme feu d'au moins une zone de détection	X		X	
<i>Essais réalisés en présence des deux sources d'alimentation - Alarme feu</i>				
Essais d'alarme feu par sollicitation de chaque détecteur ponctuel et linéaire, du point le plus éloigné de chaque tubulure pour les détecteurs par aspiration	X		X	
Essais d'alarme feu par sollicitation de l'interface entrée/sortie OI	X		X	
Essais d'alarme feu par sollicitation de chaque déclencheur manuel via l'élément sensible	X		X	
<i>Essais réalisés en présence des deux sources d'alimentation - Dérangement</i>				
Essais de dérangement par retrait de la tête de détection de son socle (1 par ZD telles que définies par le CSSI)	X		X	
Essais de dérangement par coupure de chaque tubulure de chaque détecteurs par aspiration	X		X	
Essais de dérangement par obturation de 50% des orifices de prélèvement de chaque tubulure de chaque détecteur par aspiration	X		X	
Essais de dérangement par atténuation totale du faisceau de chaque détecteur linéaire de fumée		X		
Vérification de la programmation de chaque point DAI/DM par rapport à son affectation aux ZD telles que définies par le CSSI et du libellé associé	X		X	
Contrôle du fonctionnement des TRE, TRC, IA		X		

Conclusion	OUI	NON
	La société s'engage à avoir mis en œuvre les matériels en respectant les indications données par le fabriquant, conformément à la notice de mise en œuvre fournie avec le matériel et dans le respect des normes.	X
Après autocontrôles, la société atteste du bon fonctionnement du SDI	X	

Sari JD2M  
 108, rue Antoine Pacquereau  
 11100 NARBONNE  
 ☎ 04 68 416 416



**Rapport d'essais par autocontrôles du CMSI**

	Réalisation de l'essais			Bon fonctionnement	
	OUI	NON	Sans objet	OUI	NON
<i>Nature de l'essais</i>					
Essais réalisés pour chaque scénario, en mode automatique à partir d'un déclenchement d'un des éléments choisis aléatoirement dans la ZD	X			X	
Essais réalisés à pour chaque scénario, en mode manuel depuis l'UCMC et UGA	X			X	
<i>Par ZA</i>					
Contrôle de la valeur de la temporisation de l'alarme restreinte et du temps de fonctionnement de l'alarme générale	X			X	
Temporisation = 0 MINUTES	X			X	
Durée diffusion = 5 MINUTES	X			X	
Contrôle de l'audibilité de l'alarme sonore en tout point de la ZA et contrôle de la visibilité de l'alarme visuelle pour les zones équipées	X			X	
Contrôle de la visibilité de l'alarme visuelle pour les zones équipées			X		
Contrôle du déverrouillage des issue de secours (UGCISS compris le cas échéant)			X		
Contrôle de la mise en fonction de l'éclairage de sécurité			X		
Contrôle de la mise en fonction des équipements techniques associés aux ZA			X		
Contrôle de la mise en fonction des équipements d'alarme adapté aux handicapés			X		
<i>Par ZC</i>					
Contrôle des signalisations des DAS compartimentage			X		
Contrôle du passage en position de sécurité des DAS signalisation UCMC avec FC			X		
Contrôle du passage en position de sécurité des DAS visuel sans FC			X		
Contrôle du fonctionnement de la surveillance de chaque DAS compartimentage			X		
Contrôle des commandes des équipements techniques associés ZC			X		
<i>Par ZF</i>					
Contrôle des signalisations des DAS désenfumage			X		
Contrôle du passage en position de sécurité des DAS signalisation UCMC avec DC/FC			X		
Contrôle du passage en position de sécurité des DAS visuel sans FC			X		
Contrôle du fonctionnement de la surveillance de chaque DAS			X		
Contrôle des commandes des équipements techniques associés ZF			X		
Contrôle des blocages des interverrouillages sur conduit collectif			X		
Contrôle du fonctionnement des TRE et TRC (compris vérifications des sources d'énergie)			X		

<i>Conclusion</i>	OUI	NON
	La société s'engage à avoir mis en œuvre les matériels en respectant les indications données par le fabriquant, conformément à la notice de mise en œuvre fournie avec le matériel et dans le respect des normes.	X
Après autocontrôles, la société atteste du bon fonctionnement du CMSI	X	

Sarl JD2M  
 108, rue Antoine Becquerel  
 11100 NARBONNE  
 ☎ 04 68 416 416



Rapport d'essais par autocontrôles du SDI

Nature de l'essais	Réalisation de l'essai		Bon fonctionnement	
	OUI	NON	OUI	NON
Programmation des points de DAI/DM réalisée par l'entreprise en collaboration avec le maître d'ouvrage et/ou l'exploitant de l'établissement	X		X	
<i>Essais réalisés sur source normale / remplacement</i>				
Essais de surveillance de chaque circuit de détection filaire ECS	X		X	
Essais de surveillance de chaque circuit de détection radio électrique ECS		X		
Essais de surveillance de chacune des autres liaisons filaires	X		X	
Essais de mise en alarme feu d'au moins une zone de détection	X		X	
<i>Essais réalisés sur source de sécurité</i>				
Essais de surveillance de chaque circuit de détection filaire ECS	X		X	
Essais de surveillance de chaque circuit de détection radio électrique ECS		X		
Essais de surveillance de chacune des autres liaisons filaires	X		X	
Essais de mise en alarme feu d'au moins une zone de détection	X		X	
<i>Essais réalisés en présence des deux sources d'alimentation - Alarme feu</i>				
Essais d'alarme feu par sollicitation de chaque détecteur ponctuel et linéaire, du point le plus éloigné de chaque tubulure pour les détecteurs par aspiration	X		X	
Essais d'alarme feu par sollicitation de l'interface entrée/sortie OI	X		X	
Essais d'alarme feu par sollicitation de chaque déclencheur manuel via l'élément sensible	X		X	
<i>Essais réalisés en présence des deux sources d'alimentation - Débranchement</i>				
Essais de débranchement par retrait de la tête de détection de son socle (1 par ZD telles que définies par le CSSI)	X		X	
Essais de débranchement par coupure de chaque tubulure de chaque détecteurs par aspiration	X		X	
Essais de débranchement par obturation de 50% des orifices de prélèvement de chaque tubulure de chaque détecteur par aspiration	X		X	
Essais de débranchement par atténuation totale du faisceau de chaque détecteur linéaire de fumée		X		
Vérification de la programmation de chaque point DAI/DM par rapport à son affectation aux ZD telles que définies par le CSSI et du libellé associé	X		X	
Contrôle du fonctionnement des TRE, TRC, IA		X		

Conclusion	OUI	NON
	La société s'engage à avoir mis en œuvre les matériels en respectant les indications données par le fabricant, conformément à la notice de mise en œuvre fournie avec le matériel et dans le respect des normes.	X
Après autocontrôles, la société atteste du bon fonctionnement du SDI	X	

Sari JD2M  
 103, rue Antoine Pacquereau  
 11100 NARBONNE  
 ☎ 04 68 416 416



Rapport d'essais par autocontrôles du CMSI

Nature de l'essais	Réalisation de l'essais			Bon fonctionnement	
	OUI	NON	Sans objet	OUI	NON
Essais réalisés pour chaque scénario, en mode automatique à partir d'un déclenchement d'un des éléments choisis aléatoirement dans la ZD	X			X	
Essais réalisés à pour chaque scénario, en mode manuel depuis l'UCMC et UGA	X			X	
<i>Par ZA</i>					
Contrôle de la valeur de la temporisation de l'alarme restreinte et du temps de fonctionnement de l'alarme générale	X			X	
Temporisation = 0 MINUTES	X			X	
Durée diffusion = 5 MINUTES	X			X	
Contrôle de l'audibilité de l'alarme sonore en tout point de la ZA et contrôle de la visibilité de l'alarme visuelle pour les zones équipées	X			X	
Contrôle de la visibilité de l'alarme visuelle pour les zones équipées			X		
Contrôle du déverrouillage des issue de secours (UGCISS compris le cas échéant)			X		
Contrôle de la mise en fonction de l'éclairage de sécurité			X		
Contrôle de la mise en fonction des équipements techniques associés aux ZA			X		
Contrôle de la mise en fonction des équipements d'alarme adapté aux handicapés			X		
<i>Par ZC</i>					
Contrôle des signalisations des DAS compartimentage			X		
Contrôle du passage en position de sécurité des DAS signalisation UCMC avec FC			X		
Contrôle du passage en position de sécurité des DAS visuel sans FC			X		
Contrôle du fonctionnement de la surveillance de chaque DAS compartimentage			X		
Contrôle des commandes des équipements techniques associés ZC			X		
<i>Par ZF</i>					
Contrôle des signalisations des DAS désenfumage			X		
Contrôle du passage en position de sécurité des DAS signalisation UCMC avec DC/FC			X		
Contrôle du passage en position de sécurité des DAS visuel sans FC			X		
Contrôle du fonctionnement de la surveillance de chaque DAS			X		
Contrôle des commandes des équipements techniques associés ZF			X		
Contrôle des blocages des interverrouillages sur conduit collectif			X		
Contrôle du fonctionnement des TRE et TRC (compris vérifications des sources d'énergie)			X		

Conclusion	OUI	NON
	La société s'engage à avoir mis en œuvre les matériels en respectant les indications données par le fabriquant, conformément à la notice de mise en œuvre fournie avec le matériel et dans le respect des normes.	X
FOI39 ind 008-1-19 Après autocontrôles, la société atteste du bon fonctionnement du CMSI		PAGE 01

SARL JD2M  
 108, rue Antoine Becquiere  
 11100 NARBONNE  
 ☎ 04 68 41 6 41 6

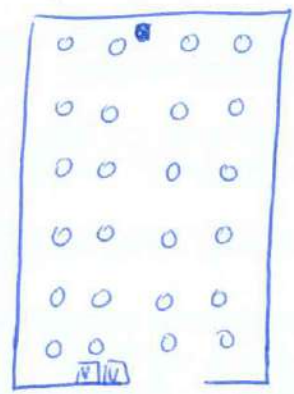
# FICHE DE RELEVÉ FTS / FCE

**SITE**

**Site :** PROVIOLOG  
**Adresse :** M. NARBONNE  
**Bâtiment :** .....  
**Local dans lequel l'essai est réalisé :** Cellule RACK  
**Particularité(s) éventuelle(s) du local :** .....  
 (Notamment environnement)  
 .....

(cf. voir annexe)

**Position du foyer dans le local**



**AUTORISATION PERMIS FEU**

**DATE :** 22.03.18 **HORAIRES :** de 17 H à 18 H  
**NOM :** / **FONCTION :** .....  
**Commentaire(s) particulier(s) :** .....

- Aspirant
- Trou de prélèvement
- FTS

**CARACTERISTIQUES DE L'ESSAI**

**Conformité :**  
 NF S 61 970 (éd.2013)  Règle R7 (ed.2014)  GPEM/ME (FCE)   
 Prescriptions particulières du cahier des charges (C.C.)   
**Type d'essai :**  
**F.T.S** N° 1  (Alcool) N° 2  (Mousse) N° 3  (Bâtonnets)  
 N° 5 A/B  (Petit/Grand tromblon) Générateurs d'aérosols   
**F.C.E** N° 1  N° 2  N° 3  N° 4  N° 5  N° 6  N° 7  N° 8  N° 9   
**Réalisation :**  
 K retenu : 0,6 Quantité de combustible (FTS-FCE) ou 3  
 Hauteur du local : 7m Temps de fonctionnement (générateur)  
 Si utilisation d'un générateur, référence : /  
 Mesure de temps (facultatif pour le F.T.S) : Alarme : 3,24 minutes

**Résultat :** **SATISFAISANT**  **NON SATISFAISANT**   
**Remarques / Commentaires :** .....

**PARTICIPANTS**

<b>NOM :</b>	<u>P. FABBRIO</u>			
<b>FONCTION :</b>	<u>JD2M</u>			
<b>SIGNATURE :</b>				

## PROCES VERBAL DE FORMATION A L'UTILISATION DU S.S.I

Date : 22/03/2018      Durée : 25 MINUTES

Lieu de formation : PROVILOG NARBONNE

**Programme de formation :**

- Présentation du site : ZA - ZC - ZF - ZD ZD
- Consignes de sécurité internes suivant les fonctions
- Manipulation des éléments constitutifs du S.S.I. et présentation des scénarios engendrés

**Supports de formation (nom et indice):**

- Notices d'exploitation : 108 CONTROL Y
- Plans ZA - ZC - ZF - ZD : ZA / ZD
- Dossier d'identité : (plans synoptique et implantations SDI et SMSI)

Formateur : PRINGUET Julien

Signature :

**Participants :**

Nom	Prénom	Fonction	Signature
Lievrol	Sennifer	Ady direction	
Pauze	Coime	Exploitant	
Hoc-Nien	Felix	Resp Exploitation	



*Julien*

**Rapport d'essais par autocontrôles du SDI**

	Réalisation de l'essais		Sans objet	bon fonctionnement	
	OUI	NON		OUI	NON
<i>Nature de l'essais</i>					
Programmation des points de DAI/DM réalisée par l'entreprise en collaboration avec le maître d'ouvrage et/ou l'exploitant de l'établissement	X			X	
Essais réalisés sur source normale/remplacement puis sur source de sécurité	X			X	
Essais de surveillance de chaque circuit de détection (filaire et/ou radio électrique)	X			X	
Essais de surveillance de chacune des autres liaisons filaires	X			X	
Essais de mise en alarme d'au moins une zone de détection	X			X	
<i>Essais réalisés en présence des sources d'alimentation</i>					
Essais d'alarme feu par sollicitation de chaque détecteur ponctuel et linéaire, du point le plus éloigné de chaque tubulure pour les détecteurs par aspiration, de chaque interface d'entrée/sortie (excepté les Icc)	X			X	
Essais d'alarme feu par sollicitation de chaque déclencheur manuel via l'élément sensible	X			X	
Essais de dérangement par retrait de la tête de détection de son socles (1 par ZD telles que définies par le CSSI)	X			X	
Essais de dérangement par coupure de chaque tubulure de chaque détecteurs par aspiration	X			X	
Essais de dérangement par obturation de 50% des orifices de prélèvement de chaque tubulure de chaque détecteur par aspiration	X			X	
Essais de dérangement par atténuation totale du faisceau de chaque détecteur linéaire de fumée			X		
Vérification de la programmation de chaque point DAI/DM par rapport à son affectation aux ZD telles que définies par le CSSI	X			X	
Contrôle du fonctionnement des TRE et TRC (compris vérifications des sources d'énergie)			X		

<i>Conclusion</i>	OUI	NON
	La société s'engage à avoir mis en œuvre les matériels en respectant les indications données par le fabricant, conformément à la notice de mise en œuvre fournie avec le matériel et dans le respect des normes. Après autocontrôles, la société atteste du bon fonctionnement du SDI	X





*Ms*

**Rapport d'essais par autocontrôles du CMSI**

	réalisation de l'essais		Sans objet	OUI	NON	bon fonctionnement	
	OUI	NON				observation	
<i>Nature de l'essais</i>							
Essais réalisés pour chaque scénario, en mode automatique à partir d'un déclenchement d'un des éléments choisis aléatoirement dans la ZD			X				
Essais réalisés à pour chaque scénario, en mode manuel depuis l'UCMC du CMSI			X				
<i>Par ZA</i>							
Contrôle de la valeur de la temporisation de l'alarme restreinte et du temps de fonctionnement de l'alarme générale	X			X			
Contrôle de l'audibilité de l'alarme sonore en tout point de la ZA et contrôle de la visibilité de l'alarme visuelle pour les zones équipées	X			X			
contrôle du déverrouillage des issue de secours (UGCISS compris le cas échéant)			X				
contrôle de la télécommande de l'ensemble des arrêts techniques concourant à la fonction évacuation			X				
<i>Par ZC</i>							
Contrôle du fonctionnement de la télécommande de chaque DAS concourant à la fonction compartimentage			X				
Contrôle du fonctionnement de la surveillance de chaque DAS concourant à la fonction compartimentage			X				
Contrôle de la télécommande de l'ensemble des arrêts techniques concourant à la fonction compartimentage			X				
<i>Par ZF</i>							
Contrôle du fonctionnement de la télécommande de chaque DAS concourant à la fonction désenfumage			X				
Contrôle du fonctionnement de la surveillance de chaque DAS concourant à la fonction désenfumage			X				
Contrôle de la télécommande de l'ensemble des arrêts techniques concourant à la fonction désenfumage			X				
Contrôle du fonctionnement des TRE et TRC (compris vérifications des sources d'énergie)			X				

<i>Conclusion</i>	OUI	NON
	La société s'engage à avoir mis en œuvre les matériels en respectant les indications données par le fabricant, conformément à la notice de mise en œuvre fournie avec le matériel et dans le respect des normes.	X
Après autocontrôles, la société atteste du bon fonctionnement du CMSI	X	

**RAPPORT D'ESSAIS PAR AUTOCONTROLE DU SDI**

Type : Mise en service initiale

Visite de maintenance

Travaux complémentaires

Nature de l'essais	Réalisation de l'essai			Bon fonctionnement		
	OUI	NON	Sans objet	OUI	NON	Observation
Essais de signalisation des équipements centraux ECS	X			X		
Programmation des points de DAI/DM réalisée par l'entreprise en collaboration avec le maître d'ouvrage et/ou l'exploitant de l'établissement	X			X		
<i>Essais réalisés sur source normale / remplacement</i>						
Essais de surveillance de chaque circuit de détection filaire ECS	X			X		
Essais de surveillance de chaque circuit de détection radio électrique ECS			X			
Essais de surveillance de chacune des autres liaisons filaires	X			X		
Essais de mise en alarme feu d'au moins une zone de détection	X			X		
<i>Essais réalisés sur source de sécurité</i>						
Essais de surveillance de chaque circuit de détection filaire ECS	X			X		
Essais de surveillance de chaque circuit de détection radio électrique ECS			X			
Essais de surveillance de chacune des autres liaisons filaires	X			X		
Essais de mise en alarme feu d'au moins une zone de détection	X			X		
<i>Essais réalisés en présence des deux sources d'alimentation - Alarme feu</i>						
Essais d'alarme feu par sollicitation de chaque détecteur ponctuel et linéaire, du point le plus éloigné de chaque tubulure pour les détecteurs par aspiration	X			X		
Essais d'alarme feu par sollicitation de l'interface entrée/sortie OI			X			
Essais d'alarme feu par sollicitation de chaque déclencheur manuel via l'élément sensible	X			X		
Vérification de la programmation de chaque point DAI/DM par rapport à son affectation aux ZD telles que définies par le CSSI et du libellé associé	X			X		
<i>Essais réalisés en présence des deux sources d'alimentation - Débranchement</i>						
Essais de débranchement par retrait de la tête de détection de son socle (1 par ZD telles que définies par le CSSI)	X			X		
Essais de débranchement par ouverture de chaque tubulure de chaque détecteurs par aspiration			X			
Coupage de l'électro aspirateur			X			
Essais de débranchement par obturation de chaque tubulure de chaque détecteur par aspiration			X			
Essais de débranchement par atténuation totale du faisceau de chaque détecteur linéaire de fumée			X			
Test atténuation des détecteurs radio suivant le protocole constructeur			X			
Contrôle du fonctionnement des renvois sur TRE, TRC, IA	X			X		
Contrôle du fonctionnement des renvois feu et débranchement sur TLS	X			X		
<i>Contrôle du fonctionnement des renvois feu et débranchements sur UAE</i>						
Essais défaut alimentation TRE	X			X		

Conclusion	OUI	NON
La société s'engage à avoir mis en œuvre les matériels en respectant les indications données par le fabricant, conformément à la notice de mise en œuvre fournie avec le matériel et dans le respect des normes.	X	
Après autocontrôles, la société atteste du bon fonctionnement du SDI	X	

Date : 07/01/2021

Technicien : Julien PRINGUET

Signature :



**RAPPORT D'ESSAIS PAR AUTOCONTROLES DES ALIMENTATIONS**

Type : Mise en service initiale Visite de maintenance Travaux complémentaires

Nature de l'essais	Réalisation de l'essais			Bon fonctionnement		
	OUI	NON	Sans objet	OUI	NON	Observations
Contrôle de la bonne tension nominale aux bornes des batteries	X			X		
Contrôle de la tension des batteries en début de décharge puis après 1 heure de décharge	X			X		
Contrôle du courant de décharge	X			X		
Contrôle des fusibles, disjoncteurs avec isolement électrique par rapport à la terre	X			X		
Contrôle des serrages connexion	X			X		
Contrôle de la remontée des informations défaut, des AES.EAE et EAES	X			X		
Contrôle visuel des batteries	X			X		
<i>Méthodologie pour les essais fonctionnels</i>				X		
Coupage de la source normale/remplacement et constat de l'apparition de la signalisation visuelle et sonore	X			X		
Mesure du courant en état de veille débité par la source de sécurité sur coupure source normale et contrôle de l'autonomie	X			X		
Mesure du courant en état d'alarme débité par la source de sécurité sur coupure source normale et contrôle de l'autonomie	X			X		
Rétablissement de la source normale/remplacement avec retour état de veille	X			X		
Coupage de la source de sécurité et constat de l'apparition de la signalisation visuelle et sonore	X			X		
Rétablissement de la source de sécurité avec retour état de veille	X			X		

Relevés des tensions et intensité batteries	Référence du produit	Quantité et ampérage		Date batterie	Tension nominale en charge	Tension nominale T0 en décharge	Tension nominale T0 +1h en décharge	Courant de décharge en veille mesure précédente V-1	Courant de décharge en veille	Courant de décharge en alarme	Valeur de l'autonomie	Observations
		Qté	Ah									
ECS/EAE	IQ8 CONTROL μ	1	25	12/2021	13,400	13,200	12,600		0,552	0,670	6,738	
CMSI / AES-EAES	UGA IQ8	1	7	12/2021	13,800	13,700	12,600		0,130	0,830	2,390	
AES-EAES	AES 24V 8A 01	2	38	03/2018	27,400	26,100	24,900		2,020	2,100	26,340	
AES-EAES	AES 24V 8A 02	2	38	12/2021	26,700	25,600	25,200		2,270	2,270	28,900	
CHARGEUR	AES 24V 4A IS	2	12	12/2021	25,300	25,100	25,100		1,380	0,166	16,726	

**Formule de calcul pour l'autonomie du matériel SDI**

(courant de décharge système en veille x 12h) + (courant de décharge système en alarme x 0,17) = x Ah

**Pose de l'étiquette valeur de référence à la mise en service :**

**Position du disjoncteur SSI : TGBT BUREAUX**

**Formule de calcul pour l'autonomie du matériel SMSI**

(courant de décharge système en veille x 12h) + (courant de décharge système en alarme x 1) = x Ah

Conclusion	OUI	NON
La société s'engage à avoir mis en œuvre les matériels en respectant les indications données par le fabricant, conformément à la notice de mise en œuvre fournie avec le matériel et dans le respect des normes.	X	
Après autocontrôles, la société atteste du bon fonctionnement des ALIMENTATIONS	X	

Date : 07/01/2021

Signature :

Technicien : Julien PRINGUET



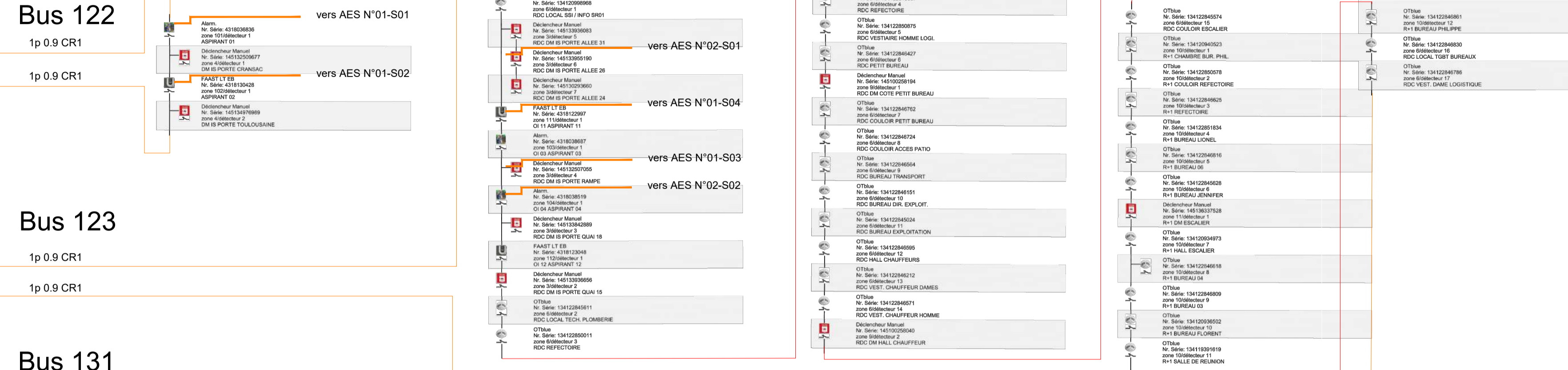
# IQ8 Control



Alim 230V

2 x 1.5 CR1  
1p 0.9 CR1

TRE Exploitation



Détection Incendie	
<b>ICS</b>	Equipement de contrôle et de signalisation
<b>CI</b>	Organe intermédiaire
<b>Aspirant</b>	Aspirant
<b>D</b>	Détecteur optique de fumée
<b>A</b>	Indicateur d'action
<b>I</b>	Détecteur Thermovolumétrique
<b>M</b>	Déclencheur manuel
<b>AES</b>	Alimentation Electrique de sécurité
Mise en Sécurité Incendie	
<b>DS</b>	Diffuseur sonore d'alarme feu / Bloc Autonomes Alarmes sonores

Maitre d'Ouvrage:

**PROVILOG**  
ZI LA COUPE  
RUE LAURENT DE LAVOSIER  
11100 NARBONNE

Désignation:

**SSI**

**Titre : SYNOPTIQUE**

Ind.	Date	Désignation
A	04/01/2019	ETUDE
B	06/02/2019	MAJ - PLAN EXE
C	14/04/2020	MAJ
D	07/01/2021	MAJ
E	14/06/2021	MAJ DOE
F	14/01/2022	MAJ DOE
G	05/10/2022	MAJ DOE
H	17/01/2023	MAJ DOE
I	24/05/2023	MAJ DOE

Votre partenaire Sécurité  
Tél : 0468416416 - Fax : 0468404950  
E mail : jd2m@jd2m.fr  
Adresse : 108 Rue Antoine BECQUEREL 11100 NARBONNE

Dessiné par	Vérifié par	Date	Echelle	N° du lot	N° du PLAN
PF	OM	14/04/2020	SO	SO	SY SSI 01

Alim 230V



**AES24V-8A**  
Bat 38Ah  
N°01  
1 carte 8 Sorties

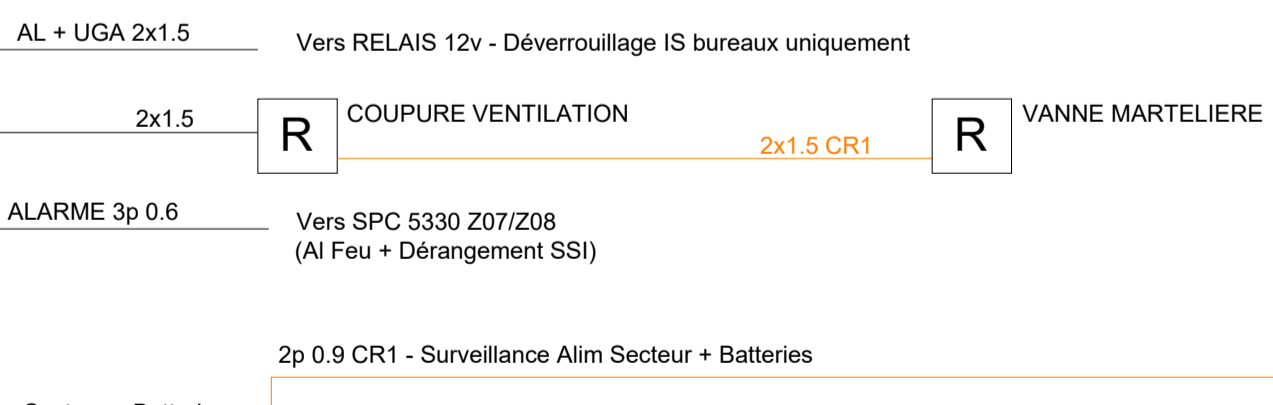
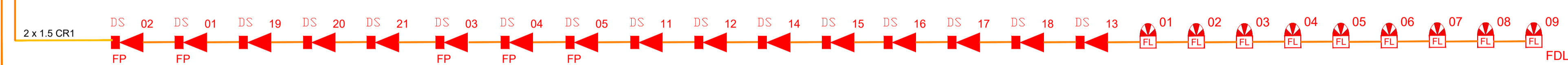
- S01 2 x 1.5 CR1 Vers ASPIRANT 02
- S02 2 x 1.5 CR1 Vers ASPIRANT 03
- S03 2 x 1.5 CR1 Vers ASPIRANT 06
- S04 2 x 1.5 CR1 Vers ASPIRANT 07
- S05 2 x 1.5 CR1 Vers ASPIRANT 09
- S06 2 x 1.5 CR1 Vers ASPIRANT 11
- S07
- S08

Alim 230V




**AES24V-8A**  
Bat 38Ah  
N°02  
1 carte 8 Sorties

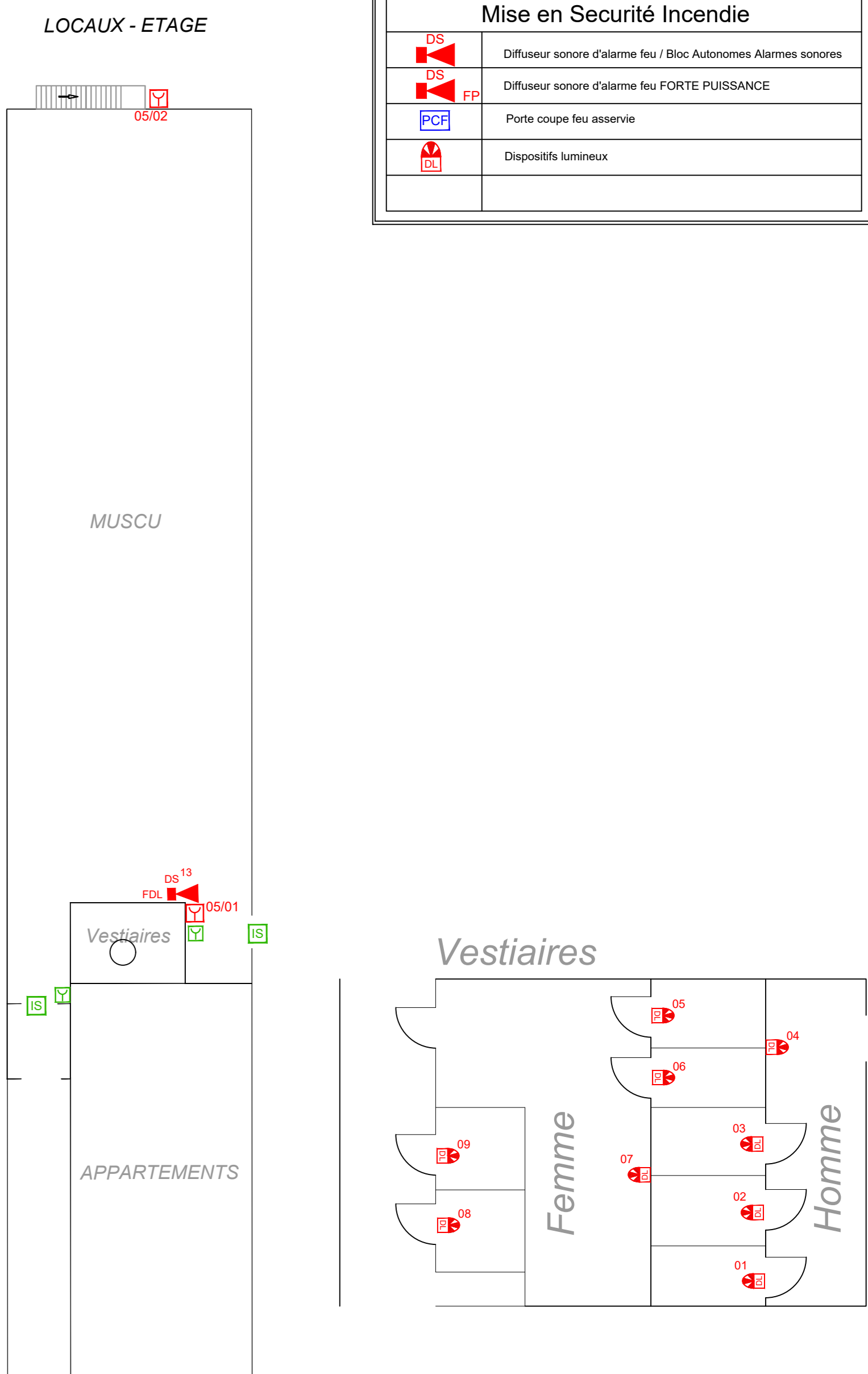
- S01 2 x 1.5 CR1 Vers ASPIRANT 01
- S02 2 x 1.5 CR1 Vers ASPIRANT 04
- S03 2 x 1.5 CR1 Vers ASPIRANT 05
- S04 2 x 1.5 CR1 Vers ASPIRANT 08
- S05 2 x 1.5 CR1 Vers ASPIRANT 10
- S06 2 x 1.5 CR1 Vers ASPIRANT 12
- S07
- S08







Détection Incendie	
[Symbol]	Équipement de contrôle et de signalisation
[Symbol]	Organe Intermédiaire
[Symbol]	Tableau de Report d'Exploitation
[Symbol]	Détecteur optique de fumée
[Symbol]	Indicateur d'action
[Symbol]	Détecteur Thermovolumétrique
[Symbol]	Détecteur manuel
[Symbol]	Système Aspirant - Type FAAST
[Symbol]	Boîtier de Commande d'urgence
Mise en Sécurité Incendie	
[Symbol]	Diffuseur sonore d'alarme feu / Bloc Autonomes Alarmes sonores
[Symbol]	Diffuseur sonore d'alarme feu FORTE PUISSANCE
[Symbol]	Plaque coupe feu assemblée
[Symbol]	Dispositifs lumineux



Maitre d'Ouvrage:

**PROVILOG**  
ZI LA COUPE  
RUE LAURENT DE LAVOSIER  
11100 NARBONNE

Désignation: **SSI**

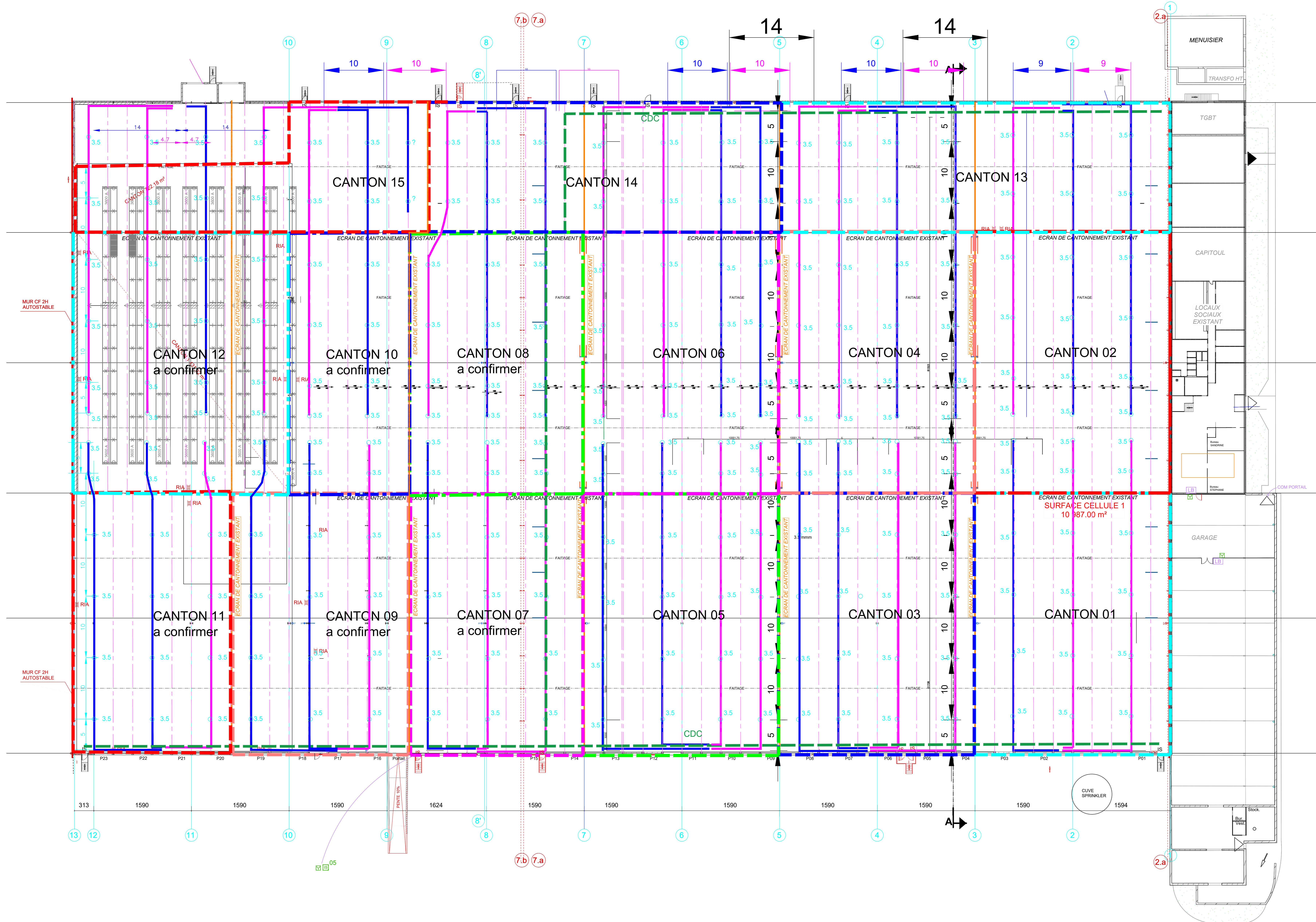
**Titre : PLAN IMPLANTATION**

Ind	Date	Désignation
A	04/01/2019	ETUDE
B	04/02/2019	MAJ - PLAN EXE
C	14/04/2020	MAJ
D	06/07/2020	MAJ - Appareils 01 02 03 04 11 12
E	18/09/2021	MAJ - Appareils 01 11 12 avec auto exteur chantier
F	29/01/2022	DNE
G	18/06/2021	MAJ DNE
H	09/09/2022	MAJ DNE
I	24/05/2023	MAJ DNE

Dessiné par	Vérifié par	Date	Echelle	N° de lot	N° de PLAN
PF	OM	14/04/2020	1/200	SO	-







Détection Incendie	
	Équipement de contrôle et de signalisation
	Organe intermédiaire
	Tableau de Report d'Exploitation
	Détecteur optique de fumée
	Indicateur d'action
	Détecteur Thermovolumétrique
	Déclencheur manuel
	Système Aspirant Type FAAST
	Boîtier de Commande d'urgence
Mise en Sécurité Incendie	
	Diffuseur sonore d'alarme feu / Bloc Autonomes Alarmes sonores
	Diffuseur sonore d'alarme feu FORTE PUISSANCE
	Porte coupe feu assemblée

Maitre d'Ouvrage:

**PROVILOG**  
ZI LA COUPE  
RUE LAURENT DE LAVOSIER  
11100 NARBONNE

Désignation:

**SSI**

**Titre : PLAN RESEAUX ASPIRANTS**

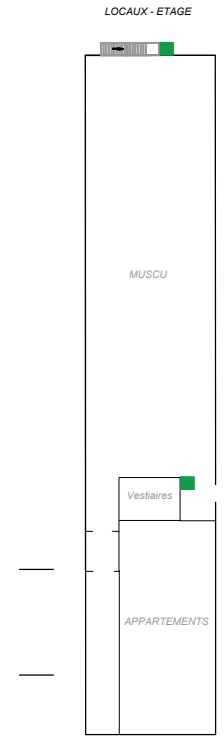
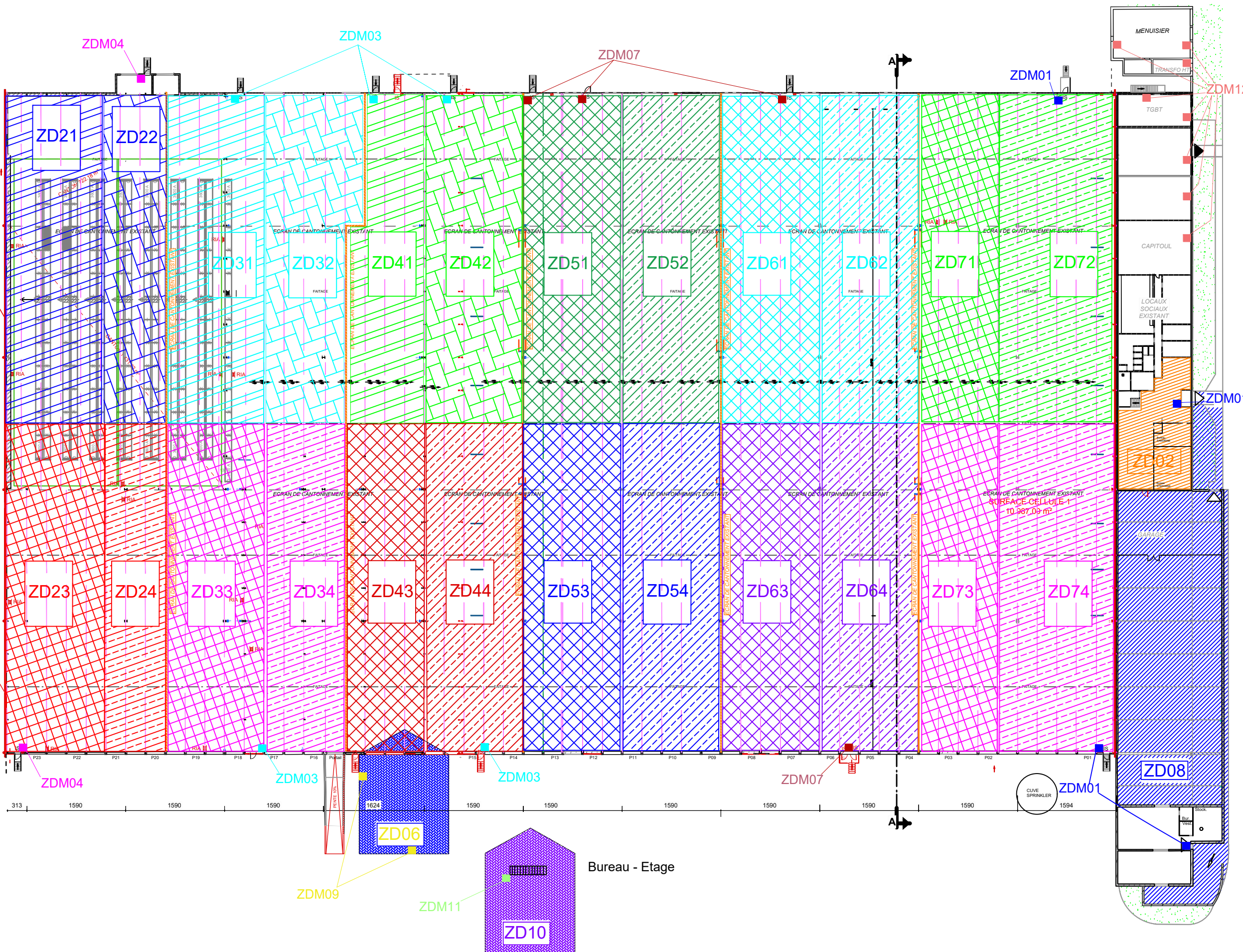
Date	Objet	Émission
A. 04/01/2019	ETUDE	
B. 06/02/2019	MAJ - PLAN EXE	
C. 14/04/2020	MAJ	
D. 06/07/2020	MAJ - Approuvé 01/02/03/04/11/12	
E. 10/09/2020	MAJ - Approuvé 01/11/12 suite info entré chantier	
F. 20/02/2021	DKR	
G. 09/06/2021	MAJ DKR	

Votre partenaire Sécurité  
 Tél : 0468416418 - Fax : 0468404950  
 E-mail : jdem@jdem.fr  
 Adresse : 110 Rue Antoine BECQUEREL  
 11100 NARBONNE

Dessiné par	Vérifié par	Date	Echelle	N° de lot	N° du PLAN
PF	OM	14/04/2020	1/200	SO	SSI 01

# PLAN ZONE DE DETECTION - PROVILOG

Locaux - Etage

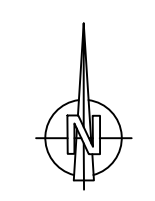


- ZDM 01
- ZDM 03
- ZDM 04
- ZDM 05
- ZDM 07
- ZDM 09
- ZDM 11
- ZDM 12

Bureau - Etage

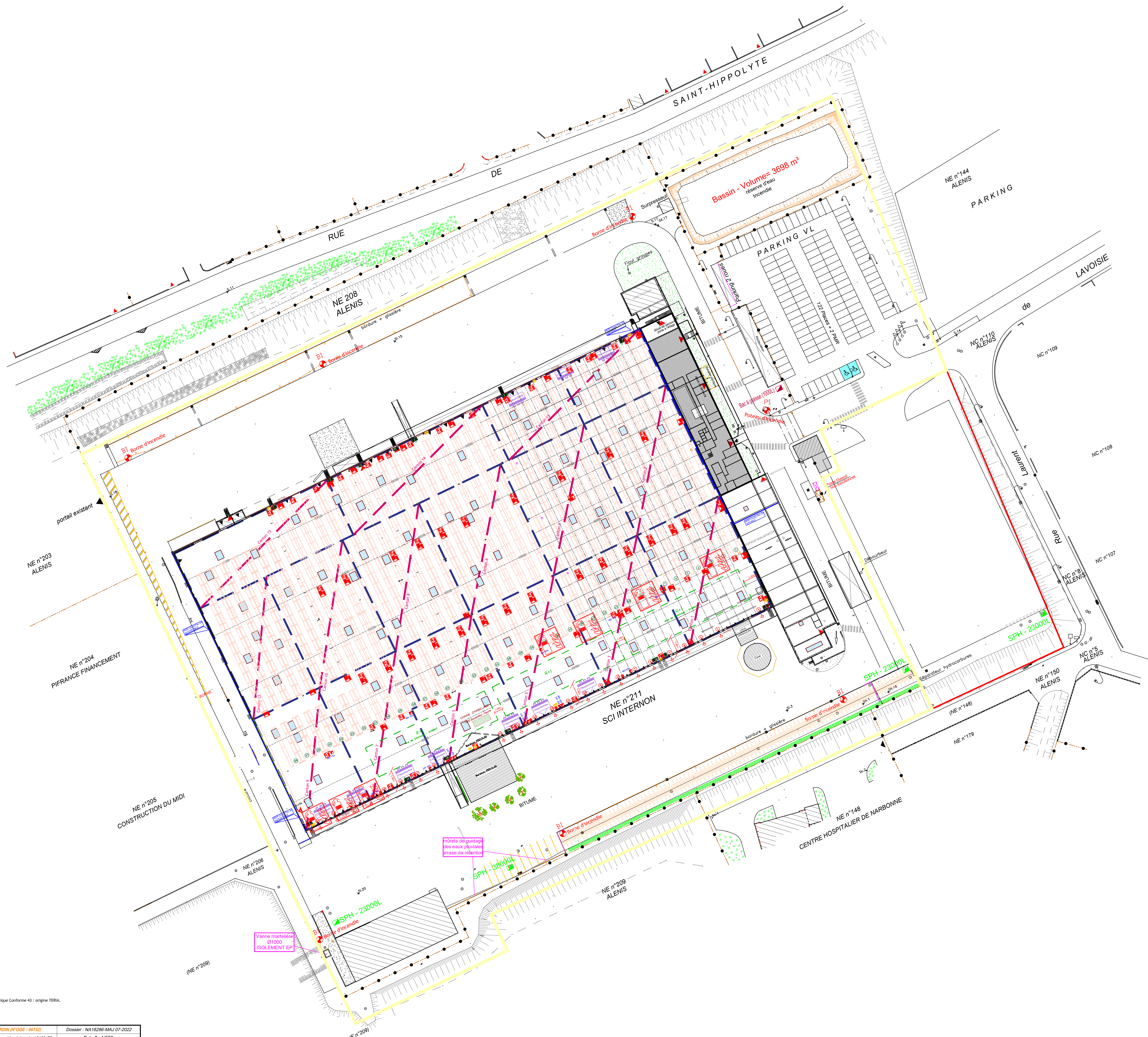
# **ANNEXE 9**

Plan des extincteurs et RIA



LEGENDE

- Limite de propriété
- - - Application figurative du plan cadastral (limites de propriétés non définies juridiquement)



NOTA :  
- Les coordonnées des points sont rattachées au système RGF 93, Conique Conforme 43 : origine TERIA.

<b>GéoSudOuest</b> SELAS de Géomètres-Experts www.geo-sud-ouest.fr	Géomètre Expert : Thomas BARDIN (N°OGE: 06132) Narbonne le 07/03/2022 Siège Social : ZAC du Cause - 81100 CASTRES - 05 63 59 17 40 - castres@geo-sud-ouest.fr	Dossier : NA16286-MAJ 07.2022 Mise à jour le 10/08/22 Echelle 1/500
28 Avenue Calmet Teysier 81000 ALBI Tel : 05 63 54 09 54 albi@geo-sud-ouest.fr	3 Rue Bertaud 81000 MAZANET Tel : 05 63 61 38 36 mazanet@geo-sud-ouest.fr	3 Rue Salvador Allende - S&L 102 31300 CASTANET TOULOSAN Tel : 05 61 81 30 70 toulouse@geo-sud-ouest.fr
	Cire. d'Affaires St. Crescent 11100 NARBONNE Tel : 04 68 22 17 91 narbonne@geo-sud-ouest.fr	4 Rue Jacqueline Mallian 11200 LEZIGNAN CORBIÈRES Tel : 04 68 27 16 15 lezignan@geo-sud-ouest.fr



# **ANNEXE 10**

## Mesure des débits des PI

# Legende

## limites administratives

- communes
- departement

## DIS\_11

- Couverture\_CS
- Centre Operationnel SDIS

## defibrillateur

- H24
- horaires\_ouverture
- indisponible

## lieux\_Zones\_Remarquables

- Lotissement Residence Lieu Dit
- Bat\_remarq\_hors\_ERP

## EI\_Aude\_Admin

- PI Disponible
- PI Indisponible
- PI Emploi restreint
- PI Infos Non communiquées
- PEI Surpressé
- PI HS
- BI Disponible
- BI Indisponible
- BI Emploi restreint
- BI Infos Non Communiquées
- BI HS
- BI Surpressé
- Reserve Disponible
- Reserve Indisponible
- Reserve HS
- Aire Aspiration Aménagée
- Aire Aspiration Non Aménagée
- Aire Aspiration HS

## réseau routier

### ouvrages art 11

- Pont
- Tunnel
- reseau\_routier\_autoroute

### reseau\_routier\_voies\_principales

### reseau\_routier\_voies\_secondaires

- Voies\_Inaccessibles\_VL
- Voies\_accessible\_VL
- carroyage\_urbain



# **ANNEXE 11**

## Contrat sprinkler et RIA





# Votre contrat

**SCI INTERNON**  
14 rue Antoine Laurent de Lavoisier  
ZI La Coupe, 11100 MARBONNE  
Siret: 812 908 499 00021 APE: 6820F

**CONTRAT DE SERVICE  
RÉFÉRENTIEL APSAD  
Sécurité incendie**

**INTERNON**

14 Rue Laurent de Lavoisier  
11100 NARBONNE

**SUIVI COMMERCIAL : FIGUEIRAS FREDERIC**

☎ : 06.30.39.34.82

@ : frederic.figueiras@engie.com

N/réf. : N° GP03/ FFI/ VL / 2020 / n° 100068906

Objet : Devis n° 100068906  
Contrat n° R.PXX.XXXXX-20

Narbonne, le 11 janvier 2021

**SCI INTERNON**

14 rue Antoine Laurent de Lavoisier  
Zi-La Coupe, 11100 NARBONNE  
*Siret: 812 908 499 00021 APE: 6320B*

**ENGIE**  
Solutions

1

# Votre contrat

## Proposition principale

	Prestations	Quantité / An	Prix Unitaire	Prix Total
<b>SPRINKLEUR - Règle APSAD R1 en vigueur</b>				
	Astreinte réglementaire - cf. modalités d'interventions			Inclus
	Opérations Hebdomadaires	50	115,00 €	5 750,00 €
	Vérifications Semestrielles	2	499,00 €	998,00 €
<b>Opérations Annuelles sprinklers</b>				
	Entretien des 2 Groupes Motopompe Diesel	1	1 296,00 €	1 296,00 €
	Alignement moteur pompe (verrouillage axial) avec rédaction d'un P.V.*	1	1 084,00 €	1 084,00 €
<b>Opérations Triennales sprinklers</b>				
	Poste(s) de Contrôle + Système(s) (dispositif(s)) Antigel + Robinetterie et Accessoires	1/3	2 691,00 €	897,00 €
	Analyse d'eau source B	1/3	144,00 €	48,00 €
	Vidange et nettoyage des réserves d'eau (Obligatoire au moins tous les 6 ans)	-	Sur devis à date anniversaire	Sur devis à date anniversaire
<b>RIA - Règle APSAD R5 en vigueur - NFS 62-201 en vigueur **</b>				
	Maintenance Annuelle	1	1 421,00 €	1 421,00 €
<b>DISCONNECTEURS ET CLAPETS ANTI-POLLUTION - NF EN 1717 en vigueur</b>				
	Maintenance Annuelle	1	295,00 €	295,00 €
<b>MONTANT ANNUEL H.T. EN EUROS</b>				<b>11 789,00 €</b>
<b>Remise commerciale de 8%</b>				<b>10 845,00 €</b>
<b>TVA à 20 %</b>				<b>2 169,00 €</b>
<b>MONTANT TTC EN EUROS</b>				<b>13 014,00 €</b>

\*Cette prestation sera intégrée à la nouvelle réglementation APSAD R1, à paraître en janvier 2021. Il s'agit d'un contrôle à réaliser dans le cadre de la visite annuelle du GMPD. Toute prestation de remise en conformité fera l'objet de travaux supplémentaires.

\*\*La maintenance décennale des RIA fera l'objet d'une offre complémentaire.

### SCI INTERNON

14 rue Antoine Laurent de Lavoisier  
Zi-La Coupe, 11100 NARBONNE  
Siret: 812 908 499 00021 APE: 6820B

Agence de Toulouse – Antenne de Narbonne  
INTERNON – Narbonne

n° devis : 100069906

Contrat R.P03.xxxxx-20

Page 3 sur 30

FOCUS > Centre de Documentation > 14 - ASI > 07 - Contrat de Service > SAV.53.02 – Avril 2020 - Contrat de service APSAD

## Proposition complémentaire

A cocher si retenu	OPTION(S) à cocher par vos soins et retenue(s)	Quantité / An	Prix Unitaire	Prix Total
	Astreinte 24h/24 et 7j/7 (montant annuel)	12	200,00 €	2 400,00 €
<b>MONTANT ANNUEL H.T. EN EUROS</b>				
<b>TVA à 20 %</b>				
<b>MONTANT TTC EN EUROS</b>				

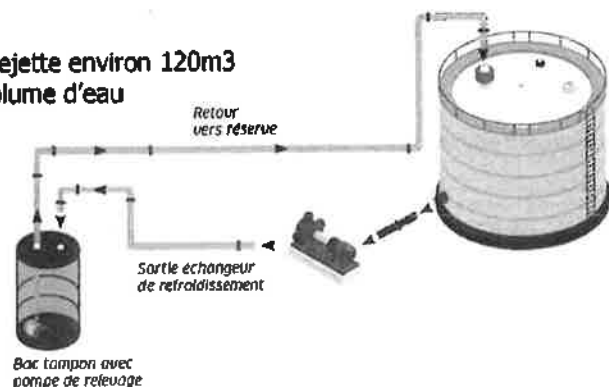
## Récupération des eaux de refroidissement :

**Améliorez votre démarche environnementale et récupérez l'eau de refroidissement moteur perdue lors de vos essais hebdomadaires.**

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous disposez d'une installation de sécurité incendie qui rejette environ 120m<sup>3</sup> d'eau (partant à l'égout) par moteur chaque année. Ce volume d'eau varie selon la taille des moteurs et de leurs systèmes de refroidissement mais aussi de la durée des essais 20 ou 30 minutes hebdomadaires.

Nous vous proposons d'installer un dispositif de récupération et de réinjection de ces eaux perdues dans la réserve.



## Nettoyage des réserves d'eau par scaphandriers OU robots :

**Pour vous permettre de minimiser votre impact environnemental, nous vous proposons de réaliser le nettoyage des réserves d'eau sprinkleurs par scaphandriers ou robots.**

Cette démarche vous permet d'économiser près de la totalité des volumes d'eau de l'ensemble de vos réservoirs ; soit plusieurs dizaines de milliers de mètres cubes d'eau.

### VOS AVANTAGES :

- Divisez par 10 le temps d'arrêt de votre installation sprinkleur (4 à 8 heures contre 72 à 96 heures par vidange).
- Sécurité de l'intervention totalement maîtrisée et remise en service en urgence si besoin.
- Solution de nettoyage beaucoup moins invasive pour les liners et réservoirs.
- Préservation des liners de l'assèchement à l'air et protection des réservoirs contre les déformations (décompressions/compressions causées par le vent).

### SCI INTERNON

14 rue Antoine Laurent de Lavoisier  
Zi-La Coupe, 11100 NARBONNE  
Siret: 812 908 499 00021 APE: 6820B

Agence de Toulouse – Antenne de Narbonne  
INTERNON – Narbonne

# Votre contrat

## Signature du contrat

ENTRE,

La Société INTERNON  
dont le siège social est situé 48 Rue du Four à Chaux  
Représentée par M. NONDEDEO Stéphane

Ci-après désignée le CLIENT,  
d'une part,

ET,

AXIMA CONCEPT, Société anonyme à conseil d'administration (SA) au capital de 10.772.190 Euros, dont le siège social est à PARIS LA DEFENSE – 1 Place Samuel de Champlain – Faubourg de l'Arche (92 930), inscrite au Registre de Commerce de NANTERRE sous le N° 854 800 745, et exerçant une activité de Protection Incendie,

Représentée par M. Louis ESTERMANN, Directeur d'Agence Sud-Ouest Services

Prise sous son enseigne ENGIE Solutions Pôle Sécurité incendie et ci-après désignée ENGIE Solutions Sécurité Incendie,  
d'autre part.

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

### OBJET DU CONTRAT

ENGIE Solutions Sécurité Incendie s'engage envers le CLIENT à réaliser les prestations énoncées dans le tableau en page N°3, pour un montant total annuel (hors options) de 10 845 €/HT.

Le montant des options retenues est de           €/HT soit un total annuel de           €/HT.

Les caractéristiques des équipements de l'installation faisant l'objet dudit contrat sont définies dans le chapitre **EQUIPEMENTS CONCERNES**.

Les prestations à réaliser sont détaillées dans le chapitre **DESCRIPTIF SOMMAIRE DES OPERATIONS**.

Suivant les **MODALITÉS d'INTERVENTIONS, CONDITIONS COMMERCIALES** et **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE** détaillées dans les chapitres qui suivent.

### DUREE DU CONTRAT

Le présent contrat est établi pour une durée de 3 ans, reconductible par tacite reconduction. Au terme de la période initiale de 3 ans, le présent contrat sera reconduit pour une nouvelle période de 3 ans, sauf dénonciation par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée par l'une des parties au moins 3 mois avant chaque échéance.

Le contrat prendra effet le

*13/02/2021*

### LE CLIENT

(Signature et cachet)

Merci de remplir vos coordonnées complètes page suivante ainsi que les conditions de facturation.

#### SCI INTERNON

14 rue Antoine Laurent de Lavoisier  
Zi-La Coupe, 11100 NARBONNE  
Siret: 812 808 408 00021 APE: 6820B

Agence de Toulouse – Antenne de Narbonne  
INTERNON – Narbonne

Fait à *Toulouse*, le *15/02/2021*  
En 2 exemplaires originaux

ENGIE Solutions Sécurité Incendie  
(Signature et cachet)

AGENCE DE TOULOUSE  
1 Rond-Point du Général Eisenhower  
BP 1061  
31035 TOULOUSE CEDEX 1  
Tél. 05 34 60 90 01

*PE*  
Louis ESTERMANN  
Directeur d'agence

Martin CULIÉ  
Responsable contrats

# 2

## Les parties prenantes

### Tableaux à renseigner par vos soins

#### POUR LES TRAVAUX :

Nom de l'interlocuteur et coordonnées postales de votre société	Fonction	Numéro de téléphone	Adresse mail
NONDEDEO Steph SCI INTERNON	D. G Cogérant	06 4363575	stephane@puceva.fr

#### POUR LA VERIFICATION ET/OU MAINTENANCE :

Nom de l'interlocuteur et coordonnées postales de votre société (si différentes des Travaux)	Fonction	Numéro de téléphone	Adresse mail
idem			

#### POUR TOUTE QUESTION ADMINISTRATIVE, DE FACTURATION, ASSURANCE, ETC ... :

Nom de l'interlocuteur et coordonnées postales de votre société	Fonction	Numéro de téléphone	Adresse mail
NONDEDEO SANDRINE SCI INTERNON	Pr Cogérante	0786412958	sandrine@puceva.fr

#### AUTRES COORDONNEES ET/OU POINTS D'ATTENTION POUR NOS SERVICES :

**SCI INTERNON**  
14 rue Antoine Laurent de Lavoisier  
Zi-La Coupe, 11100 NARBONNE  
Siret: 812 908 499 00021 APE: 6820B

Agence de Toulouse – Antenne de Narbonne  
INTERNON – Narbonne

# 2

## Les parties prenantes

Vos interlocuteurs

**Louis ESTERMANN**  
Directeur d'Agence

05.34.60.90.01  
[louis.estermann@engie.com](mailto:louis.estermann@engie.com)

**Martin CULIÉ**  
Responsable Contrats

05.34.60.90.01  
[martin.culie@engie.com](mailto:martin.culie@engie.com)

**Christophe SEROT**  
Responsable d'affaire local

05.34.60.90.01  
[christophe.serot@engie.com](mailto:christophe.serot@engie.com)

**Chantal ESTIENNY**  
Assistante d'Agence

05.34.60.90.01  
[chantal.estienny@engie.com](mailto:chantal.estienny@engie.com)



**AGENCE DE TOULOUSE**  
05.34.60.90.01



**ANTENNE DE NARBONNE**  
05.34.60.90.01

### SCI INTERNON

14 rue Antoine Laurent de Lavoisier  
ZI-La Coupe, 11100 NARBONNE  
*Siret: 812 908 499 00021 APÉ: 68208*

Agence de Toulouse – Antenne de Narbonne  
INTERNON – Narbonne

## 3

## Liste des équipements concernés

REFERENTIEL :		<b>APSAD</b>	
<b>SKID JOCKEY EAU :</b>			
<u>Pompe jockey eau :</u>	Pompe :	Débit (m3/h) :	5.5
		à mCE	110
	Nombre :		1
<u>Hydrophore :</u>	Nombre :		1
<b>SOURCE B1 :</b>			
<u>Réservoir :</u>	Capacité (m3):		460
<u>Groupe motopompe diesel :</u>	Moteur :	Energie :	Diesel
	Pompe :	Débit (m3/h) :	450
		à mCE	82
<u>Débitmètre à demeure :</u>	Nombre :		1
<b>SOURCE B 2 :</b>			
<u>Réservoir :</u>	Capacité (m3):		commun
<u>Groupe motopompe diesel :</u>	Moteur :	Energie :	Diesel
	Pompe :	Débit (m3/h) :	450
		à mCE	82
<u>Débitmètre à demeure :</u>	Nombre :		
<b>POSTES DE CONTRÔLE :</b>			
Nombre :			3
<b>RESEAUX SOUS ANTIGEL :</b>			
Nombre :			4
<b>RIA :</b>			
Nombre :			57
<u>Poste RIA :</u>	Nombre total :		1
<b>TABLEAU D'ALARME :</b>			
Marque :	FINSECUR		1
<b>ROBINETTERIE :</b>			
<u>Vanne à guillotine :</u>	Nombre total :		2
<u>Clapet anti-retour :</u>	Nombre total :		250
<u>Disconnecteur :</u>	Nombre total :		1

**SCI INTERNON**

14 rue Antoine Laurent de Lavoisier  
ZI La Coupe, 11100 NARBONNE  
Siret: 812 908 499 00021 APE: 6820B

Agence de Toulouse – Antenne de Narbonne  
INTERNON – Narbonne



# Descriptif des prestations

## Sprinkleurs

### Opérations hebdomadaires

- **SOURCE D'EAU ET GROUPES MOTOPOMPES DIESELS / ELECTROPOMPES** (art. 18.4 de la règle R1)

#### Sur eau de ville, surpressée ou non :

- Vérifier la pression statique sur l'arrivée d'eau de ville
- Relever la pression à un débit de 100% (QS1)

#### Sur réserve :

- Vérifier les niveaux d'eau des réservoirs des sources A, B, B1 et/ ou B2 ; à noter sur le tableau S1A SOURCES. Manœuvrer les vannes ou robinets à flotteur. Contrôler la propreté de l'eau. Éliminer les déchets en surface sur les réserves à ciel ouvert.
- Vérifier les niveaux d'eau des réservoirs d'amorçage des pompes (s'il en existe) ; à noter sur le tableau S1A SOURCES. Ajouter de l'eau si nécessaire. Manœuvrer les vannes ou robinets à flotteur. Contrôler la propreté de l'eau.

#### Moteurs :

- Vérifier le bon fonctionnement de la pompe Jockey.
- Essai avec moteur électrique A, B, B1 et/ ou B2 :
  - Faire l'essai en "automatique". Le moteur doit fonctionner un minimum de 10 minutes à 100% de QS1. Noter les pressions de démarrage, de débit à 0 % et à 100 % sur le S1A SOURCES.
- Faire le contrôle de démarrage manuel.
- Essai avec moteur diesel A, B, B1 et/ ou B2 :
  - Vérifier le niveau de fuel dans le réservoir sur le moteur (et le réservoir général). À noter sur le tableau S1A SOURCES.
  - Vérifier le niveau d'huile du carter moteur. Faire l'appoint s'il y a lieu.
  - Vérifier le niveau de l'électrolyte des batteries. Faire l'appoint s'il y a lieu. À noter sur le tableau S1A SOURCE
  - Vérifier le niveau d'eau (circuit de refroidissement).
  - Vérifier le fonctionnement du préchauffage
  - Faire le contrôle de démarrage manuel

#### Faire l'essai en "automatique"

Le moteur doit fonctionner un minimum de 20 minutes (voir NOTA) à 100% de QS1. Noter les pressions de démarrage, de débit à 0 % et à 100 % sur le S1A SOURCES

- Contrôle visuel des presse-étoupes des pompes
- Contrôle de l'échauffement des paliers
- Contrôle visuel de l'état des durites
- Contrôle du fonctionnement automatique des ventelles
- Faire l'appoint de fuel après les essais (fourniture en sus sur devis).

#### SCI INTERNON

14 rue Antoine Laurent de Lavoisier  
ZI La Coupe, 11100 NARBONNE  
Siret: 812 908 499 00021 APE: 8320B

Agence de Toulouse – Antenne de Narbonne  
INTERNON – Narbonne

## Descriptif des prestations

- Après avoir rétabli la pression du réseau à l'aide de la pompe Jockey, remettre les commutateurs à clés en position "automatique". Remettre les vannes en position suivant schéma affiché en centrale.
- Faire l'appoint des réserves d'eau.
- Contrôler la mise hors gel (en hiver)
- Vérifier les cadenas et les scellés.

### NOTA :

Dans les motopompes diesel, la première année il est impératif de prévoir un temps de fonctionnement hebdomadaire plus long (environ 30 minutes), afin de roder le matériel. Après une vingtaine d'heures de fonctionnement, on pourra ramener le temps d'essai à 20 minutes par semaine.

### MANOMETRE ENREGISTREUR

- Remplacer les feuilles des manomètres enregistreurs, les dater, les repérer (eau de ville, poste de contrôle, N°..., etc....) et les classer. Elles doivent être conservées au minimum 1 an et pourront être réclamées par votre assureur en cas de sinistre.
- Vérifier le fonctionnement des manographes (éventuellement changer les piles du moteur d'entraînement) et le bon état des plumes auto-encreuses (éventuellement les changer).

### POSTE DE CONTROLE

- Avant essais, relever la pression aval. L'inscrire sur le tableau S1A POSTES affiché auprès de chaque poste de contrôle.
- Essai du gong hydraulique pendant 30 secondes et noter sur le tableau S1A POSTES le temps de réponse de la cloche d'alarme.
- Inscrire sur le tableau S1A POSTES la pression aval après l'essai.
- Vérifier la bonne position des vannes des postes de contrôle suivant schéma affiché et la position ouverte du robinet de la canalisation de la cloche (à noter sur le S1A POSTES)
- Purger le compresseur dans le cas d'un poste sous air.

### ALARMES

- Vérifier que l'ensemble des alarmes simulées a bien été renvoyé sur le tableau d'alarmes et acquitter celles-ci.

### RAPPORT DE VISITE

- A l'issue de chaque visite, un rapport visé du client est établi portant mention des observations faites ou des réparations à effectuer. L'ensemble des contrôles est porté sur la fiche de renseignements S1A POSTES.
- Les travaux éventuels seront présentés au client sur devis et ne seront exécutés qu'après accord écrit de celui-ci.

### SCI INTERNON

14 rue Antoine Laurent de Lavoisier

ZI-La Coupe, 11100 NARBONNE

Siret: 812 908 499 00021 APE: 6820B

Agence de Toulouse – Antenne de Narbonne  
INTERNON – Narbonne

## Descriptif des prestations

### Opérations semestrielles (selon article 18.5 de la règle R1)

- L'ENSEMBLE DES PRESTATIONS REPORTEES DANS LE COMPTE RENDU Q1 CONCERNENT :
  - Les réservoirs,
  - Les sources d'eau : contrôle visuel du niveau d'eau et appoint si nécessaire, essai de la poire de niveau, essai alarme du thermoplongeur
  - Les postes de contrôle : essai des cloches d'alarme, contrôle du renvoi d'alarme
  - Le report des alarmes
  - L'état apparent des réseaux
  - L'adéquation de l'installation aux risques à protéger conformément au référentiel R1 de l'APSA (visite de risques)
  - L'USD (Unité de Stockage et Dosage A3F) : le contrôle et l'étanchéité de la poche s'effectue par l'ouverture successive des événements « eau » et « émulseur » en contrôlant la nature du liquide qui s'écoule.
  - Les générateurs à haut foisonnement (contrôle visuel).
  
- RAPPORT DE VISITE
  - À la suite de chacune des vérifications semestrielles réglementaires, un rapport détaillé de la visite de l'installation et des essais réalisés est établi sur l'imprimé type Q1, et adressé :
    - au CLIENT à qui il appartient de prendre toutes mesures nécessaires, y compris la diffusion à son assureur,
    - au CNPP
  - Le rapport de ENGIE Solutions Sécurité incendie mentionnera également l'état général dans lequel aura été trouvée l'installation, ainsi que les recommandations concernant l'ensemble de la protection automatique.
  - A l'issue de la visite, l'ensemble des vérifications (groupe motopompe diesel et robinetterie) sera porté sur la fiche de renseignements S1B.

La mise en œuvre d'actions correctives afin de lever les non-conformités relevées dans le Q1 conditionne la continuité de la validité du certificat de conformité N1 d'origine.

#### LE SAVIEZ-VOUS.

Nous pouvons à votre demande, vous proposer un accompagnement technique lors des réceptions assureurs, commissions de sécurité ou triennale administrative.

**SCI INTERNON**  
 14 rue Antoine Laurent de Lavoisier  
 ZI-La Coupe, 11100 NARBONNE  
 Siret: 812 908 499 00021 APE: 68208

Agence de Toulouse – Antenne de Narbonne  
 INTERNON – Narbonne

# Descriptif des prestations

## Opérations annuelles

- **ENTRETIEN ANNUEL GROUPE MOTOPOMPE DIESEL (selon article 18.6.1 de la règle R1)**

### Moteur diesel du groupe motopompe

- **Partie mécanique**
  - Contrôle de l'aspect général du matériel, relevé des anomalies et notamment inspection visuelle des tuyauteries/ durites, recherche de fuite, etc...
  - Vérification de la tension des courroies.
  - Contrôle des niveaux (appoint si nécessaire).
  - Graissage suivant préconisation du Constructeur.
  - Vidange de l'huile du moteur tous les ans avec remplacement des filtres à huile.
  - Contrôle des auxiliaires équipant le moteur :
    - Démarreur
    - Préchauffage
  - Appareils de sécurité
  - Contrôle des Sécurités moteur :
    - pression d'huile
    - Température d'eau
    - Survitesse (concerne uniquement les GMPD certifiés UL/FM)
    - Vérification et nettoyage du filtre à air (remplacement sur devis ou dans le cadre de la visite des 100 heures)
- **Circuit de carburant**
  - Vérification de l'étanchéité des circuits.
  - Contrôle de la jauge.
  - Remplacement du filtre carburant.
- **Refroidissement**
  - Contrôle du liquide de refroidissement, appoint si nécessaire (hors fourniture), et contrôle du filtre.
- **Batteries et chargeur**
  - Contrôle de l'intensité de charge des batteries.
- **Essais**
  - Essais des différentes séquences de démarrage : batterie 1, batterie 2, batteries 1 et 2 simultanément et marche manuelle.
  - Contrôle de la vitesse de rotation du moteur.
  - Essais et contrôle des arrêts d'urgence.
  - Essais d'automatisme.

### **SCI INTERNON**

14 rue Antoine Laurent de Lavoisier  
Zi-La Coupe, 11100 NARBONNE  
Siret: 812 908 499 00021 APE: 6820B

Agence de Toulouse – Antenne de Narbonne  
INTERNON – Narbonne

## Descriptif des prestations

### ■ ENTRETIEN ANNUEL GROUPE MOTOPOMPE DIESEL

#### Groupe motopompe diesel

- Essais de fonctionnement.
- Essais de débit dynamique.
- Contrôle des pièces de rechange
- Contrôle de la température local (10°C)
- Contrôle des alarmes
- Vérification de l'accouplement et des presse-étoupes
- La purge des éléments décantant du réservoir de gazole
- Vérification de l'accouplement moteur-pompe (contrôle de l'alignement et du verrouillage axial)

### ■ RAPPORT DE VISITE

- A l'issue de chaque visite, un rapport est envoyé au client portant mention des observations faites ou des réparations à effectuer. L'ensemble des contrôles est porté sur la fiche de renseignements S1B (partie moteur diesel).
- Les travaux éventuels seront présentés au client sur devis et ne seront exécutés qu'après accord écrit de celui-ci.

## Opérations triennales

### ■ ANALYSE D'EAU

Un échantillon est prélevé dans la réserve B et analysé par un laboratoire extérieur afin de vérifier la corrosion et l'embouage, le pH et le niveau d'alcalinité de l'eau.

### ■ ENTRETIEN TRIENNAL RESERVE(S) D'EAU ET ACCESSOIRES : *SUR DEVIS A DATE ANNIVERSAIRE TOUT LES 6 ANS SAUF ANALYSE D'EAU NON CONFORME*

#### Réserve type pétrolière avec bâche pvc ou butyle

- Vidange\*, inspection, nettoyage et remise en service. Nettoyage de la bâche PVC ou butyle en respectant les règles de l'art afin de ne pas détériorer la bâche.
- Inspection :
  - de la plaque antivortex et de la tuyauterie d'aspiration (après démontage).
  - de la crépine et nettoyage du clapet de pied de crépine (si existant).
  - Vérification du trop-plein et de l'évacuation de la vidange.

#### NOTA.

Les vidanges et nettoyage des réserves A B B1 et B2 seront à effectuer si nécessaire (lorsqu'un contrôle minutieux de l'eau et de la réserve montre que la propreté reste parfaitement conforme aux spécifications du référentiel R1 de l'APSAD), la vidange et le nettoyage de la réserve peuvent être effectués à la triennale suivante. Dans tous les cas les réserves doivent être vidangées impérativement au plus tard tous les 6 ans

Agence de Toulouse – Antenne de Narbonne  
INTERNON – Narbonne

**SCI INTERNON**  
14 rue Antoine Laurent de Lavoisier  
Zi-La Coupe, 11100 NARBONNE  
Siret: 812 908 499 00021 APE: 6820B

## Descriptif des prestations

\*La vidange pourra être évitée dans le cas d'inspection et de nettoyage par plongeurs et robots et aspirant spécialement conçus à cet effet. Cette opération devra garantir la qualité de l'eau et du réservoir en fin d'opération. Cette opération s'accompagnera d'un compte-rendu (en complément de l'analyse d'eau)

### Nettoyage des réserves d'eau par scaphandriers ou robots :

- Pour vous permettre de minimiser votre impact environnemental, nous vous proposons de réaliser le nettoyage des réserves d'eau sprinkleurs par scaphandriers ou robots.
- Cette démarche vous permet d'économiser près de la totalité des volumes d'eau de l'ensemble de vos réservoirs ; soit plusieurs dizaines de milliers de mètres cubes d'eau.
- **Vos avantages :**
  - Divisez par 10 le temps d'arrêt de votre installation sprinkleur (4 à 8 heures contre 72 à 96 heures par vidange).
  - Sécurité de l'intervention totalement maîtrisée et remise en service en urgence si besoin.
  - Solution de nettoyage beaucoup moins invasive pour les liners et réservoirs.

Préservation des liners de l'assèchement à l'air et protection des réservoirs contre les déformations (décompressions/compressions causées par le vent).

### 4. ENTRETIEN TRIENNAL POSTE DE CONTROLE

#### Poste à eau

- Démontage, contrôle intérieur, détartrage des portées et nettoyage.
- Remplacement des joints de façade et de clapet de poste.
- Remplacement du clapet compensateur.
- Déclenchement du poste par l'intermédiaire du point F.
- Contrôle des soupapes de décharge si existantes.

### 5. ENTRETIEN TRIENNAL SYSTEME (DISPOSITIF) ANTIGEL (AVEC LYRE)

- Maintenance des vannes et clapets (en complément de la réhomogénéisation annuelle).

### 6. ENTRETIEN TRIENNAL ACCESSOIRES

#### Compresseurs d'air (dans tous les cas se référer à la notice du constructeur)

- Purge de l'eau de la cuve.
- Vidange et remplacement de l'huile le cas échéant (sur feuille de travaux).
- Remplacement des courroies (fourniture en sus sur devis).
- Contrôle du détendeur.

#### Réservoir hydropneumatique

- Vérification effective de la pression et regonflage si nécessaire.

#### **SCI INTERNON**

14 rue Antoine Laurent de Lavoisier  
Zi-La Coupe, 11100 NARBONNE  
Siret: 812 908 499 00021 APE: 68208

Agence de Toulouse – Antenne de Narbonne  
INTERNON – Narbonne

## Descriptif des prestations

### Cloche d'alarme

- Nettoyage du filtre du gong.
- Remplacement des joints.
- Graissage de l'axe et vérification des masselottes.
- Vérification de l'orifice calibré comme étant non obstrué.

### Appareils de mesure

Les membranes, vacuomètres du/des débitmètres à demeure doivent être nettoyés et vérifiés à l'aide d'un appareil étalonné.

### Vannes

- Vanne à tige sortante et/ou à guillotine
  - Manœuvre, nettoyage et graissage.
  - Changement des joints.
  - Regarnissage des tresses presse étoupe en cas de fuite.
- Vanne papillon
  - Manœuvre de la vanne.
  - Si la vanne n'est pas étanche (après éventuel resserrage), la manchette EPDM est endommagée, cette vanne devra alors être remplacée (sur devis complémentaire ou en régie suivant feuille de travaux).

### Clapets

- Changement des joints.

### **SCI INTERNON**

14 rue Antoine Laurent de Lavoisier  
ZI La Coupe, 11100 NARBONNE  
Siret: 812 908 499 00021 APE: 68206

Agence de Toulouse – Antenne de Narbonne  
INTERNON – Narbonne

# Descriptif des prestations

## SprinkBOX

### SYNOPTIQUE

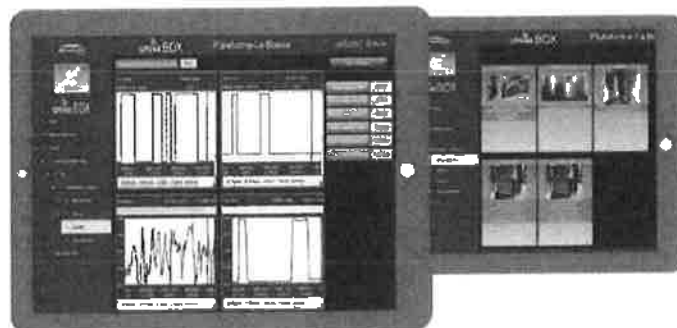
Développée en respectant les exigences du CNPP et de la réglementation, La SprinkBox vous apporte un service supplémentaire et facilite le suivi de vos installations. C'est un dispositif connecté à votre installation qui vous permet d'accéder à distance et en temps réel aux informations essentielles des différents équipements de sécurité incendie, quel que soit le nombre d'installations gérées, et par le même opérateur.

Conçue à 100% par les équipes d'ENGIE Solutions, la SprinkBox vous permet de digitaliser les informations des bandes monographiques papier et ainsi de supprimer les opérations de maintenance associées désormais superflues.

La SprinkBox est une interface entre l'installation sécurité incendie et un extranet, permettant d'équiper 100% de nos installations récentes et futures grâce à l'utilisation d'une connexion 3G permettant au système d'être totalement indépendant du réseau des clients.

Elle est composée d'un ensemble automate/ modem 3G placé dans un coffret. Ce coffret est relié au tableau d'alarme existant et à un ensemble de capteurs disposés sur l'installation incendie permettant la remontée des données de sondes de pression, Reprise de démarrages de pompe, Reprise de débitmètres, Reprise de l'ensemble des alarmes.

Les données collectées par l'automate sont transmises par le modem 3G au Cloud Axima qui alimente un portail extranet développé spécifiquement.



### SCI INTERNON

14 rue Antoine Laurent de Lavoisier  
Zi-La Coupe, 11100 NARBONNE  
Siret: 812 908 499 00021 APE: 6820B

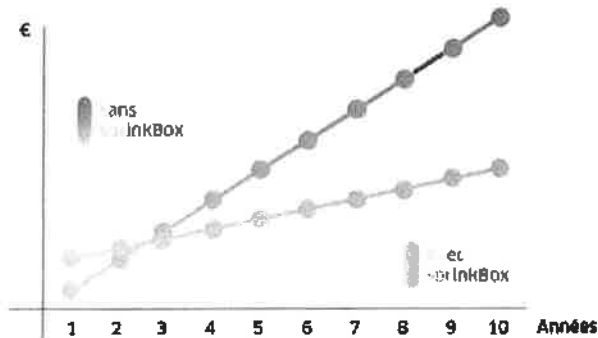
### AVANTAGES

- **Meilleur suivi** des opérations de maintenance sur votre installation (interface ergonomique et intuitive avec prise en main rapide)
- **Une réactivité accrue** en cas de déclenchement de l'installation de sécurité incendie (notification instantanée par mail des dysfonctionnements ou alarmes incendie)
- **Une supervision économique** grâce à l'optimisation des entretiens et dépannages
- **Une lecture en direct, 7j/7, 24h/24** via vos outils connectés grâce à identifiant unique, permettant l'accès pour nos clients monosite et multisites et pour nos collaborateurs à différents niveaux d'expertise.
- Une mise en œuvre sur votre **installation neuve ou existante**, simplifiée et adaptable (plug & play)
- **Archivage et analyse** de vos données et documents, de façon **flable et sécurisé**
- Un accès local ou multisite à distance et en temps réel de vos installations sécurité incendie (mesures de pression réseau, débit réseau marche/arrêt pompes incluses...)
- Réduction des coûts de maintenance en anticipant pannes et usure.

Agence de Toulouse – Antenne de Narbonne  
INTERNON – Narbonne



## Descriptif des prestations



*Estimation du cumul des coûts relatifs aux opérations de maintenance des manomètres enregistreurs (comprenant la main d'œuvre et l'utilisation du consommable) pour une installation neuve avec 5 postes.*

**La prestation d'abonnement SprinkBox fera l'objet d'une offre complémentaire à ce contrat.**

⇒ Pour obtenir une offre de prix adaptée à votre installation, contactez-nous.

### SCI INTERNON

14 rue Antoine Laurent de Lavoisier  
Zi-La Coupe, 11100 NARBONNE  
Siret: 812 908 499 00021 APE: 68206

## Descriptif des prestations

### Robinets Incendie Armés (R.I.A.)

#### Opération de maintenance préventive

Chacune des opérations de surveillance et de maintenance décrites ci-dessus doit être enregistrée (date et nature de l'opération, nom de l'intervenant, résultat).

Le registre général de sécurité peut servir de document d'enregistrement.

#### OPÉRATION DE MAINTENANCE PRÉVENTIVE ANNUELLE

Elle consiste à réaliser, en plus de la surveillance trimestrielle, les opérations suivantes :

Vérifier, le cas échéant, le fonctionnement du dispositif anti-pollution (clapet de non-retour ou disconnecteur) et s'assurer que sa maintenance est réalisée, ou bien la réaliser, en conformité avec la réglementation

- Vérifier et noter la pression du manomètre au RIA le plus défavorisé en régime d'écoulement, et effectuer les mesures hydrauliques (pression, débit, portée) nécessaires afin de vérifier que les caractéristiques de la source d'alimentation en eau sont inchangées. Les résultats des mesures doivent être conformes au dossier technique. Afin de vérifier l'ensemble des RIA de l'installation, il est préférable de mettre en œuvre des RIA différents chaque année.
- Vérifier le fonctionnement de chaque RIA (sous pression et débit), tuyau complètement déroulé, par le contrôle des points suivants :
  - Le débit d'eau est régulier et suffisant (l'utilisation de contrôleurs de débit et de pression est recommandée).
  - Le manomètre (s'il existe) fonctionne correctement et dans sa plage de fonctionnement.
  - Le tuyau, sur toute sa longueur, ne présente pas de signes de fissuration, déformation, usure ou endommagement. Si le tuyau présente le moindre défaut, il doit être remplacé ou soumis à la pression maximale de service.
  - Les colliers de serrage ou les ligatures des tuyaux sont du modèle approprié et bien fixés.
  - Les dévidoirs pivotants assurent facilement leur mouvement.
  - Le robinet d'arrêt fonctionne correctement sans difficulté.
  - Les robinets automatiques et d'isolement des dévidoirs automatiques fonctionnent correctement.
- Vérifier l'état de la tuyauterie d'alimentation ; il convient de vérifier tout particulièrement qu'aucun tuyau flexible ne présente des signes de détérioration ou d'usure.
- Vérifier, dans le cas où ils existent, l'état des dispositifs anti - coups de bélier.
- Vérifier l'état interne des réservoirs sous pression et procéder à leur nettoyage.
- Vérifier l'état du compresseur d'air, s'il existe (refroidissement, niveau d'huile, vidange, courroies, vidange de l'eau du réservoir).
- Vérifier l'état des presse-étoupe des pompes selon le type et vérifier le débit de fuite pour le refroidissement et la lubrification.

Agence de Toulouse – Antenne de Narbonne  
INTERNON – Narbonne

**SCI INTERNON**

14 rue Antoine Laurent de Lavoisier

Zi La Coupe, 11100 NARBONNE

Siret: 812 908 499 00021 APE: 6820B

## Descriptif des prestations

- Vérifier l'état visuel et fonctionnel de l'armoire électrique de commande.
- Vérifier, le cas échéant, le bon état et le bon fonctionnement du (des) dispositif(s) de protection contre le gel (systèmes par traçage ou calorifugeage).
- Vérifier, le cas échéant, le bon fonctionnement de l'indicateur de passage d'eau ; dans le cas d'un PIA, Vérifier le fonctionnement du dispositif de pré-mélange selon les instructions du fabricant.

Lorsque l'installation est alimentée par un réseau raccordé sur la nourrice d'une installation d'extinction automatique à eau type sprinkler, il est nécessaire de respecter les exigences de surveillance et d'entretien définies par le référentiel APSAD R1. Des précautions particulières doivent être prises pour s'assurer de la remise en service correcte des groupes motopompes diesel.

A l'issue de la dixième année sans modification, l'installation doit être réévaluée (par une entreprise de service certifiée APSAD pour la validation et/ou la maintenance d'installation RIA) selon le référentiel APSAD R5 en vigueur. Une nouvelle déclaration de conformité N5 ou déclaration d'installation doit être établie, éventuellement après remise à niveau (prestation non incluse au contrat).

### ● RAPPORT DE VISITE

- A l'issue de chacune des opérations de maintenance préventive, un compte-rendu de vérification périodique Q5 doit être délivré, un rapport est envoyé au client portant mention des observations faites ou des réparations à effectuer.

Les travaux éventuels seront présentés au client sur devis et ne seront exécutés qu'après accord écrit de celui-ci.

### SCI INTERNON

14 rue Antoine Laurent de Lavoisier  
ZI La Coupe, 11100 NARBONNE  
Siret: 812 908 499 00021 APE: 6320B

Agence de Toulouse – Antenne de Narbonne  
INTERNON – Narbonne

## Descriptif des prestations

# Disconnecteurs et clapets anti-pollution

### Maintenance annuelle

Les tâches à vérifier sont les suivantes :

- L'étanchéité des robinets et vannes.
- L'étanchéité des obturateurs, membranes, joints, pistons, ...
- L'ouverture et la fermeture des soupapes de décharge.
- La présence de garde d'air et prises d'air.
- La mesure des pressions (différentielle, statique, dynamique, ...).
- La pression et le débit de fuite vanne aval.
- Le fonctionnement de la soupape.
- L'obturateur et la membrane.
- Consignation dans le carnet de suivi :
  - Date de vérification.
  - Libellé et résultats des tests effectués.
  - Nom du vérificateur habilité et n° d'habilitation.
  - Références éventuelles des appareillages de contrôle.
  - Remarques pouvant aider aux opérations d'entretien.
  - Réparation ou remplacement de pièces éventuel.

### SCI INTERNON

14 rue Antoine Laurent de Lavoisier  
ZI La Coupe, 11100 NARBONNE  
Siret: 812 908 499 00021 APE: 6820B

Agence de Toulouse – Antenne de Narbonne  
INTERNON – Narbonne

## Conditions commerciales

### Vérifications réglementaires

Les vérifications réglementaires effectuées par ENGIE Solutions Sécurité Incendie comportent exclusivement l'examen technique de bon fonctionnement des divers appareils de l'installation et l'information du CLIENT sur l'entretien ou les réparations éventuelles. Elles comportent également l'information pour mise en conformité aux règles en vigueur.

Ces vérifications ne comportent aucune obligation d'entretien pour ENGIE Solutions Sécurité Incendie. L'entretien courant et les réparations éventuelles devront être réalisés dans le cadre des visites d'entretien contractuellement acceptées par le CLIENT.

Le CLIENT fournira le personnel pour effectuer les manœuvres et opérations nécessaires à la réalisation des opérations de vérification réglementaire du bon fonctionnement des installations, et mandaté pour prendre en compte les observations d'entretien et réparation.

### Prestations non comprises au contrat

D'une manière générale, ne sont pas comprises les prestations suivantes :

- les réparations (fourniture et main d'œuvre).
- les contrôles par Organisme agréé.

Ni les fournitures suivantes :

- les pièces de rechange et la main d'œuvre nécessaire à leur remplacement.
- courroies, soupape de décharge, électrovanne.
- la fourniture de l'énergie (électricité, eau et carburant).
- les appoints et complément de glycol et recyclage.
- les appoints et complément d'émulseur et recyclage.

Toutefois, si au cours de la période d'entretien, des réparations, des remplacements de pièces ou des travaux de remise en état se révélaient nécessaires, ils pourraient être effectués par ENGIE Solutions Sécurité Incendie.

Dans ce cas, un devis de ces travaux sera soumis au CLIENT et ceux-ci ne seront exécutés qu'après accord écrit de ce dernier.

### Fournitures diverses

#### SCI INTERNON

14 rue Antoine Laurent de Lavoisier  
ZI La Coupe, 11100 NARBONNE  
Siret: 812 908 499 00021 APE: 6820B

Pour réaliser ses prestations d'entretien, ENGIE Solutions Sécurité Incendie aura à sa charge exclusivement les fournitures suivantes, selon les prestations réalisées :

- tableaux S1A (postes et sources) / S1B
- huiles de graissage, huile moteur, filtres à huile, filtres à carburant (hors filtre à air)

Agence de Toulouse – Antenne de Narbonne  
INTERNON – Narbonne

## Conditions commerciales

- graisses, chiffons
- joints de poste de contrôle
- bande enregistreur, encreur

Pour toutes les autres fournitures, telles que consommables, réparations ou remplacement de matériel nécessaire au bon fonctionnement des équipements, ENGIE Solutions Sécurité Incendie en assurera l'approvisionnement après accord du Responsable du CLIENT. Ces différentes fournitures seront facturées en sus.

## Révision des redevances

En cas de variation des conditions économiques, la redevance Hors Taxes, ci-avant, sera revalorisée chaque année au 1<sup>er</sup> janvier par application de la formule suivante :

$$P = P_0 \left( 0,85 \frac{ICHT - IME}{ICHT - IME_0} + 0,15 \left( 0,79 \frac{EBIQ\ 00}{EBIQ\ 00_0} + 0,21 \frac{TCH}{TCH_0} \right) \right)$$

Formule dans laquelle :

P et P<sub>0</sub> :

Sont respectivement la redevance révisée et la redevance de base du contrat.

0 :

Indice de révision année N-1.

ICHT-IME et ICHT-IME<sub>0</sub> :

Sont respectivement les dernières valeurs connues au 1<sup>er</sup> janvier de l'année et de l'année précédente de l'indice du coût du travail révisé tous salariés industries mécaniques et électriques (Indices INSEE).

EBIQ00 et EBIQ00<sub>0</sub> :

Sont respectivement les dernières valeurs connues au 1<sup>er</sup> janvier de l'année et de l'année précédente de l'indice de l'ensemble énergie, biens intermédiaires, biens d'investissements – marché français – prix départ usine (Indices INSEE).

TCH et TCH<sub>0</sub> :

Sont respectivement les dernières valeurs connues au 1<sup>er</sup> janvier de l'année et de l'année précédente de l'indice des transports, communications et hôtellerie (Indices INSEE).

## Conditions de paiement

Prestations de services (P2) :

Facturation 100 % par année à échoir à la date de signature du présent contrat.

Conditions de paiement

Le paiement des prestations se fera dans un délai de 45 jours à compter de la date d'émission de la facture par virement.

Contestation de facture

Tout litige opposant le CLIENT à ENGIE Solutions Sécurité Incendie n'est pas suspensif du règlement de la partie non contestée de la facture.

Retard de paiement

Agence de Toulouse – Antenne de Narbonne  
INTERNON – Narbonne

**SCI INTERNON**

14 rue Antoine Laurent de Lavoisier  
Zi La Coupe, 11100 NARBONNE  
Siret: 812 908 499 00021 APE: 6820R

## Conditions commerciales

Lorsque les dates de règlement ne sont pas respectées, le **PRESTATAIRE** applique de plein droit aux sommes dues dès le jour suivant l'échéance de la facture des intérêts de retard décomptés au taux de 1% par mois conformément aux dispositions de l'article L 441-6 du Code de commerce. Ces intérêts de retard sont calculés de la date d'échéance jusqu'au jour du paiement effectif. En outre, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera facturée.

En cas de paiement partiel, le règlement s'impute prioritairement sur les intérêts de retard, le solde continuant de produire intérêts jusqu'à complet paiement des sommes dues.

En plus ce qui précède, si le défaut de règlement n'est pas régularisé dans un délai de quinze (15) jours après l'envoi d'une mise en demeure par une lettre recommandée avec accusé de réception demeurée sans effet, le **CLIENT** subira une déchéance du terme rendant exigible la totalité du solde du prix et le **PRESTATAIRE** pourra, de plein droit, soit (i) suspendre l'exécution de ses obligations sans que le **CLIENT** ne puisse les faire assurer ni par lui-même ni par une tierce personne soit (ii) résilier le présent Contrat conformément aux stipulations de l'article RESILIATION des Conditions générales de vente et entamer vis-à-vis du **CLIENT**, toutes poursuites de droit commun pour obtenir le remboursement des sommes, intérêts de retard compris, qui lui seront dues et toutes indemnités pour notamment compenser la non-exécution du Contrat. La mise en œuvre de ces dispositions dégage le **PRESTATAIRE** de la totalité des obligations mises à sa charge sans pour autant libérer le **CLIENT** de ses propres obligations

### SCI INTERNON

14 rue Antoine Laurent de Lavoisier  
ZI La Coupe, 11100 NARBONNE  
Siret: 812 908 499 00021 APE: 6820B

Agence de Toulouse – Antenne de Narbonne  
INTERNON – Narbonne

# Modalités d'intervention

## Astreinte réglementaire

**Les interventions de dépannage seront à la charge du CLIENT et facturées selon le tarif horaire en vigueur à la date de l'intervention.**

### DEPANNAGE PENDANT LES HEURES OUVRABLES

En dehors des visites contractuelles, ENGIE Solutions Sécurité Incendie met à disposition pendant les heures ouvrables (du lundi au jeudi de 8h00 à 18h00 et le vendredi de 8h00 à 16h00) un service de dépannage. Pour cela, vous devez appeler vos interlocuteurs habituels.

ENGIE Solutions Sécurité Incendie prendra contact avec le CLIENT pour intervenir ou mettre en œuvre les mesures conservatoires, et, au plus tard dans les 24 heures sur appel téléphonique du Responsable, désigné par le CLIENT et envoi du formulaire de demande d'intervention (annexe 1).

### DEPANNAGE EN DEHORS DES HEURES OUVRABLES

Un dispositif de hotline est mis en place pour les périodes de fermeture excédant 24 heures et en dehors des heures ouvrées de l'agence (du lundi au jeudi de 18h à 8h et du vendredi 16h au lundi 8h, les jours fériés). ENGIE Solutions Sécurité Incendie assurera un service chargé de prendre les mesures conservatoires en cas d'avarie grave qui lui serait signalée.

VEUILLEZ CONTACTER NOTRE CENTRE D'APPEL AUX COORDONNEES SUIVANTES :

**Tel : 04 90 84 24 33**

**Fax : 04 90 84 24 25**

**Email : [permanence@aquimedia.fr](mailto:permanence@aquimedia.fr)**

#### Suites données à l'appel :

**Du lundi au jeudi de 18h à 8h le lendemain**, votre appel est relayé et traité **le lendemain\*** par vos interlocuteurs habituels.

**Du vendredi 16h au lundi 8h**, le centre d'appel contacte le technicien d'astreinte qui vous rappelle pour assurer l'assistance par téléphone et encadrer la prise éventuelle de mesures conservatoires par vos soins. **Si une intervention est nécessaire, un déplacement pourra être organisé pour être effectif sur une plage horaire de 8h à 18h.** En cas d'intervention, le client mettra à disposition sur place une personne en continu aux côtés de notre technicien.

\* Si vous souhaitez la présence d'un technicien sur place dans un délai maximum de 4 heures après appel, vous devez souscrire à l'Astreinte 24/24 – 7J/7 – décrite dans le paragraphe Option.

#### Modalités interventions sur appel année 2021

Sur appel de votre agence habituelle durant les heures ouvrées du lundi au jeudi de 8h à 18h et le vendredi de 8h à 16h

Renseignements à fournir (et à confirmer par fax/mail) remplir la feuille en pièce jointe :

- Votre raison sociale :
  - Adresse
  - Téléphone / Fax
  - Nom / Fonction
  - Référence contrat
  - Interlocuteur ENGIE Solutions Sécurité Incendie habituel (agence/antenne)
- Lieu de l'incident :
  - Adresse
  - Téléphone / Fax

Agence de Toulouse – Antenne de Narbonne  
INTERNON – Narbonne

**SCI INTERNON**  
14 rue Antoine Laurent de Lavoisier  
ZI La Coupe, 11100 NARBONNE  
*Siret: 813 908 499 00021 APE: 68208*



## Modalités d'intervention

- Nom / Fonction de la personne à contacter et en charge de l'accueil sur site
- La description succincte de l'incident

### CONDITIONS DE PRIX HORS TAXES POUR L'EXECUTION DE PRESTATIONS D'APRES-VENTE SUR ATTACHEMENT, DANS LE CADRE D'INTERVENTIONS SUR APPEL :

#### Taux horaire agent d'intervention :

(Les heures facturées sont celles passées sur site, plus les heures des transports aller/retour).

Jours et heures ouvrés (du lundi au jeudi de 8h à 18h et le vendredi de 8h à 16h) :

- Taux horaire technicien : 77,93 € HT
- Taux horaire vérificateur, metteur au point : 96,23 € HT

Hors heures ouvrées : 155,85 € HT

(Ces taux intègrent la quote-part de l'indemnité de déplacement et d'hébergement de l'agent d'intervention)

Compris main d'œuvre, frais de suivi et déplacements (hors pièces et moyens accès)

Nota: Ne sont pas concernées par ces conditions toutes les interventions de spécialistes (ex. diésélistes, pompistes, électriciens ...)

#### Forfait de prise en charge et frais de transport (hors temps de route) :

- Forfait de prise en charge 0-30 km (soit 0-60 km A/R) : 125.52 € HT
- Forfait de prise en charge 31-80 km (soit 61-160 km A/R) : 251.04 € HT
- Forfait de prise en charge 81-120 km (soit 161-240 km A/R) : 330.54 € HT
- Véhicule de service, par km parcouru > 80 km : 0.99 € HT
- Distance parcourue depuis l'agence - Non compris heures trajets
- Train ou avion, suivant tarif du transporteur majoré de 15 %

#### Forfait intervention forfait/vacation :

- Forfait de prise en charge < 100 km : 125,52 € HT
- Forfait de prise en charge > 100 km : 251,04 € HT
- Véhicule de service, par km parcouru (au-delà de 250 km) : 0,99 € HT
- Distance parcourue depuis l'agence - Non compris heures trajets
- Train ou avion, suivant tarif du transporteur majoré de 15 %

Ces conditions sont applicables pour l'année 2021, elles sont régulièrement réajustées chaque année au mois de janvier.

Nota : Ne sont pas concernées par ces conditions toutes les interventions de spécialistes (ex. diésélistes, pompistes, électriciens ...)

**SCI INTERNON**  
14 rue Antoine Laurent de Lavoisier  
ZI La Coupe, 11100 NARBONNE  
Siret: 812 908 499 00021 APE: 6820B

Agence de Toulouse – Antenne de Narbonne  
INTERNON – Narbonne

# Conditions générales de vente

**RESPONSABILITE** ENGIE Solutions Sécurité Incendie sera responsable de tous les dommages directs qui pourraient être causés au CLIENT et/ou à des tiers, du fait de l'exécution, de la mauvaise exécution ou de l'inexécution de ses engagements contractuels, à l'exclusion de tous dommages immatériels et indirects.

Dans ce cadre, la responsabilité de ENGIE Solutions Sécurité Incendie est plafonnée à 100.000 € (cent mille euros) par sinistre. Ce plafond de responsabilité ne s'applique pas aux dommages corporels ni aux cas de négligence, faute intentionnelle ou faute lourde de ENGIE Solutions Sécurité Incendie.

Les Parties renoncent à tout recours au-delà du montant susvisé (100.000 €) et s'engagent à obtenir de leurs propres assureurs, de tout tiers subrogé dans leurs droits ou actions et de tout ayant droit une semblable renonciation.

La responsabilité de ENGIE Solutions Sécurité Incendie ne pourra être recherchée et engagée pour tous dommages qui auraient pour cause :

- le fait ou le manquement d'un tiers, du CLIENT ou d'un des co-contractants du CLIENT
- la défectuosité des biens et installations du CLIENT
- la survenance d'un cas fortuit de force majeure ou circonstances assimilées, dans les conditions de l'article "Force Majeure" ci-dessous
- un défaut de conception ou vices cachés des bâtiments, matériels ou installations,
- l'impossibilité de travailler sur le Site pour des raisons de sécurité ou de difficultés d'accès.

L'installation fixe étant propriété du CLIENT, ENGIE Solutions Sécurité Incendie n'a aucune obligation de surveillance permanente ou occasionnelle des lieux.

**ASSURANCES** : ENGIE Solutions Sécurité Incendie déclare être titulaire d'une assurance de responsabilité civile couvrant la réalisation des Prestations objet du présent Contrat. Le PRESTATAIRE s'engage à fournir à première demande, une copie de l'attestation d'assurance au CLIENT.

## CLAUSE RESTRICTIVE

Les obligations d'ENGIE Solutions Sécurité Incendie sont des obligations de moyen limitées à l'énoncé des articles du présent contrat. Dès lors, il n'existe son encontre aucune présomption de responsabilité relativement aux accidents matériels ou corporels ou autres, telles que les interruptions de fonctionnement qui pourraient se produire.

## FORCE MAJEURE

Sont considérés comme des cas de force majeure les événements indépendants de la volonté de l'une des Parties rendant impossible l'exécution des obligations de la Partie qui les invoque alors même qu'elle a mis en œuvre toutes les mesures possibles pour éviter la survenance de l'événement. Ces événements sont notamment : incendies, inondations, émeutes, guerres, sabotages, grèves, lock-out, explosions, tremblement de terre, lois, ordonnances et règlements gouvernementaux, défaut d'autorisations administratives indispensables, faits de tiers, ...  
La survenance d'un tel événement suspend l'exécution

du Contrat pendant la durée de l'évènement.

Si de tels événements se produisaient, les Parties s'engagent à se prévenir mutuellement le plus rapidement possible, à indiquer les conséquences et à faire toute diligence pour limiter les effets desdits événements au strict minimum.

Le Contrat reprendra ses pleins effets lors de la disparition de la cause de suspension et sera prolongé d'une durée égale à celle des empêchements.

Passé un délai de deux (2) mois, à défaut de disparition de la cause de suspension, la Partie la plus diligente résiliera le Contrat. L'article RESILIATION ci-dessous sera applicable.

## CESSION

En aucun cas, ENGIE Solutions Sécurité Incendie ne peut céder la totalité ou une fraction du présent contrat, même sous forme d'apport en société ou par voie de fusion ou autrement, ni contracter une association pour son exécution sans autorisation écrite préalable du CLIENT. Si cette autorisation est accordée, les prescriptions du présent contrat seront applicables au cessionnaire ou associé mais ENGIE Solutions Sécurité Incendie n'en reste pas moins entièrement responsable de l'exécution de la totalité du présent contrat.

## TAXES ET IMPOTS

ENGIE Solutions Sécurité incendie supportera les impôts, taxes ou assimilés que la loi met à sa charge à la date du présent contrat.

En ce qui concerne la taxe professionnelle et les impôts locaux, ainsi que leurs taxes annexes ou additionnelles, ENGIE Solutions Sécurité Incendie est réputée ne pas avoir la disposition des biens passibles de la taxe foncière tant en ce qui concerne les terrains que les constructions et installations foncières.

En cas de création d'impôts nouveaux ainsi qu'en cas d'augmentation de plus de 30 % des impôts existants à la date du contrat et ayant une incidence sur les tarifs actuels, ENGIE Solutions Sécurité Incendie sera autorisée à majorer ses tarifs en conséquence.

Agence de Toulouse – Antenne de Narbonne  
INTERNON – Narbonne

**SCI INTERNON**  
14 rue Antoine Laurent de Lavoisier  
ZI La Coupe, 11100 NARBONNE  
Siret: 812 908 499 00021 APE: 68206

## Conditions générales de vente

### RESILIATION

Il est stipulé que l'une ou l'autre partie aura la possibilité de résilier le présent contrat un mois après l'envoi à l'autre partie d'une lettre recommandée avec accusé de réception restée infructueuse en cas de :

- ⇒ Violation grave de l'un des engagements précisés au contrat.
- ⇒ Non-paiement des sommes dues dans les conditions fixées au contrat/conditions particulières, sans préjudice du recouvrement par tous moyens des sommes restant dues.

### LOI APPLICABLE ET REGLEMENT DES LITIGES

Le droit applicable est le droit français.

Les différends relatifs à l'interprétation ou l'exécution de la présente convention feront l'objet d'un rapprochement des Parties en vue d'aboutir à un règlement amiable ; à défaut, les litiges seront réglés par les tribunaux compétents de Nanterre

Agence de Toulouse – Antenne de Narbonne  
INTERNON – Narbonne

**SCI INTERNON**  
14 rue Antoine Laurent de Lavoisier  
ZI La Coupe, 11100 NARBONNE  
*Siret: 812 908 499 00021 APE: 6820B*

## Astreinte 24H / 24 – 7J / 7\*

ENGIE Solutions Sécurité incendie devra, 24 heures sur 24, y compris samedi, dimanche et jours fériés, sur appel téléphonique du représentant du CLIENT qui lui sera désigné, fournir tout renseignement permettant d'éviter l'aggravation du défaut qui lui est signalé en faisant prendre les mesures conservatoires dans l'attente de la réparation définitive.

Dans le cas où, le défaut signalé conduirait à une dégradation nécessitant une intervention plus complexe immédiate, ENGIE Solutions Sécurité incendie est tenu de dépêcher un technicien qualifié sur place, dans les 4 heures suivant l'appel.

Cette intervention serait facturée selon notre tarif attachement en vigueur. Cf. chapitre **MODALITÉS D'INTERVENTION**.

**MONTANT ABONNEMENT ASTREINTE : 200,00 € H. T. / MOIS.**

Cet abonnement est souscrit pour une période d'un an (12 mois), renouvelable par tacite reconduction et réactualisable selon la formule de révision du contrat. Cf. chapitre **CONDITIONS COMMERCIALES**.

Toutefois, le client conserve la garde et la surveillance permanente de l'installation. Cet abonnement ne se substitue en aucun cas à un contrat de gardiennage ou de télésurveillance.

\* A cocher en page 4 si option retenue

### SCI INTERNON

14 rue Antoine Laurent de Lavoisier  
ZI La Coupe, 11100 NARBONNE  
*Siret: 812 908 499 00021 APE: 68209*

Agence de Toulouse – Antenne de Narbonne  
INTERNON – Narbonne

## Pièces jointes

**Formulaire de demande d'intervention**

Cf formulaire page suivante.

**SCI INTERNON**

14 rue Antoine Laurent de Lavoisier  
ZI La Coupe, 11100 NARBONNE  
Siret: 812 908 499 00021 APE: 68208

Agence de Toulouse – Antenne de Narbonne  
INTERNON – Narbonne

Demande d'intervention sur installation de protection incendie		Année 2021
Document à retourner par fax et/ou mail : Fax :		Mail :
Demandeur :		Tel :
Site :		
Adresse d'intervention :		
Interlocuteur sur site :		Tel :
Nature de l'incident :		
Installation :	<input type="checkbox"/> Sprinkler	<input type="checkbox"/> RIA
Type d'installation :	<input type="checkbox"/> Eau	<input type="checkbox"/> Air
	<input type="checkbox"/> Alternatif	<input type="checkbox"/> Déluge
		Autre à préciser :
		Antigel
		Pré-Action

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES							
<b>LOCALISATION DU DEPANNAGE A EXECUTER</b>							
<input type="checkbox"/>	Local source	<input type="checkbox"/>	Surface de vente	<input type="checkbox"/>	Réserves	<input type="checkbox"/>	Immeuble
<input type="checkbox"/>	Atelier en activité	<input type="checkbox"/>	Bureaux	<input type="checkbox"/>	Chambre froide	<input type="checkbox"/>	Parking
<input type="checkbox"/>	Quai	<input type="checkbox"/>	Boutiques	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Autres à préciser :
Hauteur d'intervention :							
Moyen d'élévation à disposition, si oui type :							
Encombrement au sol :							
<b>ETAT DE FONCTIONNEMENT DE L'INSTALLATION</b>							
Type de tableau d'alarmes :							
Type de groupe motopompe :							

Intervention de dépannage ou diagnostic, pour remise en état de fonctionnement de l'installation sprinkler, facturée sur la base de la tarification suivante :	
<b>Taux horaire Agent d'intervention</b>	
Jours et heures ouvrables (du lundi au jeudi de 8h00 à 17h30, le vendredi de 8h00 à 17h00) :	
Taux horaire Technicien :	77,93 € H.T.
Taux horaire Vérificateur, Electrotechnicien, Metteur au point :	96,23 € H.T.
Hors jours et heures ouvrables (ces taux intègrent la quote-part de l'indemnité de déplacement et d'hébergement de l'agent d'intervention)	155,85 € H.T.
Heure de nuit (entre 22h et 6h), week-end et jours fériés	Majoration de 200 %
<b>Forfait de prise en charge : (depuis Paris ou depuis l'agence pendant les jours et heures ouvrables)</b>	
Forfait de prise en charge Zone 0-30 km (Soit 0-60 km A/R) :	125,52 € H.T.
Forfait de prise en charge 30-80 km (Soit 60-160 km A/R) :	251,04 € H.T.
Frais transport par km, en + de la prise en charge pour une distance > 80 km (soit 160 km A/R) :	0,99 € H.T.
Non compris heures trajets A/R – train ou avion, suivant tarif du transporteur majoré de 15%	
<b>NOTA</b> : Ne sont pas concernées par ces conditions : toutes les interventions de spécialistes (diésélistes, électriciens...)	
Fournitures, pièces de rechanges et transport : facturation en sus	
<b>N.B.</b> : Pour de raisons de sécurité (travail en hauteur, isolé, au-dessus F-P, etc,...), l'intervention de 2 techniciens peut être nécessaire.	

Un compte-rendu d'intervention signé sur site sera exigé par notre technicien pour tout déplacement.
<b>NOTA</b> : Si le diagnostic montre que la réparation de votre installation nécessite l'intervention d'un spécialiste (électricien, diéséliste, pompiste ou autre) le tarif relève d'un devis, incluant le forfait de 297,28 €/HT, que nous vous ferons le plus vite possible.

LE CLIENT	ADRESSE DE FACTURATION
Mention manuscrite : "BON POUR ACCORD" (signature et cachet commercial)	<b>SCI INTERNON</b> 14 rue Antoine Laurent de Lavoisier ZI La Coupe, 11100 NARBONNE Siret: 812 908 499 00021 APE: 6820B

# **ANNEXE 13**

Rapport des travaux sur le réseau PI



**Be.M.E.A.**  
Ingénieurs conseils

Etudes  
Maîtrise d'œuvre



**PROVILOG**  
STOCKAGE & LOGISTIQUE

Bureau d'études  
méditerranéen  
pour l'eau et  
l'assainissement

**ETUDE DE DIMENSIONNEMENT DU RESEAU  
D'ALIMENTATION DES POTEAUX DE DEFENSE  
CONTRE L'INCENDIE**



**Siège Social :**  
7 Rue du CHARDONNAY  
ZAE Les Tanes Basses  
  
34800 CLERMONT L'HERAULT  
  
T. 09.800.834.16

**Agence Aude/PO**  
Hôtel d'Entreprises  
150 Rue Antoine BECQUEREL  
  
11100 NARBONNE  
  
T. 09.800.834.16  
MOB. 06.14.76.39.57





## **Etude de dimensionnement du réseau d'alimentation des poteaux de défense contre l'incendie**

Rédacteur : Laurent SANTAMARIA  
Validation : Laurent SANTAMARIA  
Réf dossier : PROVILOG/DFCI01  
Date : Avril 2023  
Version : 1

## SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
I- OBJECTIFS DE L'ETUDE	3
II- LOCALISATION DU PROJET	4
III- DONNEES DE BASE DU PROJET	4
IV- ANALYSE DU FONCTIONNEMENT DU RESEAU	5
V- CONCLUSIONS	11

## I- OBJECTIFS DE L'ETUDE

La présente étude mandatée par PROVILOG a pour objectif la vérification du dimensionnement du réseau d'alimentation de poteaux incendie du site étudié.

L'étude est réalisée avec le souci de :

- Fournir aux décideurs l'information le plus large possible pour qu'ils choisissent en connaissance de cause : **AIDE A LA DECISION**,
- Donner une vision claire et précise du programme d'actions et d'investissements à mener : **OUTIL DE PLANIFICATION**

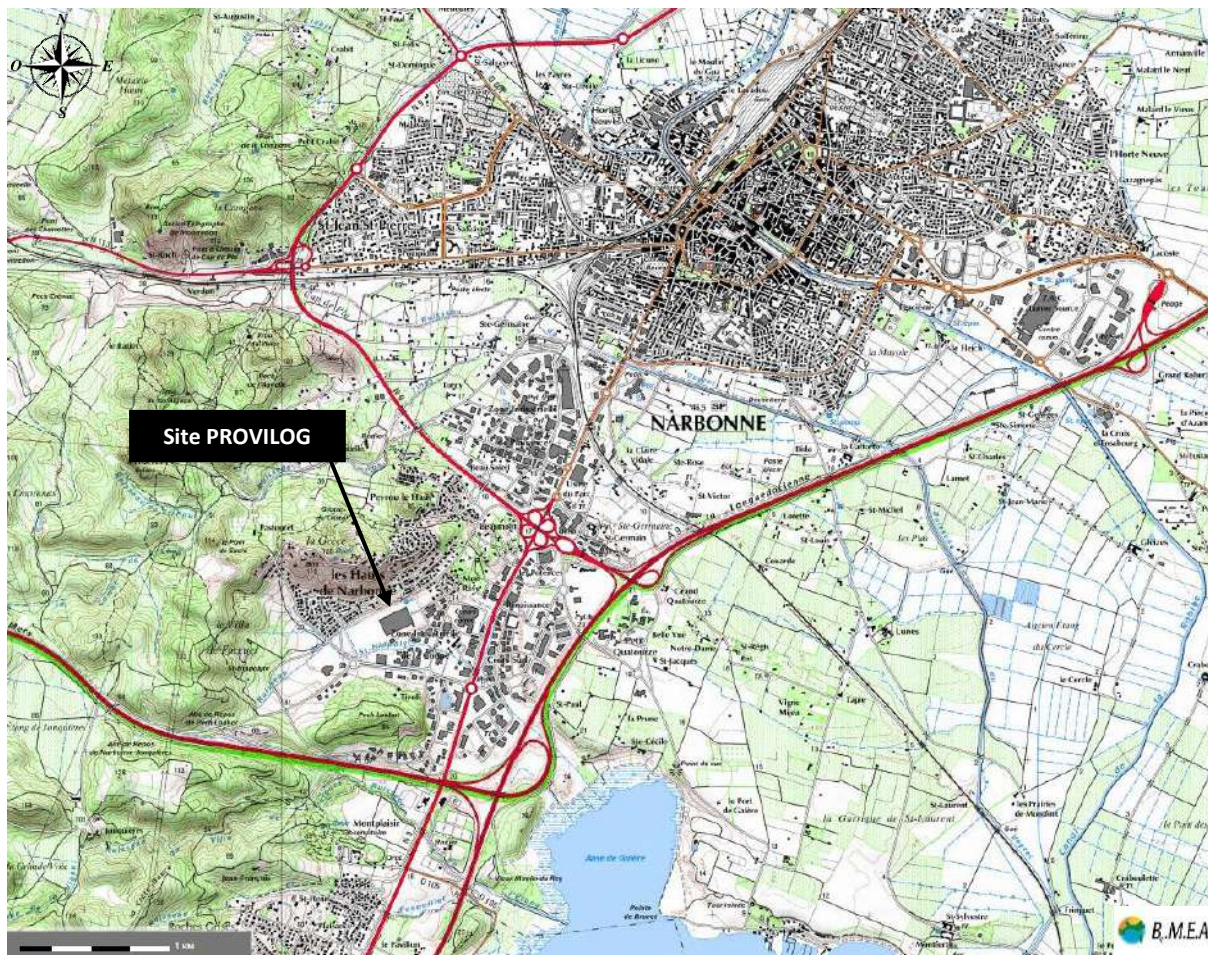
Cette étude a pour objectif final de :

- Dresser un point technique sur le dimensionnement des conduites existantes,
- Mettre en évidence les insuffisances manifestes observables,
- Proposer le dimensionnement des conduites nécessaires à subvenir aux attentes du projet de défense contre l'incendie.

## II- LOCALISATION DU PROJET

Le projet étudié se situe sur la commune de NARBONNE au niveau de la zone industrielle de La Coupe, au n°10 de la rue Laurent de LAVOISIER.

La zone étudiée s'étend sur la parcelle n°145 de la section Ne du relevé cadastral de NARBONNE, sur une superficie proche de 5,9 ha.



Pièce graphique 1 : Localisation géographique du site étudié

## III- DONNEES DE BASE DU PROJET

- Nombre de poteaux incendie présents sur site : 7 unités.
- Canalisations d'alimentation des poteaux incendie : Fonte  $\varnothing 200$  mm puis PVC PMS 16  $\varnothing 125$  et 110 mm selon cartographie suivante.
- Débits d'alimentation attendus :  $720 \text{ m}^3/\text{h}$  à partir de trois poteaux incendie en fonctionnement simultané à 1 bars de pression de service.
- Pression dynamique sur le réseau d'alimentation du site PROVILOG = 13 bars

## IV- ANALYSE DU FONCTIONNEMENT DU RESEAU

La modélisation hydraulique du réseau existant a été réalisée sous EPANET dans sa version 2. Il s'agit d'un outil performant « open source » de modélisation du comportement des réseaux sous pression. Le modèle réalisé permet de définir les conditions de fonctionnement moyennes et de pointe ainsi que les limites du dimensionnement des réseaux dans sa capacité à satisfaire les besoins. Ainsi, plusieurs simulations ont été réalisées afin de voir les limites du réseau de l'ASA et vérifié que l'emplacement des bornes actuelles permette aux irrigants d'arroser leurs cultures en pleine saison d'irrigation.



La modélisation d'un réseau se déroule en plusieurs étapes successives :

- En premier lieu, la construction du modèle à partir des attentes en débits/pression aux poteaux incendie.
- Les simulations de fonctionnement en situation actuelle (prise en compte des besoins par poteau incendie) : diagnostic (carte de débits, vitesses, pressions, etc.) permettant de vérifier le dimensionnement.

### Construction du modèle :

Cette phase de l'étude a pour objet de construire le modèle du réseau conforme aux plans de réseaux afin de représenter la réalité physique. La phase de construction du modèle recouvre les étapes suivantes :

- La modélisation physique du réseau ;
- Le paramétrage des nœuds et des arcs ;
- Une répartition des consommations aux nœuds du modèle ;
- L'intégration des données hydrauliques.

### Méthodologie utilisée pour la construction du modèle :

La méthode utilisée dépend de la forme des données structurelles recueillies. Les réseaux existants ont été tracés à partir d'un fond de plan de photo aérienne, et leurs caractéristiques renseignées.



### Données altimétriques :

Pour chaque borne d'irrigation, les données altimétriques ont été renseignées. Ces données ont été obtenues avec les altimétries relevées sur Google Earth.

### Mode d'affectation des consommations :

Les besoins en eau et en pression de service de chaque poteau incendie (PI) sont issus des attentes transmises par le client, soit le débit et la pression de service (1 bar) proposés au droit de chaque PI. Ces données de débits et de pressions de service ont été introduites dans le modèle de consommation.

**Données de canalisations :**

Tous les PI ont ensuite été reliés par la création de tronçons représentant les différentes canalisations. Pour chaque canalisation, les informations renseignées dans le modèle sont les suivantes :

- Longueur du tronçon,
- Diamètre intérieur,
- Coefficient de rugosité,
- Pertes de charges.



L'ossature du réseau et le diamètre des canalisations ont été reportés par nos soins. La longueur des canalisations a été calculée avec les outils de géo-traitement intégrés à Google Earth.

La rugosité suivante est attribuée aux canalisations :

Matériaux	Rugosité (Hazen Williams)
Conduite PVC usée	140

Note : la pression retenue en tête de réseau est conditionnée par la pression délivrée au point de raccordement, soit 13 bars.



Pour simuler les demandes en eau dans le réseau, nous avons considéré :

- Que chaque nœud hydraulique devait être capable de laisser passer le débit correspondant au débit attendu susceptible d'être sollicité en aval de celui-ci ;

Pour toutes les simulations, nous avons considéré que le réseau incendie modélisé dysfonctionne si :

- La vitesse de circulation dans la canalisation est supérieure à 5 m/s.
- La pression de service sur la borne de desserte était inférieure à 1 bars (10 mCE).

Afin d'étudier le dimensionnement du réseau, deux modèles ont été élaborés à partir des débits aux PI proposés :

- Modélisation du fonctionnement du réseau actuel : le débit d'appel est appliqué à chaque PI, pour vérifier que les canalisations en place soit capables de transporter ces débits et que les poteaux incendie puissent disposer d'une pression dynamique de service de 1 bar au débit attendu.
- Modélisation du fonctionnement du réseau projeté : s'agissant de proposer le dimensionnement du réseau projeté pour répondre aux consignes de débits et de pression attendues.

Chaque modélisation est réalisée en statique (sans débit d'appel) et en dynamique (avec débit d'appel).

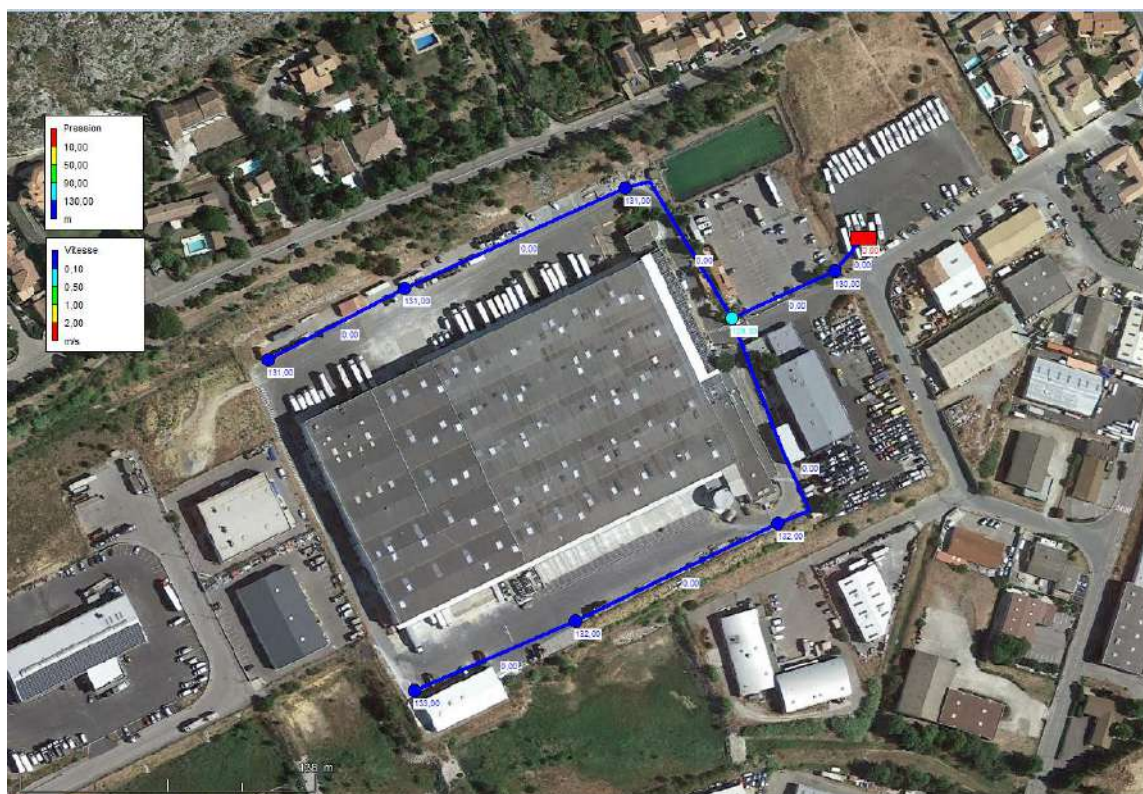
Nous avons volontairement les débits d'appels attendus sur chaque PI de la sorte :

PI n°	Débit en m <sup>3</sup> /h
1	240
2	0
3	0
4	240
5	0
6	240
7	0
<b>Total</b>	<b>720 m<sup>3</sup>/h</b>

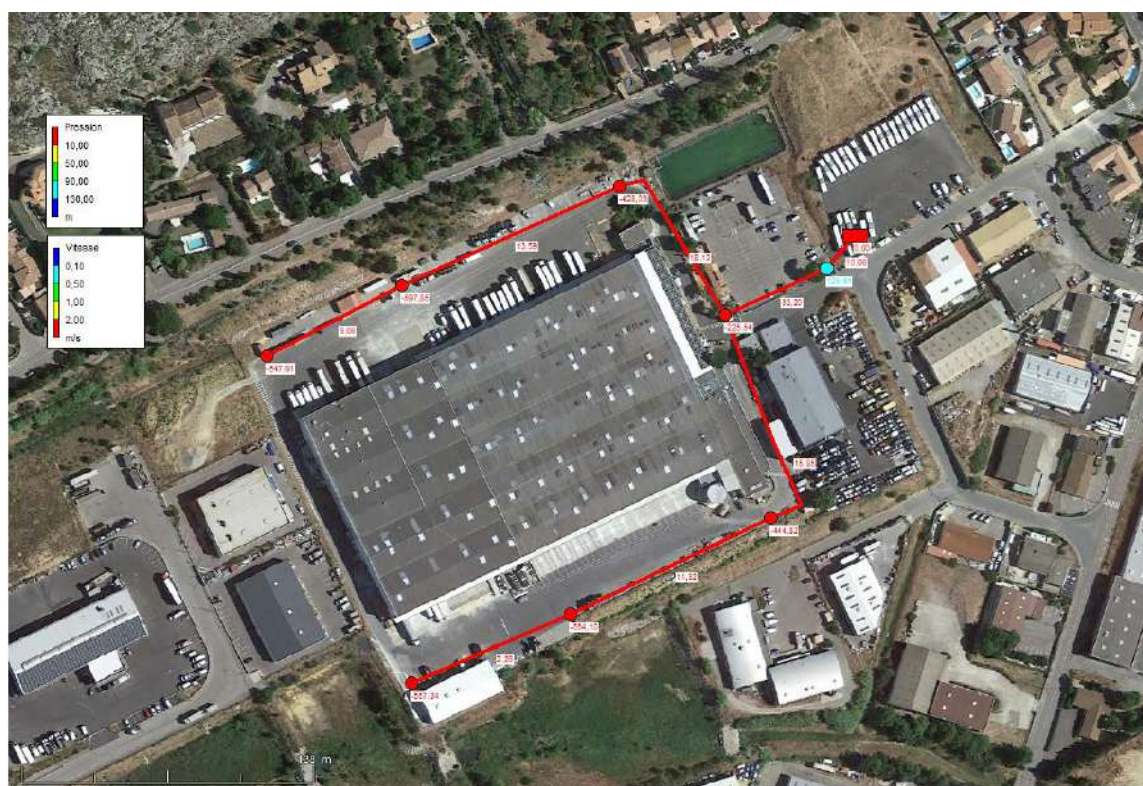


Pièce graphique 2 : Répartition des débits d'appel sur les poteaux incendie

### IV.1- Modélisation hydraulique du fonctionnement du réseau existant



Pièce graphique 3 : Modélisation du réseau existant en statique – sans débit d’appel sur les PI



Pièce graphique 4 : Modélisation du réseau existant en dynamique – avec application des débits d’appels sur les PI



Les résultats de la modélisation informatique du fonctionnement du réseau existant sont les suivants :



- Il est constaté une pression maximale de service de 13 bars sur le réseau sans sollicitation des poteaux incendie.
- En fonctionnement dynamique, le réseau existant dysfonctionnement gravement avec des vitesses supérieures à 11 et 13 m/s sur les deux ramifications d'alimentation en PVC Ø110 mm et près de 33 m/s sur la conduite principale en PVC Ø125 mm. Les pressions minimales attendues aux poteaux incendie ne peuvent pas être respectées (pressions négatives).
- Dans ces conditions de fonctionnement le réseau actuel ne peut répondre aux attentes exprimées par le client.

#### IV.2- Modélisation hydraulique du fonctionnement du réseau proposé

Pour répondre aux consignes de fonctionnement du réseau au débits d'appel proposés des poteaux incendie, le dimensionnement du réseau est revu comme suit :



Pièce graphique 5 : Présentation du dimensionnement du réseau proposé



Pièce graphique 6 : Modélisation du réseau proposé en statique – sans débit d’appel sur les PI



Pièce graphique 7 : Modélisation du réseau proposé en dynamique – avec application des débits d’appels sur les PI



Les résultats de la modélisation opérée mettent en évidence :

- Une pression maximale de service supérieure à 13 bars nécessitant de disposer d'un réseau PMS 16.
- La nécessité de mettre en place un maillage du réseau avec le réseau existant sous la rue de Saint-Hippolyte.
- La confirmation des diamètres proposés pour la réhabilitation du réseau de distribution en PVC Ø200 mm, 160 mm, et 125 mm PMS 16.
- Des vitesses de circulation acceptables dans les conduites proposées et toujours inférieures à 2,6 m/s sur les conduites d'alimentation des PI et inférieures à 5 m/s sur les conduites principales d'alimentation de la base PROVILOG.
- Des pressions de service disponibles sur chaque PI utilisés répondant aux exigences minimales du service incendie.



Nous souhaitons également attirer l'attention du Maître d'ouvrage sur la nécessité de compléter le dimensionnement des conduites projetées avec les prescriptions suivantes :

- ☒ Mise en place sur chaque point de raccordement, d'une boîte à boue et d'un débitmètre électromagnétique et non d'un comptage mécanique qui ne saurait répondre aux exigences de comptabilisation attendues.
  - ☒ Mise en place sur chaque point de raccordement au niveau des conduites en PVC proposées, d'une ventouse triple fonction en 3" de type ventouse Bermad C70 ou équivalente équipée d'une vanne de coupure sous ventouse.
  - ☒ Mise en place en aval immédiat du point de raccordement sur le réseau de la Rue de St-Hyppolyte d'une vanne de décharge DN80 mm réglée sur 15 bars avec évacuation vers le réseau d'eaux pluviales ou dans un regard d'infiltration.
  - ☒ Mise en place sur chaque point de raccordement sur le réseau d'alimentation du site PROVILOG (2u) d'un stabilisateur de pression de type vanne S700 Bermad ou équivalente) calibrée pour un maintien de pression amont à 3,5 bars.
  - ☒ Mise en place des Poteaux incendie n°1, 4 et 6 capables de délivrer le débit attendu.
- ➔ **Ces prescriptions sont essentielles pour la protection des réseaux existants ou proposés, et la comptabilisation des débits envisagés.**



## V- CONCLUSIONS

La vérification du dimensionnement des réseaux existants et à créer réalisée grâce à la modélisation informatique du fonctionnement hydraulique du réseau a permis de proposer le dimensionnement d'un réseau performant répondant aux attentes de PROVILOG en terme de défense contre les incendies.

Nous nous tenons à la disposition de PROVILOG pour établir le cahier des charges de la consultation des entreprises et le suivi des travaux si cela s'avère nécessaire.

NARBONNE, le 26 avril 2023  
**Laurent SANTAMARIA**

**SARL Be.M.E.A.**  
 Ingénieurs Conseils  
 7, rue du Charbonnier - 31100 Les Tabas Basses  
 31800 CLEHMONT-LE-HAUT  
 Tél : 09 40 08 34 16  
 SIRET : 434 300 001 00152 - N° 71128

# **ANNEXE 14**

Rapport sur les travaux de rétention sur le site



**Be.M.E.A.**  
Ingénieurs conseils

Etudes  
Maîtrise d'œuvre



Bureau d'études  
méditerranéen  
pour l'eau et  
l'assainissement

**PROVILOG**  
STOCKAGE & LOGISTIQUE

**VERIFICATION DE LA CAPACITE VOLUMETRIQUE  
DE STOCKAGE DU SITE**



**Siège Social :**  
7 Rue du CHARDONNAY  
ZAE Les Tanes Basses  
34800 CLERMONT L'HERAULT  
T. 09.800.834.16

**Agence Aude/PO**  
Hôtel d'Entreprises  
150 Rue Antoine BECQUEREL  
11100 NARBONNE  
T. 09.800.834.16  
MOB. 06.14.76.39.57



## Vérification de la capacité volumétrique de stockage des voiries sur site

Rédacteur : Laurent SANTAMARIA  
Validation : Laurent SANTAMARIA  
Réf dossier : PROVILOG/EP01  
Date : Mai 2023  
Version : 1

## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>2</b>
<b>I- OBJECTIFS DE L'ETUDE</b> .....	<b>3</b>
<b>II- LOCALISATION DU PROJET</b> .....	<b>3</b>
<b>III- VERIFICATION DE LA CAPACITE VOLUMETRIQUE DE STOCKAGE DES VOIRIES</b> .....	<b>4</b>
<b>IV- VERIFICATION DE LA CAPACITE VOLUMETRIQUE DE STOCKAGE DES CONDUITES D'EAUX USEES</b> .....	<b>7</b>
<b>V- VERIFICATION DE LA CAPACITE VOLUMETRIQUE DE STOCKAGE DES CONDUITES D'EAUX PLUVIALES</b> .....	<b>8</b>
<b>VI- VERIFICATION DE LA CAPACITE VOLUMETRIQUE DE STOCKAGE DU VIDE SANITAIRE</b> .....	<b>9</b>
<b>VII- CONCLUSIONS</b> .....	<b>10</b>

## I- OBJECTIFS DE L'ETUDE

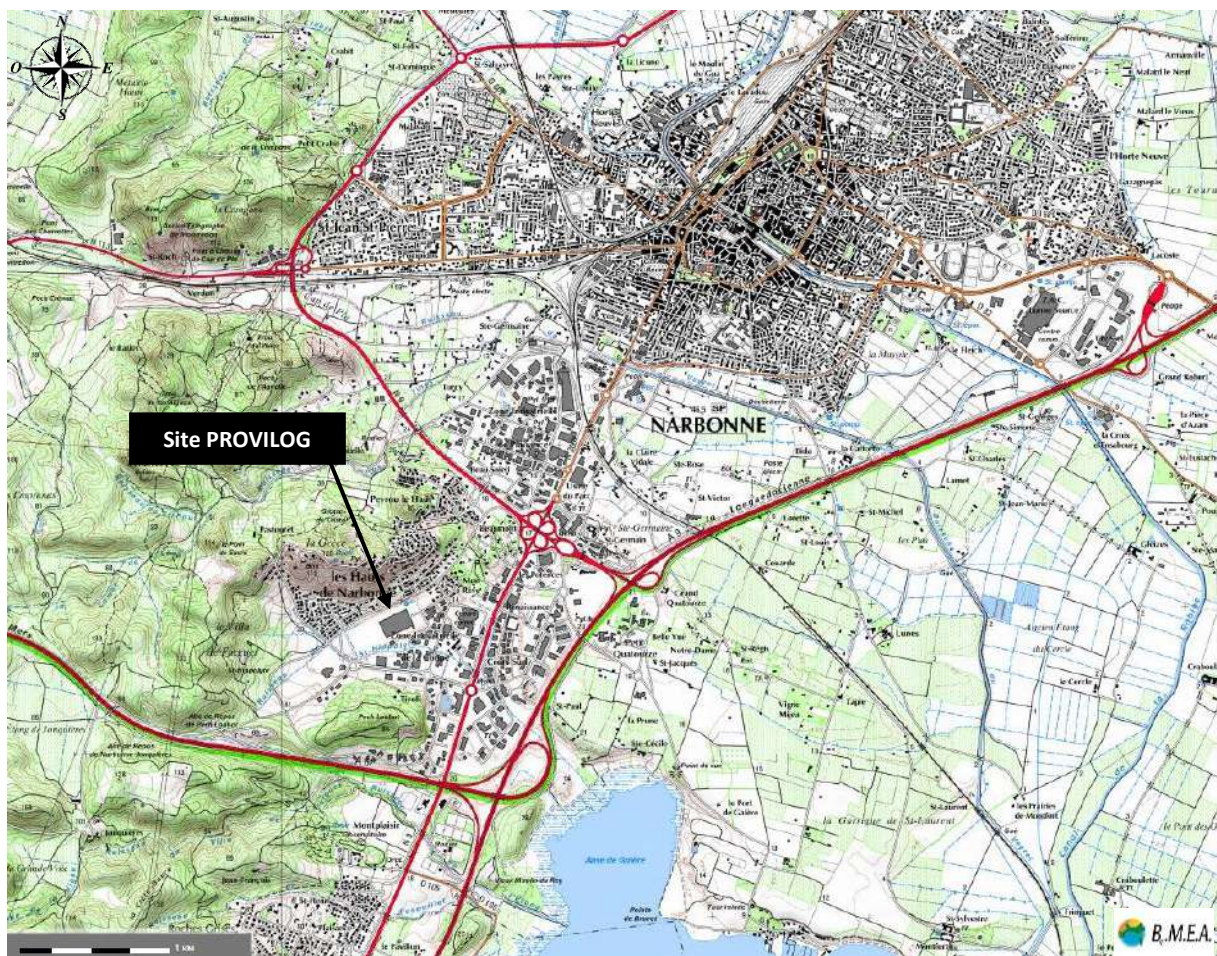
La présente étude mandatée par PROVILOG a pour objectif la vérification des capacités de stockage des voiries du site étudié.

Cette étude est réalisée à partir des relevés topographiques fournis par le pétitionnaire.

## II- LOCALISATION DU PROJET

Le projet étudié se situe sur la commune de NARBONNE au niveau de la zone industrielle de La Coupe, au n°10 de la rue Laurent de LAVOISIER.

La zone étudiée s'étend sur la parcelle n°145 de la section Ne du relevé cadastral de NARBONNE, sur une superficie proche de 5,9 ha.



Pièce graphique 1 : Localisation géographique du site étudié



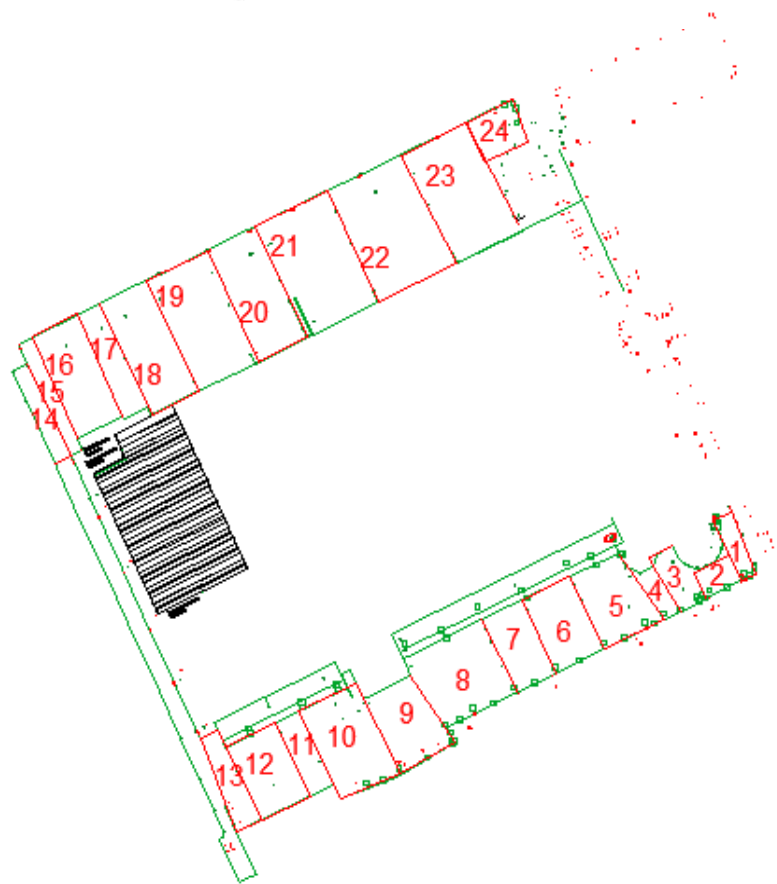
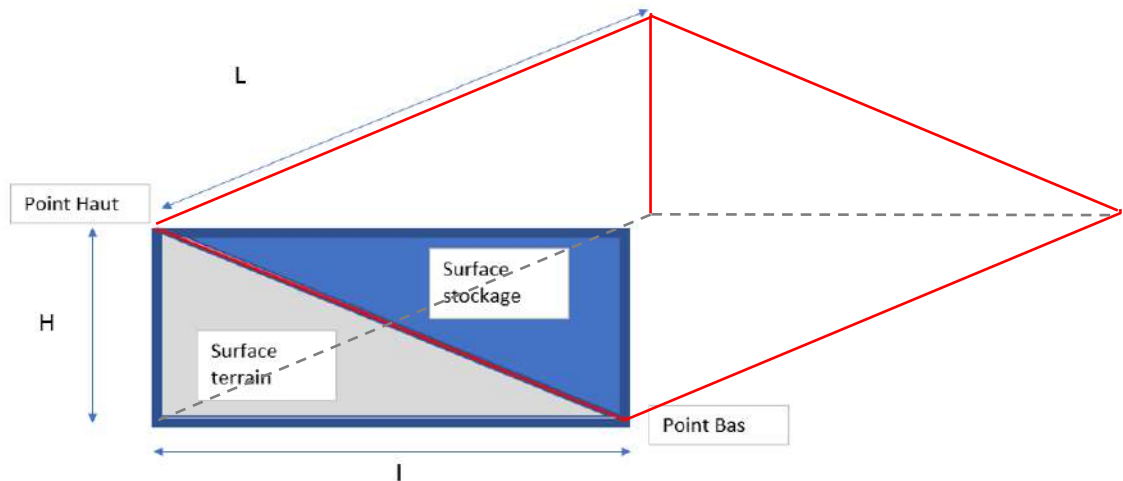
### III- VERIFICATION DE LA CAPACITE VOLUMETRIQUE DE STOCKAGE DES VOIRIES

Cette vérification a été opérée sur la base des relevés topographiques fournis par le pétitionnaire. Pour faciliter la lecture des relevés, le fichier topographique fourni par le pétitionnaire est joint au présent document au format dwg (Autocad).



Pièce graphique 2 : Relevé topographique mis à notre disposition (source GEO Sud Ouest)

Afin de nous placer dans le cas d'une hypothèse la plus défavorable possible qui puisse intégrer les différentes imperfections du site, ou des erreurs limitées de relevés topographiques, nous proposons dans un 1<sup>er</sup> temps de calculer la capacité de stockage volumétrique sur la base des altimétries moyennes relevées selon le canevas présenté en pièce graphique n°4.



Pièce graphique 2 : Relevé topographique mis à notre disposition

Le calcul opéré est donc aisé par portion étudiée. Le tableau suivant permet de visualiser rapidement les volumes calculés par portions.

Portions	Altimétrie					Volumes (m <sup>3</sup> )
	Point haut (m)	Point bas (m)	H (m)	l (m)	L (m)	
1	18	17,35	0,65	23,5	5,6	42,77
2	17,58	17,3	0,28	10	14	19,60
3	17,69	17,26	0,43	21	9,5	42,89
4	17,53	17,29	0,24	19	6,5	14,82
5	17,72	17,29	0,43	28	24	144,48
6	17,71	17,29	0,42	28	19	111,72
7	17,73	17,29	0,44	28	15,5	95,48
8	17,75	17,32	0,43	28,3	28,5	173,41
9	17,6	17,27	0,33	28	19	87,78
10	17,73	17,23	0,5	23	35	201,25
11	17,73	17,3	0,43	28	10	60,20
12	17,73	17,23	0,5	28,4	20,3	144,13
13	17,86	17,23	0,63	34	10	107,10
14	17,91	17,35	0,56	34,9	6,7	65,47
15	17,92	17,27	0,65	43	4,5	62,89
16	17,81	17,23	0,58	39	18	203,58
17	17,81	17,31	0,5	40	8,5	85,00
18	17,85	17,34	0,51	43	19	208,34
19	17,92	17,3	0,62	43	24,5	326,59
20	17,86	17,25	0,61	43	19	249,19
21	17,91	17,26	0,65	43	29	405,27
22	17,9	17,32	0,58	42,5	33	406,72
23	17,9	17,44	0,46	42,5	26	254,15
24	17,62	17,4	0,22	16	19	33,44

Tableau n°1 : calcul de capacités volumétriques par tronçons



Dans un second temps, compte tenu des altimétries locales relevées, nous paraît judicieux de réaliser le calcul des volumes capables par zones.

Au Nord-Ouest du bâtiment, l'altitude la plus haute relevée aux points hauts est de 17,92 m NGF - la plus basse est de 17,62 m NGF. Aux points bas l'altitude la plus haute s'établie à 17,44 m NGF.

La longueur totale relevée sur le levé topographique (portions 15 à 23) faisant abstraction des portions 14 et 24 est de 181,5 m. La largeur moyenne sur la zone Nord-Ouest est de 42 mètres.

→ Dans ces conditions un volume de stockage au Nord-Ouest du bâtiment calé entre les altimétries 17,62 m à 17,44 m NGF atteindrait 686 m<sup>3</sup>.

Au Sud-Est du bâtiment, l'altitude la plus haute relevée aux points hauts est de 17,86 m NGF - la plus basse est de 17,53 m NGF. Aux points bas l'altitude la plus haute s'établie à 17,32 m NGF.

La longueur totale relevée sur le levé topographique (portions 3 à 13) faisant abstraction des portions 1 et 2 est de 197,3 m. La largeur moyenne sur la zone Nord-Ouest est de 26,7 mètres.

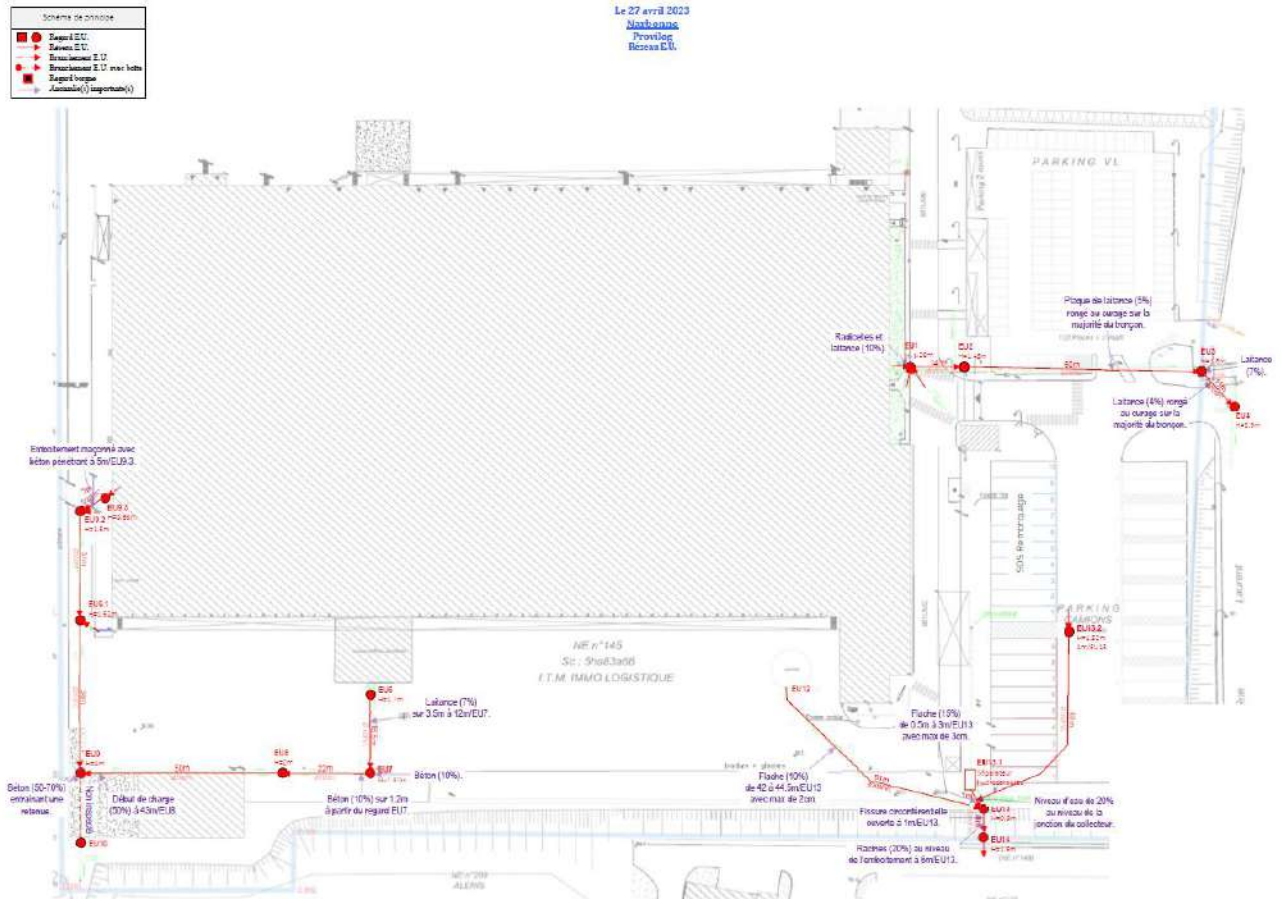
→ Dans ces conditions un volume de stockage au Sud-Est du bâtiment calé entre les altimétries 17,53 m à 17,32 m NGF atteindrait 553 m<sup>3</sup>.

→ Le volume que l'on puisse réellement stocker sur le site, aux altimétries moyennes annoncées ci-dessus, est donc de 1 239 m<sup>3</sup>.

Les volumes calculés n'intègrent pas les capacités de stockage de 3698 m<sup>3</sup> indiquées au niveau du bassin de réserve incendie.

## IV- VERIFICATION DE LA CAPACITE VOLUMETRIQUE DE STOCKAGE DES CONDUITES D'EAUX USEES

Cette vérification a été opérée sur la base des inspections télévisuelles réalisées par VEOLIA à la demande du pétitionnaire, et joints en **annexe**.




Pièce graphique 3 : Inspection télévisuelle du réseau des eaux usées de la base Provilog en date du 27/04/2023

Les tronçons de conduites d'eaux usées, EU1 à EU4, EU9 à EU10 ainsi que EU13 à EU13.1, EU13 à EU14 et EU13 à EU13.2 n'ont pas été retenus pour réaliser le calcul des volumes capables.

Réseau EU	Linéaire (ml)	Diamètre (mm)	Nature	Volumes calculés (m <sup>3</sup> )
EU13 à EU 12	61	200	PVC	1,9154
EU7 à EU6	18,5	200	PVC	0,5809
EU7 à EU9	72	200	Fibro-ciment	2,2608
EU9 à EU9,3	76	200	Fibro-ciment	2,3864
<b>VOLUMES TOTAUX (m<sup>3</sup>)</b>				<b>7,14</b>

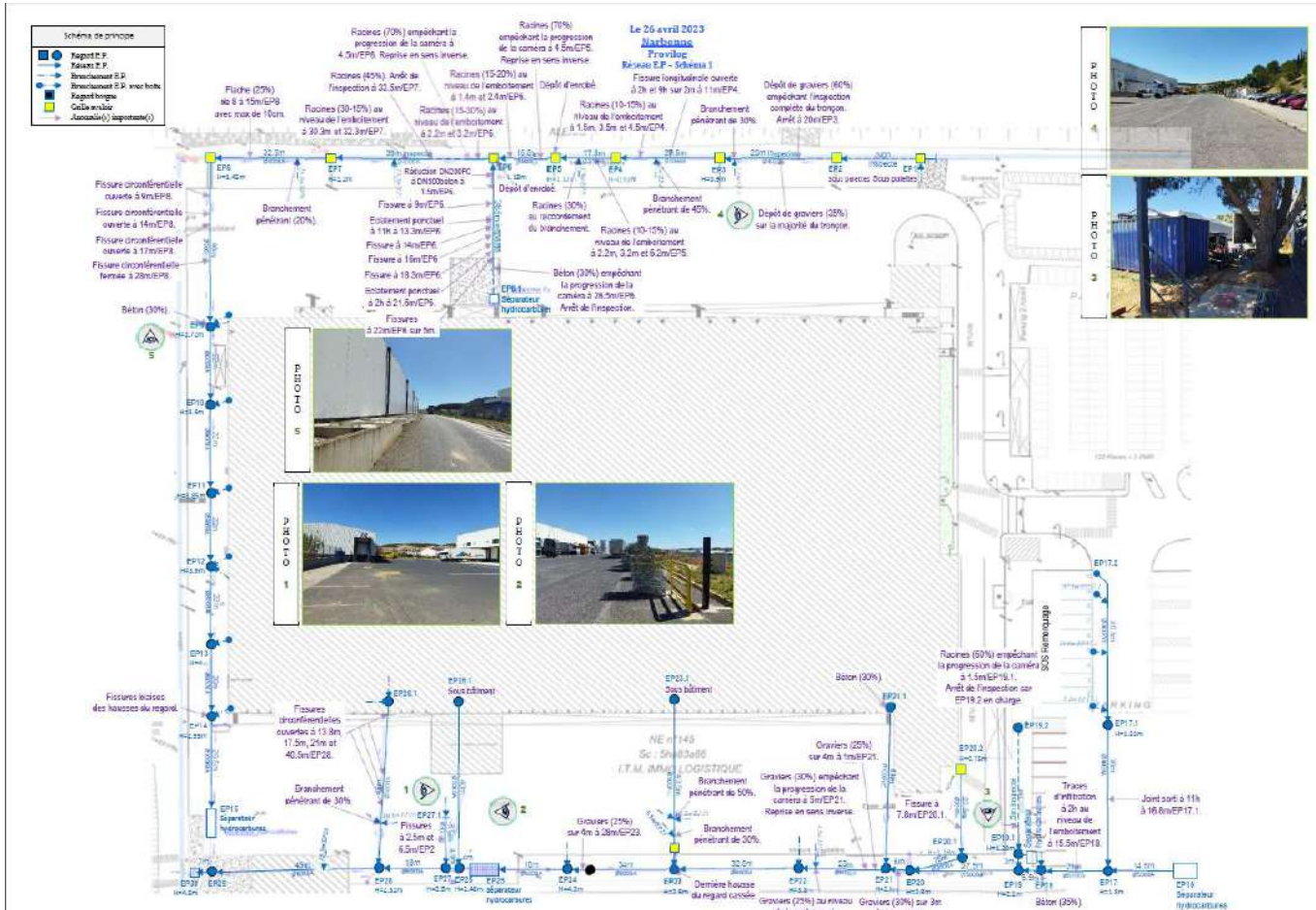
Tableau n°2 : calcul de capacités volumétriques des réseaux d'eaux usées par tronçons



➔ Les capacités des réseaux d'eaux usées permettent de calculer un volume de 7,2 m<sup>3</sup>.

## V- VERIFICATION DE LA CAPACITE VOLUMETRIQUE DE STOCKAGE DES CONDUITES D'EAUX PLUVIALES

Cette vérification a été opérée sur la base des inspections télévisuelles réalisées par VEOLIA à la demande du pétitionnaire, et joints en **annexe**.



Pièce graphique 3 : Inspection télévisuelle du réseau des eaux pluviales de la base Provilog en date du 26/04/2023

Les tronçons de conduites d'eaux usées, EP1 à EP2, EP17 à EP17.2 et EP19 à EP19.2 n'ont pas été retenus pour réaliser le calcul des volumes capables.

Réseau EP	Linéaire (ml)	Diamètre (mm)	Nature	Volumes calculés (m <sup>3</sup> )
EP6.1 à EP6	26,5	200	Béton Armé	0,8321
EP2 à EP8	152	400	Béton Armé	19,0912
EP8 à EP9	46	500	Béton Armé	9,0275
EP9 à EP10	22	600	Béton Armé	6,2172
EP10 à EP14	86	800	Béton Armé	43,2064
EP14 à EP15	26,5	1000	Béton Armé	20,8025
EP19 à EP20	27,5	500	Béton Armé	5,396875
EP20.2 à EP20	38,5	300	Béton Armé	2,720025
EP20 à EP21 EP27.1 à EP27	6	300	Béton Armé	0,4239
EP21 à EP21.1 EP23 à EP23.1 EP26 à EP26.1 EP28 à EP28.1	172,5	500	Béton Armé	33,853125
EP21 à EP26	103,5	600	Béton Armé	29,2491
EP26 à EP30	74,5	800	Béton Armé	37,4288
<b>VOLUMES TOTAUX (m<sup>3</sup>)</b>				<b>208,25</b>

Tableau n°3 : calcul de capacités volumétriques des réseaux d'eaux pluviales par tronçons



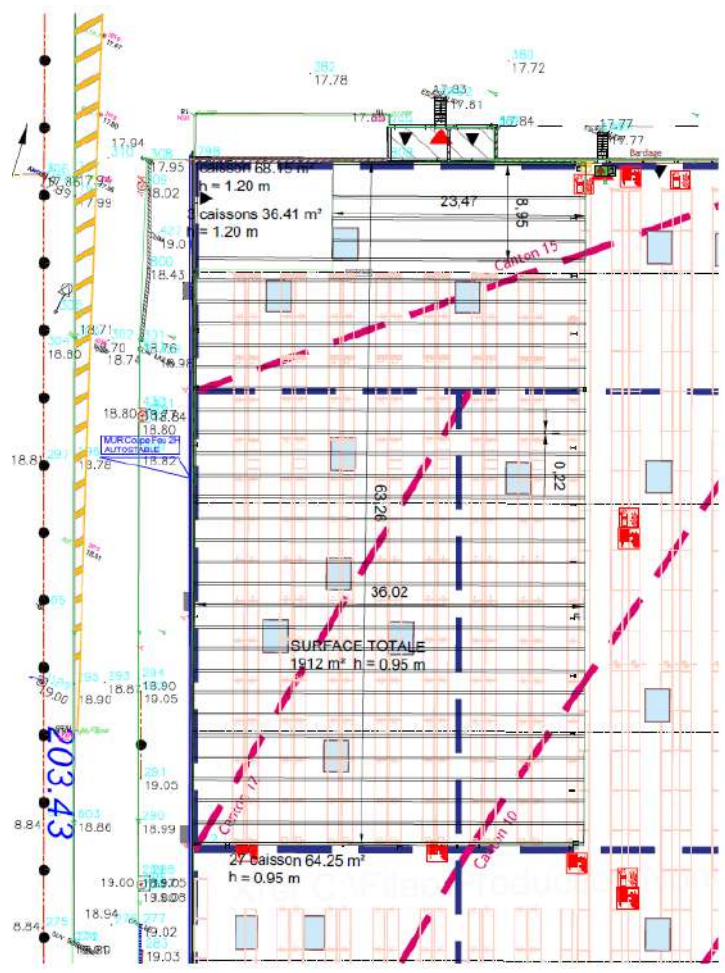
→ Les capacités des réseaux d'eaux usées permettent de calculer un volume de 208,3 m<sup>3</sup>.

## VI- VERIFICATION DE LA CAPACITE VOLUMETRIQUE DE STOCKAGE DU VIDE SANITAIRE

Cette vérification a été opérée sur la base des relevés métriques réalisées par CATHAR TP à la demande du pétitionnaire, et joints en **annexe**.



→ Les relevés effectués sur une hauteur de 95 cm permettent de calculer une capacité de stockage de 1 912 m<sup>3</sup>.



Pièce graphique 3 : Relevés du vide sanitaire de PROVILOG

## VII- CONCLUSIONS

Les vérifications opérées permettent de définir une capacité totale de stockage de :



- Capacité de stockage sur les voiries = 1239 m<sup>3</sup>.
- Capacité des réseaux d'eaux usées = 7,2 m<sup>3</sup>
- Capacité des réseaux d'eaux pluviales = 208,3 m<sup>3</sup>.
- Capacité de stockage du vide sanitaire = 1 912 m<sup>3</sup>

➔ **CAPACITE TOTALE = 3 366,50 m<sup>3</sup>.**

NARBONNE, le 23 mai 2023  
Laurent SANTAMARIA

**SARL Be.M.E.A.**  
Ingénieurs conseils  
7, rue du Canton de...  
34800 CLEMMENT LE MARTEL  
Tél : 09 40 08 34 16  
SIRET : 434 305 024 0001 71128